

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1995

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming.
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

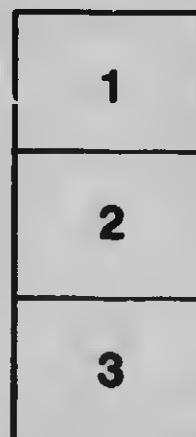
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shell contains the symbol: \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

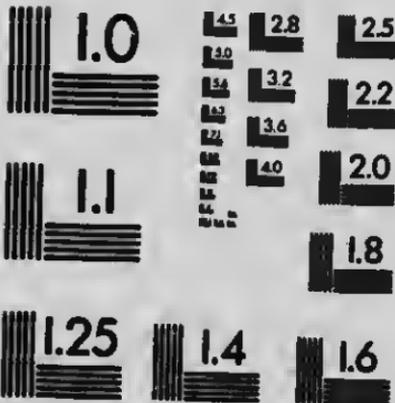
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

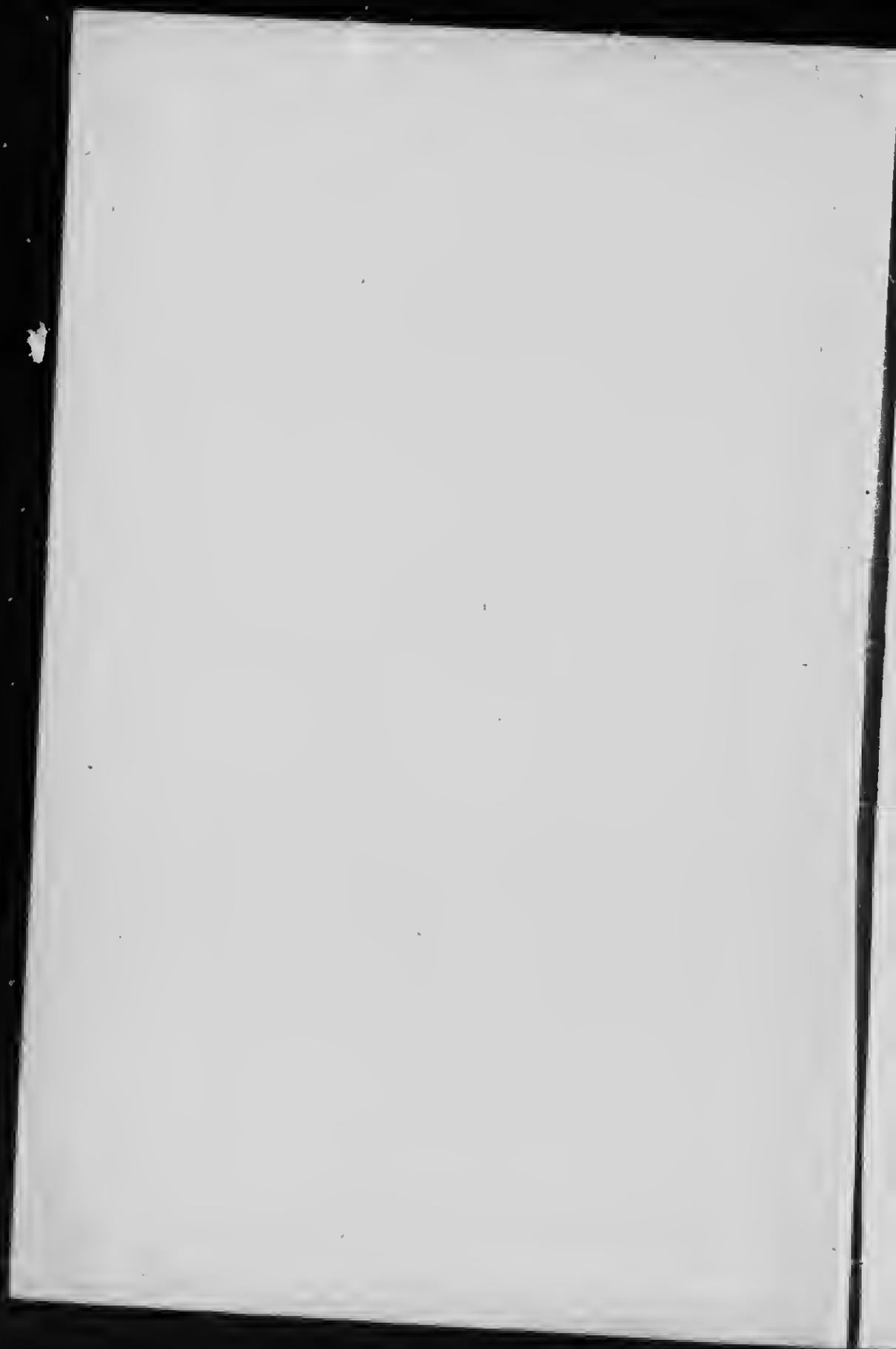
MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

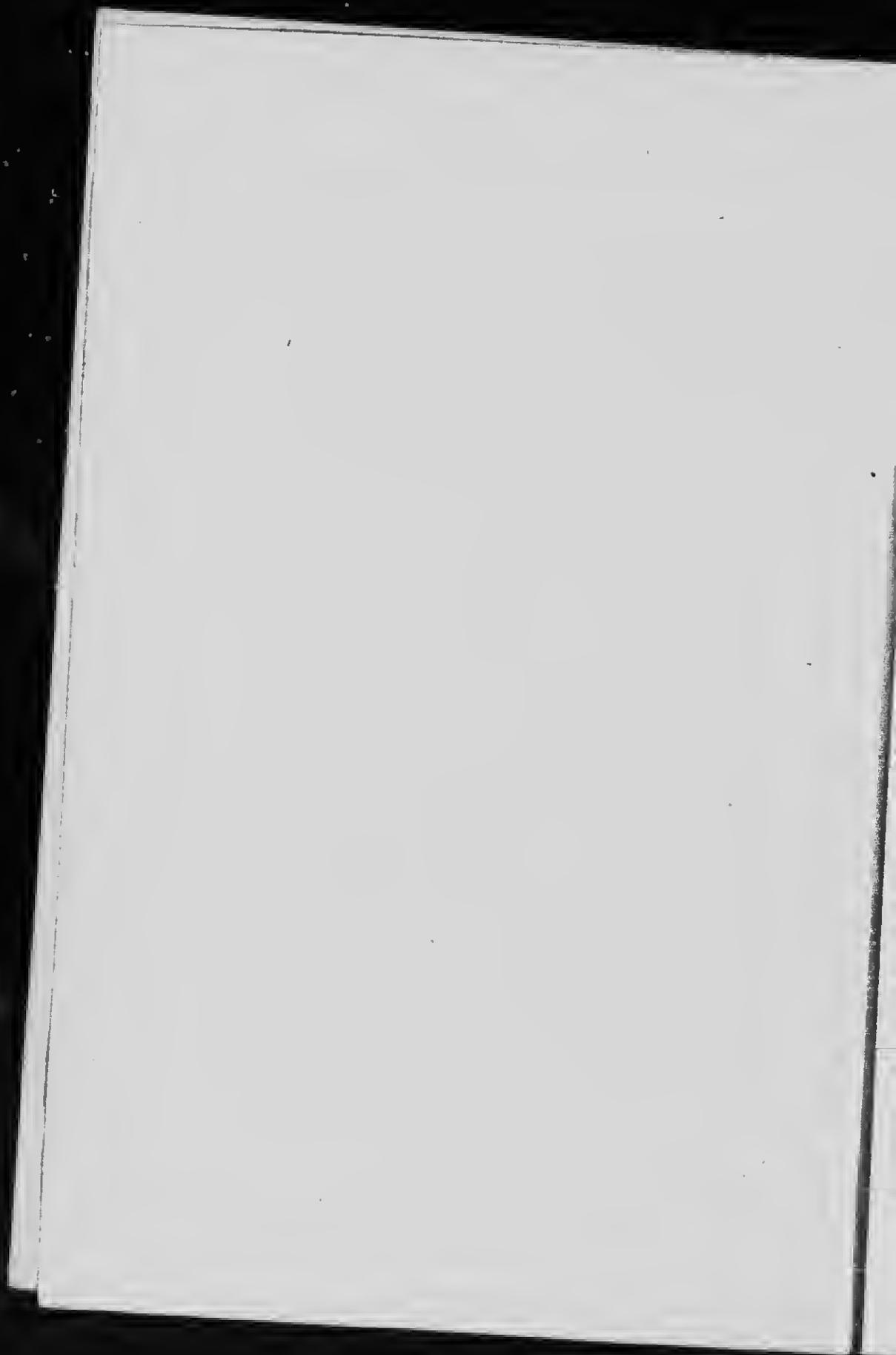
1853 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482-0300 - Phone
(716) 288-5989 - Fax

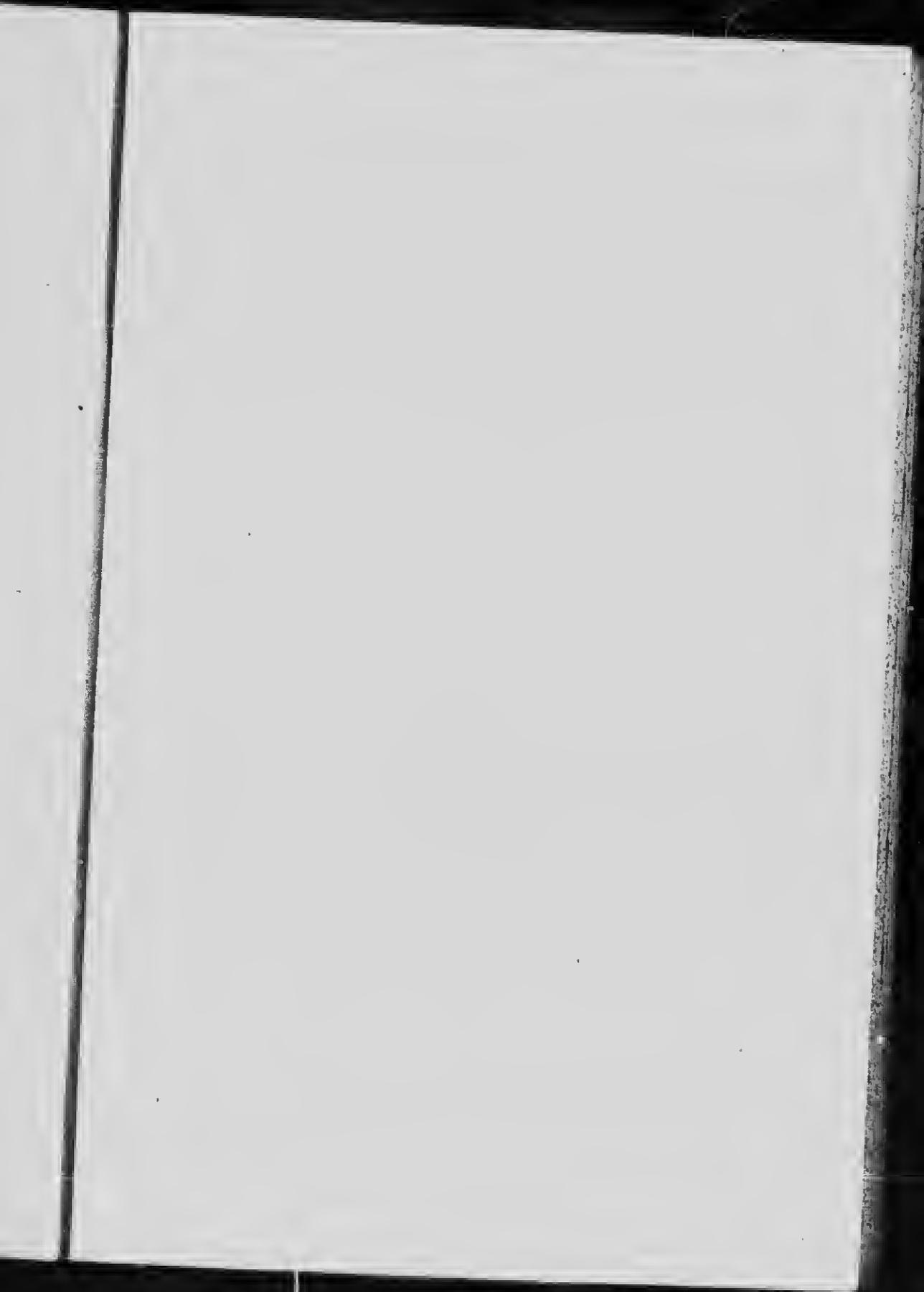


Bibliothèque des Consacrés.

LA

VIERGE IMMACULÉE





JE SUIS L'IMMACULEE CONCEPTION



La

Vierge Immaculée

Ouvrage orné de gravures

PAR LE

R. P. FRÉDÉRIC DE GHYVELDE, O. F. M.

Commissaire de Terre-Sainte

HUITIÈME MILLE



MAISON STE-MADELEINE

1050, rue Lachevrotière

Québec 4

QUÉBEC

Imprimerie Franciscaine Missionnaire

1904

BT 620
J3

158064

IMPRIMATUR

Nihil obstat ex parte nostra.

TRIFLUVII, in festo S. Leonardi a Portu-Mauritio
die 26 nov. 1903.

FR. LEONARDUS AB ESTAIRES

Min. Prou

4

DÉDICACE

A SA GRANDEUR, MONSEIGNEUR L.-N. BÉGIN
ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

Monseigneur,

Dans une récente Circulaire à votre Clergé, pour entrer dans les vues et les désirs de NN. SS. Pères les Papes Léon XIII et Pie X, Votre Grandeur a cru devoir ordonner qu'à partir du 6 décembre prochain et pendant toute l'année qui précède le Cinquantième anniversaire de la proclamation du Dogme de l'Immaculée Conception, on

fasse dans les églises du diocèse des prières et des actions de grâces spéciales en l'honneur de la Sainte Vierge.

Grâce à cette pieuse initiative, l'Archidiocèse de Québec va prendre une place d'honneur et se distinguer entre tous dans le concert de louanges dont retentira l'Eglise universelle à la gloire de la Mère de Dieu.

Votre Grandeur a daigné accueillir favorablement la pensée qui m'est venue de contribuer pour une petite part à ce concert et de fournir quelque aliment à la piété des fidèles, en publiant un livre de propagande intitulé : " La Vierge Immaculée," dont le contenu, tant pour la partie dogmatique et liturgique que pour celle qui intéresse plus particulièrement la piété, répondra entièrement à un titre si doux à tout cœur chrétien.

Votre Grandeur qui a béni à l'avance mon humble travail, mettra le comble à mes vœux, en acceptant la dédicace du livre que j'ose présenter au Pasteur et à son troupeau, en l'honneur de la Vierge Immaculée.

Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage de la profonde vénération avec laquelle je reste,

De Votre Grandeur,

Le très humble serviteur en N. S.

Fr. Frédéric, O. F. M.

Trois-Rivières, 26 novembre 1903.

3



APPROBATION

DE SA GRANDEUR, MONSIEUR L.-N. BÉGIN

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

Québec, 30 novembre 1903

Mon Révérend Père,

J'ai été heureux d'approuver de vive voix votre pieux dessein de publier un livre de propagande pour aider les fidèles à célébrer dignement l'année jubilaire de la « Vierge Immaculée. » Je suis également heureux d'accepter la dédicace de votre Ouvrage, et de souhaiter qu'il se répande à profusion, comme votre « Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, » dans toutes les paroisses du Diocèse.

Vous aurez ainsi fait connaître et aimer davantage Notre-Seigneur lui-même, le Sauveur du monde, et sa divine Mère, la femme bénie entre toutes, à qui seule a été accordé le Privilège extraordinaire d'avoir été exempte de la tache originelle.

Votre livre sera un nouvel hommage de foi et de filial dévouement à ce dogme si beau de l'Immaculée Conception de Marie, que vos Frères en Religion ont de tout temps, à l'exemple de leur Père Saint François, enseigné et soutenu

contre toute objection et contre toute attaque quelconque, méritant par là le titre enviable de « Chevaliers de la Vierge Immaculée. »

Puisse-t-il augmenter dans les âmes l'amour de la Vierge conçue sans péché et y faire germer les vertus dont Elle a été un si parfait modèle pour toutes les conditions de la vie chrétienne.

De nouveau et de tout cœur je bénis le Livre lui-même et son pieux auteur.

Veillez agréer, mon Révérend Père, l'expression de mes sentiments les plus dévoués en N. S.

† L.-N. ARCH. DE QUÉBEC

PREFACE

Comme nous le disions dans la Dédicace de notre Livre à Mgr l'Archevêque de Québec, c'est en lisant la Circulaire de Sa Grandeur, en date du 28 octobre dernier, que la pensée nous est venue de concourir, pour notre faible part, au concert de louanges qui seront adressées à la Vierge Immaculée, durant cette année bénie, non seulement dans le beau et vaste diocèse de Québec, mais dans tout le Canada et le monde entier.

A cet effet, réunissant et coordonnant les nombreux documents que nous possédions déjà sur le Culte de l'Immaculée Conception, nous sommes arrivé rapidement, Dieu aidant, à former un beau volume.

Mgr l'Archevêque a daigné bénir notre travail et en accepter la Dédicace par la magnifique lettre que l'on vient de lire.

Cet Ouvrage est nécessairement un mélange de doctrine et de piété. Cependant, laissant à d'autres la

partie la plus doctrinale, nous avons eu surtout en vue le côté de la piété. Nous connaissons, par une expérience personnelle de près de vingt ans, la confiance vraiment extraordinaire qui anime notre population canadienne envers la douce Reine du Ciel, Marie Immaculée. Nous avons voulu offrir à tant d'âmes dévouées au Culte de la Mère de Dieu un livre qui leur parlât intimement de l'incomparable privilège de sa Conception Immaculée.

La division de notre ouvrage est des plus simples : il se compose de deux Parties, avec un Appendice.

La première Partie traite du Dogme de l'Immaculée Conception et de son Culte à travers les siècles : le tout entremêlé de pieuses exhortations et d'intéressantes merveilles.

La deuxième Partie est consacrée tout entière à raviver le souvenir des célestes Apparitions de la Vierge Immaculée, aux Roches Massabielle, quatre ans après la proclamation du Dogme.

Bien que l'histoire de N.-D. de Lourdes soit connue du monde entier, nous savons néanmoins qu'une foule de personnes en ignorent bien des détails intimes. Or ce sont ces détails, avec le résumé de l'histoire,

que nous reproduisons, en y ajoutant un choix des plus beaux et des plus étonnants miracles.

Tous nos documents ont été empruntés, après un rigoureux examen, aux auteurs les plus autorisés, puisés aux sources les plus certaines.

Daigne le Fils de Marie, le Roi immortel des siècles, Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, répandre sur cet humble travail, ses plus célestes et ses plus fécondantes Bénédiction, pour l'honneur et la glorification de la Vierge Immaculée, sa divine Mère !





LA VIERGE IMMACULÉE

PREMIERE PARTIE

L'IMMACULEE CONCEPTION

Dogme, Cuite, Couronnement par la Proclamation.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

LES TRES SAINTS NOMS DE JÉSUS ET DE MARIE

« Qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue publie que le Seigneur Jésus-Christ est dans la-gloire de Dieu son Père.

« Dieu notre souverain Seigneur, que votre Nom est digne d'être admiré dans toute la terre !

« O Dieu, qui avez donné votre Fils unique pour Sauveur au monde, et qui avez voulu qu'il portât le Nom de Jésus, faites, par votre miséricorde, qu'après avoir honoré son saint Nom sur la terre, nous jouissions du bonheur de le contempler lui-même dans les eieux.

« Seigneur Dieu, des armées, convertissez-nous, montrez-nous votre visage et nous serons sauvés; que votre voix se fasse entendre à nos oreilles: car votre voix est douce et votre visage est admirable. Votre Nom, ô Jésus, est comme une huile de parfum; aussi la jeunesse vous aime! »

Ce sont là les paroles que notre Mère la Sainte Eglise met sur les lèvres et dans le cœur du prêtre, lorsqu'il offre à Dieu l'auguste Sacrifice de la Messe, au jour où elle célèbre la Fête du Très-Saint Nom de Jésus. Et, dans une autre fête, instituée en l'honneur du Très-Saint Nom de Marie, l'Eglise fait réciter à ses ministres, ces autres prières, également au saint Sacrifice de nos autels.

« Tous les puissants de la terre brigueront la faveur de vos regards; à sa suite les vierges seront amenées au Roi; elles vous seront présentées au milieu de la joie et de l'allégresse. Mon cœur a proféré avec joie une heureuse parole: c'est au Roi que s'adressent mes chants.

« Faites, nous vous en prions, Dieu tout-puissant, que vos fidèles, qui mettent leur joie dans le Nom et dans la protection de la très sainte Vierge Marie, soient délivrés ici-bas de tous les maux par son intercession, et méritent d'arriver dans le ciel au bonheur éternel. »

Comme, durant l'année bénié du jubilé préparatoire à la célébration solennelle du Cinquantième Anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée

Conception, dans toutes les familles chrétiennes, ces deux Noms admirables sont cent et cent fois invoqués, soit en égrainant pieusement le Chapelet du soir, ou en récitant avec ferveur le très saint Rosaire... nous avons pensé qu'il serait agréable à Notre-Seigneur et à sa sainte Mère, si nous mettions en tête de ce livre, pour augmenter encore la piété des Fidèles, quelques considérations sur ces deux Noms pleins de puissance et de douceur.

LE SAINT NOM DE JÉSUS

Le saint Nom de Jésus! c'est Dieu le Père qui l'a formulé et qui l'a révélé à la terre; les Patriarches et les Prophètes se le sont transmis comme un gage d'espérance et de salut; et, lorsque l'ange l'annonça à la Sainte Vierge et à saint Joseph, il ne l'annonça pas de lui-même, mais de la part de Dieu qui l'avait chargé de cette mission. En effet, le saint Evangile nous apprend que lorsque l'ange Gabriel, envoyé de Dieu dans une ville de Galilée appelée Nazareth, salua Marie pleine de grâce... la Vierge l'ayant entendu fut troublée de ses paroles et se demanda quelle pouvait être cette salutation, et l'ange lui dit aussitôt: Ne craignez point, Marie; car vous avez trouvé grâce devant Dieu. Voilà que vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez un Fils, et vous l'appellerez du Nom de Jésus. Il sera grand et s'appellera le Fils

du Très-Haut et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père, et il règnera sur la maison de Jacob éternellement. » Et lorsque Joseph, son Epoux, qui était un homme juste, résolut de la renvoyer en secret, le même ange du Seigneur lui apparut en songe et lui dit : « Joseph, fils de David, ne crains pas de recevoir Marie, ton Epouse ; car ce qui est né en elle est du Saint-Esprit. Elle enfantera un Fils, et tu l'appelleras du nom de JÉSUS ; car c'est lui qui délivrera son peuple de ses péchés... » Son peuple c'est-à-dire, toutes les nations du monde, selon qu'il est écrit : « Demandez-moi, et je vous donnerai les nations pour votre héritage, les confins de la terre pour le lieu de votre domaine. »

Le saint Nom de Jésus ! Ce Nom est toujours, en dépit de l'enfer, la terreur des démons, la joie du ciel et le triomphe de la foi sur la terre. L'apôtre saint Paul, qui exprime ce Nom adorable à chaque page de ses admirables Epîtres, s'adressant aux Philippiens, leur dit : « ... Soyez donc dans la même disposition où a été le Christ Jésus, qui étant dans la forme de Dieu, n'a point cru que ce fût pour lui une usurpation de se tenir égal à Dieu ; et cependant il s'est anéanti lui-même, prenant la forme d'esclave, fait semblable aux hommes, et reconnu homme par ce qui a paru de lui. Il s'est humilié lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort et la mort de la croix. C'est pourquoi

Dieu l'a exalté et lui a donné un Nom qui est au-dessus de tout nom; afin qu'au nom de JÉSUS tout genou fléchisse au ciel, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue confesse que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu le Père.»

Enfin, c'est ce même Nom, nom toujours adorable, qui nous remet devant les yeux toutes les actions et toutes les souffrances de Notre-Seigneur, avec ce grand nombre de fruits merveilleux qui procèdent de son Incarnation, de sa Passion et de sa Résurrection. En effet, il n'a jamais rien fait ni souffert que pour remplir son Nom et son office de Jésus et de Sauveur. S'il est né dans une étable, s'il a souffert la rigueur de la circoncision, s'il a fui en Egypte, s'il a passé trente ans dans une vie inconnue et méprisée s'il s'est exposé à mille travaux et à mille fatigues dans le temps de sa prédication, s'il s'est livré lui-même à l'ignominie et à la cruauté du supplice de la croix, s'il est sorti glorieusement du tombeau, s'il est monté à la droite de son Père, ce n'a été que pour être parfaitement Jésus et Sauveur, et pour ne rien omettre de ce qui pouvait contribuer à notre salut. Ainsi, quand nous l'appelons JÉSUS, nous disons en un mot un Dieu-Homme, un Dieu pauvre, humilié, méprisé, souffrant et mourant; nous disons un Avocat tout-puissant, qui intercède continuellement pour nous dans le ciel. De même, tous les biens qui ont coulé de cette source, et

qui se sont répandus dans le ciel, sur la terre et jusqu'aux enfers (dans les limbes !) ne sont autre chose que des grâces de ce Sauveur. L'allégresse rendue aux chœurs angéliques, dont le péché des démons avait troublé les célestes concerts, la délivrance des Saints qui étaient dans les limbes, la vocation des Gentils, la foi des nations, la justification des pécheurs, le renouvellement du monde, la constance des Martyrs, la lumière des Docteurs, la dévotion des Confesseurs, l'austérité des Religieux, la pureté des Vierges, la fermeté de l'Eglise, la mort précieuse des Justes, le couronnement des Saints et la consommation de toutes choses sont les fruits du salut que ce divin Libérateur est venu opérer dans le monde ; ils sont exprimés dans le Nom de Jésus, et nous ne pouvons le prononcer sans en donner l'idée, sans les représenter à la mémoire.

PRODIGES OPÉRÉS PAR LA VERTU DU
TRÈS-SAINT NOM DE JÉSUS

Parmi toutes les dévotions Franciscaines, dit un écrivain moderne (1), celle au Saint Nom de Jésus est assurément l'un des plus beaux fleurons de la couronne Séraphique. On sait comment saint Bernardin de Sienna en fut le promoteur et en fit le glorieux apanage de l'Observance.

Jean de Capistran, lui aussi, avait appris à vénérer

1) L. de Kerval : Saint Jean de Capistran...

ce Nom, à se confier en lui, à l'adopter comme mot d'ordre dans les combats qu'il livrait au monde, à le considérer comme un bouclier contre le vice, comme un rempart contre l'enfer.

Dans toutes ses prédications, au contact de ce Nom sacré, il réveillait les pécheurs endurcis, réchauffait les âmes attiédies et rallumait les flammes de la charité. Non content d'en publier l'excellence, il le faisait graver au frontispice des maisons et des églises. Comme saint Bernardin, il exposait à la vénération de ses auditeurs des bannières et des tableaux sur lesquels était représenté le monogramme du Christ. C'est ce monogramme, tel que le Saint le faisait peindre, que la Compagnie de Jésus adopta plus tard pour ses armes.

Un jour qu'il prêchait à Aquila, devant cent mille personnes, il prit, comme division de son discours, le Nom de Jésus, joie des élus, salut des hommes et terreur des démons. Pour prouver combien il a d'empire sur les esprits infernaux, il ordonna à ceux-ci de sortir de l'abîme et d'adorer le Nom trois fois saint, devant toute la multitude. On vit alors, avec stupeur, apparaître et accourir les démons sous la forme de monstres et d'animaux horribles ; ils vinrent, en hurlant et en rugissant de rage, se prosterner devant l'oriflamme du Saint, puis s'évanouirent à sa voix.

C'était en 1453, Constantinople venait de tomber au pouvoir des Musulmans. Mahomet II s'avancit avec

une immense armée et menaçait la chrétienté entière. Jean de Capistran prêcha une grande Croisade. Le 25 mars 1456, il écrivit de Bude au Souverain Pontife : « Plusieurs papes et barons ont reçu de nos mains la croix et, avec eux, une multitude de peuple... Moi-même, j'ai reçu du Cardinal Légat la croix bénite par votre Sainteté. Je la porterai toujours, dussé-je, pour la défendre, verser mon sang vingt fois par jour. »

Cependant le bruit se répandit que les Turcs, avec une flotte et une formidable armée, s'avançaient pour assiéger Belgrade, située au confluent du Danube et de la Save. A cette nouvelle, Capistran se hâta d'appeler les Croisés sous les armes. Il fit préparer des barques et, accompagné de quelques soldats, descendit le Danube pour apporter à la ville un premier renfort. A Peterwardein, le cœur attristé à la vue de cette faible poignée de défenseurs, il s'arrêta pour célébrer la messe. Pendant le saint sacrifice, une flèche tomba du ciel sur l'autel ; elle portait ces mots écrits en lettres d'or : « Jean, ne crains rien. Par la vertu de mon Nom, tu remporteras la victoire. »

A la suite de ce prodige, le Saint consolé et réjoui imposa la croix à ceux de ses frères qui n'étaient pas encore croisés. Le 2 juillet 1456, il entra à Belgrade. Le 4, les infidèles, au nombre de plus de deux cent mille, investissaient la forteresse. Le Saint prêchait fréquemment aux Croisés, il les exhortait à la constance,

à la défense de la foi, au martyre : « Soit que vous avanciez, ou que vous soyez mis en déroute, leur disait-il, soit que vous frappiez ou que vous soyez frappés, invoquez le Nom de Jésus ; car en lui seul est le salut. »

La ville allait être prise. Cependant, après une lutte acharnée et dans un dernier assaut, les Turcs reculent épouvantés et prennent la fuite. Après ce succès, qui avait délivré la citadelle, et malgré tout ce qu'on avait pu lui dire pour le détourner de sa tentative, le Saint, à la tête de ses Croisés, sort de la ville et s'avance, intrépide, jusqu'au camp des infidèles. Les Turcs s'étaient rangés en bataille ; ils attaquent les Croisés. A la voix de Capistran qui les commande, les chrétiens acclament le Nom de Jésus et se précipitent avec rage sur les Musulmans. Un effroyable choc se produit ; une épouvantable mêlée s'engage. Le Saint se jetant au plus fort du combat, répète mille fois ceci : « Victoire, Jésus, victoire ! » Avec l'élite de ses soldats, il pénètre jusque dans le camp musulman et s'empare des batteries. Mahomet II est blessé, son armée taillée en pièces. Elle s'enfuit, en laissant sur le champ de bataille *trois cents canons et vingt-quatre mille morts* ! On demanda à quelques-uns des Turcs faits prisonniers, pourquoi leurs troupes si nombreuses et si bien armées avaient pris la fuite en présence de forces si inférieures. Ils répondirent qu'ils

avaient été terrifiés en entendant dans les airs des voix mystérieuses qui acclamaient le Nom de Jésus ! A l'annonce de cette victoire, le Pape Calixte III, pour en perpétuer le souvenir, institua la grande Fête de la Transfiguration.

LE SAINT NOM DE MARIE

Comme celui de Jésus, le Nom de Marie était inscrit au ciel avant qu'il fût révélé à la terre.

Une sainte Religieuse (1) à qui la Sainte Vierge elle-même a fait de grandes révélations, parle ainsi de la Reine du ciel et du NOM qu'à sa naissance Dieu lui donna dans les Cieux, avant que ses pieux parents le lui donnassent sur la terre : « La Sainte Vierge vint au monde pure, belle, sans tache et toute pleine de grâces, nous montrant par là qu'elle naissait exempte de la loi et du tribut du péché. Et quoique sa naissance n'ait pas différé matériellement de celle des autres filles d'Adam, elle présenta de tels caractères et des grâces si particulières, qu'elle fut toute miraculeuse et exceptionnelle, à l'éternel honneur de Celui qui en était l'auteur. Cette divine Etoile avant-courrière du Soleil de Justice vint donc au monde vers minuit, pour commencer à diviser la nuit de l'Ancienne

(1) La vén. Marie d'Agreda. Voir la « Vie de la Bonne sainte Anne. »

Loi et des premières ténèbres, du nouveau jour de la grâce qui allait bientôt paraître.

« On enveloppa la bienheureuse Marie de ses langes, et cette petite créature, qui avait toutes ses pen-ées et tous ses désirs dans la Divinité, fut emmaillottée et traitée comme les autres enfants, quoiqu'elle surpassât en sagesse et les hommes et les anges. Sainte Anne, son heureuse mère, ne voulut point permettre que d'autres mains que les siennes s'employassent à son ajustement : elle en prit elle-même tout le soin possible. Le puissant bras du Très-Haut opéra dans l'auguste Marie, dès son premier pas dans le monde, de nouvelles merveilles qui surpassent toutes les conceptions humaines. La première fut d'envoyer sur la terre une multitude innombrable d'anges, afin qu'ils enlevassent dans le ciel empyrée, en corps et en âme, celle qui était élue pour être la Mère du Verbe éternel, en vue des desseins que le Seigneur avait formés.

« Qui pourra dignement célébrer cet étonnant prodige de la droite du Tout-Puissant ? Qui dépeindra la joie et l'admiration des esprits angéliques, à la vue de cette merveille si nouvelle entre les œuvres du Très-Haut, qu'ils célébraient aussi par des cantiques nouveaux ? Ils reconnurent dans cette occasion leur Reine et rendirent hommage à leur Maîtresse, Mère future de Celui qui devait être leur Chef, comme il était la cause de la grâce et de la gloire qu'ils possédaient, puisqu'il les

leur avait acquises par ses mérites prévus en la divine acceptation. Mais qui pourrait pénétrer le secret du cœur de cette tendre et aimable Enfant pendant la durée et les effets de cette faveur inouïe? Je le laisse à deviner à la piété catholique, en attendant que quelques âmes justes le découvrent dans le Seigneur, et que nous-mêmes le découvriions, quand, par sa miséricorde infinie, nous pourrons jouir de lui face à face.

« Dans un divin Consistoire, l'auguste Trinité déterminua de donner à l'auguste Enfant ce NOM propre et légitime qui ne peut être imposé à aucune créature quelconque que dans l'être immuable de Dieu, où toutes choses se distribuent et s'ordonnent avec équité, poids et mesure, et avec une sagesse infinie. Le Très-Haut, voulant l'imposer et donner par lui-même dans le ciel, manifesta aux esprits angéliques que les trois personnes divines, dès le commencement et avant tous les siècles, avaient décrété et formé le très doux Nom de JÉSUS, pour le Fils, et celui de MARIE pour la Mère, et que dans toute l'éternité elles s'étaient complu en ces noms, et les avaient gravés en leur mémoire éternelle, où elles les avaient eus présents lors de la création de toutes les choses qu'elles avaient faites pour le service du Fils et de la Mère. Les saints anges connurent ces mystères et beaucoup d'autres; puis, ils ouïrent une voix sortant du trône qui dissit en la personne du Père éternel: « Notre Elue doit s'appeler

MARIE ; et ce nom doit être merveilleux et magnifique ; ceux qui l'invoqueront avec les sentiments d'une dévotion sincère, recevront des grâces très abondantes ; ceux qui l'auront en vénération et le prononceront avec respect seront consolés et réconfortés ; tous trouveront en lui le remède à leurs maux, des trésors pour s'enrichir et la lumière pour arriver à la vie éternelle. Ce Nom sera terrible à l'enfer : il suffira pour écraser la tête du serpent et remporter d'insignes victoires sur les princes des ténèbres. »

« Le Seigneur ordonna aux esprits angéliques d'annoncer cet heureux NOM à sainte Anne, afin que ce qui avait été confirmé dans le ciel fût exécuté sur la terre. La divine Enfant, prosternée avec amour devant le trône, rendit de très humbles actions de grâces à l'Être éternel, et reçut le NOM au milieu d'admirables et harmonieux cantiques. S'il fallait écrire toutes les prérogatives et toutes les grâces qui lui furent accordées, il en faudrait faire des volumes. Les saints anges adorèrent le Très-Haut et reconnurent encore sur son trône la très sainte Marie pour Celle qui devait être la Mère du Verbe, leur Reine et leur Maîtresse ; et ils honorèrent son NOM, en se prosternant au moment où la voix du Père éternel le prononça ; et cette voix sortait du trône, et ceux qui avaient ce NOM sur leur poitrine pour devise, se distinguèrent par l'ardeur avec laquelle ils chantaient des hymnes

de louanges pour des mystères si profonds et si augustes. Mais la jeune Reine ignorait toujours la cause de tout ce qui se passait, car la dignité de Mère du Verbe incarné ne lui fut manifestée qu'au temps de l'Incarnation.

« Les mêmes anges qui l'avaient portée dans le ciel empyrée, la remirent avec la même joie et le même honneur entre les bras de sainte Anne, à laquelle ce prodige et l'absence de sa Fille furent également cachés, parce qu'un ange de sa garde occupa sa place, ayant pris un corps aérien pour cet effet. D'ailleurs pendant le temps assez long que la divine Enfant resta dans le ciel empyré, sa mère Anne fut ravie en extase dans une haute contemplation, où elle apprit de très grands mystères touchant la dignité de Mère de Dieu, pour laquelle sa Fille était choisie, bien qu'elle ne sût pas ce qui se passait en elle. Et ces mystères, la prudente épouse de Joachim les conserva toujours dans son cœur, pour régler sur leur importance sa conduite à l'égard de sa très sainte Fille.

« Huit jours après la naissance de l'auguste Reine, plusieurs légions de très beaux anges descendirent du ciel dans un brillant appareil. Chacun avait un bouclier resplendissant, où le NOM de MARIE était gravé en caractères du plus vif éclat: ils se montrèrent tous à l'heureuse Mère et lui dirent que le NOM de

sa Fille était celui de MARIE qu'elle y voyait tracé; que la divine Providence le lui avait imposé et voulait qu'elle et Joachim le lui donnassent sans différer. La Sainte appela son époux pour conférer avec lui sur la volonté de Dieu en ce qui concernait le NOM de leur Fille, et le bienheureux père accepta ce NOM avec une joie particulière et de pieux sentiments. Ils déterminèrent de convoquer leurs parents et un prêtre pour imposer le NOM de MARIE à celle qui venait de naître, avec une grande solennité et dans un banquet somptueux. Les Anges le célébrèrent avec une douce et merveilleuse musique qui ne fut entendue que de la Mère et de sa très sainte Fille. Ainsi le même NOM qui avait été donné à notre divine Reine par la très sainte Trinité dans le ciel, lui fut pareillement donné sur la terre huit jours après sa naissance. Il fut inscrit au Registre commun, lorsque sa Mère monta au Temple pour y accomplir la Loi, selon les prescriptions de Moïse. »

LA PUISSANCE DU SAINT NOM DE MARIE

Le Bienheureux Marc d'Aviano, de l'Ordre des Capucins, fut, comme saint Bernardin de Siennè, comme saint Jean de Capistran, un des grands apôtres de l'Italie. Il prêchait surtout trois grandes choses: l'Eucharistie; la puissance du Nom de Marie; et la vertu de la sainte Croix! Partout les foules accouraient sur

son passage. Ainsi, traversant une fois la Belgique, les populations flamandes l'accueillirent avec un grand enthousiasme. A Mons, il trouva les rues pavoisées ; à Bruxelles, il bénit l'armée réunie pour le recevoir ; à Gand, en un seul matin, quatre-vingt-quinze mille hosties furent distribuées. Le même accueil l'attendait à Malines, à Bruges, et surtout à Louvain, où se trouvait le nonce du Pape.

Cependant l'empereur Léopold I^{er} qu'il avait déjà visité par ordre du Souverain Pontife, appelait de nouveau près de lui le serviteur de Dieu ; il réclamait sa présence et ses bénédictions. La situation de l'empire était presque désespérée ; la Hongrie était révoltée, le sultan Mahomet IV approchait avec une formidable armée, les finances étaient ruinées ; l'empereur n'avait plus d'espoir que dans l'assistance du ciel, et il accueillit Marc comme un libérateur. Le missionnaire prêcha la pénitence : en terminant ses sermons, il s'écriait, comme animé de l'esprit divin : « O Vienne, Vienne ! change tes mœurs et adopte une nouvelle vie. » Le deuxième dimanche, il y eut communion générale dans l'église Saint-Etienne ; l'empereur, toute la cour, les plus illustres personnages de la noblesse et une foule immense de peuple vinrent recevoir la sainte Eucharistie !

Après d'autres prédications, longues et fructueuses, Marc fut appelé à l'armée impériale, réunie contre

les Turcs qui approchaient chaque jour de Vienne. L'intrépide missionnaire fut reçu comme un Sauveur par l'empereur qui le pria de se rendre au camp, après l'avoir chargé d'une importante mission.

Bientôt les deux armées se trouvèrent en présence; du succès de la bataille allait dépendre le sort de Vienne et de l'empire. Jean Sobieski, l'héroïque roi de Pologne, qui arrivait au secours de la chrétienté, prit le commandement de l'aile gauche; Charles de Lorraine dirigeait l'aile droite; les électeurs de Saxe et de Bavière étaient au centre.

C'est le samedi, onze septembre (1683), que l'armée polonaise était arrivée. Le lendemain, quand l'aurore parut, les boulets des Turcs arrivaient jusqu'à l'armée chrétienne. Sobieski sortit de sa tente. Il y avait là une chapelle en ruines: le roi fit élever en plein air un autel qui dominait le camp. Le Bienheureux Marc y célébra la messe solennellement. Toute l'armée polonaise l'entendait avec recueillement. Quant à Sobieski, roi de Pologne, à genoux sur les marches de l'autel, la tête inclinée, les bras étendus, il servit humblement la messe et y communia.

Après l'auguste Sacrifice, l'intrépide Missionnaire fit à l'armée une allocution entraînant, plaça les combattants sous la protection spéciale de Marie, la Vierge puissante qui à elle seule «est terrible comme une armée rangée en bataille,» les exhortant à avoir dans

la vertu de son très saint NOM une irrésistible confiance. Puis il bénit l'armée, du haut de la colline où il se tint en prière pendant la bataille. Au moment décisif, quand le succès n'était pas encore assuré, Marc, étendant les bras, cria d'une voix sonore : « *Ecce Crucem Domini, fugite, partes adversæ !* Voici la Croix du Seigneur, fuyez, bataillons ennemis ! » Une heure après, tout était décidé ; les Turcs, taillés en pièces, fuyaient dans le plus grand désordre, abandonnant aux vainqueurs leur camp, leurs convois, leurs richesses (1). Le roi Jean Sobieski, plein d'une joie immense, se jeta dans les bras de l'Apôtre et le remercia, au nom de toute l'armée, d'avoir appelé sur les soldats de la Foi la Bénédiction du Très-Haut ! « A la suite de cette grande victoire imprévue, dit un auteur du temps, tandis que, par ce siège si complet, la mort menaçait les assiégés, la vertu de la main divine brilla dans sa puissance ; deux cent mille Turcs furent anéantis et l'on n'eut à regretter, du côté des chrétiens, que trois mille guerriers de l'armée impériale et quatre-vingt Polonais ! »

Le Pape Innocent XI, pour perpétuer le souvenir de cette insigne victoire, remportée sous la protection de la très sainte Vierge Marie et par l'invocation de son saint NOM, sur la cruelle et insultante tyran-

(1) La capitale de l'Autriche ne fut pas assez grande pour recevoir toutes ces dépouilles ; elles encombrèrent encore aujourd'hui ses musées.

nie des Turcs, rendit obligatoire, dans l'Eglise universelle, la Fête du très saint NOM de Marie, qui n'avait encore son culte public que dans quelques parties de la chrétienté. Il en fixa la célébration au dimanche dans l'octave de de la Nativité de la très sainte Vierge Marie.

le con-
line où
moment
Marc,
e Cru-
Croix
heure
pièces,
onnant
riches-
nmen-
nercia,
oldats.
suite
r du
mort
divine-
Turcs
des
mpé-
r de
ction
tion
ran-
cevoir
usées.

CHAPITRE PREMIER

MARIE DANS LA PENSÉE DE DIEU — SA PRÉDES- TINATION A LA MATERNITÉ DIVINE

« Le monde, dit un savant auteur (1), est la réalisation de la pensée divine : c'est une vérité admise par tous que de toute éternité Dieu a connu, réglé et voulu ce qu'il accomplit dans le temps.

« Mais entre les Œuvres de Dieu qui manifestent sa puissance, sa sagesse et sa bonté, il en est deux qui s'élèvent au-dessus des autres de toute la distance de la terre aux cieux. La première, c'est l'Incarnation du Verbe ; la seconde, c'est Marie.

« Quelle est l'intelligence créée qui mesurera jamais les dons que Marie a reçus de Dieu ; qui sondera les mystères de sa grandeur ? Mais nous pourtant, nous sommes ses enfants : il nous est donc permis de chercher à mieux connaître notre Mère, afin de l'aimer toujours davantage. Oui, il nous est permis de cueillir quelques fleurs et quelques fruits dans ce Paradis

(1) L'abbé Jourdain : Somme des grandeurs de Marie.

ne délices, de puiser quelques gouttes d'eau vivifiante à ce fleuve immense *qui réjouit la cité de Dieu*. Marie, dans les desseins de Dieu, a été prédestinée, et avant toute créature, pour être un jour sa Mère. Non, dit saint Bernard, la Vierge Marie ne s'est pas rencontrée aventureusement et par hasard; mais elle a été choisie et connue de tout temps par le Très-Haut, qui se l'est préparée pour être un jour sa Mère.

« O Vierge bénie, s'écrie à son tour saint Bernardin de Sienna, vous avez été prédestinée, dans la pensée divine, avant toute créature, pour donner la vie à Dieu lui-même, à Dieu qui a voulu se revêtir de notre humanité.

« Toute l'Écriture, dit encore saint Bernard, a Marie pour objet; elle parle de Marie; elle parle par Marie et elle parle pour Marie!

« Or, il est dit à la première page de nos Saints Livres: « Je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre sa race et la tienne. » Ces paroles divines prédisent la naissance de la Fille de Juda, l'auguste Vierge Marie, selon le sentiment général des Pères de l'Église.

« Le prince des Théologiens, saint Thomas, définit ainsi la prédestination: « La prédestination, dans l'acception propre du mot, dit l'Ange de l'École, c'est l'acte de Dieu déterminant, de toute éternité, ce qu'il réalise dans le temps, selon l'ordre de la grâce. »

« C'est dans ce sens que la sainte Eglise applique à Marie les textes de l'Écriture qui se rapportent à la prédestination. Ainsi dans l'Office du commun des Fêtes de la sainte Vierge, comme à l'épître de la messe de l'Immaculée Conception, on lit ce magnifique passage du Livre des Proverbes: « Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies, avant de commencer la création d'aucune autre chose: j'ai été formée dès l'éternité, au fond des âges, avant que la terre fût. Les abîmes n'existaient point et j'étais déjà conçue. Les sources n'avaient point encore jailli; les montagnes ne reposaient pas encore sur leurs bases pesantes; j'étais enfantée avant les collines. Dieu n'avait fait ni la terre ni les fleuves; il n'avait pas affermi le monde sur ses pôles.

« Lorsqu'il préparait les cieux, j'étais présente, quand il entourait les abîmes, et qu'il leur donnait des lois inviolables, lorsqu'il établit l'air dans les hauteurs, et qu'il équilibrait les eaux des fontaines, lorsqu'il entourait la mer de toute part et qu'il défendait aux eaux de franchir leurs bornes, quand il posait les fondements de la terre, j'étais avec lui, réglant toute chose, inondée de perpétuelles délices, jouant dans l'univers; et mes délices sont d'être avec les enfants des hommes. »

Jésus-Christ est le premier et le chef de tous les prédestinés; et Marie est la première des prédestinés

Après Jésus! Jésus, notre Père qui est aux Cieux; et Marie sa Mère et notre Mère, la douce Reine des Cieux! Un autre savant et pieux Théologien (1) traitant de la Maternité divine, s'exprime ainsi: « Nous l'avons médité, quand on pense à Marie, quand on parle de Marie, jamais on ne doit la séparer de son Fils, le Dieu fait homme pour nous. A quelque point de la durée qu'elle se montre, dans le temps et dans l'éternité, elle est, ou par destination ou de fait, ce grand prodige de l'Apocalypse, « la femme revêtue du soleil, » c'est-à-dire de Celui qui est l'ineffable splendeur du Père. Voilà pourquoi nous ne pouvons la considérer ni comme Vierge, ni même comme sainte, sans voir plus ou moins explicitement en elle la mère et la Mère de Dieu: car sa Maternité l'enserme tout entière, et donne le dernier mot de tout, même de son existence. Dieu ne l'a pas autrement faite; il ne l'a pas autrement pensée. Donc, aborder la question de ses grandeurs, c'est nécessairement entrer dans cet abîme insondable qui n'est autre que la Maternité divine.

« N'est-ce pas une tâche devant laquelle doit reculer toute intelligence, je ne dis pas seulement humaine, mais créée? Tel est, sans nul doute, le sentiment des

(1) Le Père Thérien, S. J. — Il faut lire et méditer son bel Ouvrage: « La Mère de Dieu... »

Pères; et bien qu'ils aient avec une pieuse émulation célébré les excellences de cette Mère incomparable, ils confessent d'une commune voix leur impuissance à les exalter comme elles le méritent. « Insensé que je suis, s'écriait un illustre orateur grec, au début de l'un de ses discours sur la bienheureuse Vierge Marie, j'ai tenté d'exprimer par mes paroles les radiantes splendeurs de la Mère de Dieu, ses incompréhensibles perfections, le mystère du ciel et de la terre, le propitiatoire et le miracle du monde. Mon cœur palpitait du désir d'expliquer une merveille si digne des contemplations les plus hautes et des plus profondes spéculations. Mais, ô mes bien-aimés, je m'arrête tremblant et paralysé par la crainte. Le souvenir de ce que j'ai entrevu me bouleverse jusqu'au fond de mon être et le sentiment de mon incapacité me pénètre de tristesse. Quel esprit se flatterait de sonder un si insondable mystère, et quelle langue, de l'exprimer? Si, forçant mon courage, j'essaie d'énoncer mes faibles conceptions, voilà que je retombe dans mes craintes, tant je sens mon impuissance à célébrer une telle grandeur. Ma voix est trop faible, ma langue trop paresseuse, mon éloquence trop nulle, quand il faut parler de la très sublime et très sainte Mère de Dieu, de celle qu'il n'est pas même permis à la langue humaine de nommer à la légère... N'est-ce pas elle, en effet, qui jette les Vertus des cieux dans la stupeur! Les Anges, les Ar-

changes, les Principautés, les Puissances, les Trônes, les Dominations, les Chérubins et les Séraphins, en un mot, toutes les phalanges des cieux regardent la Vierge, nouveau ciel et nouveau trône, et la terreur les saisit, quand ils voient l'Éternel descendre des sommets de sa gloire pour s'asseoir anéanti dans son sein virginal (1).»

«Ce que nous avons entendu de la bouche de saint Epiphane, une multitude d'autres ont dit, soit avant, soit après lui. Contentons-nous d'extraire quelques passages de l'exorde d'un sermon prononcé par saint Jean Damascène, dans la Fête du *Sommeil* de la très sainte Mère de Dieu: «S'il faut honorer par des louanges la mémoire de tous les justes, qui donc n'exalterait pas en Marie la source de la justice, le trésor de la sainteté? Non pas, certes, pour augmenter sa gloire à elle, mais pour s'acquérir à soi-même une gloire éternelle. Car il n'a pas besoin d'être glorifié par nous, le Tabernacle du Seigneur de la gloire, cette cité dont il est écrit: Que de choses glorieuses ont été dites de vous, ô cité de Dieu! La cité du Dieu invisible, incommeasurable, qui tient le monde dans sa main, n'est-ce pas celle dont les entrailles ont, contre toutes les lois de la nature, renfermé le Verbe de Dieu, grand comme son Père?... Non, rien

(1) Les critiques ne s'accordent pas sur l'auteur de cette homélie, plus communément citée sous le nom du saint Evêque de Salamine.

ne peut la célébrer dignement, ni la langue des hommes, ni l'intelligence angélique, quelque sublime qu'elle soit : car c'est en elle et par elle que la gloire du Seigneur s'est mise à la portée de notre vue.»

On sait que la doctrine de l'Eglise concernant la *Maternité divine* a été définie au concile d'Ephèse, III^e œcuménique, contre l'hérésie de l'impie Nestorius. « La séance où le malheureux hérésiarque fut définitivement condamné, avait duré toute la journée, dit saint Cyrille d'Alexandrie, président du Concile. La nuit était venue, lorsque les membres de l'assemblée, au nombre d'environ deux cents, purent quitter la basilique de Marie Mère de Dieu. Depuis le point du jour, tout le peuple d'Ephèse n'avait cessé d'entourer l'édifice sacré, attendant le jugement du Concile. Aussitôt qu'on eut appris la condamnation de Nestorius, des acclamations unanimes éclatèrent au milieu de la foule. Gloire à Dieu ! Honneur au saint Synode ! L'ennemi du Christ est renversé ! criaient toutes les voix. Au sortir de l'église, on entourra les évêques, et on les escorta jusqu'à leur demeure avec des flambeaux et des torches. L'allégresse éclatait partout ; les rues étaient illuminées ; les femmes, portant à la main des cassolettes, nous précédaient et brûlaient des parfums sur notre passage. Le Sauveur, dont on avait outragé la divinité, faisait ainsi éclater sa gloire, en cette nuit sainte. »

Quelques jours après, sept des évêques qui avaient jusque-là suivi le parti de Nestorius s'en détachèrent et parurent à la basilique de Sainte-Marie, pour faire acte d'adhésion aux décrets du Concile. Leur apparition fut saluée par d'unanimes applaudissements. Saint Cyrille prit la parole en ces termes : « L'allégresse déborde, au sein de cette assemblée, du cœur des fidèles serviteurs de la Mère de Dieu. Parmi nos sujets de tristesse et d'alarmes, la vue de ces vénérables évêques est un rayon de joie céleste. Salut donc, auguste et sainte Trinité, au nom de laquelle nous sommes réunis dans ce temple de Marie ! Salut, Vierge Mère de Dieu, trésor de l'univers, lampe inextinguible, couronne de virginité, sceptre d'orthodoxie, temple indissoluble, tabernacle de Celui que le monde est impuissant à contenir, Mère et Vierge, par qui nous fut donné le « Béni qui vient au nom du Seigneur ! » Dans votre sein virginal, vous avez porté l'Immense et l'Incompréhensible ! C'est par vous que la Trinité sainte est adorée, et la croix précieuse vénérée dans tout l'univers. En votre honneur le ciel tressaille. Les anges et les archanges se réjouissent, les démons s'enfuient devant Celle qui a relevé jusqu'à Dieu l'humanité déchue, renversé les idoles, enfanté la vérité, apporté au monde la grâce du baptême et de l'unction sainte, amené les peuples à la vie. Et que dirai-je de plus ? C'est par Elle que

le Fils unique de Dieu a fait resplendir sa lumière sur les nations « assises dans les ténèbres et à l'ombre de la mort. » C'est par Elle que les prophètes ont prononcé leurs oracles divins, les apôtres évangélisé le monde; c'est par Elle que les empereurs règnent au nom de l'augusto Trinité! Quelle voix humaine pourrait jamais célébrer dignement les grandeurs de Marie, sa virginité jointe à la maternité? O merveille! Mais aussi qui donc pourrait empêcher l'architecte d'habiter le temple qu'il s'est construit? Qui donc pourrait s'opposer à ce que Dieu prenne, s'il lui plaît, pour Mère son humble servante! Voilà le chef-d'œuvre de la miséricorde divine. Il ravit d'admiration le ciel et la terre, les anges et les hommes. Ici nous ne pouvons que redire la parole du Sauveur: *Tace et obmutesce*. La tempête des passions humaines se calme à cette voix. La terre si longtemps couverte de crimes livre passage aux envoyés du Seigneur. « Qu'ils sont beaux les pieds des évangélistes de la paix! » Et quelle paix annoncent-ils? Celle de Jésus-Christ Notre-Seigneur, le Verbe de Dieu, qui a choisi Marie pour sa Mère!... »

Ces sentiments des saints Pères, des Ecrivains ecclésiastiques, des Théologiens... sur l'ineffable grandeur de la Maternité divine, Pie IX les a admirablement résumés dans la Bulle « *Ineffabilis* (1), » un des plus

(1) La Bulle de la Proclamation du Dogme de l'Immaculée Conception.

beaux monuments que jamais Pontife Romain ait érigé à la gloire de notre divine Mère !

Nous donnons immédiatement, le commencement de cette admirable Bulle, ce qui nous conduira directement à parler de l'Immaculée Conception qui a été une suite naturelle de la divine Maternité de Marie. Car, ainsi que nous le verrons également plus loin, le premier en date parmi les privilèges intrinsèques de grâce octroyés à la Bienheureuse Vierge, en vue de sa Maternité divine, est sa Conception Immaculée.

BULLE *Ineffabilis*. — « Le Dieu ineffable, dont les voies sont miséricorde et vérité, dont la volonté est toute-puissance (1) et dont la sagesse atteint d'une extrémité à l'autre avec force et dispose tout avec douceur, avait prévu de toute éternité la ruine déplorable du genre humain tout entier, par suite de la transgression d'Adam, et, par un mystère caché dès l'origine des siècles, il avait décrété d'accomplir dans l'Incarnation du Verbe l'œuvre première de sa bonté, d'une manière plus mystérieuse, afin que l'homme, entraîné dans le mal par les pièges de la malice de Satan, ne périt pas, contrairement au dessein de sa miséricorde, et afin que ce qui devait tomber dans le premier Adam se relevât plus heureusement dans le

(1) Omnipotentia.

second ; c'est pourquoi il a choisi et préféré, dès le commencement et avant les siècles, à son Fils unique une Mère de laquelle, par son Incarnation, il naîtrait dans l'heureuse plénitude des temps, et il l'a aimée par-dessus toutes les créatures, à ce point, que par une prédilection tout extraordinaire, il mit en elle seules plus grandes complaisances. Aussi, bien au-dessus de tous les esprits angéliques et de tous les saints, il la combla si admirablement de l'abondance de tous les dons célestes puisés au trésor de la Divinité, que toujours exempte de toute espèce de tache du péché, toute belle et toute parfaite, elle réunit en elle une plénitude de sainteté et d'innocence telle qu'au-dessous de Dieu on ne peut en imaginer une plus grande, et qu'excepté Dieu, personne ne peut en comprendre la grandeur. Et, certes, il était de toute convenance qu'elle brillât de l'éclat de la plus parfaite sainteté et que, tout à fait exempte de la tache même du péché originel, elle remportât sur l'antique serpent le plus complet triomphe, cette Mère vénérable à laquelle Dieu le Père a résolu de donner son Fils unique engendré de son sein, égal à lui et qu'il aime comme lui-même, de telle sorte qu'il fût naturellement tout ensemble le Fils commun de Dieu le Père et de la Vierge ; cette Mère que le Fils a choisie pour être substantiellement sa Mère et dont le Saint-Esprit a voulu et effectué que Celui dont il procède lui-même fût conçu et né. »

LOUANGE ET PRIÈRE A LA VIERGE IMMACULÉE

MÈRE DE DIEU

Votre Maternité, ô Vierge Mère de Dieu, a apporté la joie dans l'univers ; car c'est de vous qu'est sorti le Soleil de justice, le Christ notre Dieu.

O Dieu, qui avez voulu que votre Verbe prit un corps dans le sein de la bienheureuse Vierge Marie, au moment où l'Ange lui annonça ce mystère, accordez à nos prières, qu'en honorant celle que nous croyons être véritablement Mère de Dieu, nous soyons aidés auprès de vous par son intercession.



CHAPITRE DEUXIÈME

MARIE VÉRITABLEMENT RACHETÉE PAR LES MÉRITES. DE JÉSUS-CHRIST — SON IMMACULÉE CONCEPTION

« Si tous les descendants d'Adam sont, dès leur origine, enfants de colère, s'ils naissent avec la tache du péché originel, ce n'est pas précisément et uniquement parce qu'ils sont enfants d'Adam, mais parce que Dieu avait fait un pacte avec le premier homme — plutôt porté un décret, en vertu duquel toute créature descendant de lui hériterait de sa grâce, s'il demeurait fidèle, ou de sa disgrâce, s'il était infidèle.

« Lorsque Dieu porta ce décret irrévocable, ou qu'il fit avec Adam ce pacte, la prédestination de Marie était un fait accompli. Elle devait exister, être la Mère du Verbe incarné, être digne par conséquent de cette divine Maternité. Dieu pouvait-il la comprendre dans le décret qu'il portait ? La fidélité ou l'infidélité d'Adam pouvait-elle réagir sur cette créature à part, devant laquelle les autres disparaissaient comme les

étoiles au lever du soleil ? Non assurément ; et s'il était à propos qu'elle naquît de la race d'Adam, pour contribuer au salut de cette descendance déchue, il était nécessaire qu'elle ne fût pas comprise dans la loi générale. « Vous ne mourrez pas, car cette loi n'a pas été faite pour vous mais pour tous les autres, » disait le puissant Roi Assuérus à Esther, figure gracieuse et touchante de l'auguste Marie. Le Père éternel en dit autant à la Mère de son Fils, lorsqu'il promulgue la loi de mort contre tous les enfants d'Adam. Vous ne mourrez pas comme les autres de la mort de l'âme, vous n'encourez pas ma disgrâce, vous ne serez pas éloignée de mon cœur paternel. Cette loi est faite pour les autres ; elle ne vous atteint pas.

« D'où vient donc à Marie ce privilège extraordinaire ? Sans doute, il était nécessaire à sa dignité de Mère de Dieu. Mais elle sera fille d'Adam et, comme telle, la justice divine semblerait exiger qu'elle fût enveloppée dans la chute commune. Comment Dieu fera-t-il accorder les droits de sa justice avec sa bonté infinie et les égards dus à la sainteté de son Fils adorable ?

« La justice de Dieu ne perdra aucun de ses droits et la Mère de Jésus sera toujours digne du Fils qu'elle doit mettre au monde, toujours pure et immaculée. La chute d'Adam, la perte de l'humanité, loin de

l'entraîner dans l'abîme, ne servira qu'à relever davantage sa grandeur, à augmenter son amour et sa reconnaissance pour Dieu, à faire ressortir l'amour infini de Dieu pour elle.

« Elle doit tout au Père éternel qui l'a prédestinée pour être sa Mère sur la terre. Elle devra tout au Fils qui l'a choisie pour Mère et qui, la voyant menacée d'être comprise dans le naufrage de la race d'Adam, avec tous les hommes, s'empresse d'offrir à la Justice de Dieu, toutes ses souffrances futures et tout son sang pour elle. Il la rachète dès le premier moment, non pas d'une chute accomplie, mais pour que cette chute ne s'accomplisse pas. Il ne la purifie pas du péché, mais la protège pour que le péché n'approche d'elle en aucune manière et qu'il puisse toujours dire : « Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée, et il n'y a pas de tache en vous. »

« C'est en effet une vérité admise par tous les Théologiens que la bienheureuse Vierge Marie doit ses grandeurs et sa sainteté incomparable aux mérites de son divin Fils. Personne autant qu'elle n'a recueilli de fruits de la vie et de la Passion du Sauveur. Ne le proclame-t-elle pas elle-même dans son admirable cantique, lorsqu'elle s'écrie : « Et mon esprit est ravi de joie en Dieu mon *Sauveur*. »

« Marie a donc été rachetée par le Fils de Dieu fait homme, comme l'ont été tous les hommes, mais avant

cux et plus parfaitement qu'eux. Toutes les grâces qu'elle a reçues lui ont été données à cause de lui et inérites par lui. Prédestinée pour être la mère du Sauveur des hommes et leur médiatrice auprès de Dieu, ce fut en vue de cette double fin qu'elle reçut l'existence, qu'elle fut préservée de la tache originelle et enrichie des dons plus précieux. Toutes les grâces que reçut Marie furent des grâces ayant directement pour objet la Rédemption, la réconciliation, l'expiation, le pardon des péchés, non pas des siens puisqu'elle fut toujours absolument pure, mais de ceux du genre humain tout entier. Aussi lorsque Dieu a résolu, dans sa pensée, de sacrifier son divin Fils pour le salut du monde, c'est Marie qui s'offre tout d'abord à ses yeux, non pas seulement pour profiter du sang qui sera versé sur la Croix, mais pour préparer le sacrifice, pour donner au Verbe de Dieu la possibilité d'accomplir l'œuvre du salut, pour mériter avec lui, et augmenter ainsi la somme des secours efficaces que Dieu accordera aux pauvres pécheurs qui voudront sortir de l'abîme. Ses mérites, il est vrai, ne seront point absolus comme ceux de Jésus-Christ ; mais si Dieu n'est pas tenu, en justice, d'avoir compassion des coupables, à cause d'eux il sera convenable néanmoins qu'il y ait égard et, par conséquent, il le fera.

• Remerciez donc votre divin Fils, ô Marie ! C'est à lui que vous devez toutes vos grandeurs. Le Père

éternel vous regarde comme sa Fille bien-aimée. Il est heureux de vous combler des richesses les plus précieuses. Le Saint-Esprit reconnaît en vous son temple le plus sacré et le plus saint. Rien ne lui coûte pour orner ce temple. Il voit en vous son Epouse fidèle : à ce titre il vous communique tous ses trésors : ils sont à vous en même temps qu'à lui. Mais les liens qui vous unissent au Verbe divin sont plus étroits encore : il est votre Créateur et votre Fils. Vous lui devez la vie, et il vous doit le sang qui coule dans ses veines. Venant de ses mains, tous les dons que le Père et le Saint-Esprit vous préparent seront plus chers à votre cœur maternel. C'est par lui que tout vous sera donné. Et pour ajouter un prix nouveau à tant de biens, il les méritera pour vous au prix de ses souffrances, au prix du sang qu'il vous a emprunté (1). »

L'IMMACULÉE CONCEPTION. — « La postérité d'Adam se propagea rapidement sur la terre ; et, par suite, les justes et les pécheurs se multiplièrent ; et les premiers redoublèrent leurs supplications pour demander le Rédempteur, pendant que les seconds se rendaient indignes d'un si grand bienfait par leurs crimes. Le peuple du Très-Haut et le triomphe du Verbe, qui devait se faire homme, étaient déjà arrivés au terme que la

(1) L'abbé Jourdain — Ibidem.

volonté divine avait marqué pour la venue du Messie. En effet, le règne du péché avait tellement étendu ses ravages parmi les enfants de perdition, qu'il n'avait quasi plus de limites : le temps convenable au remède était donc arrivé. Les justes, en augmentant leurs mérites, avaient embelli leurs couronnes ; les Prophètes et les saints Pères pressentaient, par une joie extraordinaire qui leur venait d'en haut, que le salut et la présence de leur Réparateur étaient proches. Redoublant la ferveur de leurs prières, ils demandaient à Dieu l'accomplissement des prophéties et des promesses qu'il avait faites à son peuple ; et prosternés devant le trône de la divine miséricorde, ils lui représentaient dans quelle longue et ténébreuse nuit du péché ce peuple avait vécu depuis la création du monde, et dans quelle aveugle idolâtrie tout le reste du genre humain était plongé.

« Dans un pareil état de choses, le Très-Haut, pour employer notre langage, tourna sa vue vers l'attribut de sa miséricorde, et fit pencher le poids de son incompréhensible équité du côté de la loi de clémence, voulant se laisser apaiser par sa bonté même, par les gémissements et par les œuvres des justes et des prophètes de son peuple, et non irriter par la malice et par les iniquités de tous les autres pécheurs. Il déterminait donc de donner au monde, dans cette nuit si obscure de la Loi Ancienne, des gages assurés du



LA PORTE DORÉE

➤ LÉGENDE ◀

La Porte Dorée se trouve dans la face orientale de l'ancienne enceinte extérieure du Temple, regardant la Montagne des Oliviers.

Siroës, fils de Chosroës, roi de Perse, ayant été vaincu par Héraclius, fut contraint de rendre la Vraie Croix dont son père s'était emparé dix ans auparavant. Héraclius l'ayant reçue, la mit sur ses épaules, et, entrant dans la ville par la Porte Dorée, porta au Calvaire le glorieux trophée de sa victoire. A l'époque des Croisades, cette Porte ne s'ouvrait que deux fois l'an : le dimanche des Rameaux, en souvenir de l'entrée triomphante de Notre-Seigneur au Temple ; et à la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix, en souvenir de ce que fit Héraclius.

Depuis longtemps les Musulmans, la tiennent complètement murée, pour conjurer une prophétie imaginée on ne sait quand et sur la foi de laquelle ils croient que les Francs (Europe) entrèrent un Vendredi par cette Porte et s'empareront de nouveau de la Ville-Sainte.

C'est une porte double, complètement murée à l'extérieur : deux énormes colonnes monolithes en pierre du pays, divisent ce monument à l'intérieur en deux nefs : l'une est appelée Bab et-Thopet (la porte du repentir), et l'autre Bab er-Rahhmeh (la porte de la miséricorde). (Guide Ind .).

jour de la grâce, en faisant briller deux flambeaux précurseurs de la prochaine aurore du Soleil de Justice, Jésus-Christ notre Sauveur. Ces deux flambeaux furent saint Joachim et sainte Anne que Dieu avait prédestinés et créés selon son cœur. Ces saints Epoux passèrent vingt années sans avoir aucun enfant, ce qui était réputé, en ce temps-là et parmi les Hébreux, comme un véritable opprobre. Ils conjurèrent donc le ciel et ils promirent au Seigneur, par un vœu particulier, que s'il leur donnait un enfant, ils le lui offriraient dans le Temple et le consacraient à son service comme un fruit de bénédiction qu'il leur aurait accordé. Le Très-Haut exauça leur prière, à cause de leur éminente sainteté. Dieu, en effet, les avait choisis pour une très haute fin et un sublime ministère, celui d'être les aïeux immédiats de Notre-Seigneur Jésus-Christ et les parents de sa bienheureuse Mère ! L'archange saint Gabriel fut envoyé à sainte Anne pour lui annoncer qu'elle allait donner le jour à Celle qui avait été destinée de toute éternité pour être la Mère du Messie, le Sauveur du monde. Et le messager céleste ajouta : « Pour vous, allez au plus vite au Temple pour y rendre grâce au Très-Haut d'une si incomparable faveur. Vous rencontrerez Joachim, votre très saint Epoux, à la *Porte d'or*, et vous lui communiquerez les assurances que vous avez reçues de devenir mère. »

« Le péché et les funestes ardeurs de la concupiscence qui en résultent, restèrent tout à fait étrangers à cette conception miraculeuse ; car non seulement le péché ne vint point obscurcir le lever de Celle que nous appellerons toujours *l'aurore* de la grâce, mais il fut refoulé jusque dans ses parents, quand ils la conçurent, afin qu'il ne débordât point sur la nature, qui dans cette œuvre devait reconnaître la supériorité de la grâce, et ne servir que d'instrument au suprême Architecte, également supérieur aux lois de l'une et de l'autre. Et c'est ainsi que le Seigneur commença dès cet instant à détruire le péché et même à démolir le château du *fort armé*, pour le renverser et le dépouiller de ce qu'il possédait avec tyrannie.

« Ensuite le Très-Haut créa l'âme de sa Mère et l'infusa dans son corps ; et en recevant cette pure créature au nombre de ses habitants, le monde eut le bonheur de recevoir la plus sainte, la plus parfaite et la plus agréable, aux yeux de la Majesté divine, qui ait été créée et puisse être créée jusqu'à la fin du monde.

« Ce fut à l'instant de la création et de l'infusion de l'âme de la bienheureuse Marie, que la très sainte Trinité, s'exprimant avec bien plus d'affection et de tendresse qu'au premier chapitre de la Genèse, dit ces paroles : « Faisons Marie à notre image et à notre ressemblance, rendons-la notre véritable Fille et

Epouse, pour en faire la Mère du Fils unique de la substance du Père.»

« J'avoue que les communications et les lumières que je reçois sur ce grand mystère me ravissent et me confondent ; mon cœur, dans l'impuissance où je suis d'exprimer ce qu'il ressent, se livre entier aux transports de son admiration, en imposant silence à ma langue. Je vois la véritable Arche du Testament construite, enrichie et placée dans le temple d'une mère stérile, avec bien plus de gloire que l'Arche figurative ne fut placée dans la maison d'Obédédôm, de David, et dans le temple de Salomon. Je vois l'autel dressé dans le sanctuaire où va s'offrir le premier sacrifice, qui doit vaincre la colère de Dieu en apaisant sa justice. Déjà, pour la réalisation de cette œuvre, la nature sort de ses limites. De nouvelles lois sont établies contre le péché, sans égard aux lois communes, soit du péché, soit de la nature, soit même de la grâce ; déjà commencent à paraître une nouvelle terre et de nouveaux cieux, dont le premier est le sein d'une très humble femme où la très sainte Trinité opère ses merveilles, en voulant que d'innombrables courtisans de l'ancien ciel y assistent ; car mille d'entre eux sont chargés de garder ce trésor incomparable (1) ! »

(1) La Cité Mystique.

— Aujourd'hui un rejeton est sorti de la tige de Jessé : aujourd'hui Marie a été conçue sans aucune tache de péché : par elle aujourd'hui a été écrasée la tête de l'ancien serpent.

Le Seigneur Dieu, le Très-Haut vous a bénie, ô Vierge Marie, par-dessus toutes les femmes de la terre. Vous êtes la gloire de Jérusalem, vous êtes la joie d'Israël, vous êtes l'honneur de notre peuple. Vous êtes toute belle, ô Marie, et la tache originelle n'est point en vous !

— O Dieu, qui, par l'Immaculée Conception de la bienheureuse Vierge, avez préparé un digne sanctuaire à votre Fils, nous vous supplions, ô vous qui, par les mérites prévus de la mort de ce même Fils, l'avez préservée de toute tache, de nous accorder la grâce, par son intercession, de parvenir jusqu'à vous également purifiés de tout péché. Par le même Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ainsi soit-il (1).

(1) Office et Messe de l'Immaculée Conception.

CHAPITRE TROISIÈME

LA DOCTRINE CONCERNANT L'IMMACULÉE CONCEPTION EN VIGUEUR DES LES TEMPS LES PLUS ANCIENS

La Bulle *Ineffabilis* proclamant le Dogme de l'Immaculée Conception continue ainsi : « Cette innocence originelle de l'auguste Vierge intimement unie à son admirable sainteté et à sa dignité suréminente de Mère de Dieu, l'Eglise catholique qui, toujours inspirée par l'Esprit-Saint, est la colonne et le fondement de la vérité, n'a jamais cessé de l'expliquer, de la développer, de la féconder toujours davantage par des raisons sans nombre et par des faits éclatants, comme une doctrine qu'elle a reçue d'en haut et qui est contenue dans le dépôt de la révélation céleste. Que cette doctrine fût en vigueur dès les temps les plus anciens, qu'elle fût entrée profondément dans le cœur des Fidèles, merveilleusement propagée dans le monde catholique par le soin et le zèle des pontifes, c'est ce que l'Eglise elle-même mit dans un grand jour lorsqu'elle n'hésita pas à proposer la Conception de la sainte Vierge au culte public et à la vénération des fidèles.

Par ce fait élatant, elle présenta la Conception de la sainte Vierge comme une conception spéciale, merveilleuse, bien différente de l'origine des autres hommes et tout à fait sainte et vénérable : car l'Eglise ne célèbre de fêtes que pour les Saints. Aussi a-t-elle coutume de se servir des paroles mêmes que les divines Ecritures emploient pour parler de la Sagesse incréée, et pour représenter son origine éternelle, en les appliquant, dans les offices ecclésiastiques et la sacrée liturgie, à l'origine de cette même Vierge, qui avait été, dans les conseils de Dieu, l'objet du même décret que l'Incarnation de la Sagesse divine.

* Toutes ces croyances, toutes ces pratiques reçues presque partout parmi les fidèles, prouvent déjà quelle sollicitude l'Eglise romaine, mère et maîtresse de toutes les Eglises, a montrée pour la doctrine de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge ; toutefois les actes éclatants de cette Eglise méritent assurément d'être mentionnés en détail, en raison de la haute dignité et de la grande autorité qui doivent lui être incontestablement reconnues, puisqu'elle est le centre de la vérité et de l'unité catholique ; que chez elle seule la religion a été inviolablement gardée, et que c'est d'elle que toutes les autres doivent recevoir la tradition de la Foi. Or, cette même Eglise romaine n'eut rien de plus à cœur que d'employer les moyens les plus persuasifs pour établir, pour prouver, pour propager, pour défendre le

culte et la doctrine de l'Immaculée Conception. Nous en voyons un témoignage évident et manifeste dans les actes si nombreux et si remarquables des Pontifes romains, nos prédécesseurs, auxquels, dans la personne du Prince des Apôtres, fut confié par Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même le soin et le pouvoir souverain de paître les agneaux et les brebis, de confirmer leurs frères dans la foi et de régir et gouverner l'Eglise universelle.

« En effet, nos Prédécesseurs se sont fait gloire d'instituer dans l'Eglise romaine, en vertu de leur autorité apostolique, la fête de la Conception, et d'augmenter le culte déjà établi par un office spécial et une messe propre, où la prérogative de l'exemption de la souillure originelle était affirmée de la manière la plus manifeste; de le rendre plus éclatant, de le développer, de l'enrichir, soit en accordant des indulgences, soit en permettant aux villes, aux provinces et aux royaumes de choisir pour patronne la Mère de Dieu, invoquée sous le titre de sa Conception Immaculée; soit en approuvant les confréries, les congrégations, les maisons religieuses érigées en l'honneur de l'Immaculée Conception, soit en louant la piété de ceux qui élèveraient des monastères, des hôpitaux, des autels, des temples, sous le titre de cette même Immaculée Conception, ou qui s'engageraient sous la foi du serment à défendre énergiquement

la Conception Immaculée de la bienheureuse Mère de Dieu. De plus, ils se sont grandement réjouis de décréter qu'une fête de la Conception serait établie dans toute l'Eglise, du même rite et du même degré que la fête de la Nativité; que la même fête de la Conception serait célébrée par l'Eglise universelle avec octave, puisqu'elle serait mise au rang des fêtes de précepte et saintement observée partout; et que, chaque année, dans notre basilique patriarcale Libérienne, il y aurait chapelle pontificale le jour consacré à la Conception de la Vierge; et, désirant faire pénétrer de plus en plus dans le cœur des fidèles cette doctrine de l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu et stimuler leur piété à honorer et vénérer la Vierge elle-même, conçue sans la tache originelle, ils se sont empressés d'accorder la faculté de proclamer dans les Litanies de Lorette et à la préface de la Messe, la Conception Immaculée de cette même Vierge, en sorte que la loi de la croyance fût établie par la loi même de la prière. Nous attachant donc à suivre les traces de nos illustres Prédécesseurs, non seulement nous avons approuvé et reçu ce qu'ils ont si pieusement et si sagement établi, mais encore, nous souvenant de l'institution faite par Sixte IV, nous avons revêtu de notre autorité l'Office propre de l'Immaculée Conception, et nous en avons, avec une très grande joie, accordé l'usage à toute l'Eglise.

« Mais comme toutes les choses qui appartiennent au culte sont unies par un lien intime avec leur objet, et comme elles ne peuvent demeurer fixes et stables si cet objet est lui-même incertain et douteux, pour cette raison, nos Prédécesseurs, les Pontifes romains, appliqués à développer le culte de la Conception, ont employé tous leurs efforts à expliquer et à inculquer son objet et sa doctrine. En effet, ils ont clairement et manifestement enseigné que c'est de la Conception de la Vierge qu'on célèbre la fête, et ils ont pros- crit comme fausse et absolument contraire à l'esprit de l'Eglise, l'opinion de ceux qui soutenaient et af- firmaient que ce n'était pas la Conception même, mais la sanctification de la Vierge que l'Eglise ho- norait. Ils ont jugé ne pas devoir être moins sévè- res envers ceux qui, pour ébranler la doctrine de l'Immaculée Conception de la Vierge, imaginant un intervalle entre un premier et un second instant de la Conception, prétendaient qu'en effet on célébrait la Conception, mais non pas dans son premier ins- tant et son premier moment. En effet, nos Prédéces- seurs ont cru devoir soutenir et défendre avec tout le zèle possible, et la fête de la Conception de la bien- heureuse Vierge, et la Conception dans son premier instant, comme étant le véritable objet du culte. De là ces paroles décisives de notre Prédécesseur Alexandre VII, par lesquelles il a fait connaître le véritable

sentiment de l'Eglise, quand il dit : « Elle est certainement ancienne, la piété des fidèles de Jésus-Christ envers sa bienheureuse Mère la Vierge Marie, qui croient que son âme, dès le premier instant de sa création et de son infusion dans le corps, fut, par un privilège et une grâce spéciale de Dieu, en vue des mérites de Jésus-Christ son Fils, Rédempteur du genre humain, conservée pure de la tache du péché originel, et qui célèbrent en ce sens, d'une manière solennelle, la Fête de sa Conception. »

« Nos Prédécesseurs eurent surtout à cœur d'employer tous leurs soins, toute leur attention et tous leurs efforts pour conserver dans toute son intégrité la doctrine de l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu. Car, non seulement ils n'ont jamais souffert que cette doctrine fût censurée et méprisée par qui que ce fût et d'aucune manière, mais ils ont été bien plus loin, en déclarant, très nettement et à plusieurs reprises, que la doctrine que nous professons relativement à l'Immaculée Conception était entièrement d'accord avec le culte de l'Eglise, qu'elle devait être considérée avec raison comme telle, et comme l'ancienne et presque universelle doctrine que l'Eglise romaine s'est chargée de maintenir et de défendre, et qui est tout à fait digne d'être employée dans la sacrée liturgie elle-même et dans les prières solennelles. Ce n'est pas tout ; pour que la doctrine de l'Immaculée

Conception de la sainte Vierge demeurât intacte et inviolable, ils défendirent très sévèrement de soutenir, soit en public, soit en particulier, l'opinion contraire, et en lui faisant, pour ainsi dire, des blessures multipliées, ils voulurent la détruire entièrement. Pour que ces déclarations réitérées et si claires eussent leur plein effet, ils ajoutèrent une sanction que nous retrouvons avec tout ce qui précède, dans ces paroles de notre glorieux Prédécesseur, Alexandre VII.

« Considérant que la sainte Eglise romaine célèbre solennellement la fête de la Conception Immaculée de Marie toujours Vierge, et qu'elle a composé autrefois en son honneur un office propre et spécial dû à la pieuse et louable institution de notre Prédécesseur Sixte IV; et voulant, à l'exemple de nos Prédécesseurs, les Pontifes romains, favoriser cette pieuse dévotion, cette fête et ce culte ainsi réglés et auxquels depuis leur institution aucun changement n'a été apporté dans l'Eglise romaine; voulant, en outre, protéger cette piété et cette manière spéciale d'honorer et de glorifier la très sainte Vierge Marie, préservée du péché originel par la grâce prévenante du Saint-Esprit, et désirant conserver dans le troupeau de Jésus-Christ l'unité de l'esprit dans le lien de la paix, en apaisant les disputes et les querelles et en éloignant les scandales; à l'instance et aux prières des évêques susnommés et de leurs chapitres, du roi Philippe et de ses

royaumes, instances et prières qui nous ont été présentées, nous renouvelons les constitutions et les décrets portés par les Papes nos Prédécesseurs et particulièrement par Sixte IV, Paul V et Grégoire XV, en faveur de la doctrine qui soutient que l'âme de la bienheureuse Vierge Marie, dans sa création et dans son infusion dans le corps de cette Vierge, a reçu la grâce du Saint-Esprit et a été préservée du péché originel, et en faveur de la fête et du culte de la Conception de la Vierge Mère de Dieu, tels qu'ils ont été établis, conformément à cette pieuse doctrine, comme nous l'avons déjà dit plus haut, et nous ordonnons que l'on garde les dites constitutions et décrets sous les peines et censures qui y sont spécifiées.

• Et en outre, s'il se trouve des personnes qui continuent d'interpréter les constitutions et les décrets ci-dessus, de manière qu'ils ne soient pas favorables au sentiment en question et à la fête et au culte dont il est le fondement, ou qui oseraient soulever des disputes sur ce même sentiment, cette fête ou ce culte, soit en les combattant d'une manière directe ou indirecte, ou sous un prétexte quelconque, même sous celui d'examiner la définibilité, de commenter ou d'interpréter l'Écriture Sainte, ou les saints Pères ou les Docteurs: enfin, tous ceux qui, n'importe sous quel autre prétexte et à quelle autre occasion, par écrit ou de vive

voix, oseraient parler, prêcher, exposer, discuter, en précisant, ou en affirmant quelque chose de contraire, soit en opposant des arguments qui seraient laissés sans solution, ou en traitant d'une manière quelconque, que nous ne pouvons pas imaginer en ce moment; pour tous ceux-là, outre les peines et censures contenues dans les constitutions de Sixte IV, auxquelles nous voulons qu'ils soient soumis et nous les soumettons par les présentes, nous voulons encore que, par le même fait et sans autre déclaration, ils soient privés de la faculté de prêcher, de faire des leçons publiques ou d'enseigner et d'interpréter, ainsi que de toute voix active et passive dans les élections quelconques, et, en outre, que sans autre déclaration, ils encourent par le fait même les peines perpétuelles d'inhabilité à prêcher, à faire des leçons publiques, à enseigner et interpréter, desquelles peines ils ne pourront être absous ou dispensés que par Nous-même ou nos successeurs, les Pontifes romains, et nous voulons aussi qu'ils soient pareillement soumis aux autres peines qui doivent être infligées par nous et les mêmes Pontifes romains, nos successeurs, comme nous les soumettons par les présentes, renouvelant les constitutions et les décrets sus-mentionnés de Paul V et de Grégoire XV.

« Et quant aux livres dans lesquels le sentiment en question, ainsi que la fête ou le culte qui l'ont pour

fondement, est révoqué en doute, ou dans lesquels on aurait écrit ou on lirait quoi que ce fût, ainsi qu'il est dit plus haut, contre lui, ou qui renferment des propositions, des discours, des traités et des discussions qui le combattent; s'ils ont été publiés après le décret de Paul V ou s'ils venaient à être publiés à l'avenir d'une manière quelconque, nous les défendons sous les peines et les censures contenues dans l'Index des livres prohibés, et nous voulons et ordonnons que, par le fait même et sans nouvelle déclaration, ils soient considérés comme expressément défendus.»

« De plus, tout le monde sait avec quel zèle cette doctrine de la Conception Immaculée de la Vierge Mère de Dieu a été enseignée, affirmée et défendue par les Ordres religieux les plus illustres, par les académies théologiques les plus célèbres et par les docteurs les plus versés dans la science des choses divines. Tout le monde sait également jusqu'à quel point les évêques ont montré de sollicitude à professer ouvertement et en public même, dans les assemblées ecclésiastiques, que la très sainte Vierge, Mère de Dieu, en vue des mérites du Rédempteur, Jésus-Christ Notre-Seigneur, n'a jamais été soumise au péché originel, mais qu'elle en a été entièrement préservée et ainsi rachetée d'une manière plus spéciale. A ceci vient s'ajouter cette considération très grave et qui l'emporte sur toutes les autres, que le Concile de Trente

lui-même, lorsqu'il a rendu sur le péché originel son décret dogmatique par lequel, d'après le témoignage des Ecritures sacrées, des saints Pères et des Conciles les plus accrédités, il établit et définit que tous les hommes naissent infectés de la faute originelle, a toujours déclaré solennellement qu'il n'était pas dans son intention de comprendre dans son décret et dans la si grande étendue de sa définition la bienheureuse et Immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu. En effet, par cette déclaration, les Pères du Concile de Trente ont insinué suffisamment, eu égard aux circonstances des temps et des lieux, que la très sainte Vierge est affranchie de la tache originelle, et ils ont fait comprendre clairement qu'on ne saurait rien tirer légitimement, soit de l'Écriture sainte, soit de la tradition et de l'autorité des saints Pères, qui s'oppose, en quelque façon que ce soit, à cette éminente prérogative de la Vierge.

« Et, en réalité, que cette doctrine de l'Immaculée Conception de la très sainte Vierge, développée chaque jour avec plus de puissance et d'éclat par le sentiment le plus profond de l'Église, par l'enseignement, par l'étude, par la science et la sagesse, déclarée, confirmée et merveilleusement propagée chez tous les peuples et toutes les nations de l'univers catholique, ait toujours subsisté dans cette même Église, comme reçue des ancêtres et revêtue du caractère de doctrine révélée,

c'est ce qu'attestent avec la plus grande force les plus illustres monuments de l'antiquité de l'Eglise orientale et occidentale. En effet, l'Eglise de Jésus-Christ, vigilante gardienne et vengeresse des dogmes déposés dans son sein, n'y change jamais rien, n'en diminue rien, n'y ajoute rien ; mais traitant les anciens dogmes avec attention, fidélité et sagesse, elle s'applique à limer et à polir ce qui a été indiqué anciennement et ce que la foi des Pères a semé, de manière que les anciens dogmes acquièrent de l'évidence, de la clarté, de la précision, mais qu'en même temps ils retiennent leur plénitude, leur intégrité, leur propriété, et qu'ils croissent seulement dans leur genre, c'est-à-dire dans le même dogme, dans le même sens, dans le même sentiment. »

UNE PAGE DE L'HISTOIRE DU DOGME DE

L'IMMACULÉE CONCEPTION

Un jour, dans la Grande-Bretagne, deux Frères Mineurs, ayant rencontré dans les champs, un jeune pâtre, dont les parents étaient de pauvres laboureurs, le prièrent de les conduire chez son père pour y recevoir l'hospitalité : l'enfant les accompagna à la maison paternelle où ils prirent un peu de repos, qu'ils sanctifièrent en apprenant au petit pâtre à prier Dieu. Ils ne furent pas peu surpris de voir que cet enfant, qui ignorait même l'Oraison Dominicale, ne l'eut pas plutôt

entendu réciter une fois qu'il la répéta sans hésiter, ainsi que les autres prières qu'ils se plaisaient à lui enseigner. Charmés de ces heureuses dispositions dans un enfant jusque-là inculte, ils proposèrent aux parents d'emmener leur fils avec eux, afin de l'élever dans leur communauté. La proposition fut acceptée.

Le petit père, devenu Religieux dans l'Ordre des Franciscains, était reçu docteur à l'âge de dix-neuf ans, et trois ans après, il occupait, avec éclat, la chaire de Théologie à la célèbre Université d'Oxford.

En 1305, nous le retrouvons à Paris, où le Ministre général de l'Ordre l'avait envoyé pour y occuper une chaire à la Sorbonne, qui était alors la première Université du monde. A cette époque, la doctrine de l'Immaculée Conception était encore librement discutée dans les Ecoles.

Au sein de l'Université de Paris cette grande question était vivement agitée; la doctrine de l'Immaculée Conception comptait des adversaires nombreux, et surtout redoutables par leurs talents et leur réputation. Emu de ces conflits et voulant y mettre fin, le Pape ordonna qu'une discussion publique aurait lieu dans cette Université, en présence de ses Légats. Les Frères Mineurs, partisans déclarés du privilège de Marie, désignèrent Duns Scott pour défendre leur thèse; c'était le jeune Docteur d'Oxford. Duns Scott avait une dévotion spéciale à l'Immaculée Vierge Marie dont il

avait reçu, étant encore au Noviciat, une insigne faveur.

Au jour fixé pour la controverse, on vit accourir une multitude de docteurs : l'assemblée était des plus imposantes. Dunc Scott, l'invincible champion de Marie, se dirigea en compagnie de ses frères vers la Sorbonne. Plaçant toute sa confiance en Dieu et dans sa glorieuse Mère, dont il allait défendre les prérogatives, il se prosterna devant une statue de cette Vierge Immaculée et lui adressa cette humble prière : « *Dignare me laudare te, Virgo sacrata : da mihi virtutem contra hostes tuos* — Vierge sacrée, daignez me permettre de publier vos louanges ; donnez-moi la force de triompher de vos ennemis ! » Et voilà que la statue de Marie se pencha doucement vers lui, comme pour l'assurer que sa prière était exaucée. Depuis lors, la statue miraculeuse conserva cette posture, pour redire aux siècles qui suivirent l'amour maternel de Marie pour son fidèle serviteur.

Encouragé par ce gage de la protection céleste, Scott se présenta à l'illustre assemblée : dès qu'il parut en chaire, on s'étonna de sa jeunesse, et plusieurs jugeaient qu'il y avait de la présomption de sa part à vouloir lutter tout seul contre tant de docteurs qui avaient blanchi dans l'étude des sciences sacrées. Scott expose avec une modeste assurance le sujet de la controverse, et demande ensuite ce que

l'on avait à opposer au privilège de Marie. Plus de deux cents docteurs se lèvent tour à tour pour combattre sa thèse ; quand tous ont donné leurs objections, Scott parle à son tour ; il reprend d'abord, en les résumant, les deux cents arguments présentés par ses adversaires. Avec une puissance de mémoire vraiment prodigieuse, il les répète tous, dans l'ordre où ils avaient été exposés ; il les résout ensuite un à un, explique les textes de l'Écriture, des Conciles et des Pères qu'on lui avait opposés, établit le vrai sens qu'il faut leur donner et prouve qu'ils ne sont point contraires au privilège de Marie. Il n'y eut pas d'équivoque qu'il ne démêlât, pas de doute qu'il n'éclaircît, pas de sophisme qu'il ne détruisît, pas de raisons auxquelles il ne répondît victorieusement. Les docteurs, les étudiants, tous les membres de cette auguste assemblée l'écoutaient dans un silence profond, admirant ce vaste savoir pour lequel les sciences sacrées n'avaient pas de secret.

Quand il eut réduit à néant tous les arguments de ses adversaires, le Docteur Franciscain exposa les arguments qui militent en faveur de l'Immaculée Conception de Marie. Il développa sa thèse avec tant de clarté et de profondeur, il la soutint avec des arguments si forts et si convaincants, que ses adversaires ne purent rien lui répondre. Scott se tut et attendit ; le silence qui régnait sur tous les bancs, proclamait

assez haut la victoire du docteur de Marie et la défaite de ses adversaires. Le combat était terminé, les Légats se levèrent, et une immense acclamation se fit entendre, de tous les points de la salle, en l'honneur de Marie Immaculée, et de Scott, son invincible défenseur. L'humble fils de saint François s'enfuit pour se soustraire à ce triomphe et alla s'enfermer dans son Couvent.

Le lendemain, les Docteurs de l'Université s'assemblèrent sous la présidence des Légats. Il fut résolu que la doctrine de Scott sur l'Immaculée Conception serait enseignée dans l'Université de Paris, que la fête en serait célébrée avec grande pompe et que le titre de *Docteur subtil* serait décerné à Duns Scott. Plus tard, il fut décrété que personne ne serait promu au grade de licencié ou de docteur, s'il ne s'engageait par serment à enseigner et à défendre le mystère de la Conception Immaculée de la très sainte Vierge. Le Souverain Pontife écrivit au jeune Docteur pour le féliciter de son triomphe et lui confirmer le titre honorifique de *Docteur subtil* que l'Université lui avait décerné, pour manifester ce qu'il y avait de pénétrant et de perspicace dans le regard de cet aigle qui faisait sa gloire.

Nous aimons à suivre jusqu'à la fin de sa carrière cet illustre défenseur de l'Immaculée Conception; du reste, elle ne sera pas de bien longue durée.

Dans Scott enseignait à Paris depuis environ trois années, lorsqu'il reçut du Ministre général l'ordre de se rendre à Cologne, pour occuper une chaire dans l'Université de cette ville. Il se promenait avec ses disciples, hors les murs de la ville, lorsque la lettre du Général lui fut remise. Après l'avoir lue, il prit congé de ses disciples, sans vouloir même rentrer à Paris, quelques instances qu'ils lui fissent, et se dirigea vers la ville où l'appelait la sainte obéissance. Il fit ce voyage à pied, en demandant l'aumône, et évitant soigneusement de se faire connaître de ceux qui lui donnaient l'hospitalité: exemple admirable de la plus parfaite obéissance, du détachement le plus profond, en même temps que de la plus haute pauvreté.

Ce prince de la théologie scolastique n'avait pas encore atteint sa trente-quatrième année, qu'il était déjà mûr pour le ciel. La ville de Cologne ne devait donc le posséder que peu de temps, mais elle eut du moins l'honneur de garder son tombeau. C'est le 8 novembre 1308 que s'éteignit cette grande lumière. De temps immémorial, on lui a décerné le titre de *Bienheureux*, soit en raison de la sainteté de sa vie, soit en raison des miracles qui lui sont attribués (1).

(1) Auréole Sér., Tome IV.

CHAPITRE QUATRIÈME

TOTA PURITAS

L'INCOMPARABLE BEAUTÉ DE LA VIERGE

IMMACULÉE D'APRÈS LES PÈRES ET LES SAINTS

« En effet (1) les Pères et les Evêques ecclésiastiques, instruits par les enseignements célestes, n'ont rien eu de plus cher dans les livres élaborés par eux pour expliquer les Ecritures, pour veuger les dogmes et instruire les fidèles, que de proclamer à l'envi et de prêcher de la manière la plus variée et la plus admirable la souveraine sainteté de la Vierge, sa dignité, son entière exemption de toute souillure du péché et sa victoire éclatante sur le détestable ennemi du genre humain. C'est pourquoi, lorsqu'ils rapportent les paroles par lesquelles Dieu annonçant, dès le commencement du monde, les remèdes préparés dans sa miséricorde pour régénérer les mortels, confondit l'audace du serpent séducteur et releva ainsi merveilleusement l'espérance de notre race, en disant :

(1) Bulle *Ineffabilis*.

« J'établirai des inimitiés entre toi et la femme, entre sa race et la tienne; » ces Pères enseignent que ce divin oracle a désigné ouvertement et clairement ce miséricordieux Rédempteur du genre humain, savoir : le Fils unique de Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ, et qu'il a désigné également sa bienheureuse Mère, la Vierge Marie, et qu'il a indiqué en même temps les inimitiés elles-mêmes de l'un et de l'autre contre le démon. C'est pourquoi, de même que le Christ, médiateur entre Dieu et les hommes, en prenant la nature humaine, a effacé l'arrêt de condamnation porté contre nous, en l'attachant vainqueur à la croix, ainsi la très sainte Vierge, unie à lui par le lien le plus étroit et le plus indissoluble, perpétuant avec lui et par lui ses inimitiés éternelles contre l'antique serpent, a, dans son complet triomphe, écrasé de son pied immaculé la tête de ce dragon venimeux.

« C'est cette magnifique, cette singulière victoire de la Vierge, c'est son éminente innocence, sa pureté, sa sainteté très excellente, c'est son exemption de toute tache du péché, c'est l'abondance et la grandeur ineffable de grâces, de vertus et de privilèges qu'elle possède, quo les mêmes Pères ont vues, tantôt dans cette arche de Noé qui, par le dessein de Dieu, est sortie saine et sauve du commun naufrage de l'univers entier; tantôt dans cette échelle que Jacob vit s'étendre de la terre au ciel, dont les

anges de Dieu montaient et descendaient les degrés et dont le Seigneur lui-même occupait le sommet; tantôt dans ce buisson que Moïse vit tout brûlant dans le lieu saint et qui, au milieu des flammes pétillantes, ne se consumait pas et ne souffrait ni dommages, ni diminution, mais verdoyait et fleurissait admirablement; tantôt dans cette tour inexpugnable placée en face de l'ennemi, de laquelle pendent mille boucliers et toutes les armures des forts; tantôt dans ce jardin fermé dont l'accès ne peut être violé et que nulle fraude et nulle embûche ne peuvent forcer; tantôt dans cette splendide cité de Dieu, dont les fondements sont sur les montagnes saintes; tantôt dans ce très auguste temple de Dieu, qui, brillant des splendeurs divines, est plein de la gloire du Seigneur; tantôt dans les nombreuses figures du même genre, par lesquelles la haute dignité de la Mère de Dieu, son innocence immaculée et sa sainteté exempte de toute tache, ont été, selon la tradition des Pères, annoncées d'une manière éclatante.

* Pour décrire cette réunion, ou, pour ainsi dire, cette totalité des dons divins et cette intégrité originelle de la Vierge, de qui Jésus est né, les mêmes Pères, employant les paroles des prophètes, n'ont pas autrement célébré cette auguste Vierge que comme la pure colombe, la sainte Jérusalem, le trône élevé de Dieu, la maison et l'arche de sanctification que

l'éternelle Sagesse s'est construite; que comme cette Reine qui, environnée de délices et appuyée sur son bien-aimé, est sortie toute parfaite de la bouche du Très-Haut, toute belle et toute chère à Dieu et jamais souillée de la moindre tache.

« Or, ces mêmes Pères et les Ecrivains ecclésiastiques, réfléchissant dans leur esprit et dans leur cœur que la bienheureuse Vierge, en recevant de l'ange Gabriel l'annonce de la sublime dignité de Mère de Dieu, a été, par l'ordre et au nom de Dieu lui-même, appelée pleine de grâce, ont enseigné que cette singulière et solennelle salutation, jusque-là inouïe, signifiait que la Mère de Dieu était le siège de toutes les grâces divines, qu'elle était ornée de tous les dons du divin Esprit; bien plus, qu'elle était comme un trésor inépuisable et comme un abîme infini de ces mêmes grâces, tellement que, soustraite à la malédiction et participant avec son Fils à la bénédiction perpétuelle, elle a mérité d'entendre Elisabeth, inspirée par l'Esprit-Saint, lui adresser ces paroles: « Vous êtes bénie entre toutes les femmes et béni est le fruit de vos entrailles. »

« De là est venu ce sentiment non moins clair qu'unanime des mêmes Pères, que cette Vierge très-glorieuse, pour laquelle Celui qui est puissant a fait de grandes choses, a brillé d'une abondance de dons célestes, d'une plénitude de grâces et d'une innocence

telle qu'elle a été comme un miracle ineffable de Dieu, ou plutôt comme l'apogée de tous les miracles ; qu'elle a été la digne Mère de Dieu, et que, rapprochée de Dieu autant que le comporte une nature créée, elle s'est élevée au-dessus de tous les éloges, tant des hommes que des Anges. C'est pourquoi, pour défendre l'innocence et la justice originelle de la Mère de Dieu, non seulement ils l'ont comparée très souvent à Eve encore vierge, encore innocente, encore pure et non encore trompée par les embûches du frauduleux serpent ; mais ils l'ont aussi mise au-dessus d'elle, avec une admirable variété de paroles et de sentiments. En effet, Eve ayant misérablement écouté le serpent, perdit son innocence et devint son esclave, tandis que la très sainte Vierge, augmentant sans cesse le don virginal, loin d'ouvrir jamais ses oreilles au serpent, a ébranlé jusqu'aux fondements sa force et son empire par la puissance qu'elle avait reçue de Dieu.

« Aussi, n'ont-ils cessé d'appeler la Mère de Dieu soit un lis parmi les épines, soit une terre intacte vierge, sans tache, sans souillure, toujours bénie et affranchie de toute contagion du péché, terre dont a été formé le nouvel Adam ; ou bien un paradis irréprochable, rempli de lumière et de tous les agréments de l'innocence et de l'immortalité, paradis de délices établi par Dieu lui-même, à l'abri de toutes les embûches

du serpent venimeux ; ou bien un bois incorruptible que le péché n'a pu altérer, ou une fontaine toujours limpide et scellée par la vertu de l'Esprit-Saint ; ou un temple divin, un trésor d'immortalité ; ou l'unique et seule fille non de la mort mais de la vie ; un rejeton non de la colère mais de la grâce, lequel, par une providence spéciale de Dieu, est sorti d'une racine corrompue et infectée, sans jamais perdre sa verdure, et en dehors des lois établies et communes. Mais, comme si ces images, bien que de la plus grande magnificence, ne disaient point encore assez, ils ont prononcé, par des propositions expresses et non équivoques, que, lorsqu'il s'agit de péché, il ne pouvait être question de la sainte Vierge Marie, à qui une grâce plus grande a été donnée pour triompher plus complètement du péché ; ils ont ensuite déclaré que la très glorieuse Vierge avait été la réparatrice de la faute des premiers parents, une source de vie pour leurs descendants, choisie de toute éternité et préparée par le Très-Haut ; que Dieu l'avait prédite lorsqu'il dit au serpent : « Je mettrai des inimitiés entre toi et la femme, » et que, sans nul doute, elle écrasa la tête venimeuse du même serpent. C'est pourquoi ils ont affirmé que la même bienheureuse Vierge avait été, par une grâce spéciale, exempte de toute tache de péché, à l'abri de toute souillure du corps, de l'âme

et de l'esprit, et que, toujours vivant avec Dieu, unie à lui par une éternelle alliance, jamais elle ne s'est trouvée dans les ténèbres, mais constamment dans la lumière, et qu'en conséquence elle a été pour le Christ un tabernacle digne de lui, non pas à cause de la condition de son corps, mais en raison de la grâce originelle.

« Joignons-y les expressions si belles dont ils se sont servis en parlant de la Conception de la sainte Vierge, lorsqu'ils ont dit que « la nature s'était arrêtée toute tremblante devant la grâce et n'avait pas osé poursuivre sa marche, car il devait arriver que la Vierge, Mère de Dieu, ne fût pas conçue par Anne avant que la grâce eût produit son fruit. » En effet, elle devait être la Première-née par la Conception, elle qui devait concevoir le Premier-né d'entre toutes les créatures. Ils ont attesté que la chair de Marie, provenant d'Adam, n'a pas contracté les taches d'Adam, et que c'est pour cela que la bienheureuse Vierge Marie est le tabernacle créé par Dieu lui-même, formé par le Saint-Esprit, tabernacle de pourpre que ce nouveau Béséléel a orné et enrichi d'or, et que cette même Vierge est et doit être considérée comme Celle qui fut le premier ouvrage propre de Dieu, qui échappa aux traits enflammés de l'Esprit malin, et que, toute belle par sa nature absolument exempte de souillure, elle brilla aux regards du monde, dans sa Conception Immaculée,

comme une aurore d'une étincelante pureté. Car il ne convenait pas que ce vase d'élection fût soumis à la corruption commune, parce que, bien différente des autres créatures, Marie n'eut de commun avec Adam que la nature et non la faute. Bien plus, il convenait que le Fils unique, qui a au ciel un Père que les Séraphins proclament trois fois saint, eût sur la terre une Mère qui n'eût jamais été privée de l'état de la sainteté. Et cette doctrine fut si fort à cœur aux anciens que par une merveilleuse et singulière forme de langage qui eut chez eux comme une force de loi, ils appelèrent souvent la Mère de Dieu immaculée et absolument immaculée, innocente et très innocente, exempte de tache et de toute tache, sainte et sans souillure du péché, toute pure, complètement intacte, le type et le modèle même de la pureté et de l'innocence, plus belle que la beauté, plus gracieuse que la grâce, plus sainte que la sainteté, seule sainte, très pure d'âme et de corps, surpassant de beaucoup toute intégrité et toute virginité, seule devenue tout entière le domicile de toutes les grâces du Saint-Esprit et qui, à l'exception de Dieu seul, est supérieure à toute créature, l'emporte en beauté, en grâce et en sainteté sur les Chérubins et les Séraphins eux-mêmes et sur toute l'armée des Anges, elle enfin dont toutes les voix du ciel et de la terre ne sauraient proclamer dignement les louanges.

Personne n'ignore que ce langage a passé comme de lui-même dans les monuments de la sainte Liturgie et dans les offices de l'Eglise, qu'il s'y rencontre très fréquemment et qu'il y figure avec éclat, puisque la Mère de Dieu y est appelée et invoquée comme une colombe toute belle et sans tache, comme une rose toujours fleurie, absolument pure, toujours immaculée et toujours sainte, et qu'elle y est célébrée comme l'innocence qui n'a jamais été blessée, comme une autre Eve qui a donné le jour à l'Emmanuel. »

LES TROIS LIS

Le bienheureux Egide d'Assise était le troisième compagnon de saint François : c'était un homme simple. « Il n'avait point étudié les lettres, mais son union avec Dieu, ses longues oraisons, ses extases en avaient fait un maître d'autant plus habile que l'Esprit-Saint était son guide et sa lumière ; au besoin, les miracles suppléaient au raisonnement.

« Un jour, un savant docteur de l'Ordre des Frères Prêcheurs, tourmenté par un doute sur la virginité de la Mère de Dieu, vint visiter le saint frère Egide, espérant trouver auprès de lui la lumière et un remède à la tentation qui l'affligeait.

« L'homme de Dieu, divinement averti du motif de sa visite, alla à sa rencontre, l'accueillit avec tendresse, et sans lui laisser le temps de s'expliquer,

il lui dit, en frappant la terre de son bâton : « O mon Frère, Elle est Vierge (pure, immaculée) avant la naissance de Jésus. » Et un beau *lis* sortit de terre au même moment.

« Frappant de nouveau la terre, il reprit : « Elle est Vierge, dans la naissance de Jésus. » Un second *lis* s'éleva de terre.

« Enfin, frappant la terre une troisième fois, il s'écria : « Elle est Vierge après la naissance de Jésus. » Et un troisième *lis* d'une blancheur éblouissante, comme les deux premiers, se dressa devant eux.

« La tentation disparut pour jamais, et le théologien s'en retourna, bénissant Dieu d'avoir bien voulu venir, d'une façon si miraculeuse, en aide à son infirmité (1).

« On montre encore aujourd'hui au pieux pèlerin qui visite la Province Séraphique, le lieu où s'est accompli ce gracieux prodige. »

LA SALUTATION ANGÉLIQUE

— Sainte Mechtilde, un samedi, entendant chanter à la Messe : *Salve, sancta Parens* ... eut la pensée de demander que la Sainte Vierge lui révélât quelle était, entre toutes les *Salutations*, celle qui lui était la plus agréable. — La Sainte Vierge lui apparaît avec la *Salutation Angélique*, écrite sur sa poitrine,

(1) Aur. Sér.

et lui dit : « Aucune *salutation* humaine ne pourra jamais s'élever à la hauteur de cette *salutation*. Par elle, Dieu le Père m'a proclamée exempte de toute tache originelle ; Dieu le Fils m'a éclairée divinement de Sagesse éternelle ; et Dieu le Saint-Esprit a mis en moi un tel parfum de sa Divinité que tous ceux qui, *par moi*, demandent la grâce, sont sûrs de la trouver infailliblement ! »

Pendant cette année *bénie*, répétons donc cent et mille fois, avec toutes les âmes dévouées au Culte de Marie, disons jour et nuit la belle salutation : *Ave Maria*, puisque c'est entre toutes les Salutations celle qui plaît le plus au cœur de Marie, notre Mère, la douce Reine du très saint Rosaire, « La Vierge Immaculée. »

CHAPITRE CINQUIÈME

DÉSIR UNIVERSEL DE LA PROCLAMATION DU DOGME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

« Il n'est donc pas étonnant (1) que les pasteurs de l'Eglise et les peuples fidèles se soient fait une gloire de professer de plus en plus cette doctrine sur la Conception Immaculée de la Vierge Mère de Dieu, enseignée, au jugement des Pères, dans les Saintes Ecritures, confirmée par l'autorité si importante de leurs témoignages, contenue et louée dans un si grand nombre d'illustres monuments de la vénérable antiquité, proposée et confirmée par le jugement si considérable et si imposant de l'Eglise, et qu'ils n'aient rien de plus doux, rien de plus cher que de montrer une grande ardeur pour honorer, vénérer, invoquer la Vierge Marie, Mère de Dieu, conçue sans la tache d'origine, et pour la proclamer partout comme telle. C'est pourquoi, depuis des siècles, les évêques, les membres du clergé, les Ordres réguliers, les empereurs eux-mêmes et les rois, ont pressé avec instance le Siège Apostolique de définir comme dogme de foi catholique la Conception Immaculée de la très sainte

(1) Bulle *Ineffabilis*.

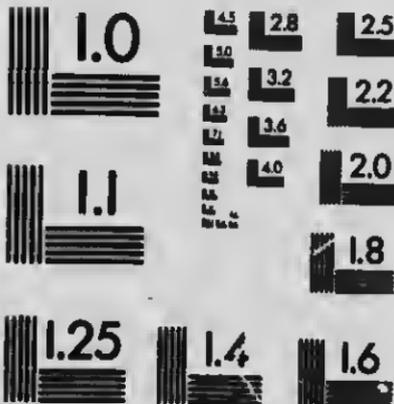
Mère de Dieu. Ces demandes ont été souvent renouvelées, de notre temps aussi, surtout auprès de Grégoire XVI, notre Prédécesseur, d'heureuse mémoire ; elles nous ont été présentées à nous-même par les évêques, le clergé séculier, les Ordres religieux, de grands princes et les peuples fidèles.

« C'est pourquoi, nous qui, avec une joie extraordinaire de notre âme, connaissions tous ces témoignages et qui les méditations avec soin, nous fûmes à peine, par un dessein caché de la divine Providence, bien qu'indigne, élevé sur le Siège insigne de Pierre, nous eûmes à peine pris en main les rênes de toute l'Eglise, qu'obéissant à la vénération, à la piété, à l'amour que nous avons toujours eus pour la Vierge Marie, Mère de Dieu, nous n'avons rien eu plus à cœur que tout ce qui pouvait augmenter l'honneur de la très heureuse Vierge Marie, et faire briller ses prérogatives d'un plus vif éclat. Mais voulant apporter en cela une pleine maturité, nous avons établi une Congrégation spéciale de nos vénérables frères Cardinaux de la sainte Eglise Romaine, illustres par leur piété, leur sagesse et leur science dans les choses sacrées, et nous avons en même temps choisi, tant dans le clergé séculier que régulier, les hommes les plus versés dans la science de la théologie, afin qu'ils approfondissent avec grand soin tout ce qui regarde l'Immaculée Conception de la Vierge Marie et qu'ils



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1853 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

nous fissent part de leurs sentiments. Bien que déjà les demandes que nous avions reçues pour hâter la définition de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie nous eussent fait connaître le sentiment de la plupart des évêques, cependant, le 2 février 1849, des lettres de Gaëte (1) furent envoyées par nous à nos vénérables frères les évêques de tout l'univers catholique, afin qu'après des prières adressées à Dieu, ils nous fissent savoir par écrit quelle était la piété et la dévotion de leurs ouailles envers la Conception Immaculée de Marie et surtout ce qu'eux-mêmes ils pensaient et désiraient touchant la définition projetée, afin que nous puissions proférer notre jugement suprême avec toute la solennité possible.

« Nous éprouvâmes une grande consolation en recevant les réponses de nos vénérables frères. Car ce fut avec un bonheur, une joie, un empressement inexprimable, qu'en nous répondant ils confirmèrent non seulement de nouveau leur propre piété et celle de leur troupeau pour la Conception Immaculée de la bienheureuse Vierge Marie, mais ils nous demandèrent encore, comme de commun accord, de définir, par notre autorité et un jugement suprême, l'Immaculée Conception de cette bienheureuse Vierge. Notre joie ne fut pas moins grande lorsque nos vénérables frères

(1) Voir un peu plus loin.

les cardinaux de la sainte Eglise Romaine faisant partie de la dite Congrégation, et les théologiens consultants choisis, après un mûr examen, nous demandèrent, avec le même zèle et le même empressement, cette définition de l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu.

« Ensuite, marchant sur les traces de nos illustres Prédécesseurs et désirant agir selon les règles et les formes voulues, nous avons convoqué et tenu un consistoire, dans lequel nous avons parlé à nos vénérables frères les Cardinaux de la sainte Eglise Romaine, et nous les avons entendus, avec une grande consolation, nous exprimer le vœu de nous voir émettre une définition dogmatique touchant la Conception Immaculée de la Mère de Dieu. »

Dans son exil de Gaète, Pie IX, le 2 février 1849, en la fête de la Purification, adressait, en effet, aux patriarches, primats, archevêques et évêques de l'univers, l'Encyclique suivante :

« Dès les premiers jours, où, élevé sans aucun mérite de notre part, mais par un secret dessein de la divine Providence, sur la chaire suprême du Prince des Apôtres, nous avons pris en main le gouvernail de l'Eglise entière, nous avons été touché d'une souveraine consolation, lorsque nous avons su de quelle manière merveilleuse, sous le Pontificat de notre Prédesseur Grégoire XVI, de vénérable mémoire, s'est

réveillé dans tout l'univers catholique l'ardent désir de voir enfin décréter par un jugement solennel du Saint-Siège, que la très sainte Mère de Dieu, qui est aussi notre tendre Mère à tous, l'Immaculée Vierge Marie, a été conçue sans la tache originelle. Ce très pieux décret est clairement et manifestement attesté et démontré par les demandes incessantes, présentées tant à notre Prédécesseur qu'à nous-même, et dans lesquelles les plus illustres prélats, les plus vénérables chapitres canoniaux et les Congrégations religieuses, notamment l'Ordre insigne des Frères Prêcheurs, ont sollicité à l'envi qu'il fût permis d'ajouter et prononcer hautement et publiquement, dans la Liturgie sacrée, et surtout dans la Préface de la Messe de la Conception de la bienheureuse Vierge, ce mot : *Immaculée*. A ces instances notre Prédécesseur et nous-même nous avons accédé avec le plus grand empressement. Il est arrivé, en outre, qu'un grand nombre d'entre vous n'ont cessé d'adresser à notre Prédécesseur et à nous des lettres par lesquelles, exprimant leurs vœux redoublés et leurs vives sollicitudes, ils nous pressaient de vouloir définir comme doctrine de l'Eglise catholique que la Conception de la Bienheureuse Vierge Marie avait été entièrement immaculée et absolument exempte de toute souillure de la tache originelle. »

« Et il n'a pas manqué aussi, dans notre temps,

d'hommes éminents par le génie, la piété et la doctrine, qui, dans leurs savants et laborieux écrits, ont jeté une lumière si éclatante sur ce sujet et sur ce très précieux sentiment que beaucoup de personnes s'étonnent que l'Eglise et le Siège apostolique n'aient pas encore décerné à la très sainte Vierge cet honneur que la commune piété des fidèles désire si ardemment lui voir attribué par un solennel jugement et par l'autorité de cette même Eglise et de ce même Siège. Certes, ces vœux ont été singulièrement agréables et pleins de consolations pour nous, qui, dès nos plus tendres années, n'avons rien eu de plus cher, rien de plus précieux quo d'honorer la Bienheureuse Vierge Marie d'une piété particulière, d'une vénération spéciale, et du dévouement le plus intime de notre cœur, et de faire tout ce qui nous paraîtrait pouvoir contribuer à sa plus grande gloire et louange, et l'extension de son culte. Aussi, dès le commencement de notre Pontificat, avons-nous tourné avec un extrême empressement nos soins et nos pensées les plus sérieuses vers un objet d'une si haute importance, et n'avons-nous cessé d'élever vers le Dieu très bon et très grand d'humbles et ferventes prières, afin qu'il daigne éclairer notre esprit de la lumière de sa grâce céleste, et nous faire connaître la détermination que nous avons à prendre à ce sujet. Nous nous confions surtout dans cette espérance, que la bienheureuse

Vierge qui a été élevée par la grandeur de ses mérites au-dessus de tous les chœurs des Anges jusqu'au trône de Dieu, qui a brisé sous le pied de sa vertu la tête de l'antique serpent, et qui, placée entre le Christ et l'Eglise, toute pleine de grâces et de suavité, a toujours arraché le peuple chrétien aux plus grandes calamités, aux enûches et aux attaques de tous ses ennemis, et l'a sauvé de la ruine, daignera également, nous prenant en pitié avec cette immense tendresse qui est l'effusion habituelle de son cœur maternel, écarter de nous, par son instante et toute puissante protection auprès de Dieu, les tristes et lamentables infortunes, les cruelles angoisses, les peines et les nécessités dont nous souffrons; détourner les fléaux du courroux divin qui nous affligent à cause de nos péchés, apaiser et dissiper les effroyables tempêtes de maux dont l'Eglise est assaillie de toute part, à l'immense douleur de notre âme, et changer enfin notre deuil en joie. Car vous savez parfaitement, que le fondement de notre confiance est la Très Sainte Vierge; puisque c'est en elle que Dieu a placé la plénitude de tout bien, de telle sorte que, s'il y a en nous quelque espérance, s'il y a quelques faveurs, s'il y a quelque salut, nous sachions que c'est d'Elle que nous le recevons, parce que telle est la volonté de Celui qui a voulu que nous eussions tout par Marie.

« En conséquence, nous avons choisi quelques

ecclésiastiques distingués par leur piété et très versés dans les études théologiques, et en même temps un certain nombre de nos Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, illustres par leur vertu, leur religion, leur sagesse, leur prudence et par la science des choses divines, et nous leur avons donné mission d'examiner avec le plus grand soin, sous tous les rapports, ce grave sujet, selon leur prudence et leur doctrine, et de nous soumettre ensuite leur avis avec toute la maturité possible. En cet état de choses, nous avons cru devoir suivre les traces illustres de nos Prédécesseurs et imiter leurs exemples.

• C'est pourquoi nous vous adressons ces lettres, par lesquelles nous excitons vivement votre insigne piété et votre sollicitude épiscopale, et nous exhortons chacun de vous, selon sa prudence et son jugement, à ordonner et à faire réciter dans son propre diocèse des prières publiques, pour obtenir que le Père miséricordieux des lumières daigne nous éclairer de la clarté supérieure de son divin esprit, et nous inspirer du souffle d'en haut, et que, dans une affaire d'une si grande importance, nous puissions prendre la résolution qui doit le plus contribuer tant à la gloire de son nom qu'à la louange de la Bienheureuse Vierge Marie, au profit de l'Eglise militante. Nous souhaitons vivement que vous nous fassiez connaître le plus promptement possible de quelle dévotion votre clergé et le

peuple fidèle sont animés envers la Conception de la Vierge Immaculée, et quel est leur désir de voir notre Siège apostolique porter un décret sur cette matière. Nous désirons surtout savoir quels sont, à cet égard, les vœux et les sentiments de votre éminente sagesse. Et comme nous avons déjà accordé au Clergé romain l'autorisation de réciter un Office canonique particulier de la Conception de la très sainte Vierge, composé et imprimé tout récemment, à la place de l'Office qui se trouve dans le Bréviaire ordinaire, nous vous accordons aussi par les présentes lettres, la faculté de permettre, si vous le jugez convenable, à tout le Clergé de votre Diocèse, de réciter librement et licitement le même Office de la Conception de la très sainte Vierge dont le Clergé romain fait actuellement usage, sans que vous ayez à demander cette permission à nous ou à notre Sacré Congrégation des Rites.»

Lorsque le moment fut venu de prononcer l'exécution de ces ordonnances, le 1^{er} août 1854, par l'Encyclique *Apostolicæ nostræ caritatis*, Pie IX voulut accorder un jubilé universel. Les motifs de ce jubilé étaient : la guerre qui agitait l'Europe entière, les dissensions intestines qui troublaient plusieurs pays, les fléaux qui se multipliaient, les progrès de l'indifférentisme et de l'incrédulité, enfin la définition dogmatique de l'Immaculée Conception. « Nous souhaitons ardemment, ajoutait le Saint-Père, que, pendant qu'on

adressera des prières ferventes au Père des miséricordes, pour les causes énoncées plus haut, vous ne cessiez pas, selon le vœu de nos Lettres Encycliques du 2 février 1849, en date de Gaète, d'implorer, de concert avec tous les fidèles, par des supplications et des vœux plus ardeurs que jamais, la bonté de ce même Père, afin qu'il daigne éclairer notre âme de la lumière de son Esprit-Saint, et que nous puissions ainsi porter au plus tôt sur la Conception de la très sainte Mère de Dieu, l'Immaculée Vierge Marie, une décision qui soit à la plus grande gloire de Dieu et de cette même Vierge, notre Mère bien aimée. »

Des œuvres d'expiation, des prières, des aumônes, un surcroît de vertu dans toute la chrétienté, c'est là ce que le Souverain Pontife cherchait dans le jubilé préparatoire de la définition dogmatique.

Pendant que le peuple s'humiliait dans la pénitence, Pie IX nourrissait la pensée de définir l'Immaculée Conception le jour même de cette Fête, le 8 décembre, et voulut donner à l'acte de la définition, une solennité qui répondit à tous les vœux de la piété catholique. A cette fin, une simple invitation fut adressée à tous les évêques du monde chrétien, non pas pour que tous y répondissent comme à un ordre, mais pour qu'il en vint un nombre suffisant à la magnificence de la Fête. Deux cents environ accoururent de toutes les parties de la chrétienté, entre

autres Emmanuel de Mosquera, évêque de Bogota, qui mourut à Marseille, en vue de Rome, martyr de la discipline ecclésiastique, et Jean-Baptiste Bouvier, évêque du Mans, savant théologien, qui, plus heureux, mourut à Rome, près du tombeau des Saints Apôtres, après avoir vu, de son regard prêt à s'éteindre, cette Fête dont le retentissement se prolongera à travers les siècles. Un plus grand nombre se serait rendu à l'invitation, si cela eût été rigoureusement nécessaire ; mais l'âge, la maladie, l'éloignement, les affaires pressantes durent en arrêter plusieurs. Rien, du reste, ne devait manquer au triomphe de Marie (1).

(1) Histoire de l'Eglise... Tom. xli.

CHAPITRE SIXIÈME

PROCLAMATION SOLENNELLE DU DOGME

DE L'IMMACULÉE CONCEPTION — JOIE UNIVERSELLE

DU MONDE CATHOLIQUE

« Du 20 au 24 novembre, il y eut à Rome assemblée consistoriale des évêques venus à Rome pour la définition. Aux évêques furent adjoints quinze théologiens du clergé séculier et régulier, sous la présidence des cardinaux Brunelli, Santucci et Caterini. On lut successivement les divers paragraphes du projet de décret dont les évêques avaient tous reçu une copie. Les évêques faisaient leurs observations, soulevaient les difficultés et demandaient les explications nécessaires. Les théologiens romains répondaient aux difficultés et aux observations des évêques. Evêques et Consultants firent ainsi usage de tout ce que peuvent fournir la raison et la critique, pour vérifier de nouveau si l'Immaculée Conception est réellement contenue dans le dépôt de la Révélation, telle qu'elle nous est parvenue soit par la tradition écrite, soit par la tradition orale, soit par l'une et l'autre à la fois. Les Cardinaux n'assistèrent pas à ces réunions ; ils devaient

avoir leurs conférences, après la discussion des évêques, en consistoires secrets sous la présidence du Pape lui-même. On voit que l'assistance de l'Esprit d'en haut, qui dirige l'Eglise, n'exclut pas les moyens humains ; loin de là, elle veut qu'on les emploie et l'Eglise n'a garde d'y manquer.

« Il serait difficile de se rendre compte de la majesté que présentait une si noble assemblée. Quand ces évêques, ayant à leur tête trois représentants du Vicaire de Jésus-Christ et assistés par l'élite des théologiens de la Ville Sainte, invoquaient ensemble les lumières du Saint-Esprit et discutaient les termes d'un décret dogmatique de cette importance, on conçoit aisément que toute l'assemblée ait été pénétrée d'un respect religieux et qu'elle ait éprouvé sensiblement des impressions bien supérieures à tout sentiment terrestre. Au terme de leurs travaux, ils furent comme électrisés par ces touches de l'Esprit-Saint, qui avaient fait tressaillir déjà les Conciles de Nicée et d'Ephèse. C'était le 24 novembre. Midi sonnait. Toute l'assemblée se jette à genoux pour réciter l'*Angelus*. Puis chacun reprend sa place, et l'on avait à peine échangé quelques paroles, qu'une acclamation au Saint-Père, un cri d'éternelle adhésion au Saint-Siège, au Siège de Pierre, s'élève, se propage, éclate et sort de tous les cœurs : « *Pater, doce nos ; confirma fratres tuos* — Père, enseigne-nous, confirme tes frères. » Et l'enseignement

qu'au nom de l'Eglise, ces pasteurs demandaient au pasteur suprême, c'était la définition de la Conception Immaculée. Et ces paroles vibraient dans les âmes avec une telle et si ineffable vertu, que ce fut comme un cri de supplication de toute l'assemblée, supplication si manifestement partie des cœurs, si sublime, que, pour la comprendre, il faut l'avoir entendue; ni la plume ni la parole ne sauraient en donner une idée.

« Le 1^{er} décembre eut lieu un consistoire secret où le Pape prononça l'allocution suivante :

« Parmi les graves et nombreuses argoisses et douleurs dont nous sommes affligé, le Père très clément des miséricordes, le Dieu de toute consolation nous prépare, à nous et à l'Eglise entière, une joie assurément très grande. Car il semble être proche ce jour tout à la fois si désiré et si heureux, où la Conception Immaculée de la Vierge Marie, Mère de Dieu, doit être déerétée par notre suprême autorité. Il ne pouvait y avoir pour nous, en cette vie, plus grand sujet de joie, puisqu'un décret de cette nature est très propre à augmenter et à faire fleurir de plus en plus, sur la terre, l'honneur, le culte, la vénération envers la Vierge très glorieuse qui, élevée au-dessus de tous les chœurs des anges, de tous les ordres des saints, et toute puissante auprès de Celui qu'elle a enfanté, intercède au ciel par une prière

assidue pour le peuple chrétien tout entier. Vous savez parfaitement combien la piété, le culte envers l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu se sont manifestés de plus en plus chaque jour dans l'univers catholique, avec quel zèle l'Eglise et nos Prédécesseurs se sont glorifiés de défendre, de nourrir, de développer cette piété, cette doctrine, et par combien de prières instantes et répétées non seulement les pontifes catholiques, mais encore les princes souverains ont demandé que l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu fût définie dogme de foi par le Siège apostolique. Ces demandes ayant été présentées à Grégoire XVI, notre Prédécesseur, d'heureuse mémoire, et à nous-même dès le commencement de notre pontificat, nous avons appliqué avec le plus grand zèle à cet objet nos soins et nos pensées; mais voulant, dans une affaire de cette importance, employer toute la maturité possible, nous avons institué, comme vous le savez parfaitement, une Congrégation particulière composée de plusieurs membres de votre Ordre illustre, et avons choisi dans le clergé tant séculier que régulier des hommes parfaitement instruits dans les sciences théologiques, avec ordre de soumettre cette question à un examen très attentif et de nous en exposer leurs sentiments. Ensuite nous avons aussi envoyé une Lettre encyclique, datée de Gaëte, le 2 février 1849, à tous les évêques de

l'univers catholique, afin qu'ils nous fissent connaître par écrit quelle était la piété de leur clergé et de leurs fidèles envers l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu, et surtout ce qu'ils pensaient eux-mêmes ou désireraient touchant cet objet. Après avoir appris, avec une consolation singulière de notre âme, par les suffrages de la Congrégation particulière mentionnée, soit par les réponses de presque tous les évêques, soit par les vœux des dits théologiens, que cette définition nous était ardemment demandée, nous avons ordonné de vous communiquer un exemplaire de nos Lettres apostoliques. C'est pourquoi, après toutes ces mesures prises, nous demandons aujourd'hui volontiers, conformément à l'usage de nos Prédécesseurs, votre avis sur ce très grave sujet, tandis que nous implorons très humblement le secours de la lumière divine. En conséquence, vous plaît-il que nous portions un décret dogmatique touchant l'Immaculée Conception de la très heureuse Vierge Marie ? »

« Ayant pris tous les suffrages, le Souverain Pontife ajouta :

« Vénérables frères, c'est avec le sentiment d'une vive joie que nous voyons que vos suffrages répondent à nos vœux. C'est pourquoi, dès ce mois de décembre, où l'Église universelle célèbre la fête de la Conception de la très glorieuse Vierge, nous choisirons ce jour pour porter et promulguer ce décret.

et nous le ferons avec pompe et solennité dans notre basilique patriarcale du Vatican. Cependant ne cessez de demander à Dieu par d'instantes prières, qu'avec sa faveur et sous son inspiration, nous puissions achever cette œuvre si grande pour la gloire de son divin Nom, pour l'honneur et l'ornement de la Bienheureuse Vierge, pour l'exaltation de la foi catholique et le progrès de la religion chrétienne.»

« La Définition solennelle de l'Immaculée Conception eut lieu le 8 décembre 1854, dans la Basilique de Saint-Pierre du Vatican, en présence de deux cents évêques et d'une immense foule. Dès le matin, les évêques s'étaient réunis au palais du Vatican. En chape et mitre blanches, ils se rendirent à la chapelle Sixtine, où le Pape ne tarda pas à les rejoindre. Les évêques se mirent en rang par ordre d'ancienneté, et, chantant les litanies des Saints, se rendirent processionnellement de la Sixtine à Saint-Pierre, par le grand escalier du Palais. Le Souverain Pontife, précédé des Cardinaux, fermait la marche. Au milieu de la basilique, la procession s'arrêta; les évêques rangés en demi-cercle devant la chapelle du Saint-Sacrement, attendirent le Pape, et s'agenouillèrent tous avec Sa Sainteté. Après les oraisons, la procession se reforma et se rendit derrière le maître-autel de la basilique. Au fond du chœur, s'élevait le trône Pontifical, comme pour les chapelles papales

ordinaires. Pie IX, monté sur son trône, reçut l'obédience des cardinaux et des évêques. Ensuite commença l'office pontifical.

« Après que l'Évangile eut été chanté en latin et en grec, le cardinal Macchi, doyen du Sacré-Collège, se présenta au pied du trône et adressa en latin ces paroles au Souverain Pontife :

« Ce que l'Église catholique, Très Saint Père, désire ardemment et appelle de tous ses vœux depuis si longtemps, c'est que votre suprême et infaillible jugement porte sur l'Immaculée Conception de la très sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, une décision qui soit pour elle un accroissement de louanges, de gloire et de vénération. Au nom du Sacré Collège des cardinaux, des évêques du monde catholique et de tous les fidèles, nous demandons humblement et instamment que les vœux universels de l'Église soient accomplis dans cette solennité de la Conception de la bienheureuse Vierge. Lors donc que s'offrira l'auguste Sacrifice de nos autels, dans ce temple consacré au Prince des Apôtres et au milieu de cette réunion solennelle du Sacré Collège, des évêques et du peuple, daignez, Très Saint Père, élever votre voix apostolique et prononcer ce décret dogmatique de l'Immaculée Conception de Marie, qui sera un sujet de joie pour le ciel et de la plus vive allégresse pour la terre. »

« Le Saint Père répondit qu'il accueillait volontiers la prière du Sacré Collège, de l'épiscopat et des fidèles, mais que, pour l'exaucer, il fallait d'abord invoquer les lumières de l'Esprit-Saint. Aussitôt on entonna le *Veni Creator*. Après le chant de cet hymne, le Pape, debout devant son trône, prononça d'une voix pleine de foi et d'autorité, la Définition attendue (1):

« Nous confiant donc dans le Seigneur et croyant que le moment opportun est venu pour définir l'Immaculée Conception de la sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, qui est rendue admirablement claire et manifeste par la parole divine, par une vénérable tradition, par le sentiment constant de l'Eglise, par l'accord unanime des évêques et des fidèles du monde catholique, ainsi que par les actes insignes et les constitutions de nos Prédécesseurs; après avoir soigneusement examiné toutes choses, après avoir répandu devant Dieu des prières ferventes et assidues, nous avons jugé que nous ne devons plus hésiter à sanctionner et à définir par notre suprême jugement l'Immaculée Conception de la Vierge, et en même temps pour honorer en elle de plus en plus son Fils unique, Notre-Seigneur Jésus-Christ, puisque c'est au Fils que retournent l'honneur et la gloire qu'on rend à la Mère.

(1) Bulle *Ineffabilis*.

« Ainsi, après n'avoir pas cessé d'offrir dans l'humilité et le jeûne nos prières particulières et les prières publiques de l'Eglise à Dieu le Père par l'intermédiaire de son Fils, pour qu'il daignât diriger et confirmer notre esprit par la vertu de l'Esprit-Saint, après avoir imploré la protection de toute la cour céleste, invoqué avec gémissement l'assistance de l'Esprit consolateur et persuadé qu'il nous inspirait dans ce sens pour l'honneur de la sainte et indivisible Trinité, pour la gloire et l'ornement de la Vierge, Mère de Dieu, pour l'exaltation de la foi catholique et l'accroissement de la religion chrétienne, par l'autorité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, des saints Apôtres Pierre et Paul et la Nôtre (Ici la Voix du Pape parut un instant défaillir ; ses yeux se remplirent de larmes ; mais bientôt reprenant d'une voix forte, il continue :) Nous déclarons, prononçons et définissons que la doctrine qui enseigne que la bienheureuse Vierge Marie fut, dans le premier moment de sa Conception, par une grâce et un privilège singulier de Dieu tout-puissant, et en vue des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, préservée et exempte de toute tache du péché originel, est révélée de Dieu, et qu'en conséquence, elle doit être crue fermement et constamment par tous les fidèles. C'est pourquoi, si quelques-uns, ce qu'à Dieu ne plaise, avaient la présomption de penser dans leur cœur autrement que

nous avons défini, que ceux-là apprennent et sachent bien qu'ils sont condamnés par leur propre jugement, qu'ils ont fait naufrage dans la foi et qu'ils n'appartiennent plus à l'unité de l'Eglise, et de plus, qu'ils attirent, par le fait, sur eux les peines portées par le droit, s'ils osent manifester leur sentiment intérieur, par paroles, écrit, ou tel autre signe extérieur que ce soit.

« Notre bouche est remplie de joie et notre langue, d'allégresse : nous rendons et nous rendrons toujours de très humbles et de très grandes actions de grâce à Jésus-Christ Notre-Seigneur, de ce que, par un bienfait insigne, sans mérite de notre part, il nous a accordé d'offrir et de décerner cet honneur, cette gloire et cette louange à sa très sainte Mère. Nous avons la plus ferme espérance, la confiance la plus entière, que la bienheureuse Vierge, elle qui, toute belle et immaculée, a écrasé la tête venimeuse du cruel serpent, et apporté le salut au monde, elle qui est la louange des prophètes et des apôtres, l'honneur des martyrs, la joie et la couronne de tous les saints, le refuge le plus assuré et le secours le plus fidèle de tous ceux qui sont dans le danger, la médiatrice et l'avocate la plus puissante de l'univers entier auprès de son Fils unique, elle qui, ornement et honneur le plus éclatant et rempart le plus solide de l'Eglise, a toujours anéanti toutes les hérésies, a arraché les nations aux

calamités les plus grandes et les plus diverses, et nous a délivré nous-même de tant de perils menaçants, voudra bien procurer, par son très puissant patronage, que toutes les difficultés étant aplanies, toutes les erreurs vaincues, notre sainte mère l'Eglise catholique prospère et fleurisse de plus en plus chaque jour, chez tous les peuples et dans tous les lieux ; qu'elle règne d'un océan à l'autre jusqu'aux dernières limites du monde et jouisse d'une paix entière, d'une tranquillité et d'une liberté parfaites ; que les coupables obtiennent pardon ; les malades, guérison ; les faibles, courage ; les affligés, consolation ; ceux qui sont en danger, secours ; et que tous ceux qui sont dans l'erreur, après avoir dissipé les ténèbres de leur esprit, reprennent le sentier de la vérité et de la justice, et qu'il n'y ait plus qu'un troupeau et qu'un pasteur.

« Que les paroles que nous prononçons soient entendues de tous nos très chers fils de l'Eglise catholique, et qu'avec un zèle de piété, de religion, et d'amour toujours plus ardent, ils continuent à honorer, à invoquer, à supplier la bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu, conçue sans la tache originelle, et que dans tous les périls, angoisses et nécessités, dans toutes leurs incertitudes et leurs craintes, ils aient recours, avec une entière confiance, à cette très douce Mère de miséricorde et de grâce. Car, il n'y a rien à

craindre, il n'y a pas à désespérer sous la conduite, sous les auspices, sous la protection, sous le patronage de Celle qui, ayant pour nous un cœur de mère et prenant en main l'affaire de notre salut, étend sa sollicitude sur tout le genre humain, et qui, établie par le Seigneur Reine du Ciel et de la terre, élevée au-dessus de tous les chœurs des Anges, de tous les rangs des Saints, assise à la droite de Notre-Seigneur Jésus-Christ, obtient infailliblement ce qu'elle demande par ses prières maternelles, trouve ce qu'elle cherche et dont l'attente ne peut être frustrée... »

« Le Cardinal-Doyen, prosterné aux pieds du Souverain Pontife, le remercia, au nom de l'Eglise universelle, du décret qu'il venait de rendre et le supplia de le publier par Bulle authentique. Le promoteur de la foi, accompagné des Protonotaires Apostoliques, s'approcha du trône pontifical et pria le Souverain Pontife d'ordonner qu'il fût dressé un procès-verbal de cette définition. Le Saint-Père accéda à cette demande. Cependant le canon du fort Saint-Ange et les cloches de la Ville éternelle annonçaient à la Ville et au monde, le triomphe de Marie. Après l'*Ite Missa est*, on chanta le *Te Deum* et la Bénédiction Pontificale vint clore cette incomparable cérémonie (1). »

« Mais si la publication de la Bulle *Ineffabilis*

(1) Histoire de l'É. lise.

fut accueillie partout avec une explosion de joie universelle, cependant nulle part dans l'Eglise, cette joie ne se fit plus vivement sentir que dans l'Ordre Séraphique; aussi, le jour même du triomphe de Marie, pendant que le Souverain Pontife se dépouillait des ornements sacrés, on vit venir vers lui deux Religieux, deux chefs de la grande Famille de saint François, le Ministre Général des Frères Mineurs et celui des Conventuels. Ils se prosternèrent à ses pieds, l'un tenant une branche de lis d'argent, l'autre, une branche de lis d'or; ils les présentèrent au Saint-Père, comme un faible hommage de la reconnaissance de la Famille franciscaine, pour la gloire nouvelle qu'il venait de donner à la Patronne spéciale de leur Institut, par la consécration définitive imprimée à une croyance qui fut toujours le plus cher patrimoine de ses Docteurs, de ses Ecoles, et de ses Saints (1).

« Le surlendemain, 10 décembre, avait lieu, en présence des Evêques et des Cardinaux, la nouvelle consécration de Saint-Paul-hors-des-murs. Cette Basilique, consacrée à l'Apôtre des nations, avait été élevée d'abord par Constantin, puis restaurée et agrandie par Valentinien, par Théodose, par Arcadius et Honorius. Les Souverains Pontifes l'avaient magnifiquement ornée et enrichie; elle pouvait être considérée comme

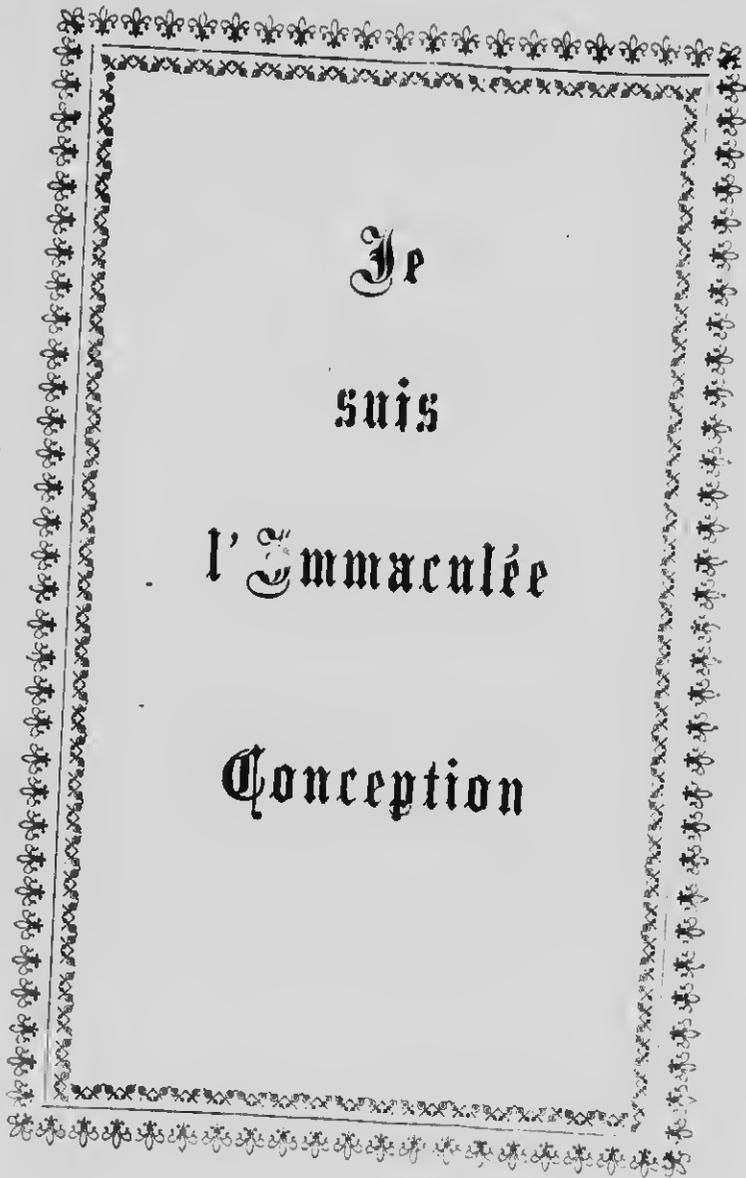
(1) *Aur. Sér.*, Tom. IV.

une œuvre admirable de grandeur et de beauté artistique. En 1821, un incendie l'avait presque totalement anéantie. Léon XII, Pie VIII et Grégoire XVI, poussés par leur amour pour le grand Apôtre, n'avaient rien de plus à cœur que de réparer de si grandes ruines. Dans ce sentiment, ils n'avaient épargné ni soins, ni conseils, ni dépenses. Grégoire XVI avait vu s'élever les murs et les colonnes du temple; il avait été assez heureux pour en consacrer le maître-autel. C'est à Pie IX que la divine Providence avait réservé de donner à cet édifice grandiose, par des rites solennels, la consécration définitive.

« Ainsi se terminait à Rome, la solennité de la Définition dogmatique de l'Immaculée Conception. Mais au moment où elle s'achevait dans la Ville éternelle, elle se renouvelait dans toutes les églises de la chrétienté. Cette définition fut accueillie partout avec un élan de joie; partout se célébrèrent de pieuses fêtes que couronnaient de splendides illuminations, symbole expressif de la pure lumière que cette définition répandait sur le monde. Les plus humbles des plus humbles hameaux imitèrent, proportion gardée, l'empressement religieux des grandes villes. Des collèges, des congrégations, des diocèses furent spécialement consacrés à la Vierge Immaculée. Les âmes saintes sentirent redoubler leur amour pour la Vierge et s'accroître en elles le désir d'imiter ses vertus. Par là commençaient

à s'accomplir les vœux ardents de l'illustre Pontife qui attachait à la définition de la Conception Immaculée de Marie, Mère de Dieu, les plus grandes espérances.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE



Je

suis

l'Immaculée

Conception

LA VIERGE IMMACULÉE

DEUXIEME PARTIE

LOURDES

Apparitions, Miracles.

PROLOGUE

La Première Partie de ce Livre nous a fait assister au spectacle le plus grand qui ait jamais été offert à l'âme humaine, touchant les gloires de Marie!

Nous avons entendu les Pères de l'Eglise, les Ecrivains Ecclésiastiques, les plus grands Saints, publier à l'envi, dans un langage inimitable, les louanges de la douce Reine du Ciel, « La Vierge Immaculée. »

Nous avons vu avec quelle élévation de pensée, avec quelle profondeur de science, ils ont essayé de sonder la profondeur insondable du Mystère de la Prédestination de Marie à la Maternité divine; avec quelle riche variété d'expressions, de figures, de comparaisons, ils ont voulu donner au moins une faible idée de

l'incommensurable grandeur à laquelle cette même Maternité élevait Marie, au-dessus de toutes les autres simples créatures sorties des mains du Créateur.

Nous nous sommes arrêtés, avec une sorte de religieuse stupeur, devant la peinture de sa suréminente sainteté dans sa « Conception Immaculée, » ce premier Privilège de grâce accordé par la libéralité infinie du Très-Haut, à la Bienheureuse Vierge Marie, en vue de sa Maternité divine, et cela « avec une merveilleuse et singulière forme de langage, » au témoignage même de la Bulle Dogmatique, appelant souvent la Mère de Dieu, « Immaculée et absolument immaculée ; innocente et très innocente, le type et le modèle même de la pureté et de l'innocence ; plus belle que la beauté, plus gracieuse que la grâce ; plus sainte que la sainteté, seule sainte, surpassant de beaucoup toute intégrité et toute virginité, seule devenue tout entière le domicile de toutes les grâces du Saint-Esprit, et qui, à l'exception de Dieu seul, est supérieure à toute créature... »

Nous avons assisté enfin à la Solennité inouïe de la Proclamation du Dogme : cette proclamation qui a réjoui le ciel et la terre et qui, depuis *cinquante ans*, a fait épanouir au sein de l'Eglise notre Mère, les plus éminentes et les plus suaves vertus !

Or, voilà que seulement quatre ans après, la douce Reine du Ciel daigna condescendre à se montrer à

une petite paysanne, ignorante et ignorée, mais simple et pure, et résumer, après une merveilleuse série d'apparitions, toute sa gloire, ses privilèges, sa suréminente sainteté, dans ces courtes paroles: « JE SUIS L'IMMACULÉE CONCEPTION. »

C'est la merveilleuse histoire de ces célestes apparitions que nous allons rappeler à la mémoire du pieux lecteur, dans la Deuxième Part^e de cet Ouvrage, à l'occasion du Cinquantenaire de la Proclamation du Dogme de l'Immaculée Conception (1)!

(1) Nous l'avons extraite presque textuellement du Livre de M. Henri Lasserre, « Notre-Dame de Lourdes » — Livre qui tout le monde a lu, et qui a été traduit en 22 langues, et tiré à un nombre incalculable d'exemplaires. Nous nous sommes servi de la 126^e édition.

CHAPITRE PREMIER

LOURDES A L'ÉPOQUE DES APPARITIONS — LES CONFRÉRIES — LES ROCHES MASSABIELLE

La petite ville de Lourdes est située dans le département des Hautes-Pyrénées, à l'embouchure des sept vallées du Lavedan, entre les dernières ondulations des coteaux qui terminent la plaine de Tarbes et les premiers escarpements abrupts qui commencent la Grande Montagne. Les maisons, assises irrégulièrement sur un terrain accidenté, sont groupées presque en désordre à la base d'un rocher énorme, isolé de tout, et sur lequel est hissé, comme un nid d'aigle, un formidable Château-fort. Au pied de ce roc, du côté opposé à la ville, à l'ombre des aulnes, des frênes et des peupliers, le Gave court tumultueusement, brisant ses eaux écumantes contre un barrage de cailloux et faisant tourner sur ses rives les roues sonores de trois ou quatre moulins. Le fracas des meules et le murmure du vent dans les branches des arbres se mêlent au bruit de ses ondes fuyantes.

Ce Gave est formé par les divers torrents des val-

lées supérieures, lesquels sortent eux-mêmes des glaciers éternels et des neiges immaculées qui recouvrent, dans les profondeurs de la chaîne, les flancs arides de la Haute-Montagne. Le principal de ces affluents vient de la cascade Gavarnie qui tombe d'un de ces rares pics que nul pied humain n'a pu encore gravir. Laisant à sa droite la ville, le Château, et, sauf un seul qui est à sa gauche, tous les moulins de Lourdes, le Gave, pressé d'arriver, s'enfuit précipitamment vers la Ville de Pau, qu'il dépassera en toute hâte pour aller se jeter dans l'Adour, et, de là, dans le Grand Océan.

Aux environs de Lourdes, le paysage que longe le Gave est tantôt sauvage et dur, tantôt charmant. Des prairies verdoyantes, des champs cultivés, des bois épais, des roches ardues, se mirent tour à tour dans ses eaux. Là, des terres riantes et fertiles, des points de vue gracieux, la grande route de Pau, sillonnée à toute heure par les voitures, les cavaliers et les piétons; ici, les monts farouches et leur solitude terrible.

En 1858, époque où commence cette histoire, la population, peu mêlée de sang étranger, était excellente. On citerait peu d'endroits en France où les écoles soient plus fréquentées qu'elles ne le sont à Lourdes. Il n'est pas un garçon qui n'aille pendant plusieurs années chez les instituteurs laïques ou chez les Frères; pas une petite fille qui ne suive également, jusqu'à sa complète éducation populaire, l'école des

Sœurs de Nevers. Plus instruits que les ouvriers de la plupart de nos villes, les gens de Lourdes ont, en même temps, la simplicité de la vie des champs. Ils ont le sang chaud, la tête méridionale, le cœur droit, une moralité parfaite. Ils sont probes, religieux et peu novateurs.

Certaines institutions locales, remontant à un temps immémorial, contribuent à maintenir un si heureux état de choses. Le peuple de ces contrées, bien avant les prétendues découvertes du progrès moderne, avait compris et pratiqué, à l'ombre de l'Eglise, les idées de solidarité et de prudence qui ont donné naissance à nos sociétés de secours mutuels. De telles sociétés existent à Lourdes et fonctionnent depuis des siècles : elles datent du Moyen Age ; elles ont traversé victorieusement la Révolution, et les philanthropes les eussent depuis longtemps rendues célèbres, si elles ne tiraient leur vitalité du principe religieux et si elles ne s'appelaient encore, comme au quinzième siècle, des « Confréries. »

« Presque tout le peuple, dit M. de Lagrèze, entre dans ces associations, aussi philanthropiques que pieuses. Les ouvriers, qu'unit le nom de Confrères, placent leur travail sous un céleste patronage et font échange réciproque de secours et de charité chrétienne. La caisse commune reçoit l'offrande hebdomadaire de l'ouvrier plein de force et de santé, pour

la rendre un jour à l'ouvrier souffrant de maladie et de misère, à l'ouvrier mort, dont l'association paye les funérailles et qu'elle accompagne à sa dernière demeure. Chaque confrérie, à l'exception de deux, qui se partagent le maître-autel, a une chapelle particulière, dont elle prend le nom et qu'elle entretient par la quête du dimanche. La confrérie de Notre-Dame des Grâces se compose de laboureurs; celle de Notre-Dame du Mont-Carmel, d'ardoisiers; celle de Notre-Dame de Monserrat, de maçons; celle de Sainte-Anne, de menuisiers; celle de Sainte-Luce, de tailleurs d'habits et de couturières; celle de l'Ascension, de carriers; celle du Saint-Sacrement, des marguilliers; et celle de Saint-Jean et de Saint-Jacques, de tous ceux qui ont reçu l'un ou l'autre de ces noms au baptême.»

Les femmes font également partie de semblables associations religieuses. L'une d'elles, « la Congrégation des enfants de Marie, » a un caractère particulier. C'est aussi, mais dans l'ordre des choses spirituelles, une société de secours mutuels. Pour entrer dans cette congrégation, il faut être déjà d'une sagesse éprouvée. Les enfants y pensent longtemps avant d'être jeunes filles. Les Congréganistes s'engagent à ne jamais se mettre sur la pente mauvaise par la fréquentation des fêtes mondaines où se perd l'esprit religieux, à ne pas suivre les modes excentriques, à être exactes

aux réunions et aux instructions qui ont lieu tous les dimanches. C'est un honneur d'y entrer ; c'est une honte d'en être exclue. Ce que cette association a fait de bien, ce qu'elle a maintenu de moralité dans le pays, ce qu'elle a préparé de bonnes mères de famille, est incalculable. Aussi, dans un grand nombre de diocèses, beaucoup de confréries se sont-elles fondées sur le modèle de cette Congrégation-mère.

Le pays a une dévotion particulière à la Vierge. Les sanctuaires qui lui sont consacrés sont nombreux dans les Pyrénées, depuis Piétat ou Garaison jusqu'à Bétharram. Tous les autels de l'église de Lourdes sont dédiés à la Mère de Dieu.

Telle était Lourdes, il y a dix ans (1).

Le chemin de fer n'y passait pas encore et il n'était pas même question qu'il y en eût jamais.

La cité tout entière et la forteresse sont situées, comme nous l'avons dit, sur la rive droite du Gave, lequel, après s'être brisé, en venant du Midi, contre le roc énorme qui sert de piédestal au Château-fort, fait aussitôt un coude à angle droit et prend brusquement la direction de l'Ouest.

Un vieux pont, bâti en amont, à quelque distance des premières maisons de la ville, ouvre une communication avec la campagne, les prairies, les forêts et les montagnes de la rive gauche.

(1) Ceci était écrit dix ans après les apparitions.

Sur cette dernière rive, un peu au-dessous du pont et en face du Château, une prise d'eau pratiquée dans le Gave donne naissance à un très fort canal. Ce canal va rejoindre le Gave à un kilomètre en aval, après avoir dépassé de quelques mètres seulement les Roches Massabielle, dont il baigne la base.

L'île très allongée qui est formée par le Gave et par ce courant est une vaste et verdoyante prairie. Dans le pays on l'appelle l'île du *Châlet*, ou plus brièvement, *le Châlet*.

Le moulin de Savy, le seul qui se trouve sur la rive gauche, est bâti à cheval sur le canal et sert de pont entre la prairie et la terre ferme. Ce moulin, de même que *le Châlet*, appartient à un habitant de Lourde, nommé M. de Laffitte.

Or, en 1858, il n'était guère, aux environs de la petite ville très vivante que nous avons décrite, d'endroit plus solitaire, plus sauvage et plus désert, que ces Roches Massabielle, au pied desquelles se rejoignent le Gave et le canal du moulin.

A quelques pas au-dessus de ce confluent, sur le bord du ruisseau, le roc abrupt était percé à sa base par trois excavations irrégulières, assez bizarrement superposées, et communiquant entre elles, comme pourraient le faire les trous d'une éponge gigantesque. La singularité de ces excavations les rend assez difficiles à décrire.

La première et la plus grande était au niveau du sol. Elle avait à peu près l'aspect d'une tente de marchand ou d'un four très informe et très haut qui serait verticalement coupé vers le milieu, et qui, au lieu de former une voûte entière, ne formerait plus qu'une demi-voûte.

L'entrée, en arc de cercle très contourné, avait environ quatre mètres de haut à son point le plus élevé. La largeur de la Grotte, à peu près égale à sa profondeur, était de douze à quinze mètres (1). A partir de cette entrée, le rocher allait en s'abaissant, à la façon d'un toit de grenier vu en dessous, et en se rétrécissant des deux côtés.

Au-dessus, un peu sur la droite du spectateur, se trouvaient, dans le rocher, les deux autres ouvertures superposées, lesquelles étaient comme les annexes et les dépendances de cette première cavité.

Vue du dehors, la principale de ces ouvertures avait, sous une forme ovale, la hauteur et la largeur d'une fenêtre de maison ou d'une niche d'église. Elle s'enfonçait de bas en haut dans le roc : puis, arrivée à une profondeur de deux mètres environ, elle se bifurquait, descendant, d'un côté, à l'intérieur de la grotte d'en bas, et remontant, de l'autre, en revenant sur elle-même, jusqu'à l'extérieur du rocher, où son

(1) De 40 à 50 pieds.

orifice formait cette deuxième ouverture supérieure dont nous venons de parler, et qui n'avait d'importance qu'en ce qu'elle contribuait à éclairer parfaitement et dans tous les sens toute cette cavité supplémentaire.

Un églantier ou rosier sauvage, poussé dans une anfractuosité du rocher, étendait ses longues viges à la base de l'orifice en forme de niche.

Au pied de ce petit système d'excavations, très simple pour l'œil, mais très compliqué pour qui veut essayer d'en donner une idée, à travers un chaos de pierres énormes tombées de la Montagne, passait, pour aller cinq ou six pas plus loin se réunir au Gave, le canal rapide du moulin.

La Grotte se trouvait ainsi juste en face de la pointe inférieure de l'île du Châlet, formée, comme nous l'avons dit, par le Gave et par le canal.

On nommait ces excavations la *Grotte de Massabielle*, du nom des rochers dont elle dépendait. « *Massabielle*, » en patois du pays, veut dire « *Vieux rochers*. »

En aval, sur les bords du Gave, s'étendait un tertre inculte et rapide, appartenant comme tout le reste à la commune de Lourdes, et où les porchers du pays venaient parfois faire paître leurs vils troupeaux.

Quand survenait un orage, ces pauvres gens s'abritaient dans la Grotte, ainsi que les quelques pêcheurs

qui venaient jeter en cet endroit leurs filets dans le Gave.

Comme dans toutes les excavations de cette nature, le roc était sec en temps ordinaire et légèrement humide par les temps de pluie. Cette rare humidité et cet imperceptible suintement des saisons pluvieuses ne se faisaient remarquer que d'un seul côté, c'est-à-dire à droite en entrant. Ce côté est précisément celui d'où vient habituellement la pluie, fouettée par les vents d'ouest ; et il arrivait naturellement au rocher, très mince et plein de fentes en cet endroit, ce qui arrive aux murs des maisons lorsqu'ils sort à cette exposition et bâtis avec du mortier médiocre.

Le côté gauche et le fond, se trouvant en dehors de ces conditions, étaient constamment secs comme le plancher d'un salon. L'humidité accidentelle de la paroi de l'ouest faisait même ressortir la sécheresse torride du nord, de l'est et du midi de la Grotte.

Au-dessus de la triple cavité s'élevait, presque à pic, l'énorme masse des Roches Massabielle, tapissées en maint endroit par le lierre et le buis, par les bruyères et par la mousse. Des ronces enchevêtrées, des noisetiers, des églantiers, quelques arbres dont le vent cassait souvent les branches, avaient poussé leurs racines dans les fentes du roc, partout où quelque éboulement des montagnes, partout où l'aile des vents avaient porté une pincée de terre.

Il était nécessaire de décrire le pays où devaient se passer les scènes diverses que nous avons à raconter.

CHAPITRE DEUXIÈME

LA FAMILLE SOUBIROUS — BERNADETTE

Le 11 février inaugurait, en 1858, la semaine des réjouissances profanes qui, suivant un usage immémorial, précèdent les austérités du Carême. C'était le jour du Jendi-Gras. Le temps était froid, un peu couvert, mais très calme. Dans les profondeurs du ciel, les nuages se tenaient immobiles. Aucune brise ne les poussait les uns contre les autres et l'atmosphère était d'une entière placidité. Par moments tombaient du ciel quelques rares gouttes d'eau. Ce jour-là, d'après les privilèges particuliers de ses Offices propres, le diocèse de Tarbes célébrait la mémoire et la fête de l'illustre bergère de France, sainte Geneviève.

Onze heures du matin avaient déjà sonné à l'horloge de l'église de Lourdes.

Tandis que, presque partout, se préparaient de joyeuses réunions et des festins, une famille de pauvres gens, qui demeuraient comme locataires dans une misérable maison de la rue des Petits-Fossés, n'avait pas même de bois pour faire cuire son maigre dîner.

Le père, encore jeune, exerçait la profession de meunier, et il avait pendant quelque temps exploité, comme fermier, un petit moulin assis au nord de la ville, sur l'un des ruisseaux qui se jettent dans le Gave. Mais ce métier exige des avances, les gens du peuple ayant coutume de faire moudre à crédit ; et le pauvre meunier, pour cette raison, avait été obligé de renoncer à la ferme du petit moulin, où son travail, loin de le mettre à l'aisance, avait contribué à le jeter dans une indigence plus profonde. En attendant des jours meilleurs, il travaillait, — non point chez lui, car il n'avait rien au monde, pas même un petit jardin, — mais de divers côtés, chez quelques voisins, qui l'employaient de coups en temps comme journalier.

Il se nommait François Soubirous et était marié à une très honnête femme, Louise Castérot, qui était une bonne chrétienne et qui soutenait son courage.

Ils avaient quatre enfants : deux filles, dont l'aînée avait environ quatorze ans, et deux garçons beaucoup plus jeunes ; le dernier avait environ trois ans.

Depuis quinze jours seulement leur fille aînée, une chétive enfant, demeurait avec eux. C'est cette petite fille qui doit jouer un rôle considérable dans notre récit, et nous avons étudié avec soin toutes les particularités et tous les détails de sa vie.

Lors de sa naissance, sa mère, malade à cette époque,

n'avait pu l'allaiter, et elle l'avait mise en nourrice dans un village voisin, à Bartrès, où l'enfant demeura après son sevrage. Louise Soubirous était devenue mère une seconde fois ; et deux enfants à soigner en même temps l'eussent retenue au logis et empêchée d'aller en journée et dans les champs, ce qu'elle pouvait faire aisément avec un seul nourrisson.

C'est pour cela que les parents laissèrent leur première-née à Bartrès. Ils payaient pour son entretien, quelquefois en argent et plus souvent en nature, une pension de cinq francs (1) par mois.

Lorsque la petite fille eut atteint l'âge d'être utile, et qu'il fut question de la reprendre dans la maison paternelle, les bons paysans qui l'avaient nourrie s'aperçurent qu'ils s'étaient attachés à elle et qu'ils la considéraient, ou à peu près, comme une de leurs enfants. Dès ce moment, ils se chargèrent d'elle pour rien, l'employant à garder les brebis. Elle grandit ainsi au milieu de cette famille adoptive, passant toutes ses journées dans la solitude, sur les coteaux déserts où paissait son humble troupeau.

En fait de prières, elle ne connaissait au monde que le chapelet. Soit que sa mère nourrice le lui eût recommandé, soit que ce fût un besoin naïf de cette âme innocente, partout et à toute heure, en gardant

(1) Une Piastre.

ses brebis, elle récitait cette prière des simples. Puis elle s'amusait toute seule avec ces joujoux naturels que la Providence maternelle fournit aux enfants du pauvre, plus aisés à contenter, en cela comme en tout, que les enfants du riche : elle jouait avec les pierres qu'elle entassait en petits édifices enfantins, avec les plantes et les fleurs qu'elle cueillait çà et là, avec l'eau des ruisseaux où elle jetait et suivait de l'œil d'immenses flottes de brins d'herbes ; elle jouait avec celui qui était son préféré dans le troupeau confié à ses soins. « De tous mes agneaux, disait-elle un jour, il y en a un que j'aime plus que tous les autres.— Et lequel ? lui demanda-t-on. — Celui que j'aime, c'est le plus petit. » Et elle se plaisait à le caresser et à folâtrer avec lui.

Elle était elle-même parmi les enfants comme ce pauvre agneau, faible et petit, qu'elle aimait. Quoiqu'elle eût déjà quatorze ans, tout au plus si on lui en eût donné onze ou douze. Sans être pour cela malade, elle était sujette aux oppressions d'un asthme qui parfois la faisait beaucoup souffrir. Elle prenait en patience son mal, et elle acceptait ses douleurs physiques avec cette résignation tranquille qui paraît si difficile aux riches et que les indigents semblent trouver toute naturelle.

A cette école innocente et solitaire, la pauvre bergère apprit peut-être ce que le monde ignore : la

simplicité, qui plaît tant à Dieu. Loin de tout contact impur, s'entretenant avec la Vierge Marie, passant son temps et ses heures à la couronner de prières en égrenant son chapelet, elle conserva cette candeur absolue, cette pureté baptismale que le souffle du monde ternit si vite, même chez les meilleurs.

Telle était cette âme d'enfant, limpide et paisible comme ces lacs inconnus qui sont perdus dans les hautes montagnes et où se mirent en silence toutes les splendeurs du ciel.

Ces grands dons sont des dons cachés, et l'humilité qui les possède les ignore souvent elle-même. Si tous ceux qui approchaient par hasard cette petite fille se sentaient en eux-mêmes attirés vers elle et secrètement charmés, elle n'en avait point conscience. Elle se considérait comme la dernière et la plus arriérée des enfants de son âge. Elle ne savait, en effet, ni lire ni écrire. Bien plus, elle était tout à fait étrangère à la langue française et ne connaissait que son pauvre patois pyrénéen. On ne lui avait jamais appris le catéchisme. En cela aussi son ignorance était extrême : *Notre Père, Je vous salue, Marie, Je crois en Dieu, Gloire au Père*, récités au courant du chapelet, constituaient tout son savoir religieux.

Après de tels détails, il est inutile d'ajouter qu'elle n'avait point fait sa première communion. C'était précisément pour l'y préparer et l'envoyer au caté-

chisme que les Soubirous venaient de la retirer du village perdu, habité par ses parents nourriciers, et de la prendre chez eux à Lourdes, malgré leur excessive pauvreté.

Elle était depuis deux semaines rentrée au logis paternel. Préoccupée de son asthme, de sa frêle apparence, sa mère avait pour elle des soins particuliers. Tandis que les autres enfants de la famille allaient nu-pieds dans leurs sabots, celle-ci avait des bas dans les siens; tandis que sa sœur et ses frères couraient librement au dehors, elle était presque constamment utilisée à l'intérieur. L'enfant, habituée au grand air, eût aimé à sortir.

Donc, ce jour-là était le Jeudi-Gras: onze heures avaient sonné, et ces pauvres gens n'avaient pas de bois pour préparer leur diner.

— Va en ramasser sur le bord du Gave ou dans les communaux, dit la mère à Marie, sa seconde fille.

De même qu'en bien des endroits, les indigents avaient, dans la commune de Lourdes, un menu droit de cueillette sur les branches desséchées que le vent faisait tomber des arbres, sur les épaves de bois mort que le torrent déposait et laissait parmi les cailloux du rivage.

Marie chaussa ses sabots.

L'aînée, celle dont nous venons de parler, la petite

bergère de Bartrès, la regardait d'un œil d'envie.

— Permettez-moi de la suivre, dit-elle enfin à sa mère. Je rapporterai, moi aussi, mon petit paquet de bois.

— Non, répondit Louise Soubirous : tu tousses, tu prendrais du mal.

Une jeune fille de la maison voisine, Jeanne Abadie, âgée d'environ quinze ans, était entrée, sur ces entrefaites, et se disposait également à aller à la cueillette du bois. Toutes ensemble insistèrent, et la mère se laissa fléchir.

L'enfant avait en ce moment, comme c'est la coutume parmi les paysannes du Midi, la tête coiffée d'un mouchoir noué sur le côté; cela ne parut pas suffisant à la mère : « Prends ton capulet, lui dit-elle. »

Le *capulet* est un vêtement très gracieux, particulier aux races pyrénéennes, et qui tient à la fois de la coiffure et du petit manteau; c'est une espèce de capuchon, en drap très fort, tantôt blanc comme la toison des brebis, tantôt d'un rouge éclatant, qui couvre la tête et retombe en arrière sur les épaules jusqu'à la hauteur des reins. Lorsqu'il fait très froid ou qu'il y a du vent, les femmes le ramènent sur le devant et s'en enveloppent le cou et les bras; quand ce vêtement leur semble trop chaud, elles le plient en carré et le portent sur la tête, comme une sorte de béret quadrangulaire.

Le capulet de la petite bergère de Bartrès était blanc.

Les trois enfants sortirent de la ville, et traversant le pont, arrivèrent bientôt sur la rive gauche du Gave. Elles passèrent par le moulin de M. de Lafitte, et entrèrent dans l'île du Châlet, cherchant çà et là des débris de bois pour faire leur petit fagot.

Elles descendaient peu à peu la prairie en suivant le cours du Gave. La frêle enfant, que la mère avait hésité à laisser sortir, cheminait un peu en arrière. Moins heureuse que ses deux compagnes, elle n'avait encore rien trouvé, et son tablier était vide, tandis que ceux de sa sœur et de Jeanne commençaient à se garnir de menues branches et de copeaux.

Vêtue d'une robe noire tout usée et raccommodée, son délicat visage encadré dans le capulet blanc qui recouvrait sa tête et retombait sur ses épaules, les pieds fermés dans ses grossiers sabots, elle avait une grâce innocente et rustique, qui charmait le cœur plus encore que les yeux.

Elle était petite pour son âge. Bien que ses traits enfantins fussent un peu hâlés par le soleil, ils n'avaient rien perdu de leur délicatesse native. Ses cheveux, noirs et fins, paraissaient à peine sous son mouchoir. Son front, assez découvert, était d'une incomparable pureté de lignes. Ses sourcils bien arqués, ses yeux bruns, plus doux en elle que des yeux bleus, avaient une beauté tranquille et profonde, dont aucune

passion . mauvaise n'avait jamais troublé la limpidité magnifique. C'était l'œil simple dont parle l'Évangile. La bouche, merveilleusement expressive, laissait deviner dans l'âme un mouvement habituel de bonté et de compassion pour toute souffrance. La physionomie, douce et intelligente, plaisait, et tout cet ensemble possédait un attrait extraordinaire, qui se faisait sentir aux côtés les plus élevés de l'âme. Qu'était-ce que cet attrait, j'allais dire cet ascendant et cette autorité secrète, en cette pauvre enfant ignorante et vêtue de haillons ? C'était la plus grande et la plus rare chose qui soit en ce monde : la majesté de l'innocence.

Nous n'avons point encore dit son nom. Elle avait pour patron un grand Docteur de l'Église, celui dont le génie s'abrita plus particulièrement sous la protection de la Mère de Dieu, l'auteur du *Memorare*, « Souvenez-vous, ô très pieuse Vierge Marie, » l'admirable saint Bernard. Toutefois, suivant une habitude qui a sa grâce, ce grand nom donné à cette humble paysanne avait pris une tournure enfantine et champêtre. La petite fille portait un joli nom, gracieux comme elle : elle s'appelait BERNADETTE.

Elle suivait sa sœur et sa compagne le long de la prairie du moulin, et cherchait mais inutilement, parmi les herbes, quelques morceaux de bois pour le foyer de la maison.



BERNADETTE A L'ÉPOQUE DES APPARITIONS

Les trois petites filles, cheminant de la sorte, étaient arrivées au fond de l'île du Châlet, juste en face de la triple excavation que présentait aux regards cette grotte de Massabielle que nous avons essayé de décrire plus haut. Elles n'en étaient séparées que par le cours d'eau du moulin, ordinairement très fort, qui baignait le pied des rochers.

Or, ce jour-là, le moulin de Savy étant en réparation, on avait, autant que possible, fermé en amont la prise d'eau ; et le canal était, sinon tout à fait à sec, du moins très aisé à franchir : il n'y avait guère qu'un filet d'eau.

Tombées des divers arbustes qui poussaient dans les anfractuosités du rocher, des branches de bois mort tapissaient ce lieu désert, que le desséchement accidentel du canal rendait en ce moment plus accessible que de coutume.

Joyeuses de cette trouvaille, diligentes et actives comme la Marthe de l'Évangile, Jeanne et Marie ôtèrent bien vite leurs sabots de bois et traversèrent le ruisseau.

— L'eau est bien froide, dirent-elles en arrivant sur l'autre rive et remettant leurs sabots.

On était au mois de février et ces torrents de la Montagne, à peine sortis des neiges éternelles où leur source se forme, sont généralement d'une température glaciale.

Bernadette, moins alerte ou moins empressée, chétive d'ailleurs, était encore en deça du petit cours d'eau. C'était pour elle tout un embarras que de traverser ce faible courant. Elle avait des bas, tandis que Marie et Jeanne étaient nu-pieds dans leurs sabots, et elle avait à se déchausser.

Devant l'exclamation de ses compagnes, elle redouta le froid de l'eau.

— Jetez deux ou trois grosses pierres au milieu du ruisseau, dit-elle, pour que je puisse passer à pied sec

Les deux glaneuses de bois s'occupaient déjà à composer leur petit fagot. Elles ne voulurent pas perdre leur temps à se déranger.

— Fais comme nous, répondit Jeanne : mets-toi nu-pieds. Bernadette se résigna, et, s'adossant à un fragment de roche qui était là, elle commença à défaire sa chaussure.

Il était environ midi. L'Angelus devait sonner en ce moment à tous les clochers des villages pyrénéens.

CHAPITRE TROISIÈME

PREMIERE ET DEUXIEME APPARITION

Bernadette était en train d'ôter son premier bas, lorsqu'elle entendit autour d'elle comme le bruit d'un coup de vent, se levant dans la prairie avec je ne sais quel caractère d'irrésistible puissance.

Elle crut à un ouragan soudain et se retourna instinctivement. A sa grande surprise, les peupliers qui bordent le Gave étaient dans une complète immobilité. Aucune brise, même légère, n'agitait leurs branches paisibles. « Je me serai trompée, se dit-elle. » Et, songeant encore à ce bruit, elle ne savait que croire. Elle se remit à se déchausser.

En ce moment l'impétueux roulement de ce souffle inconnu se fit entendre de nouveau.

Bernadette leva la tête, regarda en face d'elle et poussa aussitôt, ou plutôt voulut pousser un grand cri, qui s'étouffa dans sa gorge. Elle frissonna de tous ses membres, et, terrassée, éblouie, écrasée en quelque sorte par ce qu'elle aperçut devant elle, elle s'affaissa sur elle-même, ploya, pour ainsi dire, tout entière, et tomba à deux genoux.



LA GROTTA

Un spectacle vraiment inouï venait de frapper son regard. Le récit de l'enfant, les interrogations que lui ont faites depuis cette époque mille esprits investigateurs et sagaces, les particularités précises et minutieuses dans lesquelles tant d'intelligences en éveil l'ont forcée de descendre, permettent de tracer, d'une main aussi sûre de chaque détail que de la physionomie générale, le portrait étonnant de l'Être merveilleux qui apparut en cet instant aux yeux de Bernadette, terrifiée et ravie.

Au-dessus de la Grotte devant laquelle Marie et Jeanne, empressées et courbées vers la terre ramassaient du bois mort, dans cette niche rustique formée par le rocher, se tenait debout, au sein d'une clarté surhumaine, une femme d'une incomparable splendeur.

L'ineffable lueur qui flottait autour d'elle ne troublait ni ne blessait les yeux comme l'éclat du soleil. Tout au contraire, cette auréole, vive comme un faisceau de rayons et paisible comme l'ombre profonde, attirait invinciblement le regard, qui semblait s'y baigner et s'y reposer avec délices. C'était, comme l'Etoile du matin, la lumière dans la fraîcheur. Rien de vague, d'ailleurs, ou de vaporeux dans l'Apparition elle-même. Elle n'avait point les contours fuyants d'une vision fantastique; c'était une réalité vivante; un corps humain, que l'œil jugeait palpable comme la chair de nous tous et qui ne différait d'une personne

ordinaire que par son auréole et par sa divine beauté. Elle était de taille moyenne. Elle semblait toute jeune et elle avait la grâce de la vingtième année; mais, sans rien perdre de sa tendre délicatesse, cet éclat, fugitif dans le temps, avait en elle un caractère éternel. Bien plus, dans ses traits aux lignes divines, se mêlaient en quelque sorte, sans en troubler l'harmonie, les beautés successives et isolées des quatre saisons de la vie humaine: l'innocente candeur de l'Enfant, la pureté absolue de la Vierge, la gravité tendre de la plus haute des Maternités, une Sagesse supérieure à celle de tous les siècles accumulés, se réunissaient et se fondaient ensemble, sans se nuire l'une à l'autre, dans ce merveilleux visage de jeune fille. A quoi le comparer en ce monde déchu, où les rayons du beau sont épars, brisés et ternis, et où il ne nous apparaissent jamais sans quelque impur mélange? Toute image, toute comparaison serait un abaissement de ce type indicible. Nulle majesté dans l'univers, nulle distinction de ce monde, nulle simplicité d'icibas, ne peuvent en donner une idée et aider à le faire mieux comprendre.

La régularité même et l'idéale pureté de ces traits où rien n'était heurté, les déroba à la description. Faut-il dire cependant, que la courbe ovale du visage était d'une grâce infinie, que les yeux étaient bleus et d'une suavité qui semblait fondre le cœur de

quiconque en était regardé ? Les lèvres respiraient une bonté et une mansuétude divines. Le front paraissait contenir la sagesse suprême, c'est-à-dire la science de toutes choses, unie à la vertu sans bornes.

Les vêtements, d'une étoffe inconnue, et tissés sans doute dans l'atelier mystérieux où s'habille le lis des vallées, étaient blancs comme la neige immaculée des montagnes, et plus magnifiques en leur simplicité que le costume éclatant de Salomon dans sa gloire. La robe, longue et traînante, la robe aux chastes plis laissait ressortir les pieds, qui reposaient sur le roc et foulaient légèrement la branche de l'églantier. Sur chacun de ces pieds, d'une nudité virginale, s'épanouissait la Rose mystique, couleur d'or.

Sur le devant, une ceinture, bleue comme le ciel et nouée à moitié autour du corps, pendait en deux longues bandes qui touchaient presque à la naissance des pieds. En arrière, enveloppant dans son amplitude les épaules et le haut des bras, un voile blanc, fixé autour de la tête, descendait jusque vers le bas de la robe.

Ni bagues, ni collier, ni diadème, ni bijoux : nul de ces ornements dont s'est parée de tout temps la vanité humaine. Un chapelet, dont les grains étaient blancs comme des gouttes de lait, dont la chaîne était jaune comme l'or des moissons, pendait entre les mains, jointes avec ferveur. Les grains du chapelet.

glissaient l'un après l'autre entre les doigts. Toutefois, les lèvres de cette Reine des Vierges demeuraient immobiles. Au lieu de réciter le rosaire, elle écoutait peut-être en son propre cœur l'écho éternel de la Salutation Angélique et le murmure immense des invocations venues de la terre. Chaque grain qu'Elle touchait, c'était sans doute une pluie de grâces célestes qui tombaient sur les âmes comme des perles de rosée dans le calice des fleurs.

Elle gardait le silence; mais plus tard, sa propre parole et les faits miraculeux que nous aurons à raconter devaient attester qu'Elle était la Vierge Immaculée, la très sainte Vierge Marie, Mère de Dieu!

Cette Apparition merveilleuse regardait Bernadette qui, dans son ravissement, s'était, comme nous l'avons dit, affaissée sur elle-même, et, sans s'en rendre compte, prosternée soudainement à genoux.

L'enfant, dans sa première stupeur, avait instinctivement mis la main sur son chapelet; et, le tenant dans ses doigts, elle voulut faire le signe de la Croix et porter la main à son front. Mais son tremblement était tel, qu'elle n'eut pas la force de lever le bras; il retomba impuissant sur ses genoux ployés.

Ne craignez point, disait Jésus à ses disciples, quand il vint à eux, en marchant sur les flots de la mer de Tibériade.

Le regard et le sourire de la Vierge incomparable

semblèrent dire la même chose à la petite bergère éfrayée.

D'un geste grave et doux, qui avait l'air d'une toute-puissante bénédiction pour la terre et les cieus, Elle fit elle-même, comme pour encourager l'enfant, le signe de la Croix. Et la main de Bernadette, se soulevant peu à peu comme invisiblement portée par Celle que l'on nomme le Secours des Chrétiens, fit en même temps le signe sacré.

L'enfant n'avait plus peur. Eblouie, charmée, doutant pourtant par instants d'elle-même et se frottant les yeux, le regard constamment attiré par cette céleste Apparition, ne sachant trop que penser, elle récitait humblement son chapelet. Comme elle venait de le terminer en disant : « Gloire au Père et au Fils et au Saint-Esprit... » la Vierge lumineuse disparut tout à coup, rentrant sans doute dans les Cieus éternels où réside la Trinité sainte.

Bernadette éprouva comme le sentiment de quelqu'un qui redescend ou qui retombe. Elle regarda autour d'elle. Le Gave courait toujours en mugissant à travers les cailloux et les roches brisées ; mais ce bruit lui semblait plus dur qu'auparavant, les eaux lui paraissaient plus sombres, le paysage plus terne, la lumière du soleil moins claire. Devant elle s'étendaient les Roches Massabielle, sous lesquelles ses compagnes glanaient des débris de bois. Au-dessus

de la Grotte, la niche où reposait la branche d'églantier était toujours béante ; mais rien d'inaccoutumé n'y apparaissait, nulle trace ne lui était restée de la visite divine, et elle n'était plus la Porte du Ciel.

La scène que nous venons de raconter avait duré environ un quart d'heure : non point que Bernadette eût eu conscience du temps, mais il se peut mesurer par cette circonstance qu'elle avait pu dire les cinq dizaines de son chapelet.

Complètement revenue à elle, Bernadette acheva de se déchausser, traversa le petit cours d'eau et rejoignit ses compagnes. Absorbée par la pensée de ce qu'elle venait de voir, elle ne craignait plus la froideur de l'eau. Toutes les forces enfantines de l'humble petite fille étaient concentrées à repasser encore en son cœur le souvenir de cette Apparition inouïe.

Jeanne et Marie l'avaient vue tomber à genoux et se mettre en prière : mais ce n'est point rare, Dieu merci, parmi les enfants de la Montagne, et, occupées à leur besogne, elles n'y avaient fait nulle attention.

Bernadette fut surprise du calme complet de sa sœur et de Jeanne, qui venaient de terminer en ce moment même leur petit travail, et qui, entrant sous la Grotte, s'étaient mises à jouer comme si rien d'extraordinaire ne se fût accompli.

— Est-ce que vous n'avez rien vu ? leur dit l'enfant. Elles remarquèrent alors qu'elle paraissait agitée et émue.

— Non, repondirent-elles. Et toi, est-ce que tu as vu quelque chose ?

La Voyante craignit-elle de profaner, en le disant, ce qui remplissait son âme ? Voulut-elle le savourer en silence ? Fut-elle retenue par une sorte de timidité craintive ? Toujours est-il qu'elle obéit à ce besoin instinctif des âmes humbles de cacher comme un trésor les grâces particulières dont Dieu les favorise.

— Si vous n'avez rien vu, fit-elle, je n'ai rien à vous dire.

Les petits fagots étaient terminés. Les trois enfants reprirent la route de Lourdes. Mais Bernadette n'avait pu dissimuler son trouble. Chemin faisant, Marie et Jeanne la tourmentèrent pour savoir ce qu'elle avait vu. La petite bergère céda à leurs instances et à leur promesse de garder le secret.

— J'ai vu, dit-elle, quelque chose habillé de blanc. Et elle leur décrivit, en son langage, sa merveilleuse Vision.

— Voilà ce que j'ai vu, dit-elle en terminant ; mais, je vous en prie, ne dites rien.

Marie et Jeanne ne doutèrent point. L'Âme dans sa pureté et son innocence première, est naturellement croyante, et le doute n'est point le mal de l'enfance naïve. D'ailleurs, l'accent vivant et sincère de Bernadette, encore tout émue, encore tout impré

gnée de ce qu'elle venait de voir, s'imposait irrésistiblement: Marie et Jeanne ne doutèrent point, mais elles furent effrayées. Les enfants des pauvres sont toujours craintifs. Cela n'est que trop explicable, la souffrance leur vient de tous les côtés.

— C'est peut-être quelque chose pour nous faire du mal, dirent-elles. N'y revenons plus, Bernadette.

A peine arrivées à la maison, les confidentes de la petite bergère ne purent garder longtemps leur secret. Marie raconta tout à sa mère.

— Ce sont des enfantillages, dit celle-ci... Que me racontes-tu donc ta sœur? reprit-elle en interrogeant Bernadette.

La petite fille recommença son récit.

La mère Soubirous haussa les épaules.

— Tu t'es trompée. Ce n'était rien du tout. Tu as cru voir quelque chose, et tu n'as rien vu. Ce sont des enfantillages.

Bernadette persista dans son dire.

— Quoi qu'il en soit, reprit la mère, n'y retourne plus; je te le défends.

Cette défense serra le cœur de Bernadette; car, depuis que l'Apparition s'était évanouie, son plus grand désir était de la revoir. Cependant elle se résigna et ne répondit rien.

Deux jours, le vendredi et le samedi, se passèrent. Cet événement extraordinaire se présentait à chaque

instant à la pensée de Bernadette, et il faieait le sujet conetant de ses entretiens avec sa sœur Marie, avec Jeanne et quelques autres enfants. Bernadette avait encore au fond de l'âme et dans toute sa suavité, le souvenir de la céleste Vision. Une passion, si l'on peut se ecrivir de ce mot profané pour dire un sentiment si pur, était née dans ce cœur innocent de petite fille : l'ardent désir de revoir la Dame incomparable. Ce nom de « Dame » était celui qu'elle lui donnait en son rustique langage. Toutefois, quand on lui demandait si cette Apparition ressemblait à quelqu'une des dames qu'elle voyait, soit dans la rue, soit à l'église, à quelqu'une des personnes célèbres dans le pays pour leur beauté éclatante, elle secouait la tête et souriait doucement.

— Rien de tout cela n'en donne une idée, disait-elle. Elle est d'une beauté qu'il est impossible d'exprimer.—Elle désirait donc la revoir. Les autres enfants étaient partagées entre la peur et la curiosité.

Le dimanche, le soleil s'était levé radieux et il faieait un temps magnifique. Il y a souvent dans les vallées pyrénéennes de ces jours de printemps, tièdas et doux, égarés dans la saison d'hiver.

En revenant de la Messé, Bernadette pria sa sœur Marie, Jeanne et deux ou trois autres enfants, d'insister auprès de sa mère pour qu'elle levât sa défense et leur permit de retourner aux Roches Massabielle.

— Peut-être est-ce quelque chose de méchant ? disaient les enfants.

Bernadette répondait qu'elle ne le croyait pas, qu'elle n'avait jamais vu une physionomie si merveilleusement bonne.

— En tout cas, reprenaient les petites filles, qui, plus instruites que la pauvre bergère de Bartrès, savaient un peu de catéchisme, en tout cas, il faut lui jeter de l'eau bénite. Si c'est le diable, il s'en ira. Tu lui diras : « Si vous venez de la part de Dieu, approchez ; si vous venez du démon, allez-vous-en. »

Ce n'était point tout à fait la formule précise des exorcismes ; mais, en vérité, les petites théologiennes de Lourdes raisonnaient, en cette affaire, avec autant de prudence et de justesse qu'aurait pu le faire un Docteur en Sorbonne.

Il fut donc décidé, dans ce conseil enfantin, que l'on emporterait de l'eau bénite. Une certaine appréhension était d'ailleurs venue à Bernadette elle-même à la suite de ces causeries.

Restait à obtenir la permission.

Les enfants toutes réunies la demandèrent après le repas de midi. La mère Soubirous voulut d'abord maintenir sa défense, alléguant que le Gave longeait et baignait les Roches Massabielle, qu'il y aurait peut-être du danger, que l'heure des Vêpres était proche

et qu'il ne fallait pas s'exposer à les manquer, que c'étaient là des enfantillages, etc. Mais on connaît à quel point d'insistance et de pression irrésistible peut s'élever une légion d'enfants. Toutes promirent d'être prudentes, d'être expéditives, d'être sages, et la mère finit par céder.

Le petit groupe se rend à l'église et y prie quelques instants. Une des compagnes de Bernadette avait apporté une bouteille d'un demi-litre : on la remplit d'eau bénite.

Arrivées à la Grotte, rien ne se manifesta tout d'abord. « Prions, dit Bernadette, et récitons le chapelet. »

Voilà les enfants qui s'agenouillent et qui commencent, chacune à part soi, la récitation du Rosaire.

Tout à coup le visage de Bernadette paraît se transfigurer et se transfigure en effet. Une émotion extraordinaire se peint dans tous ses traits ; son regard, plus brillant, semble aspirer une lumière divine.

Les pieds posés sur le roc, vêtue comme la première fois, l'Apparition merveilleuse venait de se manifester à ses yeux.

— Regardez ! dit-elle : La voilà !

Hélas ! la vue des autres enfants n'était pas miraculeusement dégagée comme la sienne du voile de chair qui empêche de voir les corps spiritualisés. Les petites filles n'apercevaient que le rocher désert et les branches de l'églantier, qui descendaient, en faisant

mille arabesques, jusqu'au pied de cette niche mystérieuse où Bernadette contemplait un Etre inconnu.

Toutefois, la physionomie de Bernadette était telle, qu'il n'y avait point moyen d'en douter. L'une des enfants plaça la bouteille d'eau bénite entre les mains de la Voyante.

Alors Bernadette, se souvenant de ce qu'elle avait promise, se leva, et, secouant vivement et à plusieurs reprises la petite bouteille, elle aspergea la Dame merveilleuse, qui se tenait toute gracieuse à quelques pas devant elle, dans l'intérieur de la niche.

« Si vous venez de la part de Dieu, approchez, » dit Bernadette.

A ces mots, à ces gestes de l'enfant, la Vierge s'inclina à plusieurs reprises et s'avança presque sur le bord du rocher. Elle semblait sourire aux précautions de Bernadette et à ses armes de guerre, et, au nom béni de Dieu, son visage s'illumina.

« Si vous venez de la part de Dieu, approchez, » répétait Bernadette...

Maie la voyant si belle, si éclatante de gloire, si resplendissante de bonté céleste, elle sentit son cœur lui faillir au moment d'ajouter : « Si vous venez de la part du démon, allez-vous-en. » Ces paroles, qu'on lui avait dictées, lui semblèrent monstrueuses en présence de l'Etre incomparable, et elles s'enfuirent pour jamais de sa pensée sans être montées jusqu'à ses

lèvres. Elle se prosterna de nouveau et continua de réciter le chapelet, que la Vierge semblait écouter, en faisant elle-même glisser le sien entre ses doigts.

A la fin de cette prière, l'Apparition s'évanouit.

de
er,
es.

LOURDES — VUE DE LA VILLE ET DU CHATEAU-FORT



CHAPITRE QUATRIÈME

RUMEUR POPULAIRE — TROISIÈME APPARITION — LA

QUINZAINÉ

En reprenant le chemin de Lourdes, Bernadette était dans la joie. Elle repassait au fond de son âme ces choses si profondément extraordinaires. Ses compagnes éprouvaient une vague terreur. La transfiguration du visage de Bernadette leur avait montré la réalité d'une Apparition surnaturelle.

— Nous avons peur, Bernadette. Ne retournons plus ici. Ce que tu as vu vient peut-être pour nous faire du mal, disaient à la jeune Voyante ses compagnes craintives.

Comme elles l'avaient promis, les enfants rentrèrent pour les Vêpres. A la sortie de l'église, la beauté du temps attira sur la route une partie de la population, allant, venant, devisant aux derniers rayons du soleil, si doux en ces splendides jours d'hiver. Le récit des petites filles circula ça et là dans quelques groupes de promeneurs. Et c'est ainsi que le bruit de ces choses

étrange commença à se répandre dans la ville. La rumeur, qui n'avait d'abord agité qu'une humble société d'enfants, grossissait comme un flot qui monte, et pénétrait de l'une à l'autre dans les couches populaires. Les carriers, très nombreux en ce pays, les couturières, les ouvriers, les paysans, les servantes, les bonnes femmes, les pauvres gens, s'entretenaient, ceux-ci pour y croire, ceux-là pour le contester, d'autres pour en rire, plusieurs pour l'exagérer et broder des contes, de ce prétendu fait de l'Apparition. Sauf une ou deux exceptions, la bourgeoisie ne prit même la peine d'arrêter sa pensée à ces enfantillages.

Chose singulière ! le père et la mère de Bernadette, tout en croyant à sa pleine sincérité, considéraient l'Apparition comme une illusion.

— C'est une enfant, disaient-ils. Elle a cru voir, mais elle n'a rien vu. Ce sont des imaginations de petite fille.

Toutefois, la précision extraordinaire des récits de Bernadette les préoccupait. Par moments, entraînés par l'accent de leur fille, ils se sentaient ébranlés dans leur incrédulité. Tout en désirant qu'elle n'allât plus à la Grotte, ils n'osaient plus le lui défendre. Elle n'y retourna pourtant point jusqu'au jeudi.

Durant ces premiers jours de la semaine, plusieurs personnes parmi les gens du peuple vinrent chez les Soubirous interroger Bernadette. Les réponses de l'en-

fant furent nettes et précises. Elle pouvait être dans l'illusion; mais il suffisait de la voir et de l'entendre pour être certain de sa bonne foi. Sa parfaite simplicité, son âge innocent, l'accent irrésistible de ses paroles, je ne sais, dans tout cet ensemble, quelle autorité étonnante, imposaient la confiance, et, la plupart du temps, déterminaient la conviction. Tous ceux qui la voyaient, sortaient de leur entretien complètement convaincus de sa véracité et persuadés qu'un fait extraordinaire s'était passé aux Roches de Massabielle.

La déclaration d'une petite fille ignorante ne pouvait pour et pas suffire pour établir un événement aussi entièrement en dehors de la marche ordinaire des choses. Il fallait d'autres preuves que la parole d'un enfant.

Qu'était-ce, d'ailleurs, que cette Apparition, en la supposant réelle? était-ce un esprit de lumière ou un ange de l'abîme? n'était-ce point quelque âme en souffrance, errante et demandant des prières? ou bien telle ou telle personne, morte naguère dans le pays en odeur de sainteté, et se manifestant dans sa gloire? La foi et la superstition proposaient chacune leurs hypothèses.

Les cérémonies du Mercredi des Cendres contribuèrent-elles à incliner vers l'une de ces solutions une jeune fille et une dame de Lourdes? virent-elles dans la blancheur éclatante des vêtements de l'Apparition,

quelque idée de linceul ou quelque apparence de fantôme? nous ne savons. La jeune fille se nommait Antoinette Peyret et faisait partie de la Congrégation des Enfants de Marie; l'autre était M^{me} Millet.

C'est sans doute quelque âme du Purgatoire qui implore des Messes, pensèrent-elles. Et elles allèrent trouver Bernadette.

— Demande à cette Dame qui elle est et ce qu'elle veut, lui dirent-elles. Qu'elle te l'explique; on mieux encore, comme tu pourrais ne pas bien comprendre, qu'elle te le mette par écrit.

Bernadette, qui se sentait, par un mouvement intérieur, vivement portée à retourner à la Grotte, obtint de ses parents une nouvelle permission; et le lendemain matin, jeudi 18 février, vers six heures, à la naissance de l'aube, après avoir entendu à l'église la Messe de cinq heures et demie, elle prit, avec Antoinette Peyret et M^{me} Millet, la direction de la Grotte.

La réparation du moulin de M. de Laffitte était terminée et le canal qui le faisait mouvoir avait été rendu à son libre cours; de sorte qu'il était impossible de passer comme auparavant par l'île de Châlet pour se rendre au but du voyage. Il fallait monter sur le flanc des Espélingues, en prenant un chemin fort malaisé qui conduisait à la forêt de Lourdes, redescendre ensuite par des casse-cou jusqu'à la Grotte, au milieu des roches et du tertre rapide et sablonneux de Massabielle.

Devant ces difficultés inattendues, les deux compagnes de Bernadette furent un peu effrayées. Celle-ci, au contraire, parvenue en cet endroit, éprouva comme un frémissement, comme une hâte d'arriver. Il lui semblait que quelqu'un d'invisible la soulevait et lui prêtait une énergie inaccoutumée. Elle d'ordinaire si frêle, se sentait forte en cet instant. Son pas devint si rapide à la montée de la côte, qu'Antoinette et M^{me} Millet, toutes deux dans la force de l'âge, avaient peine à la suivre. Son asthme, qui lui interdisait toute course précipitée, paraissait avoir momentanément disparu. Arrivée au sommet, elle n'était ni haletante ni fatiguée. Tandis que ses deux compagnes ruisselaient de sueur, son visage était calme et reposé. Elle descendit les rochers, qu'elle franchissait pour la première fois, avec la même aisance et la même agilité, ayant toujours conscience d'un invisible appui qui la guidait et qui la soutenait. Sur ces pentes à peu près à pic, au milieu de ces pierres roulantes, au-dessus de l'abîme, son pas était aussi ferme et aussi assuré que si elle eût marché sur le sol large et plan d'une grande route. M^{me} Millet et Antoinette n'essayèrent pas de la suivre dans cette impossible allure. Elles descendirent avec la lenteur et les précautions nécessitées par une voie si périlleuse.

Bernadette arriva par conséquent à la Grotte quel-

ques minutee avant elles. Elle se prosterna, commença la récitation du chapelet, en regardant la niche, encore vide, ^{me} tapissaient les branches de l'églentier.

Tout à coup elle pousse un cri. La clarté bien connue de l'aurole rayonne dans le fond de l'excavation ; une Voix se fait entendre et l'appelle. La merveilleuse Apparition se trouvait encore une fois debout à quelques pas au-dessus d'elle. La Vierge admirable penchait vers l'enfant son visage tout illuminé d'une sérénité éternelle ; et, d'un geste de sa main, elle lui faisait signe d'approcher.

En ce moment arrivaient, après mille efforts pénibles, les deux compagnes de Bernadette, Antoinette et M^{me} Millet. Elles aperçoivent les traits de l'enfant transfigurés par l'extase. Celle-ci les entend et les voit.

— Elle est là, dit-elle. Elle me fait signe d'avancer.

— Demande-lui si Elle est fâchée que nous soyons ici avec toi. En ce cas, nous nous retirerions.

Bernadette regarda la Vierge, invisible pour tout autre qu'elle, écouta un instant et se retourna vers ses compagnes. « Vous pouvez rester, répondit-elle. »

Les deux femmes s'agenouillèrent à côté de l'enfant et allumèrent un cierge bénit qu'elles avaient apporté.

C'était sans doute la première fois, depuis la Création du monde, qu'une telle lueur brillait en ce lieu sau-

vags. Cet acte si simple, qui semblait inaugurer un Sanctuaire, avait en lui-même une mystérieuse solennité.

Taudis que ces rustiques mains, sans doute inconscientes d'elles-mêmes, l'allumaient ainsi en toute simplicité et pour la première fois dans cette Grotte inconnue où priaient un enfant, l'aube, blanchissante d'abord, avait successivement pris la teinte de l'or et celle de la pourpre ; et le soleil, qui devait bientôt, à travers et malgré les nuages, inonder la terre de sa lumière, commençait à poindre derrière la cime des monts.

Bernadette, ravie en extase, contemplait la Beauté sans tache.

Ses compagnes l'interpellèrent de nouveau :

— Avance vers Elle, puisqu'Elle t'appelle et te fait signe. Approche-toi. Demande-lui qui Elle est, pourquoi Elle vient ici ?... Est-ce un âme du Purgatoire qui implore des prières, qui souhaite qu'on dise des Messes pour elle ?... Pris-la d'écrire sur ce papier ce qu'elle désire. Nous sommes disposées à faire tout ce qu'elle veut, tout ce qui est nécessaire pour son repos.

L'enfant prit le papier, l'encre et la plume qu'on lui tendait, et s'avança vers l'Apparition, dont le regard maternel l'encouragea en la voyant s'approcher.

Pourtant à chaque pas que faisait l'enfant, l'Appa-

rition reculait peu à peu dans l'intérieur de l'excavation. Bernadette la perdit de vue un instant et pénétra sous la voûte de la grotte d'en bas. Là, toujours au-dessus d'elle, mais beaucoup plus près, dans l'ouverture de la niche, elle revit la Vierge rayonnante.

Bernadette, ayant en main les objets qu'on venait de lui donner, se dressa sur ses pieds pour atteindre, avec ses petits bras et sa modeste taille, à la hauteur où se tenait debout l'Être surnaturel.

Ses deux compagnes s'avancèrent aussi pour tâcher d'entendre l'entretien qui allait s'engager. Mais Bernadette, sans se retourner, et comme obéissant elle-même à un geste de l'Apparition, leur fit signe de la main de ne point approcher. Toutes confuses, elles se retirèrent un peu à l'écart.

— Ma Dame, dit l'enfant, si vous avez quelque chose à me communiquer, voulez-vous avoir la bonté d'écrire qui vous êtes et ce que vous désirez ?

La divine Vierge sourit à cette demande naïve. Ses lèvres s'ouvrirent et elle parla :

— Ce que j'ai à vous dire, répondit-elle, je n'ai point besoin de l'écrire. Faites-moi seulement la grâce de venir ici pendant quinze jours.

— Je vous le promets, dit Bernadette.

La Vierge sourit de nouveau et fit un signe de satisfaction, montrant ainsi sa pleine confiance en la

parole de cette pauvre paysanne de quatorze ans.

Elle savait que la petite bergère de Bartrès était comme ces enfants très pûrs dont Jésus aimait à caresser les têtes blondes, en disant : « Le royaume des cieux est pour ceux-là qui leur ressemblent. »

A la parole de Bernadette, Elle répondit, elle aussi, par un engagement solennel :

— Et Moi, dit-elle, je vous promets de vous rendre heureuse, non point dans ce monde, mais dans l'autre.

A l'enfant qui lui accordait quelques jours, Elle assurait, en compensation, l'éternité !

Bernadette, sans perdre de vue l'Apparition, retourna vers ses compagnes.

Elle remarqua que tout en la suivant elle-même des yeux, la Vierge reposa un long moment et avec bienveillance son regard sur Antoinette Peyret, celle des deux qui n'était point mariée et qui faisait partie de la Congrégation des enfants de Marie.

Elle leur répéta ce qui venait de se passer.

— Elle te regarde en ce moment, dit la Voyante à Antoinette.

Celle-ci fut toute saisie de cette parole ; et, depuis cette époque, elle vit de ce souvenir.

— Demande-lui, dirent-elles, si cela la contrarierait que, durant cette Quinzaine, nous vinssions t'accompagner ici tous les jours.

Bernadette s'adressa à l'Apparition.

— Elles peuvent revenir avec vous, répondit la Vierge, elles et d'autres encore. Je désire y voir du monde.

En prononçant ces mots, Elle disparut, laissant après elle cette clarté lumineuse dont Elle était environnée et qui s'évanouit elle-même peu à peu.

Cette fois-là, comme les autres, l'enfant remarqua un détail qui semblait comme la loi de cette auréole dont la Vierge était constamment entourée.

— Quand la Vision a lieu, disait-elle en son langage, je vois la Lumière tout d'abord et ensuite la « Dame » ; quand la Vision cesse, c'est la « Dame » qui disparaît la première et la Lumière en second lieu.

CHAPITRE CINQUIÈME

ÉMOTION PUBLIQUE — APPARITION DU 21 FÉVRIER

De retour à Lourdes, Bernadette dut parler à ses parents de la promesse qu'elle venait de faire à la « Dame » mystérieuse et des quinze jours consécutifs pendant lesquels elle devait se rendre à la Grotte. De leur côté, Antoinette et M^{me} Millet racontèrent ce qui s'était passé, la merveilleuse transfiguration de l'enfant durant l'extase, les paroles de l'Apparition, l'invitation de revenir pendant la Quinzaine. Le bruit de ces étranges choses se propagea aussitôt de toutes parts, et, franchissant bien vite les couches populaires, jeta, soit dans un sens, soit dans un autre, la plus profonde agitation dans la société de ce pays. Ce jeudi, 18 février 1858, était précisément jour de marché à Lourdes. Il y avait comme à l'ordinaire beaucoup de monde; de sorte que, le soir même, la nouvelle des visions, vraies ou fausses, de Bernadette, se répandit dans la montagne et dans les vallées, à Bagnères, à Tarbes, à Cauterets, à Saint-Pé, à Nay, dans toutes les directions du département et dans les villes

du Béarn les plus rapprochées. Dès le lendemain, une centaine de personnes se trouvaient déjà à la Grotte au moment où Bernadette y arriva. Le surlendemain, il y en avait quatre ou cinq cents. On en comptait plusieurs milliers le dimanche matin.

Que voyait-on cependant ? qu'entendait-on sous ces rochers sauvages ? Rien, absolument rien, sinon une pauvre enfant en prière, qui disait voir et qui disait entendre. Plus petite en apparence était la cause, plus inexplicable humainement était l'effet.

Il fallait, prétendaient les croyants, ou que le reflet d'en haut fût réellement visible sur cette enfant ; ou que le souffle de Dieu qui agite les cœurs comme il veut, eût passé sur ces multitudes.

Un courant électrique, une irrésistible puissance à laquelle nul ne pouvait se soustraire, semblaient avoir soulevé cette population à la parole d'une ignorante bergère. Dans les chantiers, dans les ateliers, dans l'intérieur des familles, dans les réunions, parmi les laïques et parmi le clergé, chez les pauvres et chez les riches, au cercle, dans les cafés, dans les auberges, sur les places, dans les rues, le soir, le matin, en particulier, en public, on ne s'entretenait que de cela. Qu'on fût sympathique, qu'on fût hostile, qu'on ne fût ni l'un ni l'autre, mais seulement curieux ou inquiet de la vérité, il n'était personne dans le pays dont ces événements singuliers ne fussent en ce moment la

plus violente, j'allais dire l'unique préoccupation.

L'instinct populaire n'attendait pas que l'Apparition se fût nommée pour la reconnaître. — C'est sans doute la **SAINTE VIERGE**, disait-on de tous côtés dans la multitude !

De son côté, et naturellement, le Clergé était fortement impressionné par tous ces faits ; mais, avec un tact et un bon sens merveilleux, il avait pris dès le commencement, une attitude des plus réservées et des plus prudentes.

La paroisse avait en ce moment à sa tête un prêtre dont il importe de faire le portrait (1).

M. l'abbé Peyramale, Curé-Doyen de la ville et du canton de Lourdes, avec une rare prudence, avant de permettre à son clergé de faire un seul pas et de se montrer à la Grotte, avant de se le permettre à lui-même, résolut d'attendre que les événements eussent pris un caractère nettement déterminé, que les preuves se fussent produites dans un sens ou dans l'autre, et que l'Autorité Ecclésiastique eût prononcé. Il chargea quelques laïques intelligents et sûrs, de se rendre aux Roches Massabielle toutes les fois que Bernadette et la multitude s'y transporteraient, et de le tenir au courant, jour par jour et heure par heure, de ce qui se passerait ; mais en même temps qu'il prenait ses

(1) Voir ce portrait : N. D. de Lourdes, Livre II.

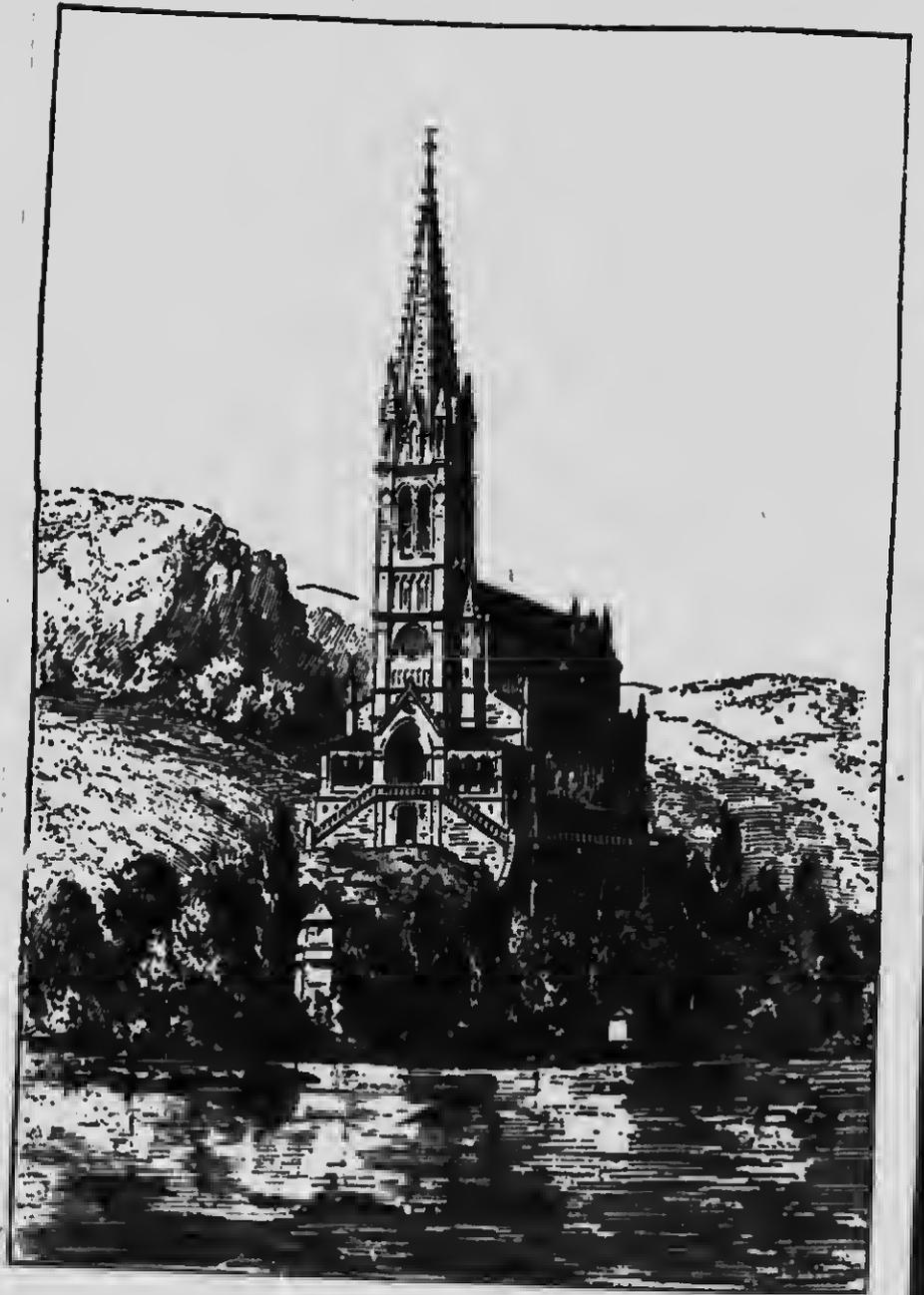
mesures pour être parfaitement renseigné, il les prenait aussi pour ne compromettre en rien le Clergé dans cette affaire, dont la véritable nature était encore douteuse.

Mgr Laurence, évêque de Tarbes (1), approuva cette prudente réserve, et étendit même à tous les prêtres du diocèse la défense de se mêler en quoi que ce soit des événements de Lourdes.

Une telle attitude de stricte neutralité était, il faut le dire, des plus difficiles à garder: car chaque prêtre devait avoir à lutter, en cette occasion, non seulement contre la pression populaire, mais encore contre son propre désir, assurément bien légitime, d'assister personnellement aux choses extraordinaires qui peut-être étaient sur le point de s'accomplir.

Cette ligne de conduite, quelque malaisée qu'elle pût être à tenir, fut pourtant observée. Au milieu de ces populations, soulevées tout à coup comme un Océan par un souffle inconnu, et poussées vers la mytérieuse roche où l'Apparition surnaturelle s'entretenait avec une enfant, le Clergé tout entier, *sans une seule exception*, s'abstint de paraître. Dieu, qui dirigeait invisiblement toutes choses, donna à ses prêtres la force de ne point céder à un courant inouï et de demeurer immobiles au sein de ce prodigieux

(1) Lourdes, en effet, appartient à ce Diocèse.



LA BASILIQUE EN 1872

mouvement. Cette héroïque abstention du Clergé devait montrer manifestement que la main et l'action de l'homme n'étaient pour rien dans ces événements et qu'il fallait en chercher la cause ailleurs, c'est-à-dire plus haut.

Cela ne suffisait point cependant. La Vérité a besoin d'un autre creuset. Il faut qu'étant sans soutien, elle résiste par elle-même et par elle seule aux grandes forces humaines déchaînées contre elle. Il lui faut donc des persécuteurs, des ennemis acharnés, des adversaires habiles à tendre des pièges.

Ces adversaires acharnés attestent, aux yeux des siècles, que telle œuvre, telle croyance n'a point été établie clandestinement et dans l'ombre, mais bien à la face d'ennemis intéressés à tout voir et à tout contrôler ; ils attestent aux yeux des siècles que les fondements en sont solides, puisque tant d'efforts réunis n'ont pu les ébranler au moment même où ils s'élevaient dans leur faiblesse originelle ; ils attestent que ces bases sont pures, puisque, examinant toutes choses à la loupe grossissante de la malveillance et de la haine, ils n'ont pu y signaler ni un vice ni une tache. Les ennemis sont des témoins non suspects, qui déposent malgré eux, devant la postérité, en faveur même de ce qu'ils ont voulu empêcher ou détruire. Donc, si les Apparitions de la Grotte étaient le point de départ d'une œuvre divine, il fallait, à

côté de l'abstention du Clergé, l'hostilité des puissants du monde.

Dieu y avait également pourvu.

Tandis que l'autorité ecclésiastique, personnifiée dans le Clergé, gardait la sage réserve conseillée par le Curé de Lourdes, l'autorité civile se préoccupait, elle aussi, du mouvement extraordinaire qui était en train de se produire dans la ville et aux environs et qui, gagnant de proche en proche tout le Département, en avait déjà franchi les limites du côté du Béarn.

Bien qu'il n'advint aucun désordre, ces pèlerinages, ces foules recueillies, cette enfant en extase, inquiétaient ces moules ombrageux. Et bientôt toutes ces bonnes populations des alentours seront les témoins attristés des actes si ridiculement vexatoires par lesquels se traduisirent ces inquiétudes d'une administration malveillante (1).

Cependant la Vierge Immaculée allait continuer à se manifester à la petite bergère de Bartrès, dans ses célestes Visions.

C'était le troisième jour de la Quinzaine, le 21 février, premier Dimanche de Carême.

Avant le lever du soleil, une foule immense, plusieurs milliers de personnes étaient déjà réunies

(1) On peut voir tout au long, dans l'ouvrage de M. Henri Lasserre, la conduite vraiment incroyable, tenue par les représentants du Pouvoir Public, lors des Apparitions à la Grotte de Massabielle.

devant la Grotte et tout autour, sur les bords du Gave et dans la prairie. C'était l'heure où Bernadette avait coutume de venir. Elle arriva, enveloppée dans son capulet blanc, suivie de quelqu'un des siens, sa mère ou sa sœur. Ses parents avaient assisté, la veille, ou l'avant-veille, à ses extases ; ils l'avaient vue transfigurée, et maintenant ils croyaient.

L'enfant traversa simplement, sans assurance comme sans embarras, la foule qui s'écarta avec respect devant elle en lui livrant passage ; et, sans paraître s'apercevoir de l'attention universelle, elle alla, comme si elle accomplissait une chose toute simple, s'agenouiller et prier au-dessous de la niche où serpentait la branche d'églantier.

Quelques instants après, on vit son front s'illuminer et devenir rayonnant. Le sang pourtant ne se portait point au visage ; au contraire, elle pâlisait légèrement, comme si la nature fléchissait quelque peu en présence de l'Apparition qui se manifestait devant elle. Tous ses traits montaient, montaient, et entraient comme dans une région supérieure, comme dans un pays de gloire, exprimant des sentiments et des choses qui ne sont point d'ici-bas. La bouche entrouverte était béante d'admiration, et paraissait aspirer le Ciel. Les yeux fixes et bienheureux, contemplaient une beauté invisible, qu'aucun autre regard n'apercevait, mais que tous sentaient présente, que

tous, pour ainsi dire, voyaient par réverbération sur le visage de l'enfant.

Cette pauvre petite paysanne, si vulgaire en l'état habituel, semblait ne plus appartenir à la terre.

C'était l'Ange de l'innocence, laissant le monde un instant derrière lui et tombant en adoration au moment où il entr'ouvre les portes éternelles et où il aperçoit le Paradis.

Tous ceux qui ont vu Bernadette en extase, parlent de ce spectacle comme d'une chose qui est tout à fait sans analogue sur la terre. Leur impression après dix années est aussi vive que le premier jour.

Chose remarquable ! quoique son attention fût entièrement absorbée par la contemplation de la Vierge Immaculée, elle avait en partie conscience de ce qui se passait autour d'elle.

A un certain moment, son cierge s'éteignit ; elle étendit la main pour que la personne la plus proche le rallumât.

Quelqu'un ayant voulu, avec un bâton, toucher l'églantier, elle fit vivement signe de le laisser et son visage exprima la crainte. — J'avais peur, dit-elle ensuite naïvement, qu'on ne touchât la « Dame » et qu'on ne lui fit du mal. Un des observateurs dont nous avons cité le nom, M. le docteur Dozous, (1) était à côté d'elle.

(1) Un des médecins de Lourdes. Incrédule comme eux, insouciant, sceptique par caractère, il a passé la plus grande partie de sa

— Ce n'est là, pensait-il, ni la catalepsie avec sa raideur, ni l'extase inconsciente des hallucinés ; c'est un fait extraordinaire, d'un ordre tout à fait inconnu à la Médecine.

Il prit le bras de l'enfant et lui tâta le pouls. Elle parut n'y pas faire attention. Le pouls, parfaitement calme, était régulier comme dans l'état ordinaire. « Il n'y a donc aucune excitation malade, » se dit le savant Docteur, de plus en plus bouleversé.

En ce moment, la Voyante fit, sur ses genoux, quelques pas en avant dans la Grotte. L'Apparition s'était déplacée, et c'était maintenant par l'ouverture intérieure que Bernadette pouvait l'apercevoir.

Le regard de la Sainte Vierge parut un instant parcourir toute la terre, et Elle le reporta, tout imprégné de douleur, vers Bernadette ageuouillée.

— Qu'avez-vous ? que faut-il faire ? murmura l'enfant.

vie éloigné de la religion ; mais sa curiosité et sa droiture naturelle le poussèrent à tout contrôler par lui-même. Il était, le 21 février, auprès de Bernadette, et il y resta jusqu'à la fin, étudiait avec soin toutes les circonstances des apparitions. Dozous était un des médecins les plus répandus de Lourdes, il avait concouru pour l'agrégation à la Faculté de Montpellier, il était dans la force de l'âge. Très au courant des habitudes et du caractère des gens du pays, médecin de la famille de Bernadette, sa parole devait avoir dans ce débat une importance considérable... « Lourdes (histoire médicale), par le Docteur Boissarie, Livre 1^{er}. »

— Prier pour les pécheurs, répondit la Vierge Immaculée.

En voyant ainsi la douleur voiler, comme un nuage, la céleste sérénité de la Bienheureuse Vierge Marie, le cœur de la pauvre bergère ressentit tout à coup une cruelle souffrance. Une indicible tristesse se répandit sur ses traits. De ses yeux, toujours tout grands ouverts et fixés sur l'Apparition, deux larmes roulèrent sur ses joues et s'y arrêtrèrent, sans tomber.

Un rayon de joie revint enfin éclairer son visage, car la Vierge avait sans doute tourné elle-même son regard vers l'espérance et contemplé, dans le cœur du Père, la source intarissable de la miséricorde infinie descendant sur le monde, au nom de Jésus et par les mains de l'Eglise!

Ce fut en cet instant que l'Apparition s'évanouit. La Reine du Ciel venait de rentrer dans son Royaume.

L'auréole, comme de coutume, demeura encore quelques secondes, puis s'effaça insensiblement, pareille à une brume lumineuse qui se fond et disparaît dans l'air.

Les traits de Bernadette descendirent peu à peu. Il sembla qu'elle passait de la région du soleil à celle de l'ombre, et la vulgarité de la terre reprit possession de ce visage, un instant auparavant transfiguré. Ce n'était plus qu'une humble bergère, une petite paysanne, que rien en apparence ne distinguait des autres enfants.

Autour d'elle se pressait la foule haletante, anxieuse, émue, recueillie. Nous aurons ailleurs l'occasion de décrire son attitude.

CHAPITRE SIXIÈME

L'ARRESTATION ET L'INTERROGATOIRE — ABSENCE

DE LA VISION — APPARITION DU 23 FÉVRIER —

LE SECRET — LA MISSION

Durant toute la matinée, après la Messe et jusqu'à l'heure des Vêpres, il ne fut bruit à Lourdes que de ces étranges événements, auxquels on donnait naturellement les interprétations les plus diverses. Pour ceux qui avaient vu Bernadette en extase, la preuve était faite d'une façon qu'ils prétendaient irrésistible; mais elle ne pouvait être suffisante pour ceux qui n'avaient rien vu.

A l'issue des Vêpres, Bernadette sortit de l'église avec la troupe des fidèles. Elle était, comme on le pense bien, l'objet de l'attention générale. On l'interrogeait, on l'entourait. La pauvre enfant, embarrassée de ce concours, répondait tout simplement, et tâchait de percer la foule afin de rentrer chez elle.

En ce moment, un homme revêtu des insignes de la

force publique, un Sergent de ville, Officier de police, s'approcha d'elle et la toucha sur l'épaule.

— Au nom de la Loi, dit-il.

— Que me voulez-vous ? dit l'enfant.

— J'ai ordre de vous prendre et de vous emmener.

— Et où ? — Chez le Commissaire de Police. Suivez-moi.

Un murmure menaçant parcourut la multitude. Beaucoup de ceux qui étaient là avaient vu le matin l'humble enfant transfigurée par l'extase divine, illuminée par les rayons d'en haut. Pour eux cette petite fille bénie de Dieu avait quelque chose de sacré. Aussi, quand ils virent l'agent de la force publique porter la main sur elle, ils frémissaient d'indignation et voulaient intervenir. Mais un prêtre qui sortait en cet instant de l'église, fit signe à la foule de se calmer : — Laissez faire l'Autorité, dit-il.

La multitude émue et troublée avait suivi Bernadette, emmenée par l'agent officiel. Le Commissariat de police n'était pas loin. Le Sergent entra avec l'enfant, et, la laissant seule dans le corridor, se retourna pour fermer la porte à la clef et au verrou.

Un instant après, Bernadette se trouvait en face de M. le Commissaire (1).

Une foule immense stationnait en dehors. Alors

(1) M. Jacomet, c'est le nom du Commissaire, a joué un triste rôle dans les événements de Lourdes.

commença un étrange interrogatoire qui ne dura pas moins d'une grande heure. Il touchait à sa fin, lorsqu'arriva le père de Bernadette, demandant avec instance qu'on laissât sortir son enfant. Le très actif et très sagace Commissaire, sachant que François Soubirous était un pauvre homme du peuple, commença par l'intimider, comme on intimide facilement, devant l'autorité officielle, de pauvres indigents. Lorsqu'il le vit tout tremblant devant lui, il prit alors un air de bonhomie et, avec l'accent d'une compatissante pitié, il lui dit : « Mon bon ami, prenez garde ! Votre fille est en train de se faire une mauvaise affaire, elle s'engage tout droit dans le chemin de la prison. Je veux bien ne pas l'y envoyer pour cette fois, mais à la condition que vous lui défendrez de retourner à cette Grotte où elle joue la comédie. A la première récidive je serai inflexible ; et d'ailleurs, vous savez que M. le Procureur impérial ne plaisante pas. »

— Puisque vous le voulez, Monsicur Jacomet, répondit le pauvre père effrayé, je le lui défendrai, et sa mère aussi ; et comme elle nous a toujours obéi, elle n'ira certainement pas.

C'est ce qu'attendait le rusé Commissaire : il comprenait que par ce côté, il était, pour le moment du moins, maître de la position.

Au moment où Bernadette et son père sortirent,

la foule fit entendre des cris de satisfaction. Puis, l'enfant rentrée chez elle, la multitude se dispersa par la ville. De son côté, François Soubirous se hâta de mettre à exécution sa promesse faite au redouté Commissaire.

— Tu vois que tous ces Messieurs du pays sont contre nous, dit-il à Bernadette, et que, si tu reviens à la Grotte, M. Jacomet, qui peut tout, te fera mettre, toi et nous, en prison. N'y retourne plus.

— Père, disait Bernadette, quand j'y vais, ce n'est pas tout à fait de moi-même. En un certain moment il y a quelque chose en moi qui m'y appelle et qui m'y attire.

— Quoiqu'il en soit, reprit le père, je te défends formellement d'y aller désormais. Tu ne me désobéiras certainement pas pour la première fois de ta vie.— La pauvre enfant, prise de la sorte entre la promesse faite à l'Apparition et la défense expresse de l'autorité paternelle, répondit :

— Je ferai alors tout mon possible pour m'empêcher d'y aller et résister à l'attrait qui m'y appelle.

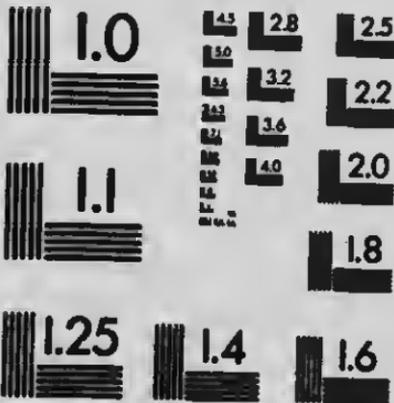
Ainsi se passa tristement la soirée de ce même Dimanche qui s'était levé dans la glorieuse et bienheureuse splendeur de l'extase.

Le lendemain matin, 22 février, à l'heure habituelle des Apparitions, la foule qui attendait la Voyante sur les rives du Gave ne la vit pas venir. Ses parents



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482-0300 - Phone
(716) 288-5989 - Fax

l'avaient, dès le lever du soleil, envoyée à l'école; et Bernadette, ne sachant qu'obéir, s'y était rendue, le cœur tout gros de larmes.

Dieu voulait éprouver Bernadette. Cette enfantine bergère, qui n'avait encore connu, en sa vie si courte, d'autres douleurs que les douleurs physiques, entrait dans une voie plus haute, et elle commençait à ressentir d'autres tortures et d'autres déchirements. D'un côté, elle ne voulait pas désobéir à l'autorité de son père; et, de l'autre, elle ne pouvait supporter la pensée de manquer à la promesse qu'elle avait faite à la divine Apparition de la Grotte. Dans cette jeune âme, jusque-là si paisible, se livrait une lutte cruelle.

La matinée se passa dans ces angoisses, d'autant plus pénibles qu'elles arrivaient dans une âme toute neuve, à cet âge, habituellement calme et pur, où les impressions sont si vives!

Vers le milieu du jour, les enfants rentraient un instant chez elles pour prendre leur repas.

Bernadette, l'âme brisée entre les deux termes inconciliables de cette situation sans issue, cheminait tristement vers sa maison. La cloche de l'église de Lourdes venait de sonner l'*Angelus* de midi.

En ce moment une force étrangère s'empara d'elle tout à coup, agissant, non sur son esprit, mais sur son corps, comme eût pu le faire un bras invisible, et la poussa hors du chemin qu'elle suivait, pour la porter

invinciblement dans la direction du sentier qui se trouvait à droite. Cette impulsion était pour elle, paraît-il, ce que serait pour une feuille gisant à terre l'impétueux souffle du vent. Elle ne pouvait pas plus s'empêcher d'avancer que si elle eût été placée soudainement sur la plus rapide des pentes. Tout son être physique se trouva brusquement entraîné vers la Grotte, où ce sentier conduisait. Il lui fallut marcher, il lui fallut courir.

Et cependant, le mouvement qui l'emportait n'était ni brusque ni violent. Il était irrésistible, mais n'avait rien de heurté ni de dur ; tout au contraire, c'était la suprême douceur. La main toute-puissante se faisait maternelle et douce, comme si elle eût craint de blesser cette frêle enfant.

La Providence, qui gouverne toutes choses, avait donc résolu l'insoluble problème. L'enfant, soumise à son père, n'allait point à la Grotte, où son cœur seul s'élançait ; et voilà qu'entraînée de force par l'Ange du Seigneur, elle y arriva pourtant, suivant sa promesse à la Vierge, sans que, malgré cela, sa volonté eût désobéi à l'autorité paternelle.

L'humble cœur de Bernadette, meurtri et abandonné, souriait déjà à l'espérance, à mesure que ses pas s'approchaient de la Grotte.

Un peu avant l'arrivée, la force mystérieuse qui avait emporté l'enfant parut, sinon s'interrompre, du moins diminuer. Bernadette marcha moins vite et avec

une fatigue qu'elle n'avait pas habituellement : car, c'est justement à cet endroit que, les autres jours, une puissance invisible semblait à la fois l'attirer vers la Grotte et la soutenir dans sa marche. Elle n'éprouva ce jour-là ni cette attraction secrète ni cet appui mystérieux. Elle avait été *poussée* vers la Grotte, elle n'y avait point été *attirée*. La force qui l'avait saisie lui avait marqué le chemin du devoir, et montré qu'avant toutes choses, il fallait obéir et tenir la promesse faite à l'Apparition ; mais l'enfant n'avait point, comme les autres fois, entendu la Voix intérieure et ressenti le tout-puissant attrait. Quiconque a l'habitude de l'analyse, saisira ces nuances, plus faciles à comprendre qu'à exprimer.

Bien que la très grande multitude qui, durant toute la matinée, avait si vainement attendu Bernadette, se fût dispersée, il se trouvait pourtant en ce moment devant les Roches Massabielle une foule considérable. Les uns y étaient venus pour prier, les autres par simple curiosité. Beaucoup, ayant vu de loin Bernadette cheminer dans cette direction, étaient accourus et arrivaient en même temps qu'elle.

L'enfant, comme de coutume, s'agenouilla humblement et se mit à réeiter son chapelet en regardant l'ouverture tapissée de mousse et de branches sauvages où la Vision céleste avait, déjà six fois, daigné apparaître à ses yeux.

La foule, attentive, curieuse, recueillie, haletante, s'attendait à tout instant à voir le visage de l'enfant rayonner et marquer, par sa splendeur, que l'Être surhumain était debout devant elle.

Un temps très long se passa ainsi.

Bernadette priait avec ferveur, mais rien dans ses traits immobiles ne s'éclairait du divin reflet. La Vision merveilleuse ne se montra point à ses yeux, et l'enfant implora sans être exaucée la réalisation de ses espérances. Le Ciel parut l'abandonner comme la terre et demeurer aussi dur à sa prière et à ses larmes que les roches de marbre devant lesquelles ses genoux étaient ployés.

De toutes les épreuves auxquelles elle était soumise depuis la veille, celle-là était la plus cruelle, et ce fut là l'amertume des amertumes.

— Pourquoi avez-vous disparu ? disait l'enfant. Et pourquoi m'abandonnez-vous ?

L'Être merveilleux lui-même semblait en effet la repousser aussi, et, en cessant de se manifester, donner raison aux contradicteurs et laisser le champ libre à ses ennemis.

La foule déconcertée interrogea Bernadette. Mille questions lui étaient posées par ceux qui l'entouraient.

— Aujourd'hui, répondait l'enfant, les yeux rouges de larmes, la « Dame » ne m'est point apparue. Je n'ai rien vu.

— Tu dois comprendre maintenant, ma pauvre petite, que c'était une illusion et qu'il n'y a jamais rien eu : tu avais des lubies, disaient les uns.

— En effet, ajoutaient les autres, pourquoi, si la « Dame » est apparue hier, n'apparaîtrait-elle pas aujourd'hui ?

— Les autres jours, je l'ai vue comme je vous vois disait l'enfant, et nous nous parlions, Elle et moi. Mais, Elle n'y est plus, et je ne sais pas pourquoi.

— Bah ! reprenait un sceptique, le Commissaire de Police a fait son effet, et vous verrez que tout est fini ! — Les croyants qui se trouvaient là étaient troublés en leur cœur et ne savaient que dire.

Quant à Bernadette, sûre d'elle-même et sûre du passé, le doute ne l'effleura même pas. Mais elle était dans une tristesse profonde, et, en rentrant au logis paternel, elle versait des larmes et priait.

— D'où viens-tu ? lui dit son père au moment où elle rentra.

Elle raconta ce qui venait de se passer.

— Et tu dis, reprirent les parents, qu'une force t'a emportée malgré toi ?

— Oui, répondit Bernadette.

« Cela est vrai, pensèrent-ils, car cette enfant n'a jamais menti. »

Le père Soubirous réfléchit un long moment. Il semblait y avoir en lui comme une lutte intérieure.

Enfin il releva la tête et parut prendre une résolution définitive.

— Eh bien, reprit-il, puisqu'il en est ainsi, puisqu'une force supérieure t'a entraînée, je ne te défends plus d'aller à la grotte et je te laisse libre.

La joie, une joie vive et pure, descendit sur le visage de Bernadette.

Ni le meunier ni sa femme n'avaient présenté comme une objection la non Apparition de ce jour. Peut-être, au fond intime de leur cœur, en voyaient-ils la cause dans la résistance que, par effroi de l'autorité officielle, ils avaient apportée aux ordres surhumains.

Ce que nous venons de raconter s'était passé dans l'après-midi et le bruit s'en était rapidement répandu dans la ville.

M. *Jacomet*, le redouté Commissaire, voyant que ses injonctions avaient été violées, manda à l'instant, devant lui, et Bernadette et ses parents, et il renouvela ses menaces. Mais cette fois-ci, l'homme de Police se trouva déconcerté devant la profonde simplicité des réponses des prétendus coupables. Ses ruses, sa merveilleuse habileté, ses questions captieuses, ses menaces, tous les vieux tours déliés ou terribles de son métier, échouèrent contre ce qui lui avait semblé tout d'abord, contre ce qui lui semblait encore la faiblesse même. N'admettant pas un seul instant qu'il fût dans le faux, il ne pouvait comprendre la cause de sa complète

impuissance. Aussi, loin de renoncer à s'opposer au libre cours des choses, il résolut d'appeler d'autres forces à son aide.

— En vérité, s'écria-t-il en frappant du pied, voilà une stupide affaire !

Et, laissant les Soubirous rentrer chez eux, il courut chez le Procureur impérial.

Cependant, le lendemain matin, 23 février, la foule se trouvait devant la Grotte, avant le lever du soleil. Bernadette arriva avec cette calme simplicité que n'altéraient ni l'hostilité menaçante des uns ni la vénération enthousiaste des autres. La tristesse et les angoisses de la veille avaient laissé quelques traces sur son visage. Elle craignait encore de ne plus revoir l'Apparition, et, quelle que fût son espérance, elle n'osait s'y abandonner.

Elle s'agenouilla humblement, appuyant l'une de ses mains sur un cierge béni qu'elle avait apporté on qu'on lui donna, tenant de l'autre le chapelet.

Le temps était calme, et la flamme du cierge ne montait pas plus droit vers le ciel que la prière de cette âme vers les régions invisibles d'où avait coutume de descendre l'Apparition bienheureuse. Il en était ainsi, sans doute : car à peine l'enfant se fut-elle prosternée que l'ineffable Beauté dont elle invoquait si ardemment le retour se manifesta à ses yeux et la ravit hors d'elle-même. L'Auguste Souveraine du

Paradis arrêta sur l'enfant de ce monde un regard plein d'une inexprimable tendresse, paraissant l'aimer encore davantage depuis qu'elle avait souffert. Elle, le plus grand, le plus sublime, le plus puissant des êtres créés : Elle, dont la gloire, dominant tous les âges et remplissant l'éternité, fait pâlir ou plutôt disparaître toute autre gloire ; Elle, la Fille, l'Épouse et la Mère de Dieu, elle sembla vouloir rendre tout à fait intimes et familiers les liens qui l'unissaient à cette petite fille inconnue et ignorante, à cette humble gardeuse de brebis. Elle l'appela par son nom, de cette voix harmonieuse dont le charme profond ravit l'oreille des Anges.

— Bernadette ! disait la divine Mère.

— Me voici, répondit l'enfant.

— J'ai à vous dire pour vous seule et concernant vous seule une chose secrète. Me promettez-vous de ne jamais la répéter à personne en ce monde ?

— Je vous le promets, dit Bernadette.

Le dialogue continua et entra dans un mystère profond, qu'il ne nous est ni possible ni permis de sonder.

Quoiqu'il en soit, quand cette sorte d'intimité fut établie, la Reine des Cieux regarda cette petite enfant, qui la veille encore avait souffert et qui devait encore souffrir pour l'amour d'Elle, et il lui plut de la choisir comme l'ambassadrice de l'une de ses volontés parmi les hommes.

« — Et maintenant, ma fille, dit-elle à Bernadette, allez, allez dire aux prêtres que je veux que l'on m'éleve ici une chapelle. » — Et, en prononçant ces mots, sa physionomie, son regard et son geste semblaient promettre qu'Elle y répandrait des grâces sans nombre.

Après ces paroles, Elle disparut ; et le visage de Bernadette rentra dans l'ombre, comme, le soir, y rentre la terre, quand le soleil s'est effacé peu à peu dans les profondeurs de l'horizon.

La multitude se pressait autour de l'enfant, naguère encore transfigurée par l'extase. Tous les cœurs étaient émus. On l'interrogeait de toutes parts. On ne lui demandait point si la Vision avait eu lieu : car, au moment de l'extase, tous avaient compris, avaient eu conscience que l'Apparition était là ; mais on voulait savoir les paroles qui avaient été prononcées. Chacun faisait effort pour approcher de l'enfant et pour l'entendre.

— Que voue a-t-Elle dit ? Que voue a dit la Vision ? était une question qui partait de toutes les bouches.

— Elle m'a dit deux choses, l'une pour moi seule, et l'autre pour les prêtres, et je vais tout de suite vers eux, répondait Bernadette, qui avait hâte de reprendre le chemin de Lourdes pour remplir son message.

Elle s'étonnait, ce jour-là comme précédemment, que tout le monde n'entendît pas le dialogue et ne vit point la « Dame ». — « La Vision parle assez haut pour qu'on l'entende, disait-elle ; et moi aussi, j'élève la voix comme à l'ordinaire. » Or, durant l'extase, on remarquait bien les lèvres de l'enfant qui s'agitaient, mais c'était tout : on ne distinguait aucune parole.

CHAPITRE SEPTIÈME

BERNADETTE ET LE CURÉ DE LOURDES —

PREUVE DEMANDÉE — PÉNITENCE ! PÉNITENCE !

PÉNITENCE !

Lorsque Bernadette arriva dans la ville, les flots populaires s'étaient portés en avant pour voir ce qu'elle allait faire.

L'enfant descendit la route qui traverse Lourdes et en forme la principale rue ; puis, s'arrêtant dans la partie inférieure de la ville devant le mur de clôture d'un rustique jardin, elle en ouvrit la porte à verte claire-voie, et elle se dirigea vers la maison dont ce jardin dépendait.

La foule, par un sentiment de respect et de convenance, ne suivit pas Bernadette et demeura dans la rue.

Humble et simple, vêtue de ses pauvres habits raccommodés en maint endroit, la tête et les épaules couvertes de son petit capulet blanc en étoffe grossière, n'ayant en un mot nul signe extérieur d'une mission d'en haut, la messagère de la divine Vierge apparue à la Grotte venait d'entrer chez l'homme vénérable

dans lequel se personnifiait, en ce coin de terre et pour cette enfant, l'indéfectible autorité de l'Eglise catholique.

Quoiqu'il fût encore de bonne heure, M. le Curé de Lourdes avait déjà dit l'office divin.

M. l'abbé Peyramale, tout en étant pleinement pénétré, en fidèle et pieux enfant de l'Eglise, de la possibilité des Apparitions, avait quelque peine à croire à la réalité surnaturelle de cette Vision extraordinaire qui, au dire d'une enfant, se manifestait sur les rives du Gave, dans la Grotte, naguère incounue, des Rochers Massabielle. L'aspect de l'extase l'eût convaincu sans doute ; mais il n'avait rien vu de toutes ces choses que par des yeux étrangers, et de grands doutes étaient en lui, d'abord sur la réalité même des Apparitions, et ensuite sur leur caractère divin. L'Ange de ténèbres se transforme en effet par moment en Ange de Lumière, et une certaine inquiétude est légitime en ces matières. Il jugeait d'ailleurs nécessaire d'éprouver par lui-même la sincérité de la Voyante. Aussi accueillit-il Bernadette avec une défiance assez brusque dans l'expression et allant même jusqu'à la sévérité.

Quoiqu'il se fût tenu, comme nous l'avons dit, à l'écart des événements, et qu'il n'eût, de sa vic, parlé à Bernadette, si nouvelle d'ailleurs parmi ses ouailles, il la connaissait pourtant de vue, quelques personnes

la lui ayant montrée, la veille ou l'avant-veille, alors qu'elle passait dans la rue.

— N'est-ce pas toi qui es Bernadette, la fille de Soubirous, le meunier ? lui dit-il, dès que, après avoir traversé le jardin, elle se présenta devant lui.

Le prêtre éminent dont nous avons fait le portrait, était avec ses paroissiens familier comme un père, et il avait coutume de tutoyer de la sorte tous les petits enfants de son troupeau. Seulement, ce jour-là, le ton du père était sévère.

— Oui, c'est moi, Monsieur le Curé, répondit l'humble messagère de la Sainte Vierge.

— Eh bien, Bernadette, que me veux-tu ?... Que viens-tu faire ici ? reprit-il non sans quelque rudesse et en arrêtant sur l'enfant un regard dont la froide réserve et la sévère inquisition étaient faites pour déconcerter une âme peu sûre d'elle-même.

— Monsieur le Curé, je viens de la part de la « Dame » qui m'apparaît à la grotte de Massabielle...

— Ah oui ! fit le Prêtre en lui coupant la parole, tu préteuds avoir des Visions et tu fais courir tout le pays avec tes histoires. Qu'est-ce que tout cela ? Que t'est-il arrivé depuis quelques jours ? Qu'est-ce donc que ces choses extraordinaires que tu affirmes et que rien ne prouve ?

Bernadette était peinée, surprise peut-être en son innocence, par l'attitude sévère et le ton presque dur

qu'avait pris en la recevant M. le curé Peyramale, habituellement si bon, si paternel et si doux, avec ses paroissiens, et en particulier avec les humbles et les petits.

Bernadotte, le cœur un peu serré, mais sans nul trouble et avec la paisible assurance de la vérité, raconta simplement ce que le lecteur connaît déjà.

L'homme de Dieu savait être supérieur à ses préventions personnelles. Accoutumé par une longue pratique à lire dans le fond des cœurs, il admirait en lui-même, tandis qu'elle parlait, le caractère étonnamment vrai de cette petite paysanne, racontant en son rustique langage des événements aussi merveilleux. A travers ces yeux limpides, derrière ce candide visage, il apercevait l'innocence profonde de cette âme privilégiée. Il était impossible à sa noble et droite nature, d'entendre un tel accent de vérité et de regarder ces traits harmonieux et purs, où tout était bon, sans se sentir intérieurement porté à croire en la parole de l'enfant qui parlait.

Les incrédules eux-mêmes, nous l'avons expliqué, n'accusaient déjà plus la sincérité de la Voyante. Dans ses extases, la Vérité venue d'en haut semblait l'illuminer tout entière et entrer en elle. Dans ses récits, la Vérité semblait sortir de sa personne et rayonner, réchauffant les cœurs, et dissipant, ainsi que de vains nuages, les confuses objections de l'esprit. Cette enfant

extraordinaire avait, en un mot, autour de son front, comme une auréole de sincérité, visible aux yeux des âmes pures, et même à d'autres, et sa parole avait le don de chasser le doute.

Quelque inébranlable et arrêté que fût le caractère de M. Peyramale, quelle que fût sa fermeté d'âme et d'esprit, quelque vive que fût sa défiance, son cœur fut étrangement remué par une émotion — en apparence inexplicable — aux accents de cette Bernadette dont on parlait tant et qu'il entendait pour la première fois. Cet homme si fort se sentait vaincu par cette toute puissante faiblesse. Toutefois il avait trop d'empire sur lui-même, trop de prudence, pour se laisser aller à une impression qui, après tout, aurait pu le tromper. Simple particulier, il eût peut-être dit à l'enfant : « Je te crois. » Pasteur d'un vaste troupeau, préposé à la garde de la vérité, il avait résolu de ne se rendre qu'aux preuves palpables et visibles. Aucun muscle de son visage ne trahit son émotion intérieure. Il eut la force de garder envers l'enfant sa physionomie rude et sévère :

— Et tu ne sais pas le nom de cette Dame ?

— Non, répondit Bernadette. Elle ne m'a point dit qui elle était.

— Ceux qui te croient, reprit le prêtre, s'imaginent que c'est la Sainte Vierge Marie. Mais sais-tu bien, ajouta-t-il d'une voix grave et vaguement menaçante,

que si tu prétends faussement la voir dans cette Grotte, tu prends le chemin de ne la jamais voir dans le ciel ? Ici, tu te dis seule à la voir. Là-haut, si tu mens en ce monde, les autres la verront ; et toi tu scras, pour ta tromperie, à jamais loin d'Elle, à jamais dans l'enfer.

— Je ne sais point si c'est la Sainte Vierge, Monsieur le Curé, répondit l'enfant : mais je vois la Vision comme je vous vois et Elle me parle comme vous me parlez. Et je viens vous dire, de sa part, qu'Elle veut qu'on lui élève une chapelle aux Roches de Massabielle où Elle m'apparaît.

Le Curé regarda cette petite fille, lui intimant avec une si entière assurance cette demande formelle ; et, malgré son émotion d'auparavant, il ne put, devant l'humble et enfantine apparence de l'ambassadrice du ciel, s'empêcher de sourire de cet étrange message. L'idée que cette enfant était dans l'illusion succéda dans son esprit à l'émotion de son cœur, et le doute reprit le dessus. Il fit répéter à Bernadette les termes mêmes qu'avait employés la Dame de la Grotte.

— Après m'avoir confié le secret qui me concerne et que je ne puis révéler, elle a ajouté : « Et maintenant, allez dire aux prêtres que je veux que l'on me bâtisse ici une chapelle. »

Le prêtre garda un instant le silence. « Après tout, songeait-il, c'est possible ! » Et cette pensée que la

Mère de Dieu lui envoyait, à lui pauvre prêtre inconnu, un message direct, le remplissait d'agitation et de trouble. Puis il arrêta les yeux sur l'enfant et se demanda : « Où donc est la garantie de cette petite fille, et qu'est-ce qui me démontre qu'elle n'est pas le jouet d'une erreur ? »

— Si la « Dame » dont tu me parles est vraiment la Reine du Ciel, répondit-il, je serai heureux, dans la mesure de mes forces, de contribuer à lui faire élever une chapelle ; mais ta parole n'est pas une certitude. Rien ne m'oblige à te croire. Je ne sais qui est cette « Dame », et, avant de m'occuper de ce qu'elle désire, je veux savoir si elle y a droit ! Demande-lui, par conséquent, de me donner quelque preuve de sa puissance.

La fenêtre était ouverte et le regard du prêtre, plongeant sur le jardin, apercevait la végétation arrêtée et la mort momentanée que donnent aux plantes les frimas de l'hiver.

— L'Apparition, me racontes-tu, a sous ses pieds, un rosier sauvage, un églantier qui sort des Roches. Nous sommes au mois de février. Dis-lui de ma part que, si elle veut la Chapelle, elle fasse fleurir le rosier.

Et il congédia l'enfant.

— Eh bien, l'as-tu vue encore aujourd'hui, et que t'a-t-elle dit ? demanda le Curé de Lourdes, lorsque Bernadette se présenta chez lui, le lendemain, 24 février, en revenant de la Grotte.

— J'ai vu la Vision, répondit l'enfant, et je lui ai dit : « M. le Curé vous demande de donner quelques preuves, par exemple de faire fleurir le rosier qui est sous vos pieds, parce que ma parole ne suffit pas aux prêtres et qu'ils ne veulent pas s'en rapporter à moi. » Alors, elle a souri, mais sans parler. Puis elle m'a dit de prier pour les pécheurs et m'a commandé de monter jusqu'au fond de la Grotte. Elle a crié par trois fois les mots : « Pénitence ! pénitence ! pénitence ! » que j'ai répétés en me trainant sur mes genoux jusqu'au fond de la Grotte. Là, Elle m'a révélé encore un second secret qui m'est personnel. Puis elle a disparu.

— Et qu'est-ce que tu as trouvé au fond de la Grotte ?

J'ai regardé, après qu'Elle a disparu, (car pendant qu'Elle est là je ne fais attention qu'à Elle, et Elle m'absorbe), et je n'ai vu que le rocher, et par terre quelques brins d'herbe qui poussaient au milieu de la poussière.

Le Curé demeura songeur : « Attendons, se dit-il. » Le soir, M. l'abbé Peyramale racontait cette entrevue aux vicaires de Lourdes et à quelques prêtres des environs. Ils plaisantèrent leur Doyen sur le peu de succès de sa demande (1).

(1) « Le rosier sauvage n'avait point fleuri. Ses branches dénudées et sans charme serpentaient immobiles le long du rocher, et c'était en vain que la multitude avait attendu le miracle embaumé et charmant qu'avait demandé le premier Pasteur de la ville. »

-- Si c'est la Sainte Vierge, très cher maître, lui disait-on, ce sourire, en entendant votre requête, nous semble fâcheux pour vous ; et une ironie venant de si haut nous paraît inquiétante.

Le Curé se tira de cet argument, avec sa présence d'esprit accoutumée :

— Ce sourire est en ma faveur, répondit-il. Si j'avais mal parlé, la Sainte Vierge n'aurait pas souri ; elle se serait apitoyée sur mes raisons. Elle a souri : donc elle approuve.

Il y avait certainement du vrai dans la fine répartie de l'abbé Peyramale, mais peut-être un peu moins qu'il ne le pensait. Certes, si en ce moment, avec sa sagacité profonde et sa hauteur d'âme, il eût mûrement réfléchi aux paroles qu'avait prononcées, peu de temps après avoir souri, la céleste Apparition, il eût compris le sens de ce sourire que la pauvre enfant, favorisée de telles visions, était impuissante à interpréter.

Prier pour les pécheurs, faire pénitence, gravir à genoux la pente escarpée et pénible qui va, des ondes rapides et tumultueuses du torrent, au Roc immuable sur lequel doit se fonder un des Sanctuaires de la Sainte Eglise, tels avaient été les ordres de l'Apparition à la suite de la prière de l'enfant, telle avait été sa réponse à la demande de faire fleurir le rosier sauvage, tel avait été en sa propre bouche, le

très clair commentaire de son sourire. Qui ne voit, en y réfléchissant, le sens admirable de cette réponse symbolique ?

CHAPITRE HUITIÈME

APPARITION DU 25 FÉVRIER — LA SOURCE

MIRACULEUSE — LA PREMIÈRE GUÉRISON

Lorsque, par hasard, Bernadette sortait dans la rue, la foule s'empressait autour d'elle : on l'arrêtait à tout pas ; chacun voulait entendre de sa bouche le détail des Apparitions. Plusieurs, au nombre desquels M. Dnfo, avocat, un des hommes éminents de ce pays, la firent venir et l'interrogèrent. Ils ne résistèrent pas à la secrète puissance que la Vérité vivante mettait en ses paroles.

Beaucoup de personnes se rendirent dans la journée chez les Soubirous pour entendre les récits de Bernadette. Elle se prêtait en toute candeur et complaisance à ces incessantes interrogations : on voyait que rendre témoignage de ce qu'elle avait vu et entendu constituait désormais pour elle sa fonction particulière et son devoir.

Dans un coin de la pièce où l'on pénétrait, une petite chapelle, ornée de fleurs, de médailles, d'images pieuses, et surmontée d'une statue de la Vierge, présentait une apparence de luxe et attestait la piété de

cette famille. Tout le reste de la chambre offrait le plus douloureux dénûment : un grabat, quelques mauvaises chaises, une table boiteuse, formaient tout l'aménagement de ce logis, où l'on venait s'informer des splendides secrets du ciel. La plupart des visiteurs étaient frappés et émus par la vue de cette extrême indigence écrite sur toutes choses, et ne résistaient pas à la douce tentation de laisser quelque souvenir, quelque aumône, à ces pauvres gens. Mais l'enfant et les parents *refusaient toujours* et de telle façon qu'on ne pouvait insister.

Cependant la nuit avait mis fin aux agitations de tant d'esprits si divers, les uns croyant à la réalité de l'Apparition, les autres restant dans le doute, un certain nombre niant résolument.

L'aurore s'était levée, et Bernadette, arrivée devant les Roches Massabielle, venait de s'agenouiller.

Une multitude innombrable l'avait précédée à la Grotte et se pressait autour d'elle. Bien qu'il y eût là bon nombre de sceptiques, de négateurs et de simples curieux, un religieux silence s'était fait tout à coup dès qu'on avait aperçu l'enfant. Un frisson, une commotion étrange avait passé sur cette foule. Tous, par un instinct unanime, les incroyables comme les croyants, s'étaient découvert le front. Plusieurs s'étaient agenouillés en même temps que la fille du meunier.

En ce moment, l'Apparition divine se manifestait à

Bernadette, ravie soudainement en son extase merveilleuse. Comme toujours, la Vierge lumineuse se tenait dans l'excavation ovale du rocher, et ses pieds foulaient le rosier sauvage.

Bernadette la contemplait avec un sentiment d'amour indicible, un sentiment doux et profond, qui inondait son âme de délices, sans troubler en rien son esprit et sans lui faire oublier qu'elle était encore sur la terre.

La Mère de Dieu aimait cette enfant innocente. Elle voulut, par une intimité de plus en plus étroite, la presser davantage sur sa poitrine. Elle voulut fortifier encore le lien qui l'unissait à l'humble bergère, afin que cette dernière, au milieu des agitations de ce monde, sentit, pour ainsi dire, à tout instant, que la Reine des cieux la tenait invisiblement par la main.

— Ma fille, dit-elle, je veux vous contier, toujours pour vous seule et concernant vous seule, un dernier secret, que, pas plus que les deux autres, vous ne révélez à personne au monde.

— Et maintenant, reprit la Vierge après un silence, allez boire et vous laver à la Fontaine, et mangez l'herbe qui pousse à côté.

Bernadette, à ce mot de « Fontaine », regarda autour d'elle. Nulle source n'existait et n'avait jamais existé en cet endroit. L'enfant, sans perdre la Vierge de vue, se dirigea donc tout naturellement vers le Gave,

dont les eaux tumultueuses couraient à travers les cailloux et les roches brisées.

Une parole et un geste de l'Apparition l'arrêtèrent dans sa marche.

— N'allez point là, disait la Vierge ; je n'ai point dit de boire au Gave ; allez à la Fontaine, elle est ici.

Et, étendant sa main, cette main délicate et puissante à laquelle la nature est soumise, Elle montra du doigt à l'enfant, au côté droit de la Grotte, ce même coin accablé vers lequel, la veille au matin, Elle l'avait déjà fait monter à genoux.

Bien qu'elle ne vit à l'endroit indiqué rien qui semblât avoir rapport aux paroles de l'Etra divin, Bernadette obéit à l'ordre de la Vision céleste. La voûte de la Grotte allait en s'abaissant de ce côté, et la petite fille gravit sur ses genoux l'espace qu'elle avait à parcourir.

Arrivée au terme, elle n'aperçut devant elle nulle apparence de fontaine. Tout contre le roc poussaient ça et là quelques touffes de cette herbe, de la famille des saxifragées, que l'on nomme la *Dorine*.

Soit sur un nouveau signe de l'Apparition, soit par un mouvement intérieur de son âme, Bernadette, avec cette foi simple qui plaît tant au cœur de Dieu, se baissa, et, grattant le sol de ses petites mains, se mit à creuser la terre.

Les innombrables spectateurs de cette scène, n'entendant ni ne voyant l'Apparition, ne savaient que

penser du singulier travail de l'enfant. Déjà plusieurs commençaient à sourire et à croire à quelque dérangement dans le cerveau de la pauvre bergère. Qu'il faut peu de chose pour ébranler la foi !

Tout à coup le fond de cette petite cavité creusée par l'enfant devint humide. Arrivant de profondeurs inconnues, à travers les roches de marbre et les épaisseurs de la terre, une eau mystérieuse se mit à sourdre goutte à goutte sous les mains de Bernadette et à remplir ce creux, de la grandeur d'un verre, qu'elle avait achevé de former.

Cette eau nouvelle venue, se mêlant à la terre brisée par les mains de Bernadette, ne faisait tout d'abord que de la boue. Bernadette, par trois fois, essaya de porter à ses lèvres ce liquide bourbeux ; mais, par trois fois, son dégoût fut si fort, qu'elle le rejeta sans se sentir la force de l'avaler. Cependant, elle voulait, avant tout, obéir à l'Apparition rayonnante qui dominait cette scène étrange ; et, à la quatrième fois, dans un suprême effort, elle surmonta sa répugnance. Elle but, elle se lava, elle mangea une pincée de la plante champêtre qui poussait au pied du rocher.

En ce moment l'eau de la Source franchit les bords du petit réservoir creusé par l'enfant, et se mit à conler en un mince filet, plus exigü peut-être qu'une paille, vers la foule qui se pressait sur le devant de la Grotte.

Ce filet était si minime que, pendant un long temps, c'est-à-dire jusqu'à la fin de ce jour, la terre desséchée l'absorba tout entier au passage, et qu'on ne devinait sa marche progressive que par le ruban humide tracé sur le sol, et qui, s'allongeant peu à peu, s'avavançait avec une lenteur extrême vers le Gave.

Quand Bernadette eut accompli, ainsi que nous venons de le raconter, tous les ordres qu'elle avait reçus, la Vierge arrêta sur elle un regard satisfait, et, un instant après, Elle disparut à ses yeux.

L'émotion de la multitude fut grande devant ce prodige. Dès que Bernadette fut sortie de l'extase, on se précipita vers la Grotte. Chacun voulait voir de ses yeux le creux où l'eau venait de surgir sous la main de l'enfant. Chacun voulait y plonger son mouchoir et en porter une goutte à ses lèvres. De sorte que cette source naissante, dont on agrandissait peu à peu le terreux réservoir, prit bientôt l'aspect d'une flaque d'eau ou d'un amas liquide de boue détrempée. La Source cependant, à mesure qu'on y puisait, devenait de plus en plus abondante. L'orifice par où elle arrivait des abîmes, s'élargissait sensiblement.

— C'est de l'eau qui aura suinté par hasard du rocher dans les temps pluvieux, et qui par hasard aussi, aura formé sous le sol un petit amas que l'enfant aura découvert, toujours par hasard, en grattant la

terre, dirent les savants de Lourdes. Et les philosophes se contentèrent de cette explication !

Le lendemain la Source, poussée des mystérieuses profondeurs par une puissance inconnue, et grandissant à vue d'œil, sortait du sol par un jaillissement de plus en plus fort. Elle coulait déjà de la grosseur du doigt. Toutefois, le travail intérieur qu'elle opérait à travers la terre pour se frayer son premier passage la rendait encore boueuse. Ce fut seulement au bout de quelques jours, qu'après avoir augmenté en quelque sorte d'heure en heure, elle cessa de croître et devint absolument limpide. Elle s'échappa dès lors de la terre par un jet très considérable, qui avait à peu près la grosseur du bras d'un enfant (1).

Ainsi que nous venons de le raconter, le jaillissement de la Source avait eu lieu vers le lever du soleil, en présence d'une foule nombreuse. C'était le 25 février, un jeudi, le troisième du mois, jour de grand marché à Tarbes. La nouvelle de l'événement merveilleux arrivé le matin aux Roches Massabielle fut donc portée au chef-lieu par une multitude de témoins oculaires, et répandue dès le soir même dans tout le département et jusqu'aux villes les plus proches des départements voisins. Le mouvement extraordinaire,

(1) La Fontaine de Lourdes, comme chacun peut le vérifier, fournit plus de vingt mille gallons d'eau par jour !

qui depuis une huitaine attirait à Lourdes tant de pèlerins et de curieux, prit dès ce moment un développement inouï.

Un grand nombre de visiteurs vinrent coucher à Lourdes pour s'y trouver le lendemain; d'autres marchèrent toute la nuit; et, aux premiers rayons du jour, à l'heure où Bernadette avait coutume d'arriver, cinq à six mille personnes se pressent sur les rives du Gave, sur les tertres et sur les rochers, campaient en face de la Grotte. La Source, plus abondante que la veille, était déjà considérable.

Quand la Voyante, humble, paisible et simple au milieu de cette agitation, se présenta pour prier, les populations s'écrièrent: «Voilà la Sainte! voilà la Sainte!» Plusieurs cherchaient à toucher ses vêtements, considérant comme sacré tout objet qui appartenait à cette privilégiée du Seigneur.

La mère des humbles et des petits ne voulait point cependant que ce cœur innocent succombât à la tentation de la vaine gloire, et quo Bernadette pût s'enorgueillir un instant des faveurs singulières dont elle était l'objet. Il était bon que l'enfant, au milieu de ces acclamations, sentit qu'elle n'était rien et qu'elle constatât une fois de plus son impuissance à évoquer par elle-même la Vision divine. Vainement elle pria. On ne vit point se répandre sur ses traits l'éclat surhumain de l'extase; et, quand elle se releva, après sa

longue prière, elle répondit avec tristesse aux interrogations dont on l'entourait, que la Vision d'en haut n'était point apparue.

Cependant les guérisons aculeuses, qui allaient se multiplier dans la suite d'une manière si prodigieuse, par la vertu de l'eau de cette source qui venait de jaillir, commencèrent. La première fut celle d'un pauvre ouvrier de la ville, nommé Louis Bourriette.

Nous rapporterons, plus loin, tout au long ce premier miracle, avec un choix d'autres guérisons, parmi les plus éclatantes, à la gloire de Notre-Dame de Lourdes, la Vierge Immaculée!

CHAPITRE NEUVIEME

L'APPARITION VEUT UNE CHAPELLE, DES PROCES-
SIONS — LE DERNIER JOUR DE LA
QUINZAINE — APPARITION DU 25 MARS —
JE SUIS L'IMMACULÉE CONCEPTION

Lors du jaillissement de la Source, l'Apparition n'avait point réitéré à Bernadette l'ordre d'aller demander aux prêtres l'élévation d'une chapelle. Le lendemain, comme nous l'avons raconté, la Vision ne s'était point manifestée, de sorte que, depuis ce moment, Bernadette n'avait point paru au Presbytère. Le Clergé, malgré la marée montante de la foi populaire, malgré les croissantes rumeurs de miracles qui s'élevaient de la foule, le Clergé continuait de demeurer étranger à toutes les manifestations enthousiastes qui se faisaient autour de la Grotte. Pas un prêtre n'apparaissait en conséquence dans l'incensante procession qui se rendait à la Source miraculeuse.

Donc, — le Clergé se faisant une loi de rester à

l'écart, l'autorité municipale refusant d'agir et d'opposer son veto, — le mouvement populaire suivait son libre cours et grossissait comme les fleuves de ces contrées à la fonte des neiges. Il débordait de toutes parts, montant, montant toujours et couvrant les campagnes de ses innombrables flots. Les partisans de la compression commençaient à sentir leur impuissance contre un si formidable courant, et à voir clairement que toute résistance eût été emportée comme une digue de paille par cette soudaine et puissante irruption. Ils durent se résigner à laisser passer librement ces multitudes soulevées et mises en marche par le souffle de Dieu.

A la Grotte, malgré cet immense concours, tout continuait de se passer avec le plus grand ordre. On puisait à la Source, on chantait des cantiques, on priaient.

Les soldats de la garnison, émus comme tout le peuple de ces pays, avaient demandé au Commandant du Fort la permission d'aller, eux aussi, aux Roches Massabielle. Avec l'instinct de discipline développé en eux par le régime militaire, ils veillaient d'eux-mêmes à éviter l'encombrement, à laisser libres certains passages, à empêcher la foule de se trop avancer sur les rives périlleuses du Gave; ils s'employaient de côté et d'autre, prenant spontanément une certaine autorité que personne, avec raison, ne songeait à leur contester.

Quelques jours s'écoulèrent ainsi, pendant lesquels l'Apparition se manifesta sans aucune particularité nouvelle, sinon que la Source grandissait toujours et que les guérisons miraculeuses se multipliaient de plus en plus.

Le 2 mars, Bernadette se rendit de nouveau auprès de M. le Curé de Lourdes et lui parla une seconde fois au nom de l'Apparition.

— Elle veut qu'on construise une Chapelle et qu'on fasse des Processions à la Grotte, dit l'enfant.

Les faits avaient marché, la Source avait jailli, les guérisons avaient eu lieu, les miracles étaient venus témoigner au nom de Dieu de la vérité de Bernadette. Le prêtre n'avait plus de preuves à demander: il n'en demanda point. Sa conviction était faite. Le doute ne pouvait désormais effleurer sa foi. La « Dame » invisible de la Grotte n'avait point dit son nom. Mais l'homme de Dieu l'avait déjà reconnue à ses maternels bienfaits.

Toutefois, malgré le secret enthousiasme qui remplissait son cœur ardent au spectacle de ces grandes choses, il avait, par une rare prudence, su contenir l'expression prématurée des sentiments profonds et doux dont il était agité à la pensée que la Reine du Ciel était descendue parmi l'humble troupeau de ses paroissiens, et il avait maintenu vis-à-vis de son clergé la défense formelle d'aller à la Grotte.

— Je te crois, dit-il à Bernadette, lorsqu'elle se présenta de nouveau devant lui. Mais ce que tu me demandes au nom de l'Apparition, ne dépend pas de moi. Cela dépend de Monseigneur l'Evêque, que j'ai déjà instruit de ce qui se passe. Je vais me rendre auprès de lui et lui faire part de cette nouvelle démarche. C'est à lui seul qu'il appartient d'agir.

Le jeudi, 4 mars, était le dernier jour de la *Quinzaine*. Lorsque l'aurore commença à blanchir l'horizon, une multitude plus prodigieuse encore que les jours précédents inondait les abords de la Grotte. Il y avait bien là plus de *vingt mille* hommes répandus sur les rives du Gave, et cette multitude grossissait incessamment par l'arrivée de nouveaux pèlerins qui débouchaient de tous les côtés.

Bernadette, accompagnée de sa mère, venait de paraître sur le sentier que la Confrérie des carriers avait tracé les jours précédents, et descendait paisiblement vers cet océan humain. Bien qu'elle eût tout ce vaste peuple sous les yeux et qu'elle fût sans doute heureuse de voir ce témoignage de vénération pour la « Dame » merveilleuse, elle était tout entière à la pensée de revoir cette incomparable Beauté.

Quand Bernadette se prosterna, tout ce peuple, d'un mouvement unanime, tomba à genoux.

Presque aussitôt les rayons surhumains de l'extase illuminèrent les traits transfigurés de l'enfant. Nous

ne décrivons pas une fois de plus ce spectacle merveilleux, dont, à plusieurs reprises déjà, nous avons tâché de donner une idée au lecteur.

L'Apparition, comme les jours précédents, avait commandé à l'enfant d'aller boire et se laver à la Fontaine, et de manger cette herbe dont nous avons parlé ; puis elle lui avait de nouveau ordonné de se rendre vers les prêtres et de leur dire qu'elle voulait une chapelle et des processions en ce lieu.

L'enfant avait prié l'Apparition de lui dire son nom. Mais la « Daine » rayonnante n'avait point répondu à cette question. Le moment n'était point encore venu. Ce nom, il fallait qu'il s'écrivit auparavant sur la terre et qu'il se gravât dans les cœurs par d'innombrables œuvres de miséricorde. La Reine du Ciel voulait être devinée à ses bienfaits ; Elle entendait que la clameur reconnaissante de toutes les bouches la nommât et la glorifiât, avant de répondre et de dire : « Votre cœur ne vous a pas trompés : c'est bien Moi. »

Durant la période des Apparitions, un temps magnifique avait favorisé le mouvement populaire. Il y avait eu une série non interrompue de beaux jours comme on n'en avait pas vu depuis plusieurs années. A partir du 5 mars, le temps changea et il tomba une neige épaisse. Les rigueurs de la saison ralentirent naturellement pendant quelques jours le concours à la Grotte.

Les guérisons miraculeuses continuaient d'ailleurs à se produire.

Depuis le dernier jour de la *Quinzaine*, Bernadette était retournée plusieurs fois à la Grotte, mais un peu comme tout le monde, c'est-à-dire sans ouïr en elle-même cette voix intérieure qui l'appelait irrésistiblement.

Cette voix, elle l'entendit de nouveau le 25 mars dans la matinée, et elle prit aussitôt le chemin des Roches Massabielle. Son visage rayonnait d'espérance, elle sentait en elle-même qu'elle allait revoir l'Apparition, et que, devant ses yeux charmés, le Paradis allait entr'ouvrir un instant ses portes éternelles.

Comme on le pense bien, elle était devenue dans la ville de Lourdes l'objet de l'attention générale, et elle ne pouvait faire un pas sans être le centre de tous les regards.

— Bernadette va à la Grotte ! s'écria-t-on de l'un à l'autre en la voyant passer.

Et en un instant, sortant de toutes les maisons, accourant par tous les sentiers, la foule se précipita dans la même direction et arriva en même temps que l'enfant.

Dans la vallée, la neige avait fondu depuis deux ou trois jours, mais elle couronnait encore la crête des cimes environnantes. Il faisait un temps clair et beau. Pas une tache dans le bleu paisible du firmament. Le Soleil Roi semblait naître en ce moment au sein de

ces blanches montagnes et faisait resplendir son berceau de neige.

C'était la Fête de l'Annonciation !

Le pressentiment joyeux qu'avait éprouvé Bernadette ne l'avait point trompée : la voix qui l'avait appelée était la voix de la Vierge fidèle.

Dès que l'enfant fut tombée à genoux, l'Apparition se manifesta. Comme toujours rayonnait autour d'Elle une auréole ineffable, dont la splendeur était sans limites, dont la douceur était infinie. Comme toujours son voile et sa robe aux chastes plis avaient la blancheur des neiges éclatantes. Les deux roses, qui fleurissaient sur ses pieds avaient la teinte jaune qu'a la base du ciel aux premières lueurs de l'aube virginale. Sa ceinture était bleue comme le firmament.

Bernadette en extase avait oublié la terre devant la Beauté sans tache.

— O ma « Dame », lui dit-elle, veuillez avoir la bonté de me dire qui vous êtes et quel est votre Nom.

La céleste Apparition sourit et ne répondit point.

Devant le silence de la Vision, Bernadette insista et reprit :

— O ma « Dame », veuillez avoir la bonté de me dire qui vous êtes et quel est votre Nom.

L'Apparition parut rayonner davantage comme si sa joie allait grandissant, et Elle ne répondit point encore à la demande de l'enfant.

Bernadette redoubla ses instances et prononça pour la troisième fois ces paroles :

— O ma « Dame », veuillez avoir la bonté de me dire qui vous êtes et quel est votre Nom.

L'Apparition semblait entrer de plus en plus dans la gloire bienheureuse ; et, comme concentrée en sa félicité, Elle continua de ne point répondre.

Bernadette insista toujours davantage et elle fit entendre pour la quatrième fois ces suppliantes paroles :

— O ma « Dame », je vous en prie, veuillez avoir la bonté de me dire qui vous êtes et quel est votre Nom.

L'Apparition avait les mains jointes avec ferveur et le visage dans le rayonnement splendide de la béatitude infinie.

A la dernière question de l'enfant, Elle disjoignit les mains, faisant glisser sur son bras droit le chapelet au fil d'or et aux grains d'albâtre. Elle ouvrit alors ses deux bras et les inclina vers le sol, comme pour montrer à la terre ses mains virginales, pleines de bénédictions. Puis les élevant vers l'éternelle région d'où descendit, à pareil jour, le divin Messager de l'Annonciation, Elle les rejoignit avec ferveur, et, regardant le ciel avec le sentiment d'une indicible gratitude, Elle prononça ces paroles :

JE SUIS L'IMMACULÉE CONCEPTION.

Ayant dit ces mots, Elle disparut, et l'enfant se trouva, comme la multitude, en face d'un rocher désert !

La petite bergère à laquelle la Vierge divine venait d'apparaître entendait pour la première fois ces mots : « Immaculée Conception. » Et, ne les comprenant point, elle faisait en retournant à Lourdes, tous ses efforts pour les retenir. « Je les répétais en moi-même tout le long du chemin pour ne pas les oublier, » nous racontait-elle un jour ; « et jusqu'au presbytère, où j'allais, je disais : *Immaculée-Conception, Immaculée-Conception*, à chaque pas que je faisais, parce que je voulais porter à M. le Curé les paroles de la Vision, afin que la Chapelle se bâtît. »

CHAPITRE DIXIÈME

APPARITION DU LUNDI DE PAQUES — LE

PRODIGE DU CIERGE ALLUMÉ — ACTES

VEXATOIRES — DERNIÈRE APPARITION

— UN VRAI CURÉ —

ORDRE IMPÉRIAL

Le jour de Pâques était arrivé. Des conversions sans nombre avaient eu lieu : les confessionnaux étaient assiégés : des usuriers, des voleurs avaient restitué : beaucoup de scandales avaient cessé. Les fidèles se pressaient autour de la Table sainte !

Le lundi de Pâques, 5 avril, la Mère de Dieu avait fait de nouveau entendre un appel intérieur à la pauvre fille du meunier ; et l'enfant, bientôt suivie d'une foule immense, s'était rendue à la Grotte, où, comme précédemment, le ciel s'était ouvert devant elle et lui avait laissé voir la Vierge Marie dans sa gloire.

Ce jour-là, aux yeux émerveillés de la multitude, s'accomplit un fait fort étrange.

Le cierge que Bernadette avait apporté ou qu'on lui

avait donné était très grand, et elle l'avait appuyé par terre, en le soutenant par le bout entre les doigts de ses mains à demi jointes. La Vierge lui apparut. Et voilà que, par un mouvement instinctif d'adoration, la Voyante, tombant en extase devant la Beauté immaculée, éleva un peu les mains et les laissa reposer doucement, et sans y songer, sur le bout du cierge allumé. Et alors la flamme se mit à passer entre ses doigts, légèrement entr'ouverts, et à s'élever au-dessus, oscillant çà et là, suivant le moindre souffle du vent. Bernadette pourtant, demeurait immobile et abimée dans la céleste contemplation, ne s'apercevant même pas du phénomène qui faisait la stupéfaction de la multitude. Les témoins se pressaient les uns sur les autres pour mieux voir. Le Dr Dozous, aussi présent, dès les premiers moments avait tiré sa montre : cet état extraordinaire dura un peu plus d'un quart d'heure.

Tout à coup, un léger frissonnement se produit dans le corps de Bernadette. Ses traits redescendent. La Vision avait cessé, et l'enfant était revenue à son état naturel. On lui prend la main : rien que de normal n'y apparaissait. La flamme avait respecté la chair de la Voyante, en extase devant Marie. La foule, non sans raison, criait au miracle. L'un des spectateurs cependant, voulant faire la contre-épreuve, avait pris ce cierge encore allumé, et, sans qu'elle y fit attention, il l'approcha de la main de Bernadette.

— Ah ! Monsieur, s'écria-t-elle en se retirant vivement, vous me brûlez !

Les événements de Lourdes avaient produit une telle commotion dans le pays, et l'affluence des étrangers était telle, que, ce jour-là, bien qu'on ne fût point, comme dans la quinzaine, prévenu à l'avance, la multitude réunie en un instant autour de Bernadette s'était élevée à près de dix mille personnes !

A la suite des touchantes merveilles que nous venons de rapporter, une série d'actes vexatoires, de la part de l'Autorité Civile, vinrent troubler ces pieuses et tranquilles manifestations de la foi catholique aux Rochers de Massabielle.

Le Préfet de Tarbes, M. le baron Massy, encouragé en cela par une Lettre du Ministre des Cultes, porta un Arrêté, en date du 4 mai, signifiant l'arrestation de Bernadette et le dépouillement de la Grotte !

Le Maire de Lourdes, M. Lacadé, et le Commissaire de Police, M. Jacomet, étaient chargés, chacun selon ce qui le concernait, d'exécuter les volontés du Préfet : le premier avait ordre de faire arrêter Bernadette ; le second, de se rendre aux Roches Massabielle et de dépouiller la Grotte de tout ce que la piété ou la reconnaissance des Fidèles y avait déjà déposé.

Le Maire, fort inquiet quant à l'exécution du mandat à lui confié, s'adressa, « pour soutenir son

courage, » a Procureur impérial, M. Dutour ; et, tous deux ensemble, ils se rendirent chez M. le Curé de Lourdes pour lui communiquer l'ordre d'arrestation émané de la Préfecture. Ils expliquèrent à l'abbé Peyramale, comment d'après le texte de la loi du 30 juin 1838, le Préfet agissait dans la plénitude de son droit légal.

Le Vénérable Curé ne put contenir l'explosion de son indignation devant la cruelle iniquité d'une telle mesure.

— Cette enfant est innocente ! s'écria-t-il ; et la preuve, monsieur le Procureur impérial, c'est que, comme magistrat, vous n'avez pu, malgré vos interrogatoires de toute sorte, trouver un prétexte à la moindre poursuite. Vous savez qu'il n'y a pas un tribunal en France qui ne reconnût cette innocence, éclatante comme le soleil ; qu'il n'y a pas un Procureur général qui, en de telles circonstances, ne déclarât monstrueuse et ne fit cesser, non seulement une arrestation, mais une simple action judiciaire.

— Aussi la Magistrature n'agit-elle pas, répondait M. Dutour. M. le Préfet, sur le rapport des médecins, fait enfermer Bernadette comme atteinte de démence ; et cela, dans son intérêt, pour la guérir. C'est une simple mesure administrative, qui ne touche en rien à la Religion, puisque ni l'Evêque ni le Clergé ne se sont prononcés sur tous ces faits qui se passent en dehors d'eux.

— Une telle mesure, reprit le Curé, en s'animant de plus en plus, serait la plus odieuse des persécutions; d'autant plus odieuse, qu'elle prend un masque hypocrite, qu'elle affecte de vouloir protéger, qu'elle se cache sous le manteau de la légalité, et qu'elle a pour objet de frapper un pauvre être sans défense. Si l'évêque, si le Clergé, si moi-même nous attendons qu'une lumière de plus en plus grande se fasse sur ces événements pour nous prononcer sur leur caractère surnaturel, nous en savons assez pour juger de la sincérité de Bernadette et de l'intégrité de ses facultés intellectuelles. Et dès qu'ils ne constatent aucune lésion cérébrale, en quoi vos deux médecins (1) seraient-ils plus compétents pour juger de la folie ou du bon sens que l'un quelconque des mille visiteurs qui ont interrogé cette enfant, et ont admiré la pleine lucidité et le caractère normal de son intelligence? Vos médecins eux-mêmes n'osent affirmer et ne concluent que par une hypothèse. M. le Préfet ne peut, à aucun titre, faire arrêter Bernadette.

— C'est légal.

— C'est illégitime. Prêtre, Curé-Doyen de la ville

(1) Ces deux médecins, en effet, avaient été envoyés en Commission, par le Préfet, chez les Soubirons. Tous deux, parfaitement incrédules, mais très consciencieux d'ailleurs malgré leurs préventions, constatèrent, dans leur Rapport, *l'état très sain et très normal de l'enfant!* Tout fois, comme sur la question des Apparitions, elle persistait inva-

de Lourdes, je me dois à tous, et en particulier aux plus faibles. Si je voyais un homme armé attaquer un enfant, je défendrais l'enfant au péril de ma vie : car je sais le devoir de protection qui incombe au bon Pasteur. Sachez que je ne saurais agir autrement alors même que cet homme serait un Préfet, et que son arme serait le mauvais article d'une mauvaise loi. Allez donc dire à M. Massy que ses Gendarmes ne trouveront sur le seuil de la porte de cette pauvre famille, et qu'ils auront à me renverser, à me passer sur le corps, à me fouler aux pieds, avant de toucher à un cheveu de la tête de cette petite fille.

— Cependant...

— Il n'y a pas de cependant. Examinez, faites des enquêtes : vous êtes libres et tout le monde vous y convie. Mais si, au lieu de cela, vous voulez persécuter, si vous voulez frapper les innocents, sachez bien qu'avant d'atteindre le dernier et le plus petit parmi mon troupeau, c'est par moi qu'il faudra commencer.

Le Prêtre s'était levé. Sa haute taille, sa tête aux traits puissants, la plénitude de force qui éclatait en

riablement dans son récit, ces Messieurs, qui ne croyaient point à la possibilité de pareilles visions, s'appuyèrent là-dessus pour dire que Bernadette *pourrait bien être hallucinée* ! — C'était là toute la conclusion de ces deux célébrités médicales !

lui, son geste résolu, son visage ardent d'émotion, commentaient ses paroles et leur donnaient toute leur physionomie.

Le Procureur et le Maire se turent un instant. Puis ils parlèrent des mesures relatives à la Grotte.

— Quant à la Grotte, reprit M. l'abbé Peyramale, si M. le Préfet veut, au nom des lois de la Nation et au nom de sa piété (1) particulière, la dépouiller des objets que d'innombrables visiteurs y ont déposés en l'honneur de la Sainte Vierge, qu'il le fasse. Les croyants seront attristés et même indignés. Mais qu'il se rassure : les habitants de ce pays savent respecter l'Autorité, même quand elle s'égare. On dit qu'à Tarbes un escadron est en selle, attendant, pour accourir à Lourdes, un signal du Préfet. Que l'escadron mette pied à terre. Quelque ardentes que soient les têtes, quelque ulcérés que soient les cœurs, on écoute ma voix, et je répons, sans la force armée, de la tranquillité de mon peuple. Avec la force armée, je n'en répons plus.

Bernadette ne fut point arrêtée ; mais la Grotte fut dépouillée, en présence de la population, plongée tout entière dans la consternation.

Les objets et les ex-voto, déposés à la Grotte,

(1) Il avait osé dire, dans son Arrêté : « ... Mes sentiments ne doivent être suspects à personne. Tout le monde dans ce département, connaît mon respect profond pour la religion ! »



LA FONTAINE MIRACULEUSE

formaient déjà une masse considérable. Sous la voûte brûlaient çà et là des cierges, portés sur des chandeliers ornés de mousse et de rubans. Des croix, des statues de la Vierge, des tableaux religieux, des chapelets, des colliers, des bijoux, reposaient sur le sol ou dans les anfractuosités du rocher. A certaines places suos, les images de la Mère de Dieu, on avait étendu des tapis. Des milliers de bouquets avaient été portés là en l'honneur de Marie par de pieuses mains, et les prémices du mois des fleurs embaumaient ce sanctuaire champêtre.

Dans une ou deux corbeilles d'osier et sur le sol brillaient des pièces de cuivre, d'argent ou d'or, dont le total formait quelques milliers de francs : premier don spontané des fidèles pour l'érection, en ce lieu, d'un temple à la Vierge Immaculée ; pieuse offrande, dont le caractère sacré avait frappé de respect l'audace même des malfaiteurs, et sur laquelle, malgré la facilité de la solitude et des nuits, nul n'avait osé jusque-là porter une main sacrilège.

Tous ces objets, recueillis à la Grotte, furent déposés à la Mairie : l'argent fut remis à M. le Maire.

Le 8 juin suivant fut un jour de nouvelle et profonde tristesse pour les paisibles habitants de Lourdes, lorsqu'ils reçurent communication de l'arrêté suivant :

« LE MAIRE DE LA VILLE DE LOURDES,

« Vu les Instructions à lui adressées par l'Autorité supérieure.....

« Vu les lois du.....

« Considérant que.....

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

« Il est défendu de prendre de l'eau à la dite Source (de la Grotte).

ART. 2.

« Il est également interdit de passer sur le communal dit : rive de Massabielle.

ART. 3.

« Il sera établi à l'entrée de la Grotte une barrière pour en empêcher l'accès.

« Des poteaux seront également placés qui porteront ces mots : IL EST DÉFENDU D'ENTRER DANS CETTE PROPRIÉTÉ.

ART. 4.

« Toute contravention au présent Arrêté sera poursuivie conformément à la Loi.

ART. 5.

« M. le Commissaire de Police,

« La Gendarmerie,

« Les Gardes Champêtres,

« Et les Autorités de la commune,

« Demeurent chargés de l'exécution du présent Arrêté.

« Fait à Lourdes, en l'hôtel de la Mairie, le 8 juin, 1858. »

« Le Maire, A. Lacadé. »

Vu et approuvé.

Le Préfet, O. Massy.

Le 16 juillet, fête de Notre-Dame du Mont Carmel, Bernadette avait entendu en elle-même la voix qui s'était tue depuis quelques mois et qui l'appelait, non plus aux Roches Massabielle, alors fermées et gardées (1), mais sur la rive droite du Gave, dans ces prairies où la foule se rassemblait et priait, à l'abri des procès-verbaux et des vexations de la Police. Il était huit heures du soir. A peine l'enfant se fut-elle agenouillée et eut-elle commencé la récitation du chapelet, que la très sainte Mère de Jésus-Christ lui apparut. Le Gave qui séparait Bernadette de la Grotte, avait en quelque sorte cessé d'exister aux yeux de l'extatique. Elle ne voyait devant elle que la Roche bénie, dont il lui semblait être aussi près qu'autrefois, et la Vierge Immaculée qui lui souriait doucement, comme pour confirmer tout le passé et illuminer tout l'avenir. Aucune parole ne sortit de ses lèvres divines. A un certain moment, Elle inclina la tête vers l'enfant, comme pour lui dire un « Au revoir » très lointain ou un adieu suprême. Puis, Elle disparut et rentra dans

(1) Par l'Arrêté du 8 juin.

les eieux. Ce fut la *dix-huitième* Apparition : ce devait être la dernière !

Cependant l'Arrêté du 8 juin restait en vigueur. Au Ministère des Cultes, M. Rouland s'obstinait à vouloir se mettre en travers de la plus sainte des libertés et à prétendre arrêter la force des choses.

A la Grotte, Jacomet et les Gardes persistaient à veiller jour et nuit, et à traduire les croyants devant les tribunaux. Le juge Duprat condamnait toujours !

Ce fut dans ces circonstances que Mgr de Salinis, Archevêque d'Auch, et un autre personnage éminent de ce pays se rendirent ensemble auprès de l'Empereur qui se trouvait en ce moment à Biarritz (1). Napoléon III reçut en même temps de divers côtés des pétitions demandant instamment, et réclamant, en vertu des droits les plus sacrés, le retrait des arbitraires et violentes mesures du baron Massy.

Napoléon III était un monarque peu expansif ; sa pensée se traduisait rarement par la parole. Elle se manifestait par des actes. En apprenant les violences absurdes par lesquelles le Ministre, le Préfet et leurs Agents discréditaient à plaisir le Pouvoir, son œil terne s'illumina, dit-on, d'un éclat de froide colère ; il haussa convulsivement les épaules, et le nuage d'un

(1) Petite ville, à deux lieues de Bayonne, sur le Golfe de Gascogne, avec des Bains de mer, très fréquentés.

profond mécontentement passa sur son front. Il sonna violemment.

— Portez ceci au télégraphe, dit-il.

C'était une dépêche laconique pour le Préfet de Tarbes, ordonnant, de la part de l'Empereur, de rapporter à l'instant l'Arrêté sur la Grotte de Lourdes et de laisser libres les populations.

Quand une catastrophe subite tombe sur nous, nous avons peine à l'accepter comme définitive et nous nous débattons encore, alors que tout est perdu. Le baron Massy n'échappa point à une telle illusion. Il espérait vaguement que l'Empereur reviendrait sur sa décision. Dans cette pensée, il prit sur lui de tenir pendant quelques jours (1) la dépêche secrète et de ne pas obéir. Il écrivit à l'Empereur et fit en outre intervenir auprès du Souverain le Ministre Rouland, moins publiquement mais aussi complètement atteint que lui-même par l'ordre inattendu venu de Biarritz.

Napoléon III fut aussi insensible aux réclamations du Ministre qu'aux instances et aux supplications du Préfet. Le jugement qu'il avait porté était basé sur l'évidence, et il était irrévocable. Toutes ces démarches n'eurent pour résultat que de lui apprendre que le Préfet avait osé méconnaître ses ordres et en différer

(1) On était arrivé à la fin de septembre.

l'exécution. Une seconde dépêche partit de Biarritz. Elle était conçue en des termes qui ne permettaient ni une observation ni un retard. Il n'y avait donc plus à hésiter, et le 4 octobre, le Préfet, au nom de l'Empereur, donna ordre au Maire de Lourdes de rapporter publiquement l'Arrêté et de faire enlever les poteaux et les barrières par Jacomet.

La proclamation fut lue dans toute la ville, au son de la trompette et du tambour. En même temps on affichait sur tous les murs le placard suivant :

« LE MAIRE DE LA VILLE DE LOURDES,

« Vu les instructions à lui adressées

« ARRÊTE :

« L'Arrêté pris par lui le 8 juin 1858 est rapporté.

« Fait à Lourdes, eu l'hôtel de la Mairie, le 5 octobre 1858.

« Le Maire, A. LACADÉ. »

Pendant ce temps Jacomet et les Sergents de ville se rendaient à la Grotte pour enlever les barrières et les poteaux.

Une émotion immense remplissait la ville de Lourdes. Durant l'après-midi, la multitude allait et venait sur le chemin de la Grotte. Devant les Roches Massabielle, d'innombrables fidèles étaient à genoux. On chantait des cantiques, on récitait les Litanies. On se désaltérait à la Source. Les croyants étaient libres. DIEU AVAIT VAINCU !

On sait le reste, on sait comment, depuis cette époque, des foules innombrables viennent prier aux Roches Massabielle ; comment les miracles se multiplient sans nombre ; quels sont les somptueux monuments élevés là à l'honneur et à la reconnaissance envers la « Vierge Immaculée », Notre-Dame de Lourdes !

On connaît également le reste de la vie de Bernadette ; comment elle se consacra à Dieu, dans la vie religieuse, quittant tous les vains bruits du monde, et comment elle s'endormit doucement dans le Seigneur, chez les Sœurs de la Charité et de l'Instruction chrétienne de Nevers !

ette
aux
ulti-
onu-
en-
les !
Ber-
la
de,
Sei-
uc-



BERNADETTE RELIGIEUSE

MIRACLES

LES PREMIERES GUÉRISONS A LOURDES

Un Tribunal d'enquête avait été établi, dès la fin de juillet, par l'Autorité Ecclésiastique. Toutefois, Mgr Laurence, avec sa haute prudence ordinaire, avant de permettre qu'il entrât en fonctions, avait voulu qu'un certain apaisement se fit de lui-même dans les esprits. La divine Providence elle-même prépara les voies. A la suite de l'Ordre Impérial, mentionné plus haut, les mesures violentes prises par le baron Massy avaient cessé : la Grotte était devenue libre.

C'est le 17 novembre que la Commission se rendit à Lourdes. Elle interrogea la Voyante : elle visita les Roches Massabielle, vit de ses yeux l'énorme jaillissement de la Source, et constata, par l'unanime déclaration des hommes de ce pays, que la Source n'existait pas avant d'avoir surgi miraculeusement aux yeux de la multitude, sous la main de Bernadette en extase.

A Lourdes et hors de Lourdes, elle fit une enquête approfondie sur les guérisons extraordinaires accomplies par l'eau de la Grotte. On comptait déjà par centaines les cures miraculeuses. Il était impossible de tout vérifier. La Commission épiscopale en soumit

trente à son enquête. Elle se montra d'une extrême sévérité dans cet examen, et elle n'admit le Surnaturel que lorsqu'il était absolument impossible de faire autrement.

Dans son Rapport à Mgr l'Evêque de Tarbes, la Commission, d'accord avec les médecins, choisis parmi les hommes les plus éminents, divisait en trois catégories les guérisons qu'elle avait étudiées et dont elle avait relaté soigneusement tous les détails dans ses procès-verbaux, tous signés par les personnes guéries et par de nombreux témoins.

La première catégorie comprenait les cures, quelque frappantes qu'elles fussent, qui étaient susceptibles d'une explication naturelle.

La deuxième catégorie se composait des guérisons au sujet desquelles la Commission inclinait à admettre le Surnaturel.

La troisième classe comprenait les guérisons qui présentaient d'une manière évidente et indéniable le caractère surnaturel.

Parmi ces guérisons, au nombre de *seize*, se trouvent celles de Louis Bourriette, de Mde Vve Rizan et de Henri Busquet, dont nous donnerons bientôt ici la relation détaillée.

Après cette première enquête, par un esprit d'extrême prudence, on laissa encore s'écouler trois années. C'était la sanction du temps. Une seconde enquête

fut faite alors. Les guérisons que nous avons signalées plus haut comme surnaturelles subsistaient. Nul ne vint retirer son premier témoignage ni contester les faits.

Ce fut après cette surabondante série de démonstrations, de preuves et de certitudes, que Mgr Laurence rendit enfin le jugement qu'on attendait de lui (1).

Il y a donze ans (2) le Dr Boissarie, dans son remarquable Ouvrage : « *Lourdes : histoire médicale* », disait de son côté :

« Avec les *Annales*, dont la publication remonte à 1868, nous venons de parcourir, jour par jour, les procès-verbaux des principales guérisons de Lourdes. Que de matériaux accumulés dans ce recueil qui comprend déjà 32 volumes ! Nous avons relevé deux cent cinquante certificats délivrés par des médecins différents, qui, sans entente préalable, sont venus rendre témoignage de ce qu'ils avaient vu et observé. Dans ces certificats, nous retrouvons l'observation entière et détaillée de la maladie. Les médecins les plus connus ont été souvent appelés en consultation, ils se sont prononcés et sur la nature de ces affections diverses et sur leur *incurabilité*.

(1) Par son Mandement, daté du 18 Janvier 1862, portant jugement sur les Apparitions, à la Grotte de Lourdes.

(2) En 1891.

« Ce n'est pas seulement deux cent cinquante, mais plus de *mille* médecins qui deviennent indirectement les témoins et les juges des miracles de Lourdes. Ces médecins sont les plus importants, par leur science, leur position officielle, leur notoriété. De plus, ils sont d'ordinaire, par leurs opinions ou leurs doctrines, les ennemis du surnaturel et du miracle... »

— C'est ainsi que sont constatées, à Lourdes, les grandes guérisons opérées par la puissante et miséricordieuse intervention de la Mère de Dieu, Marie Immaculée.

I

PREMIÈRE GUÉRISON MIRACULEUSE

LOUIS BOURRIETTE

La première guérison opérée à Lourdes est celle de Louis Bourriette, un des plus anciens clients de Dozous (1). Quelque vingt ans auparavant, Bourriette travaillait dans les environs de Lourdes, avec son frère Joseph, à extraire de la pierre. Une mine, mal dirigée, avait fait explosion à côté d'eux. Joseph était tombé raide mort. Louis, violemment renversé sur le cadavre de son frère, resta plus de deux heures sans connaissance, les

(1) Nous avons déjà appris, plus haut, à connaître le célèbre Docteur.

mains et le visage affreusement brûlés. Ce malheureux fut atteint d'une méningite violente, accompagnée d'un délire furieux.

L'affection cérébrale dura trois mois; mais une agitation nerveuse incessante le contraignit, pendant deux ans, à mener une existence vagabonde. Lorsqu'il voulut reprendre son travail, il s'aperçut que sa vue saisissait d'une manière si confuse les objets de petite dimension qu'il lui était impossible de se livrer à la taille de la pierre. De nouveau il se rendit chez le Dr Dozous, le priant d'examiner ses yeux, et d'améliorer sa vue par tous les moyens possibles. Le docteur constata que l'œil droit avait été blessé profondément sur le bas de la circonférence de la cornée, à son point de jonction avec la sclérotique; et que la pupille, fort dilatée, était à peine sensible à l'action de la lumière. Enfin, quelle que fût l'intensité de l'éclairage, on ne retrouvait que quelques lueurs confuses. Après bien des essais infructueux, le docteur dut faire comprendre à Bourriette que l'œil droit était perdu, et qu'il devait en prendre son parti. En effet, dit Dozous, l'accident survenu était tellement grave qu'il devait faire penser que la mort en serait la suite. L'amaurose consécutive à la blessure de l'œil et à cet ébranlement nerveux considérable n'était curable par aucun moyen à la disposition de la science humaine. « Peut-on comprendre, dit-il, que cet œil,

privé de vision, depuis plus de vingt ans, ait pu reprendre en un instant l'intégrité de ses fonctions ? Il y a là un fait de la plus grande importance, fait visible pour tous et qui peut nous faire apprécier la puissance de l'agent curatif employé par ce malheureux ouvrier.»

La plupart des habitants de Lourdes avaient employé Bourriette une fois ou l'autre. Son état faisait pitié, et il était fort aimé parmi la confrérie des carriers et des tailleurs de pierre, très nombreux en ce pays.

Bourriette, entendant parler de la Source miraculeusement jaillie à la Grotte, appela sa fille :

— Va me chercher de cette eau, dit-il. La sainte Vierge, si c'est elle, n'a qu'à le vouloir pour me guérir.

Une demi-heure après, l'enfant apportait dans un vase un peu de cette eau, encore sale et terreuse, ainsi que nous l'avons déjà expliqué.

— Père, dit l'enfant, ce n'est que de l'eau bourbeuse.

— N'importe, dit le père, qui se mit à prier.

Il frotta avec cette eau son œil malade, que, quelques instants auparavant, il croyait à jamais perdu. Presqu'aussitôt il poussa un grand cri et se mit à trembler : tant son émotion était grande. Un miracle soudain s'accomplissait en sa vue. Déjà autour de lui l'air était

redevenu clair et baigné de lumière. Toutefois, les objets lui semblaient encore environnés d'une gaze légère, qui l'empêchait d'en percevoir parfaitement les détails.

Les brumes existaient encore, mais elles n'étaient plus noires comme depuis vingt ans ; le soleil les pénétrait, et, au lieu de la nuit épaisse, c'était, devant l'œil du malade, la vapeur transparente du matin.

Bourriette continua de prier et de laver son œil droit de cette eau bienfaisante. Le jour grandissait peu à peu sous son regard, et il distinguait nettement les objets.

Le lendemain ou le surlendemain, il rencontre sur la place publique de Lourdes M. le Dr Dozous, qui n'avait cessé de lui donner ses soins depuis l'origine de sa maladie. Il court à lui :

— Je suis guéri, lui dit-il.

— Pas possible ! s'écrie le médecin. Vous avez une lésion organique qui rend votre mal absolument incurable. Le traitement que je vous fais suivre a pour but de calmer vos douleurs, mais ne peut vous rendre la vue.

— Ce n'est pas vous qui m'avez guéri, répond Bourriette avec émotion ; c'est la sainte Vierge de la Grotte.

L'homme de la science humaine haussa les épaules.

— Que Bernadette ait des extases inexplicables,

cela est sûr : car je l'ai vérifié avec une infatigable attention. Mais que l'eau, jaillie à la Grotte par je ne sais quelle cause inconnue, guérisse subitement des maux incurables, ce n'est pas possible.

Cela disant, il tire un agenda de sa poche et écrit quelques mots au crayon. Puis, d'une main, il ferme l'œil gauche de Bourriette, c'est-à-dire l'œil valide par où ce dernier pouvait voir, et présente à l'œil droit, qu'il savait entièrement privé de la vue, la petite phrase qu'il venait d'écrire.

Les gens qui se promenaient sur la place s'étaient groupés autour d'eux.

Bourriette, de son œil naguère mort, regarde ce papier, et il lit aussitôt, à haute voix, et sans la moindre hésitation :

« Bourriette a une amaurose incurable, et il ne guérira jamais. »

La foudre tombant aux pieds du savant médecin ne l'eût pas plus stupéfié que la voix de Bourriette lisant ainsi, paisiblement et sans effort, l'unique ligne d'une écriture fine, tracée légèrement au crayon sur une page de l'agenda.

M. le Dr Dozous était plus qu'un homme de science, c'était un homme de conscience. Il reconnut franchement et proclama sans hésiter, dans cette guérison soudaine d'un mal incurable, l'action d'une puissance supérieure.

« J'examinai, dit-il, les deux yeux de Bourriette, qui ne me parurent offrir, dans leur forme et l'organisation de leurs diverses parties, aucune différence. Les deux pupilles fonctionnaient régulièrement sous l'action de la lumière. Sur l'œil droit, la cicatrice existait encore : c'était la seule trace qui restait, sur cet organe, de l'action de l'agent vulnérant. »

« A partir de ce moment, nous dit encore Dozous, je m'attachai d'une manière particulière aux malades qui se rendaient chaque jour par centaines devant les roches. J'ai étudié avec un soin infini et une grande persistance toutes les guérisons qui se sont produites sous l'action de l'eau de la Fontaine, et ce sont ces guérisons qui doivent rendre parfaitement évident, pour tous les hommes de bonne foi, le caractère surnaturel des Apparitions. Sans ces exemples répétés, mon esprit peu enclin à accepter une explication miraculeuse quelconque, n'aurait cédé que bien difficilement, même sur un fait si remarquable sous tant de rapports. »

Dans la Commission d'enquête, ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, il était entré des médecins éminents. L'un d'eux était le célèbre Dr Vergez.

« A ce moment, dit le Docteur Boissarie, nous voyons entrer en scène un médecin entouré d'une autorité et d'une considération incontestées : le docteur Vergez, inspecteur des eaux de Barèges, professeur agrégé à la faculté de Montpellier. Barèges offrait à

cette époque une clinique sans rivale pour l'étude des maladies chroniques. Vergez avait porté très loin l'éclat de son nom et de sa renommée. Observateur très apprécié, il allait faire preuve dans cette enquête de qualités supérieures. Pendant plus de vingt ans, il est resté le témoin et le juge de ces grands événements.

« Surpris par des faits si nouveaux pour lui, son esprit s'est éclairé de lueurs surprenantes, et il a traduit dans un magnifique langage ses premières impressions ... »

II

MME VEUVE MADELEINE RIZAN

Depuis 24 ou 25 ans, la vie de cette femme n'avait été qu'une longue suite de douleurs. Frappée en 1832 par le choléra, elle était demeurée paralysée de tout le côté gauche ; l'une de ses mains était entièrement atrophiée ; son tempérament général ne s'était guère moins ressenti que ses membres des suites du terrible fléau ; elle était en proie à de continuels vomissements de sang. L'estomac était hors d'état de supporter les aliments. Depuis 18 mois, son état s'était aggravé ; elle ne pouvait quitter le lit ; elle ne pouvait même y faire un seul mouvement, tant elle était infirme. On était obligé de la retourner de temps en temps et de la changer de position. Elle n'était plus qu'une masse inerte, ses membres s'étaient pour ainsi

dire ramassés et repliés sur eux-mêmes. La position constante que son malheureux corps était obligé de garder, avait fini par produire une double plaie, l'une au dos et l'autre au creux de la poitrine. Sur le côté, en plusieurs endroits, sa peau était usée par le long frottement du lit et laissait voir la chair toute dénudée et sanglante. La malade ne parlait presque plus, une teinte livide se répandait sur ce visage amaigri, et, le 16 octobre, le docteur Subervielle en la quittant dit à la famille : « Elle mourra dans la nuit ou au plus tard à la naissance du jour. »

Vers minuit, au milieu d'un silence profond et qui n'était interrompu que par la respiration pénible de la malade, la mourante appelle sa fille : « Va chez notre amie Mme Nassans, demande-lui un verre d'eau de la Grotte. C'est cette eau qui doit me guérir ; la Sainte Vierge le veut.

— Ma mère, répondit la fille, il est trop tard, j'irai demain matin dès la première heure. » La malade rentra dans le silence, la nuit se passa et fut longue. Le matin l'enfant courait chez la voisine, et rapportait aussitôt une bouteille d'eau de la Grotte. Mme Rizan porta le verre à ses lèvres et en avala quelques gorgées.

« O ma fille ! s'écria-t-elle, c'est la vie que je bois. Il y a la vie dans cette eau. Frotte-moi le visage, le bras, tout le corps. »

Et à mesure que l'enfant épongeait, à l'aide d'un linge mouillé, les membres paralysés et tuméfiés de la malade, elle voyait l'enflure énorme s'affaïsser et disparaître sous le mouvement rapide de sa main, et la peau violemment tendue et luisante, reprendre son aspect naturel.

Subitement, pleinement, sans transition, la santé, la vie renaissaient sous ses doigts. Tout cela s'était accompli en un instant; en *une minute* ou *deux*, le corps agonisant de Mme Rizan, épongé par sa fille, avait retrouvé la plénitude de ses forces. « Je suis guérie, s'écriait la bienheureuse femme; » puis se tournant vers sa fille: « J'ai faim, dit-elle, je veux de la viande et du pain, je n'en ai pas mangé depuis *vingt-quatre* ans. » Il y avait là quelques viandes froides, un peu de vin. Mme Rizan but et mangea. « Et maintenant, dit-elle, je veux me lever. » Elle demanda ses vêtements. Ils étaient depuis bien des mois repliés et mis à leur place dans l'armoire d'une pièce voisine: on pensait qu'ils ne serviraient plus. La jeune fille sortit pour aller les chercher. Mais en rentrant, arrivée seulement sur le seuil de la porte, elle aperçut sa mère qui avait sauté du lit, et était allée s'agenouiller devant une statue de la Vierge. Il était environ sept heures du matin. Plusieurs personnes amies ou voisines entrèrent dans la maison pour soutenir ou consoler l'enfant. Et en voyant la figure de

la jeune fille bouleversée : « Elle est donc morte, votre bonne mère, vous la reverrez au ciel, lui dirent-elles. — Ma mère est ressuscitée, répondit l'enfant d'une voix étranglée par une émotion indicible : » et Mme Rizan qui s'était habillée, s'avantait à son tour en disant : « Je suis guérie, remercions tous la Sainte Vierge. » Deux jours après, son fils arrivait de Bordeaux, et sa mère courait à lui alerte et vive pour se précipiter dans ses bras quand il descendait de voiture. Le D^r Subervielle reconnut sans hésiter le caractère surnaturel et divin de cette guérison extraordinaire l...

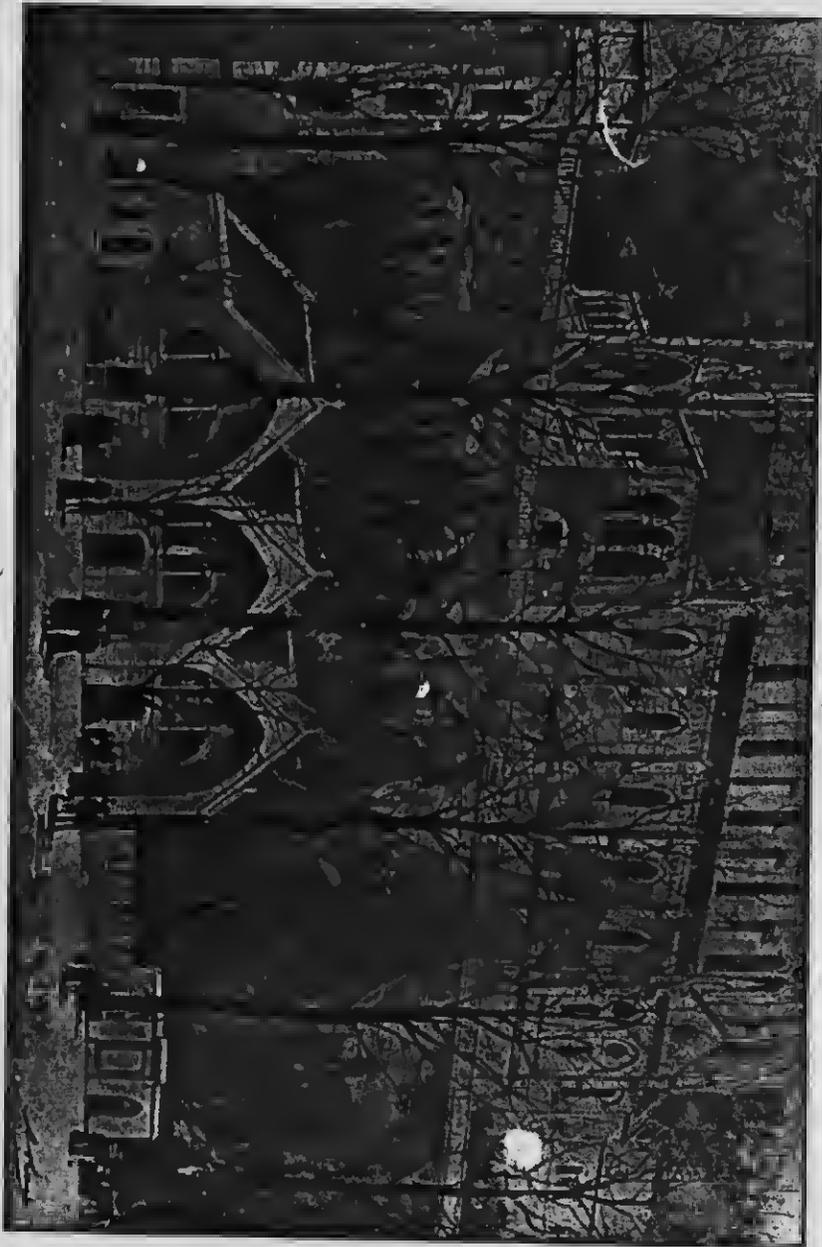
III

HENRI BUSQUET

Il y avait à Nay, dans les Basses-Pyrénées, un enfant de quinze ans, nommé Henri Busquet, dont la santé était perdue. Il avait eu, en 1856, une violente et longue fièvre typhoïde, à la suite de laquelle s'était formé au côté droit du cou un abcès, qui avait gagné insensiblement le haut de la poitrine et le bas de la joue. Cet abcès était gros comme le poing. L'enfant endurait des douleurs atroces. Le médecin, M. le docteur Subervielle, très renommé en ce pays (1), perça cet abcès quatre mois environ après sa formation, et il en sortit une énorme quantité de matière séro-purulente. Mais Henri ne guérit point. Après plusieurs

(1) Nous l'avons déjà nommé dans le miracle précédent.

LES PISCINES



médications impuissantes, le docteur songea aux eaux de Caunterets. En 1857, dans le courant du mois d'octobre, époque de l'année où, les riches baigneurs étant partis, les indigents se rendent à ces thermes célèbres, le jeune Busquet y prit une quinzaine de bains. Ils furent plus nuisibles qu'utiles, et avivèrent ses plaies. La maladie s'aggravait, malgré des soulagements momentanés. Le malheureux enfant avait aux régions que nous venons d'indiquer un ulcère étendu, béant, fournissant une suppuration abondante, couvrant le haut de la poitrine, tout un côté du cou, et menaçant le visage. En outre, deux nouveaux engorgements glandulaires très prononcés s'étaient déclarés à côté de cet affreux ulcère.

Tel était l'état de ce pauvre enfant, lorsque, entendant parler des effets merveilleux de l'eau de la grotte, il pensa à y avoir recours. Il voulait partir et faire à pied son pèlerinage aux Roches Massabielle; mais il présumait trop de ses forces, et ses parents refusèrent de l'y conduire.

Henri, qui était très pieux, était poursuivi par l'idée que la Vierge apparue à Bernadette le guérirait. Il demanda à une voisine qui allait à Lourdes de puiser pour lui un peu d'eau à la Source. Elle lui en apporta une bouteille dans la soirée du mercredi 28 avril, fête du patronage de saint Joseph.

Vers les huit heures du soir, au moment de se cou-

cher, l'enfant s'agenouille et adresse sa prière à la très sainte Vierge.

Sa famille priait avec lui : son père, sa mère, plusieurs frères et sœurs. C'étaient de très braves gens, simples et croyants : l'une des filles est aujourd'hui religieuse chez les Sœurs de Saint André.

Henri se met au lit. Le docteur Subervielle lui avait souvent recommandé de ne jamais se servir d'eau froide, sous peine d'une complication fâcheuse de son mal ; mais, en ce moment, Henri pensait à toute autre chose qu'aux prescriptions de la médecine. Il enlève les bandages et la charpie qui couvrent son ulcère, ses tumeurs, et, à l'aide d'un linge qu'il imbibe dans l'eau de la Grotte, il baigne et lave ses plaies avec l'onde miraculeuse. La foi ne lui manquait point. « Il est impossible, pensait-il, que la Sainte Vierge ne me guérisse pas. » Il s'endort sur cette espérance. Un sommeil profond s'empare de lui.

Au réveil son espérance était une réalité ; toutes ses douleurs avaient cessé, toutes ses plaies étaient fermées ; les glandes avaient disparu ; l'ulcère n'était plus qu'une cicatrice solide, aussi solide que si la main du temps l'avait fermée lentement. La guérison avait été complète, soudaine et sans convalescence.

Henri Busquet est aujourd'hui un homme de vingt-cinq ans (1), plein de vie et de force. Il exerce com-

(1) Ceci a été écrit, comme on le voit, dix ans plus tard.

me son père l'état de plâtrier. Le dimanche, à la fanfare de l'Orphéon, il remplit, non sans talent, sa partie de trombone parmi les instruments de cuivre. Il a une voix superbe. Si jamais vous allez dans la ville de Nay, vous l'entendrez sûrement à travers les fenêtres de quelque maison en construction ou en réparation : car, sur ces échafaudages, il a coutume de chanter à plein cœur, depuis l'aurore jusques au soir. Vous pouvez écouter, sans craindre que vos oreilles soient blessées par quelque chanson grossière. Ce sont de gais et d'innocents couplets, parfois même des cantiques, que module cette voix charmante. Celui qui chante n'a pas oublié que c'est à la sainte Vierge qu'il doit la vie!

IV

PIERRE DE RUDDER

Au milieu des plaies, des tumeurs, de toutes les lésions matérielles, nous constatons des résultats qui échappent à toute interprétation scientifique. Ils sont non seulement supérieurs aux forces naturelles, mais contraires à toutes les lois connues. Leur caractère surnaturel s'impose. Pour les interpréter il n'est besoin ni d'études préalables ni de connaissances spéciales ; ils frappent les foules d'étonnement, et donnent à l'histoire de Lourdes le caractère le plus merveilleux.

Je ne crois pas qu'il eoit possible de rencontrer une guérison plus étonnante, plus en désaccord avec toutes les lois connues que celle de Pierre de Rudder

Pierre de Rudder naquit à Jabbeke, dans la Flandre occidentale. Ouvrier chez M. de Bus de Gisignies, à Jabbeke, il revenait chez lui le 16 février 1867, lorsqu'il rencontre sur son chemin les fils de Jean Knockaert qui abattaient des arbres. Pierre met le pied sur un de ces arbres étendus sur la route; soudain, un autre tombe sur le premier et écrase la jambe du malheureux ouvrier. L'os était cassé à neuf centimètres en dessous du genou. On le transporta chez lui au milieu d'atroces souffrances.

M. Affenaer, médecin à Oudenberg, remit la jambe et appliqua un appareil. Cinq semaines après, une grande plaie se forma au pied, et l'os se corrompit. M. Affenaer, déclarant ses soins impuissants à arrêter le mal, Pierre eut recours à M. le D^r Jacques, de Bruges, et puis, à M. Verriert, médecin aussi à Bruges. Ils ne réussirent pas mieux que leur confrère. Trois autres médecins de Stabille, de Varsena et de Bruxelles ne furent pas plus heureux. Le pauvre ouvrier, après avoir enduré d'affreuses tortures, fut obligé de garder le lit une année entière. Enfin, il put se traîner sur deux béquilles. Cela dura huit ans et deux mois. Pierre était pieux dès son enfance. Sa confiance en la Vierge Marie n'avait pas de bornes. Ayant

entendu le récit des merveilles qu'elle opère à Lourdes — Oostacker (1), il eut sa confiance grandir encore et s'écrie : « Puissé-je faire ce pèlerinage ! j'obtiendrai, j'en ai la confiance, ma guérison de cette bonne Mère ! »

Mais comment faire ce voyage ? La partie inférieure de la jambe tenait faiblement à la supérieure ; le pied tournait en tout sens ; le talon pouvait être porté à la hauteur du genou ; les deux parties de l'os cassé étaient distantes l'une de l'autre de *trois* centimètres (2) et se montraient à travers les chairs ; une grande et profonde plaie était là en continuelle suppuration.

Pierre met tout son espoir en la Vierge de Lourdes. Il se prépare par des prières ferventes à ce pénible pèlerinage. Le 7 avril 1875, appuyé sur ses béquilles, aidé de sa femme, il se traîne vers la station de Jabbeke, éloignée d'une demi-heure de sa demeure. Il met trois longues heures à faire ce chemin. Trois hommes

(1) Lourdes — Oostacker est un beau Sanctuaire érigé en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes, à une heure environ de distance de la ville de Gand, en Belgique. Il se trouve dans une magnifique propriété offerte par M^{me} la Marquise A. de C., à côté de son château de Courtebourne, sur l'extrême limite du territoire d'Oostacker. Ce Sanctuaire est desservi par les RR. PP. Jésuites, et il est très fréquenté. « Les jours de *dix mille* pèlerins ne sont pas rares, à Lourdes — Oostacker, nous dit un témoin oculaire, surtout pendant le mois de Marie et les jours de Fête de la Sainte Vierge. »

(2) Plus d'un pouce !

le hissent dans le wagon, qui le porte à Gand. On le transporte avec peine d'abord dans la voiture du tramway, puis dans l'omnibus de Saint-Amand, qui le dépose sur la voie de Lourdes — Oostacker.

Le pauvre estropié se trouvait sur la route bordée d'arbres que les pèlerins parcourent le chapelet à la main. Epuisé de fatigue et de souffrances, il se traîne sur ses béquilles, et avec le secours de sa femme, vers la Grotte désirée. Enfin il est arrivé, et, n'en pouvant plus, il se laisse tomber sur un banc. La soif le presse ; il demande de l'eau de la fontaine ; il en boit et se sent un peu remis. Les autres pèlerins font trois fois, selon l'usage, le tour de la petite montagne. Pierre veut se joindre à eux ; il prend ses béquilles ; et, se traînant péniblement, il fait le tiers de ce pèlerinage, arrive ainsi devant la statue miraculeuse et s'assied sur un second banc en face de la Vierge Immaculée.

Alors de son cœur ému montent des prières ardentes. Il demande à Dieu pardon de tous les péchés de sa vie. Puis levant vers l'image de la Vierge un regard de confiance et d'amour, il la supplie de lui rendre la santé afin qu'il puisse, par son travail, gagner le pain de ses enfants et de leur mère.

Tandis qu'il prie ainsi de toute son âme, Pierre sent tout son être saisi par un trouble étrange. Hors de lui-même, il se lève sans béquilles, passe entre les bancs et va se jeter à genoux devant l'image de sa Mère...

Après quelques minutes de saisissement et de prière, l'ouvrier revient à lui, et s'aperçoit avec étonnement qu'il n'a pas ses béquilles et qu'il est à genoux. « Mou Dieu, s'écrie-t-il, où suis-je donc ? » Puis levant vers la Vierge un regard plein de reconnaissance et d'amour : « O Marie, me voici devant votre image chérie. ... Merci ! ... Merci ! ... » Apercevant ses béquilles, il se lève et les dépose contre le rocher de la Grotte...

Sa femme faillit s'évanouir, les assistants pleuraient. Pierre n'entendait, ne voyait rien autour de lui ; tout entier à la prière et à la reconnaissance, il achève les trois tours du pèlerinage.

On l'arrache enfin à la Grotte et on le conduit au château de Courtetourne, où l'on constate que la jambe est parfaitement guérie. Les deux parties disjointes se sont rapprochées, les plaies ont instantanément disparu ; à peine une légère marque bleue indique la place de la fracture.

Revenu à Jabbeke, Pierre se rend d'abord à l'église pour remercier Dieu, auteur de tout bien. Il rentre ensuite dans sa pauvre chaumière où l'a précédé la nouvelle de sa guérison. Sa fille Silvie l'embrasse en sanglotant. La pieuse enfant avait de grand matin allumé des cierges devant l'image de Marie. Le petit Auguste ne reconnaît plus son père qu'il n'avait jamais vu marcher sans béquilles !

M. le D^r Affeuaer, examinant la jambe de Pierre,

laissa tomber de grosses larmes de ses yeux et s'écria : « Vous êtes radicalement guéri ; votre jambe est comme celle d'un enfant qui vient de naître. Tous les remèdes humains étaient impuissants ; mais ce que ne peuvent les médecins, Marie le peut ! »

Chaque semaine, le pieux ouvrier revient à la Grotte bénie, où il passe des heures à remercier la sainte Vierge, et il aime à dire à tous la puissance et la bonté de sa Bienfaitrice. Pierre de Rudder est venu en pèlerinage, à Lourdes aux Roches Massabielle, le 9 mai 1879. — C'est un Flamand de pure et sainte race, son interprète a raconté les merveilleuses suites que ce prodige eut à Jabbeke, la patrie de Pierre de Rudder. On célébra en actions de grâces, dans l'église paroissiale, une neuvaine de messes chantées. L'église était pleine chaque jour ; on y compta souvent 1500 assistants sur une population de 2000 âmes. Ces neuf jours furent chômés presque comme le dimanche. Il y avait à Jabbeke d'assez graves désordres, des danses, et beaucoup de citoyens à principes dangereux ; il n'y a plus de danses, ni de mauvais principes ; les compatriotes de Pierre sont devenus bons chrétiens et bons catholiques.

Le bruit de cette guérison merveilleuse s'est répandu au loin. La science s'en est émue : vingt-deux médecins, dont un de Paris, sont venus visiter Pierre de Rudder. On a aussi compté, parmi la foule des

visiteurs, trois cents prêtres et quatre Evêques, dont deux étrangers.

Pierre fait presque toutes les semaines, un pèlerinage à la Grotte d'Oostacker. Quand on veut obtenir une grâce, on se recommande aux prières de ce pauvre paysan et on lui demande de faire un pèlerinage à la Grotte. Il y est allé *cent dix-sept fois!*

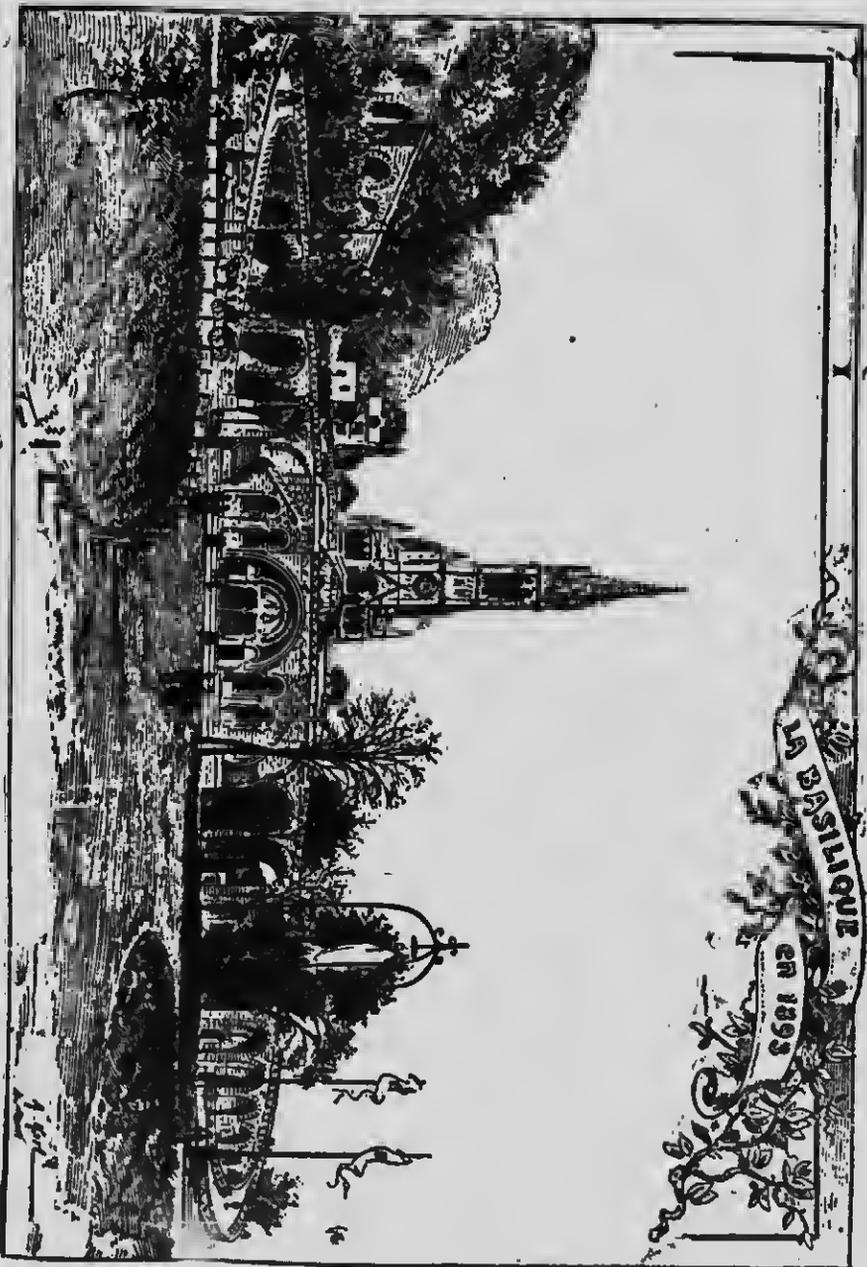
Cet homme simple et grand dans sa foi, invincible dans son amour et son dévouement, nous apparaît comme le type de la catholique Belgique! (Docteur Boissarie...)

V

MME A. P.

Mieux que tous les raisonnements, l'observation suivante montrera quel caractère peut revêtir, à Lourdes ou dans l'atmosphère morale de Lourdes, la guérison d'un état nerveux compliqué de lésions organiques.

Mme A. P. a toujours été très impressionnable et a présenté de bonne heure des traces de nervosisme très accusé. A 16 ans, elle perd sa mère. Ce premier chagrin, qui ne laisse d'ordinaire à cet âge qu'une impression fugitive, détermine chez elle des hallucinations et des phénomènes de catalepsie. Elle se marie à 18 ans, et, deux ans après son mariage, à la suite



d'une contrariété, des phénomènes hystériques éclatent dans toute leur intensité. Les hallucinations reparais-
sent ; la léthargie et la catalepsie se succèdent sans
interruption. Spontanément, la malade devient étran-
gère au monde extérieur et reste des heures entières
dans un état d'insensibilité complète. Sa main, ses
bras, sa tête conservent la position qu'on leur donne,
et la rigidité est absolue.

Les fonctions de l'estomac se troublent, et des vo-
missements, répétés vingt ou trente fois par jour, ap-
portent un trouble profond dans la nutrition. La fa-
mille justement alarmée d'une perturbation aussi gra-
ve, dans la santé de cette jeune femme, tient à s'en-
tourer des plus hautes garanties et des conseils les
plus autorisés. On conduit la malade au D^r Velpeau,
en 1858. Celui-ci cherche, dans un traitement local,
le remède à tous ces désordres ; il garde la malade à
Paris, en observation, et pratique des cautérisations.
Ce traitement exaspère les accidents ; la malade ren-
tre chez elle sans amélioration, mais semble pourtant
retrouver quelque temps après un calme relatif. On
dirait que cette dépense nerveuse a épuisé ses forces,
et il se fait une détente momentanée. La période de
calme n'est pas de longue durée ; les accidents repa-
raissent.

La malade revient à Paris et s'adresse à Jobert de
Lamballe. Jobert pratique des cautérisations au fer

rouge, cautérisations profondes, qui ont pour but de détruire tous les tissus malades. Ce traitement est aussi inutile que le premier. Quelques années plus tard, on fait un troisième voyage à Paris, où l'on consulte Nélaton. A cette époque, séduit par les espérances que nous faisait concevoir la méthode de Sims, j'avais conseillé à M^{me} A. P. de s'adresser au chirurgien américain, et de chercher, dans une opération nouvelle, un remède plus efficace. Nélaton détournait la famille d'une voie qui pouvait être périlleuse, et qui n'aurait pas eu un résultat utile. La malade revint une troisième fois de Paris, sans guérison, sans amélioration, découragée, désillusionnée. Quelques années se passèrent dans cette triste situation.

La famille, désolée, voulut tenter un dernier essai.

La réputation de Courty était arrivée jusqu'à nous. De tous les côtés de la France, les malades se dirigeaient sur Montpellier. Mme A. P. part pour cette ville. De nouveaux accidents s'étaient, du reste, développés chez elle.

Depuis longtemps, une suppuration continuelle, abondante, indiquait que la lésion constatée dès le début avait évolué et que la métrite avait pris un caractère nouveau, une gravité plus grande. Il y avait quinze ans que la malade était en traitement. Elle arrive à Montpellier en novembre 1873, et reste cinq mois dans une maison de santé. Courty met tout en œuvre : dilatation avec l'éponge, cautérisation, curage.

Rien ne réussit, la maladie s'aggrave. A la fin, Courty, découragé, reconnaît que le mal est au-dessus de ses forces. Il s'excuse des souffrances inutiles qu'il a infligées à la malade, et sa parole, trahissant sa pensée, il laisse deviner à cette malheureuse femme que son affection est absolument incurable.

M^{me} A. P. rentre chez elle en mars 1874. Bien des années se sont écoulées depuis le début de la maladie. Toutes les célébrités ont été consultées, tous les traitements mis en œuvre, et cependant chaque jour le mal progresse. Elle ne peut plus se tenir debout ; elle marche appuyée sur deux bras et toute courbée. Ses douleurs sont continuelles, atroces. L'écoulement, toujours plus abondant, d'une suppuration verdâtre, a déterminé des érosions, des brûlures à la peau.

Tous les soins, toutes les précautions ne peuvent remédier à ces accidents.

Pendant le séjour de M^{me} A. P. à Montpellier, une malade, également en traitement chez Courty, l'avait engagée un jour à visiter une chapelle appartenant aux Jésuites, où se trouvait une statue de Notre-Dame de Lourdes. La distance était grande. Malgré sa fatigue, elle avait fait ce pèlerinage avec une grande foi et une grande confiance. Le souvenir de l'impression qu'elle éprouva auprès de la statue de la Sainte Vierge, lui est toujours resté présent. Elle ne peut encore en parler sans émotiou. Avant de quitter Montpellier,

elle veut faire une neuvaine dans cette chapelle et se consacrer spécialement à Notre-Dame de Lourdes.

Quelque temps après, l'une de ses voisines, sourde de naissance, qu'elle affectionne beaucoup, lui demande de l'accompagner à Lourdes. M. A. P. fait part de ce projet à son mari, mais celui-ci y oppose un refus absolu. C'est une folie, dit-il, la prudence la plus élémentaire défend d'agir ainsi. Il finit pourtant par se rendre. Elle part et arrive à Lourdes, le 22 août 1874. Elle sait qu'elle ne doit pas guérir, qu'elle a une maladie incurable, elle ne demande pas la santé. Ce qu'elle demande, c'est la résignation aux souffrances, la force de les supporter, la guérison de sa cousine, la conversion des siens.

Elle croit si peu à sa guérison que, pendant les trois jours qu'elle reste à Lourdes, elle ne prend pas un seul bain. Le dernier jour pourtant, sur les instances de ses amies, elle consent à boire un verre d'eau, mais toujours dans la même disposition d'esprit. Elle repart de Lourdes et arrive chez elle horriblement fatiguée. Son mari vient la rejoindre, très préoccupé des suites de ce voyage. Il lui demande de ses nouvelles; elle secoue la tête: « Rien n'est changé dans mon état. — Si la Sainte Vierge t'avait guérie, reprend M. A. P., je t'en aurais remerciée tous les jours de ma vie. » Elle se couche en conservant cette pensée: *Mon mal est absolument sans remède.*

Le lendemain, elle se lève, marche sans fatigue, va, vient, sans aide et sans appui, visite ses colons et ses fermiers d'un pas assuré. Ces derniers, accoutumés à la voir, depuis de longues années, avec l'empreinte de la souffrance et de la maladie, courbée, pliée en deux, portée plutôt que soutenue, la regardent avec la plus grande surprise. Les membres de la famille, partagée entre la crainte et l'espérance, n'osent encore s'abandonner à la joie que leur cause ce changement inespéré; quant à elle, elle est inconsciente du résultat que tout le monde constate. Cependant il faut se rendre à l'évidence. Non seulement ses fonctions ont repris en un instant leur jeu, leur intégrité, mais encore cette suppuration qui depuis des mois et des années, indiquait qu'une plaie, profonde étendait chaque jour ses ravages, s'était tarie du soir au matin. Cette plaie, qui fournissait un écoulement abondant, que trois et quatre serviettes avaient peine à étancher, que tous les traitements n'avaient pu modifier, qui s'aggravait même par les efforts faits pour en arrêter le développement, cette plaie s'était cicatrisée tout à coup.

La malade, au moment de son coucher, était réduite au dernier degré de l'épuisement et de la faiblesse. Elle se réveillait transformée, animée d'une vie nouvelle. Ainsi en un instant, s'était évanouie une maladie qui durait depuis *seize* ou *dix-huit* ans, qui se

compliquait d'accidents matériels, visibles et palpables, qui s'était préparée lentement par un ébranlement de toute l'économie ; en un instant la malade retrouvait tout ce qu'elle avait cru perdu !

Depuis lors, quatorze ans se sont écoulés. L'épreuve du temps est décisive ; nous n'avons pas eu une seule rechute. Mme A. P. n'a eu besoin ni de traitements ni de soins ; elle a été rendue à la vie commune, ne conservant que le souvenir de ses souffrances passées. Si je n'étais pas médecin, je ferais ressortir tout ce qu'il y avait de généreux et de grand dans cette âme brisée par la souffrance, qui, dans un élan sublime, s'oubliait elle-même pour ne demander que la résignation et prier pour les autres, pour la conversion de ceux qu'elle aimait. Si je n'écrivais que pour des médecins, j'aurais pu donner bien des détails techniques, bien des indications précises, qui caractériseraient suffisamment les lésions matérielles dont j'ai fait mention. Rappelons-nous que déjà, en 1858, Velpeau croyait trouver dans la lésion d'un organe, l'explication de cet ébranlement général, qui se traduisait par des troubles nerveux de tout genre. Après Velpeau, les D^r Jobert, Nélaton et Courty, c'est-à-dire les hommes les plus considérables de la médecine contemporaine, ont suivi pas à pas l'évolution de cette métrite qui avait fini par altérer les fibres de l'organe, et se compliquait, du côté de la muqueuse, de plaies, d'ulcérations, etc. . .

Avec des hommes d'une autorité aussi considérable, le diagnostic ne peut être un instant mis en doute. Je n'ai pas à l'établir ; je ne dois pas insister davantage sur la nature des lésions.

M^{me} A. P. est la fille d'un ancien député, la sœur d'un membre du Sénat. Dans le milieu élevé où elle a vécu, milieu aussi attentif qu'éclairé, tous les détails de cette longue maladie ont été notés, relevés avec soin. Dans le récit que je viens de faire, j'ai pu laisser dans l'ombre des points secondaires ; mais je n'ai pu altérer la physionomie générale de cette observation, qui a laissé dans mon esprit une empreinte ineffaçable. Du reste, dans la famille, dans l'entourage de M^{me} A. P., l'évidence de sa guérison s'est imposée avec une telle clarté, que personne n'a eu un moment de doute. Quand on a vu, pendant des années, une personne aimée plier sous le poids de la douleur, et que soudain elle retrouve sous vos yeux, force, santé, jeunesse ; quand on est témoin de ces transformations subites, complètes, l'esprit n'hésite pas, il s'incline devant la réalité des faits. — (D^r Boissarie...)

VI

CÉLESTE MÉRIEL

Mais à côté de ces grands états morbides dans lesquels tous les éléments de dissolution se trouvent réunis, nous rencontrons des guérisons de maladies

nerveuses sans aucun mélange de lésions organiques.

Ces guérisons ont servi de thème à toutes les objections de nos adversaires. On n'a plus voulu voir autour de la Grotte que des hystériques et des troubles fonctionnels.

On a fait des miracles dans les hôpitaux (1). La célèbre Etcheverry, une pensionnaire de la Salpêtrière, a reçu l'ordre de guérir d'une paralysie nerveuse, au moment d'une cérémonie du mois de Marie.

La paralysie a disparu à l'heure voulue.

On a fait des miracles ! s'il n'y en avait pas d'autre à Lourdes, je n'aurais pas pris la plume pour écrire le récit de ces guérisons.

Toutes ces paralysies hystériques, qui s'effacent avec l'hypnotisme ou la suggestion, semblent marquer le dernier degré de la puissance de la nature ou de l'art. Nous les observons aussi : nous voyons ces paralysies s'effacer sous nos yeux ; mais nous ne tenons pas compte de ces résultats.

Là où s'arrête l'action de l'homme, commence à peine l'action surnaturelle. On arrive, dans les hôpitaux, à la limite des forces physiques ; on ne les dépasse pas.

La guérison de Céleste Mériel est plus remarquable

(1) Le démon restera jusqu'à la fin le *vinge* de la Divinité. C'est vieux de plusieurs milliers de siècles. Le pieux Lecteur peut, à cette occasion, rappeler à son souvenir ce que firent les devins devant Moïse, lors des dix plaies d'Égypte !

que celle d'Etcheverry. Le miracle expérimental n'est qu'un jeu à côté de ce fait étrange, et cependant ce fait nous ne le citons que pour mémoire.

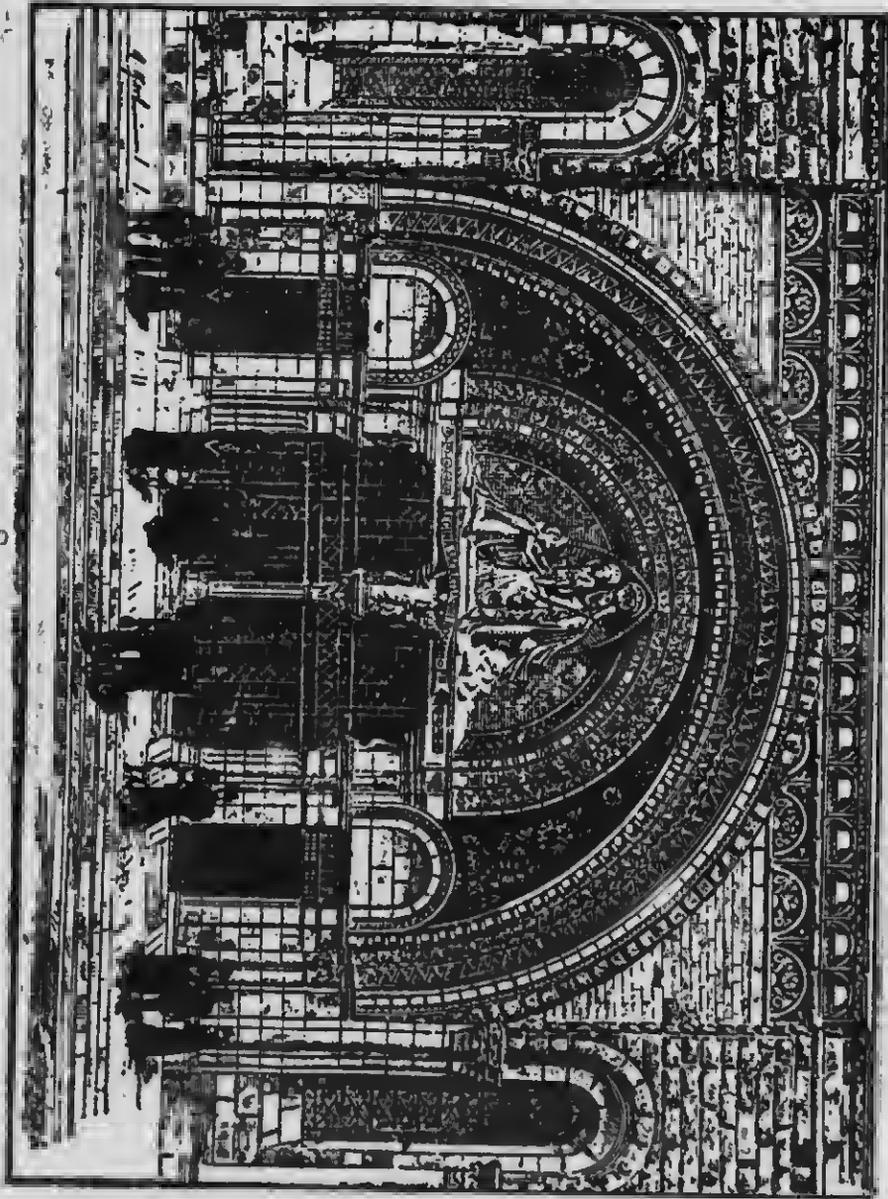
Pour nous, il n'autorise aucune conclusion.

Céleste Mériel, âgée de 34 ans, vient de l'hôpital de la Salpêtrière. Elle porte un certificat du D^r Falret, daté du 18 juin 1888, qui déclare « qu'elle est atteinte de surdi-mutité, et que son état ne l'empêche pas de se déplacer. » Le certificat est un modèle en son genre, il respecte absolument le secret professionnel. Il n'est besoin ni de titre ni de diplôme pour constater qu'une malade est sourde, qu'elle ne parle pas, et pourtant qu'elle peut monter en wagon sans danger pour sa vie.

Les guérisons de Lourdes inspirent un tel effroi, qu'à ce seul nom, la plume, la main et la pensée hésitent chez les plus vaillants. Mais qu'avait donc Céleste Mériel ? Veut-on nous tendre un piège ou veut-on éviter un rapprochement entre une maladie organique bien constatée et une guérison impossible à récuser ? Il ne dépendra pas de nous de soulever le voile qui nous cache l'impression de nos confrères. Depuis 8 ans, ils donnent des soins à cette femme, et depuis 8 ans, ils doivent avoir une idée bien arrêtée sur sa maladie.

Céleste Mériel nous dit qu'elle s'est mariée en 1878. Deux ans après, elle fut trouvée le matin dans son lit

ENTRÉE PRINCIPALE DE L'ÉGLISE DE ROSAIRE



sans connaissance, dans un état comateux, le côté gauche paralysé, la bouche fortement déviée. Il n'y a pas chez elle de signes prédominants d'hystérie, mais son histoire est celle de beaucoup de ménages parisiens. A peine mariée, les épreuves, la gêne deviennent les hôtes habituels du foyer ; son mari la délaisse, sa santé subit une atteinte profonde et une première attaque amène une paralysie qui paraît sans remède. Il faut frapper à la porte de l'hôpital. Elle est soignée deux ans à l'hôpital Necker, dans le service du D^r Rigal. Tous les remèdes restent sans résultat ; elle est placée comme incurable à la Salpêtrière, dans le service du D^r Charcot, au mois d'octobre 1882. Une nouvelle attaque, survenue deux ans plus tard, lui fait perdre la parole. Son économie, ébranlée par ces secousses successives, se détériore chaque jour. Une double otite, accompagnée d'un écoulement abondant, indique l'usure organique qui va en s'accroissant. Cet otite amène une double perforation du tympan et une surdité très prononcée. C'est dans ces conditions que la malade arrive à Lourdes, paralysée du côté gauche; n'entendant pas et ne parlant pas. A l'hôpital où on la recueille, on la prend pour une idiote. De fait, elle est étrangère à tout ce qui se passe autour d'elle, elle ne peut se mouvoir ; son œil vague et sans intelligence ne trahit aucune impression. On la porte à la Grotte et à la piscine.

Après un premier bain, elle se redresse sur ses jambes, pose ses béquilles et marche sans appui ; elle rentre dans la salle des malades et ne peut manifester que par signes la joie que lui cause cette première guérison. Cette guérison pourtant ne soulève autour d'elle aucun enthousiasme, tant elle est restée jusque-là étrangère à la vie, au mouvement général de la salle.

Où la reconduit à la piscine une seconde fois, et la parole lui est rendue. Elle vient nous rendre compte, dans le Bureau des constatations, de l'heureux changement observé sur elle.

Elle commence, dans un monologue interrompu, le récit de ses souffrances. Il nous est absolument impossible de l'interroger, sa surdité est absolue. Nous ne pouvons communiquer avec elle que par écrit, en lui faisant lire quelques mots. Dans ces conditions, il est impossible de reconstituer son observation, surtout avec le certificat en deux lignes qui lui a été délivré.

Nous renonçons donc à poursuivre une enquête impossible et lui donnons rendez-vous au lendemain, sans espoir pourtant de pouvoir arriver à ascoir un jugement sur ces données. Le lendemain, elle revient, marchant librement, s'exprimant parfaitement bien et entendant d'une façon normale. Du mardi au jeudi, une vraie résurrection s'est opérée en elle ; et la dernière infirmité guérie a laissé une preuve irrécusable, une marque ineffaçable de sa nature et de sa cause.

On peut assurément dire d'une paralysie, qu'elle est fonctionnelle et sans lésion matérielle, d'un mutisme, qu'il est hystérique. Mais, lorsque pendant des années une suppuration profonde et répétée a profondément désorganisé les organes si délicats de l'ouïe, détruit de plus les deux tympans et supprimé l'audition, on ne peut parler de troubles nerveux ; la maladie porte sa signature et la lésion se touche du doigt.

Lorsque Céleste Mériel s'est présentée devant nous, absolument sourde, nous avions avec nous le D^r Henri Martin, d'Orléans, ancien chef de clinique des Sourds-Muets de Paris, bien familiarisé avec l'étude des maladies de l'oreille. Il a examiné longtemps les deux conduits auditifs de cette femme, il a constaté la perforation des tympans, les altérations, les boursofflures des bords. Du reste, Céleste Mériel, bien habituée à toutes les expériences, à tous les examens de ce genre, s'est empressée d'elle-même de fermer la bouche et le nez et de souffler fortement ; l'air expiré passait avec bruit par les oreilles.

Le lendemain, elle entendait parfaitement le mouvement d'une montre à 30 centimètres de distance et au milieu de tout le bruit de la clinique. Elle répondait sans effort, sans difficulté, à toutes les questions qui se croisaient autour d'elle. L'état anatomique de ses oreilles n'était pourtant pas modifié. Les tympans étaient toujours perforés, mais la fonction était.

rétablie. Une vie nouvelle semblait animer la physionomie de cette femme jusque-là si morne, si terne. Elle répondait à toutes les questions avec une vivacité, une intelligence, une netteté dans l'expression et la pensée, qui surprenaient également. Cependant, que n'avait-elle pas souffert depuis huit ans ? Au lendemain de son mariage, abandonnée par son mari, séparée de son enfant, jetée sur un lit de l'hôpital, elle avait vu, alors qu'elle n'avait pas encore trente ans, les portes de la Salpêtrière se refermer sur elle.

Depuis six ans dans cet hospice, elle avait été balottée de service en service, soumise sans résultat aux médications les plus diverses. A plusieurs reprises, on avait essayé de l'hypnotiser, mais toujours sans résultat, car elle était étrangère au monde extérieur. Elle était là sans mouvement, sans voix, sans oreille. Son intelligence survivait seule en elle, et ne pouvait lui servir qu'à comprendre l'étendue de son malheur.

Cette pauvre femme, dont le cœur était fermé à toute espérance humaine, venue à Lourdes sans une amie, sans une parole d'encouragement, déposée sur un lit, comme un être privé de raison, venait de ressaisir santé, force, jeunesse, espérance, de renouer le fil rompu de son existence. Son histoire est bien intéressante, non seulement pour le médecin, mais pour tous ceux qui, s'élevant au-dessus des conditions matérielles de la vie, cherchent dans le secret dea

cœurs le secret des grâces et des faveurs dévolues à chacun.

On le voit, la guérison de Céleste Mériel laisse bien loin toutes les guérisons de nos hôpitaux. Le résultat est autrement net, saisissant. Si, pendant son séjour à la Salpêtrière, on avait obtenu sur cette malade une modification aussi profonde, une semblable résurrection, cette observation eût été consignée dans tous nos recueils, dans tous nos journaux de médecine. A Lourdes, nous la laissons dans le groupe des maladies nerveuses. Elle nous paraît insuffisante pour établir la preuve d'une action surnaturelle (1). — (D^r Boissarie...)

(1) Nous voyons par là avec quelle rigoureuse sévérité sont examinées et jugées, au Bureau des Médecins à Lourdes, les guérisons même les plus merveilleuses.

APPENDICE

I

LE SCAPULAIRE BLEU DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION

ORIGINE

Ce Scapulaire a été révélé, au commencement du xvii^e siècle, par Notre-Seigneur et sa divine Mère, à la vénérable Ursule Benincasa, fondatrice des Religieuses Théatines à Naples.

Ursule était tout embrasée du divin amour et ne respirait que zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Dans une extase dont elle a été honorée le jour de la fête de la Purification, la Sainte Vierge lui apparut tenant entre les mains son divin Enfant : elle était revêtue d'une robe blanche et d'un manteau bleu ; un chœur de vierges, vêtues de la même manière, l'environnait.

Avec la tendresse d'une mère, Marie adressa à la fervente religieuse ces douces paroles : « Prends courage, Ursule, essuie tes larmes : une joie pure va remplacer tes soupirs : vois dans mes bras, mon Jésus qui est aussi le tien, et écoute attentivement les ordres qu'il va te donner. » Aux paroles de la Bienheureuse Vierge, Mère de Dieu, succédèrent celles de



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482-0300 - Phone
(716) 288-5889 - Fax

son Fils. Jésus fit alors clairement connaître à la Vénérable Ursule que sa volonté était qu'elle bâtît un ermitage, où vivraient selon la règle des ermites trente-trois religieuses, vêtues comme l'était Marie, sa très sainte Mère, et sous le vocable de son *Immaculée-Conception* ; il promit des grâces toutes spéciales et une surabondance de biens spirituels à toutes celles qui embrasseraient ce genre de vie et pratiqueraient ce qui, dans la suite, serait prescrit dans ce pieux asile. La pieuse Fondatrice s'adressant alors à Notre-Seigneur, le pria de vouloir bien étendre ces faveurs à ceux qui, demeurant dans le siècle, y vivraient dévoués à l'*auguste Vierge, conçue sans péché, y garderaient la chasteté selon leur état et porteraient le petit scapulaire bleu*. Pour l'assurer que sa prière était exaucée, Notre-Seigneur lui fit voir, pendant cette extase, des anges tenant en main un grand nombre de ces scapulaires et les répandant de tous côtés sur la terre.

À la suite de cette vision, la servante de Dieu se mit aussitôt à confectionner de petits scapulaires bleus et à les distribuer à un grand nombre de personnes, après les avoir fait bénir par un prêtre. Les fidèles les reçurent et les portèrent avec piété et respect ; et, à mesure que cette pieuse pratique se répandait, on vit se multiplier les fruits de sanctification et de salut. La vénérable Ursule eut la consolation de la

voir avant sa mort se généraliser et s'établir sur des fondements solides.

Afin de conserver et d'augmenter ces fruits si précieux, le Pape Clément X, par bref du 30 janvier 1671, accorda aux Clercs Réguliers Théatins, chargés de la direction spirituelle de l'ermitage d'Urseule Benincasa et de ses compagnes, le pouvoir de bénir et d'imposer aux fidèles le petit scapulaire bleu. — Clément XI concéda plusieurs Indulgences à ceux qui le porteraient (Bref du 12 mai 1710); d'autres concessions furent faites dans la suite. — Enfin, par Bref du 19 septembre 1851, Pie IX autorisa le supérieur général des Théatins à communiquer à tout prêtre séculier ou régulier qui en ferait la demande, le pouvoir de bénir et d'imposer ce scapulaire.

BUT

Les deux fins principales que doivent se proposer les personnes qui portent ce saint habit sont :

- 1° D'honorer ce glorieux Privilège de Marie ;
- 2° De demander à Dieu la conversion de ceux qui vivent égarés dans les sentiers du vice. — Il n'y a point de prières ni de bonnes œuvres déterminées prescrites à cet effet ; on laisse au choix de chacun de faire celles que sa piété lui suggérera ou que lui conseillera son confesseur, pour apaiser la justice de

Dieu et attirer sur les pécheurs les effets de sa miséricorde.

FORME DU SCAPULAIRE

Ce Scapulaire se compose de deux morceaux de laine bleue. Cette couleur est absolument nécessaire ; mais, ainsi que l'a déclaré le R. P. secrétaire des Théatins le 3 juillet 1871, il est indifférent que la teinte en soit plus ou moins foncée. — L'image de l'Immaculée-Conception, sans être requise, peut y être attachée par dévotion. Quant aux cordons, ils peuvent être en quelque matière que ce soit, et de n'importe quelle couleur.

Les fidèles qui le reçoivent ne sont pas obligés d'entrer dans une Confrérie ou une Association pieuse : il n'est donc pas nécessaire qu'ils se fassent inscrire sur un Registre.

INDULGENCES

Nous donnons les Indulgences d'après le Catalogue approuvé par la S. Congrégation, d'abord le 12 juillet 1845, puis à différentes reprises dans la suite, et finalement le 26 août 1882.

Toutes ces Indulgences sont *applicables aux âmes du Purgatoire* (Pie IX, 7 juin 1850). Les conditions requises pour gagner chacune d'elles ne sont pas indiquées en détail dans le Sommaire ou Catalogue. En général, pour avoir droit aux Indulgences plénières, on

doit se confesser, communier, visiter une église et prier aux intentions ordinaires.

INDULGENCES PLÉNIÈRES

1. Le jour de la réception. — 2. Le jour de la première messe, pour le nouveau prêtre. — 3. A l'article de la mort. — 4. Pendant les exercices d'une retraite une fois l'an. — 5. Le premier dimanche de chaque mois. — 6. Tous les samedis du carême. — 7. Le dimanche de la Passion et le vendredi suivant. — 8. Le mercredi, le jeudi et le vendredi de la Semaine Sainte. — 9. Aux fêtes de Noël, de l'Épiphanie, de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte, de la Trinité. — 10. Aux fêtes de l'Immaculée-Conception, de la Nativité, de la Purification, de l'Annonciation et de l'Assomption de la T. S. Vierge. — 11. Aux fêtes principales des Clercs Réguliers de la Congrégation des Théatins, c'est-à-dire : le 7 août, fête de saint Cajétan ; le 14 septembre, fête de l'Exaltation de la sainte Croix ; le 10 novembre, fête de saint André Avellin ; le 19 mars, fête de saint Joseph ; le 24 mars, fête du bienheureux Joseph-Marie-Thomasius, de la Congrégation des Théatins ; le 3 mai, fête de l'Invention de la sainte Croix ; le 17 juin, fête du bienheureux Paul Buralis, de la Congrégation des Théatins ; le 24 juin, fête de saint Jean-Baptiste ; le 29 juin, fête des Apôtres saint Pierre et saint Paul ; le dernier dimanche de juillet ; le 2

août, fête de Notre-Dame des Anges ou de la Portioncule; le 28 août, fête de saint Augnetin; le 29 septembre, fête de l'archange saint Michel; le 2 octobre, fête des saints Anges gardiens; le 15 octobre, fête de sainte Thérèse le 1er novembre, fête de tous les saints; le 13 décembre, fête du bienheureux Jean Marinonius, de la Congrégation des Théatins.—12. A plusieurs autres jours de l'année, savoir: le premier et le dernier jour d'une Neuvaine préparatoire à la fête de Noël; une fois l'an pendant l'exposition du Saint-Sacrement pour les Quarante-Heures; une fois chaque année, au jour qu'on aura choisi, et une autre fois au jour fixé par le général des Théatins: le T. R. Père a désigné pour cela le 12 avril, anniversaire de la canonisation de saint Cajétan. — 13. Les Indulgences des stations de Rome, aux jours désignés par le missel romain, si l'on visite ces jours-là une église des Théatins et qu'on y prie aux intentions ordinaires (1). — 14. Les Indulgences des sept basiliques de Rome, deux fois chaque mois, si l'on prie devant les sept autels d'une église des Théatins. — 15. Deux fois par mois, si l'on prie dans une église des

(1) Là où il n'y a pas d'église des Théatins, on peut visiter une autre église, pourvu qu'il s'y trouve un autel de la T. S. Vierge Marie. Cette autorisation accordée par Pie IX, le 3 décembre 1847, vaut pour toutes les Indulgences suivantes, qui exigent une visite à l'église des RR. PP. Théatins.

Théatins, les Indulgences accordées à ceux qui visitent le S. Sépulture et la Terre-Sainte de Palestine. —

16. De plus, on peut gagner toutes les Indulgences des sept basiliques de Rome, de la Portioncule, de Jérusalem, de Saint-Jacques de Compostelle, en récitant six *Pater*, six *Ave*, et six *Gloria*, en l'honneur de la très sainte Trinité et de la Vierge Marie conçue sans péché, avec l'intention de demander à Dieu l'exaltation de la sainte Eglise, l'extirpation des hérésies, la paix et l'union entre les princes chrétiens.

En outre, la Congrégation des Indulgences, par décret du 31 mars 1856, déclare que les dites Indulgences des sept églises de Rome, de la Portioncule, de Jérusalem, et de Saint-Jacques de Compostelle peuvent être gagnées aussi souvent (toties quoties) qu'on récite, en quelque lieu que ce soit, les six *Pater*, les six *Ave* et les six *Gloria*, en se conformant toutefois au décret de la S. Congrégation des Indulgences du 7 mars 1678, *Delata sapius*, approuvé par Innocent XI. Il n'est pas nécessaire de dire ces prières à genoux, ni d'y ajouter quelque autre oraison, ni même de recevoir les sacrements; mais, pour gagner ces Indulgences, qui sont toutes applicables aux âmes du purgatoire, il suffit de réciter six fois le *Pater*, l'*Ave* et le *Gloria Patri*, de la manière suedite. Ce décret de la S. Congrégation a été confirmé par Pie IX le 14 avril de la même année 1856.

INDULGENCES PARTIELLES

I. *Soixante ans*, pour ceux qui font, chaque jour, une demi-heure de méditation ou oraison mentale.

II. *Vingt ans*, chaque fois qu'on visite les malades, afin de les soulager spirituellement ou corporellement, ou, si on ne le peut pas, chaque fois qu'on récite pour eux cinq *Pater*, cinq *Ave*, cinq *Gloria*, etc.; — *vingt ans* aussi, aux octaves des fêtes de Notre-Seigneur Jésus-Christ; aux fêtes des saints de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, de l'Ordre des Carmes, de l'Ordre de la T. S. Trinité pour la rédemption des captifs, et de l'Ordre des Servites.

III. *Sept ans et sept quarantaines*, à toutes les petites fêtes de la T. S. Vierge; — et chaque fois qu'on reçoit les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, — ou que l'on accompagne le S. Viatique; — chaque fois aussi qu'on dit sept *Pater*, sept *Ave*, et sept *Gloria*, pour un malade qui vient de communier. — *Item*, à toutes les fêtes auxquelles est attachée une Indulgence plénière, si l'on visite une église des Théatins. La confession et la communion ne sont pas prescrites pour gagner cette Indulgence. — *Item*, chaque jour aux vêpres, quand on dit le *Salve Regina*, et qu'on prie pour les besoins de l'Eglise. — Même Indulgence tous les jours une fois, depuis la Septuagésime jusqu'au dimanche des Rameaux, si l'on communie et qu'on récite sept

fois le *Pater*, l'*Ave* et le *Gloria*, pour les besoins de l'Eglise. — *Item*, aux fêtes de l'Invention et de l'Exaltation de la sainte Croix, si l'on fait une aumône ces jours-là; — à trois vendredis de chaque mois, si l'on communie; — à sept jours d'une neuvaine préparatoire à la fête de Noël; — tous les lundis, quand on visite le T. S. Sacrement.

IV. *Cinq années et cinq quarantaines*, tous les jours, si l'on visite une église des Théatins ou toute autre église et qu'on y dise cinq fois le *Pater*, l'*Ave* et le *Gloria*.

V. *Indulgence de trois cents jours*, tous les jours de l'octave de la Pentecôte. — *Deux cents jours*, chaque fois qu'on assiste au sermon. — *Soixante jours* pour chaque œuvre pie. — *Cinquante jours* quand on invoque pieusement les SS. noms de Jésus et de Marie, ou quand on dit un *Pater*, un *Ave*, et un *Gloria* dans une église pour les vivants et les défunts.

Enfin, toutes les messes qui se disent, à quelque autel que ce soit, pour un associé qui a porté ce scapulaire, jouissent du bienfait de l'autel privilégié. (Extrait textuellement de l'Ouvrage : LES INDULGENCES, LEUR NATURE ET LEUR USAGE, par le R. P. F. Berlinger, S. J. (2e Ed.)

APPENDICE

II

LA MÉDAILLE MIRACULEUSE

1. *Sœur Catherine Labouré* (1). — C'est d'une humble fille de saint Vincent de Paul que la Vierge Immaculée a voulu se servir pour révéler la médaille dite depuis *Médaille Miraculeuse*, à cause des nombreux miracles dont elle n'a cessé d'être l'instrument. Sœur Catherine, née Zoé Labouré, dont la vie, inconnue du monde, fut précieuse devant Dieu, naquit le 2 mai 1806, dans la paroisse de Moutiers-Saint-Jean (Côte d'or). Ses parents, sincères chrétiens, vivaient honorablement en cultivant leur bien et possédant l'aisance que donnent aux gens de la campagne l'activité du travail et la simplicité de la vie. Dieu avait béni leur union, en leur accordant une nombreuse famille : sept garçons et trois filles. Zoé n'avait pas encore accompli sa huitième année, lorsqu'elle perdit sa mère. Déjà capable de sentir l'étendue de ce

(1) Nous extrayons ceci presque textuellement d'une intéressante petite brochure, intitulée : « La Médaille Miraculeuse. » Paillart. Abbeville.

sacrifice, il lui sembla que la Sainte Vierge voulait être son unique Mère.

La petite Zoé passa les années de sa première jeunesse dans l'innocence et les pratiques d'une piété sincère. Elle se sentait un vif attrait pour la vie religieuse, mais ce ne fut qu'à l'âge de 24 ans et après bien des épreuves qu'elle put réaliser ses pieux désirs. Elle fut admise alors dans la Congrégation des Filles de la Charité fondée par saint Vincent de Paul.

2. *Première Apparition de la Sainte Vierge.* —

N'étant encore que Novice, mais déjà favorisée de visions célestes, Sœur Labouré souhaitait ardemment, dans sa naïve simplicité, voir la très Sainte Vierge. Pour obtenir cette grâce, elle s'adressa à son bon Ange, à saint Vincent et à la très Sainte Vierge elle-même.

Le 18 juillet 1830, veille de la fête de saint Vincent de Paul, la Maîtresse des Novices fit une conférence sur la dévotion aux saints et à la Sainte Vierge qui augmenta encore son désir. Sous cette impression, la jeune Sœur se couche en se recommandant à son bienheureux Père saint Vincent, avec la confiance que ses vœux vont être exaucés.

Vers onze heures et demie, elle s'entend appeler par son nom de *Sœur Labouré*, accentué trois fois de suite ; pendant ce temps, s'éveillant tout à fait, elle entr'ouvre son rideau du côté d'où part la voix.

Qu'aperçoit-elle ? Un jeune enfant d'une beauté ravissante ; il peut avoir de quatre à cinq ans, il est habillé de blanc ; et de sa chevelure blonde, aussi bien que de toute sa personne, s'échappent des rayons lumineux qui éclairent tout ce qui l'entoure.

— Venez, dit-il, d'une voix mélodieuse, venez à la chapelle, la Sainte Vierge vous attend. — Mais, pensait en elle-même Sœur Labouré, qui couchait dans un grand dortoir, on va m'entendre, je serai découverte... — Ne craignez rien, reprit l'enfant, répondant à sa pensée, il est onze heures et demie, tout le monde dort, je vous accompagne.

A ces mots, ne pouvant résister à l'invitation de l'aimable guide qui lui est envoyé, Sœur Labouré s'hâta à la hâte et suit l'enfant, qui marchait toujours à sa gauche *portant des rayons de clarté* partout où il passait, et partout aussi les lumières étaient allumées, au grand étonnement de la Sœur. Sa surprise redoubla en voyant la porte de la chapelle s'ouvrir dès que l'enfant l'eut touchée du bout du doigt, et en trouvant l'intérieur tout illuminé, « ce qui, dit-elle, lui rappelait la messe de minuit. » L'enfant la conduisit jusqu'à la balustrade de communion ; elle s'y agenouilla, pendant que son guide céleste entra dans le sanctuaire, où il se tint debout sur la gauche.

Les moments d'attente semblaient longs à Sœur Labouré ; enfin vers minuit, l'enfant la prévient en

disant : « Voilà la Sainte Vierge, la voici !... » Au même instant, elle entend distinctement du côté de l'épître un bruit léger, semblable au frôlement d'une robe de soie. Bientôt une dame, d'une grande beauté, vient s'asseoir dans le sanctuaire, à la place occupée ordinairement par le directeur de la Communauté, au côté gauche du sanctuaire. Le siège, l'attitude, le costume, — c'est-à-dire une robe blanche un peu jaune, avec un voile bleu, — rappelaient la représentation de sainte Anne que l'on voit dans un tableau placé au-dessus. Cependant ce n'était pas le même visage, et Sœur Labouré était là, luttant sérieusement contre le doute.

Soudain, le petit enfant, prenant la voix d'un homme, parla très fortement et fit entendre des paroles sévères, demandant à la Sœur si la Reine du Ciel n'était pas maîtresse d'apparaître à une pauvre mortelle sous telle forme qu'il lui plaisait.

Aussitôt toute hésitation cesse, et, ne suivant que le mouvement de son cœur, la Sœur se précipite aux pieds de la sainte Vierge, posant familièrement les mains sur ses genoux, comme elle l'eût fait avec sa mère.

En ce moment, dit-elle, je sentis l'émotion la plus douce de ma vie, et il me serait impossible de l'exprimer. La sainte Vierge m'expliqua comment je devais me conduire dans mes peines, et, me montrant de la

main gauche le pied de l'autel, elle me dit de venir me jeter là et d'y répandre mon cœur, ajoutant que je recevrais là toutes les consolations dont j'aurais besoin. Puis elle me dit encore : « Mon enfant, je veux vous charger d'une mission ; vous y souffrirez bien des peines, mais vous les surmonterez à la pensée que c'est pour la gloire du bon Dieu. Vous serez contredite, mais vous aurez le secours de la grâce divine, ne craignez point ; dites tout ce qui se passe en vous, avec simplicité et confiance. Vous verrez certaines choses ; vous serez inspirée dans vos oraisons, rendez-en compte à celui qui est chargé de votre âme. »

La sainte Vierge lui révéla ensuite les grands maux qui devaient fondre sur la France coupable. Après cela, la vision disparut.

S'étant relevée, Sœur Labouré retrouva le petit enfant à la place où elle l'avait laissé lorsqu'elle s'était approchée de la sainte Vierge. Il lui dit : « Elle est partie ! » et se mettant de nouveau à gauche, il la reconduisit de la même manière qu'il l'avait amenée, répandant une clarté céleste.

« Je crois, continue le récit de la Sœur, que cet enfant était mon Ange gardien, parce que je l'avais beaucoup prié pour qu'il m'obtint la faveur de voir la sainte Vierge... Revenue à mon lit, j'entendis sonner deux heures, et je ne me suis point rendormie. »

3. *Deuxième Apparition de la Sainte Vierge.* —

Ce qui vient d'être raconté n'était qu'une partie de la mission de Sœur Labouré, ou plutôt une préparation à celle qui allait lui être donnée comme gage de la tendresse de l'Immaculée Marie pour tous les hommes.

Sur la fin du mois de novembre de cette même année 1830, Sœur Labouré vint faire part d'une nouvelle vision à son directeur, M. Aladel (1) : ce n'est plus cette fois une Mère affligée qui pleure à la pensée des maux dont ses enfants sont menacés, qui verse des larmes sur les victimes choisies dans l'élite de ses amis. C'est l'arc-en-ciel qui apparaît sur un horizon encore chargé d'orages, c'est l'étoile qui brille au sein de la tempête pour donner confiance au matelot ; c'est la Reine-Vierge qui apporte la promesse des bénédictions, du salut, de la paix.

Voici le récit écrit de la main de Sœur Labouré :

« Le 27 novembre 1830, qui était un samedi, et la veille du premier dimanche de l'Avent, à cinq heures et demie du soir, faisant la méditation dans un profond silence, j'ai cru entendre, du côté droit du sanctuaire, comme le bruit d'une robe de soie ; j'aperçus la sainte Vierge auprès du tableau de saint Joseph ; sa taille était moyenne et sa figure si belle qu'il me serait impossible d'en décrire la beauté. Elle

(1) C'était un prêtre d'une piété éminente, vrai fils de saint Vincent de Paul, homme d'un jugement sûr, d'une grande expérience et d'une rare prudence.

était debout, vêtue d'une robe *blanc-aurore*, de la forme qu'on appelle à la *Vierge*, c'est-à-dire montante et à manches plates. La tête était couverte d'un voile blanc qui descendait de chaque côté jusqu'aux pieds. Elle avait les cheveux en bandeaux, et par-dessus une espèce de serre-tête garni d'une petite dentelle posée à plat sur les cheveux. La figure était assez découverte, et les pieds reposaient sur un globe, ou mieux, une moitié de globe; du moins, je n'en vis que la moitié.

« Tout à coup ses doigts se sont remplis d'anneaux et de pierres précieuses très belles... les rayons qui en jaillissaient se reflétaient de tous côtés, ce qui l'enveloppait d'une telle clarté que l'on ne voyait plus ses pieds ni sa robe. Les pierres étaient plus ou moins grosses et les rayons qui en sortaient étaient proportionnellement plus ou moins éclatants.

« Je ne saurais dire ce que j'éprouvai, ni tout ce que j'ai appris en si peu de temps.

« Comme j'étais occupée à la contempler, la sainte Vierge abaissa les yeux sur moi et une voix me dit au fond du cœur: « Ce globe que vous voyez représente le monde entier et particulièrement la France et chaque personne en particulier. »

« Ici je ne sais pas exprimer ce que j'aperçus de la beauté et de l'éclat des rayons. Et la sainte Vierge ajouta: « Voilà le symbole des grâces que je répands

sur les personnes qui me les demandent ; » me faisant ainsi entendre combien elle est généreuse envers les personnes qui la prient... combien de grâces elle accorde aux personnes qui les lui demandent !... Il se forma alors autour de la sainte Vierge un tableau un peu ovale sur lequel on lisait écrites en lettres d'or ces paroles : « *O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous.* »

« Puis une voix se fit entendre qui me dit : « Faites, faites frapper une médaille sur ce modèle ; les personnes qui la porteront indulgenciée recevront de grandes grâces, surtout en la portant au cou ; les grâces seront abondantes pour les personnes qui auront confiance. »

« A l'instant, dit la Sœur, le tableau parut se retourner. » Alors elle vit au revers la lettre M surmontée d'une croix, ayant une barre à sa base, et, au-dessous du monogramme de Marie, les Saints Cœurs de Jésus et de Marie, le premier entouré d'une couronne d'épines et le second transpercé d'un glaive.

« Les notes de Sœur Labouré ne mentionnent pas les douze étoiles qui entouraient le monogramme de Marie et les deux cœurs. Cependant elles ont toujours figuré sur le revers de la médaille. Il est moralement sûr que ce détail a été donné de vive voix par la Sœur, lors des Apparitions.

« D'autres notes, écrites également de la main de

Sœur Labouré, complètent ce récit, ajoutant que quelques-unes de ces pierres précieuses ne donnaient pas de rayons, et comme elle s'en étonnait, il lui fut dit : « Ces pierres qui restent dans l'ombre figurent les grâces que l'on oublie de demander à Marie. »

4. *Troisième Apparition de la Sainte Vierge.* —

Dans le courant de décembre, Sœur Labouré fut favorisée d'une nouvelle Apparition, exactement semblable à celle du 27 novembre, et au même moment de la journée, pendant l'oraison du soir.

Dans cette Apparition, la sainte Vierge paraissait avoir une quarantaine d'années, au jugement de la Sœur. L'Apparition était comme encadrée, à partir des mains, dans l'invocation tracée en lettres d'or : « *O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous.* » Puis le revers, présentant la lettre M surmontée de la croix, et au-dessous les saints Cœurs de Jésus et de Marie.

Sœur Labouré reçut de nouveau l'ordre de faire frapper une médaille sur ce modèle.

Lorsque la Sœur raconta cette nouvelle apparition de la Médaille, M. Aladel lui demanda si elle avait vu quelque chose d'écrit au revers, comme autour de l'*Immaculée*. La Sœur répondit qu'elle n'avait point vu d'écriture. « Eh bien ! répliqua le Père, demandez à la Sainte Vierge ce qu'il faut y mettre. »

La jeune Sœur obéit, et après avoir prié long-

temps, un jour, pendant l'oraison, il lui sembla entendre une voix qui lui disait : « Le M et les deux cœurs en disent assez. »

Aucun de ces récits ne fait mention du serpent. Il a cependant toujours figuré dans les images de l'apparition ; et ce fut certainement d'après les explications données, dès l'origine, par Sœur Labouré. Voici comment nous en avons acquis la certitude.

La dernière année de sa vie, après un silence de quarante-cinq ans, M. Aladel n'étant plus, cette sainte religieuse se sentit pressée de confier le dépôt qu'elle avait reçu de la Sainte Vierge à un de ses supérieurs qui pût s'en servir pour ranimer la dévotion et la reconnaissance envers Marie. Lorsqu'elle l'eut fait, son âme fut comme allégée ; désormais elle pouvait mourir tranquille.

La supérieure admise à ses confidences, pour réaliser un des plus chers désirs de sa vénérable compagne, voulut faire exécuter une statue de l'Immaculée Marie tenant le globe. Interrogée s'il fallait mettre le serpent sous ses pieds : — « Oui, répondit-elle, il y avait un serpent d'une couleur verdâtre, avec des taches jaunes. » Elle recommanda aussi que le globe posé dans les mains de la Vierge fût surmonté d'une petite croix ; que ses traits ne fussent ni trop jeunes ni trop souriants, mais d'une gravité mêlée de tristesse qui disparaissait durant la vision, ajoute la Sœur,

lorsque le visage s'illuminait des clartés radieuses de l'amour, surtout à l'instant de sa prière.

L'essai réussit assez bien ; néanmoins la teinte des vêtements, la clarté céleste du visage, les rayons restaient toujours une impossibilité pour l'art ; aussi, tout en se déclarant satisfaite, l'expression, le ton de la bonne Sœur révélaient assez l'impuissance des efforts humains à retracer le céleste modèle.

5. — *Diffusion de la Médaille. Célèbre Conversion d'Alphonse Ratisbonne.* — Voici comment s'exprime à ce sujet, notre Mère la sainte Eglise dans l'Office de la Fête de la *Manifestation*... (1) «... Les événements ne tardèrent pas à montrer l'origine divine de la mission (de Catherine Labouré). A peine la nouvelle médaille fut-elle divulguée qu'aussitôt les chrétiens voulurent la porter comme un témoignage de dévotion qui devait être agréable à cette Très Sainte Mère. La France se signala d'abord ; puis, les évêques approuvant cette pratique, l'univers tout entier vit croître de jour en jour son respect et sa confiance pour la Vierge qui daignait, par la médaille, opérer des merveilles pour le soulagement des maux du corps, ainsi que pour la destruction des vices de l'âme.

Entre tous ces faits dignes de mémoire, il faut citer celui qui arriva à Alphonse Ratisbonne, le 13 des calendes de février (20 janvier) 1842, et qui est con-

(1) Voir plus loin l'Institution de cette Fête.

firmé par le témoignage authentique de l'autorité ecclésiastique. Né à Strasbourg de parents juifs, Alphonse, faisant route pour l'Orient, s'était arrêté à Rome. Là, il li. amitié avec un homme de noble origine qui était passé de l'hérésie à la religion catholique. Ce dernier, prenant en pitié le sort de son infortuné ami, s'efforçait par tous les moyens de l'amener à la vraie religion. Mais ses paroles étaient sans résultat ; il obtint seulement que le Juif portât suspendue à son cou la sainte médaille de la Mère de Dieu. Pendant ce temps on priaît pour lui la Vierge Immaculée. Marie ne fit pas longtemps attendre son secours. Alphonse était entré par hasard dans l'église de Saint-André, élevée dans le quartier autrefois boisé appelé *delle Fratte*. Il était près de midi. Tout à coup, il lui semble que le temple s'obscurcit, à l'exception de la chapelle de l'archange Saint-Michel, où éclate une vive lumière. Saisi de crainte, il porte ses regards de ce côté. Alors la Très Sainte Vierge Marie lui apparaît, le visage plein de douceur, et telle qu'on la représente sur la sainte médaille. La céleste Vision change soudainement les dispositions d'Alphonse : il verse des larmes abondantes, il reconnaît l'erreur du judaïsme, et la religion catholique, pour laquelle il n'avait jadis que de l'horreur, lui apparaît comme la religion véritable ; il l'embrasse de tout son cœur. S'étant fait instruire des dogmes chrétiens, après

quelques jours, à la joie universelle des habitants de Rome, il fut purifié dans les eaux saintes du baptême (Ive et ve Leçon du IIe Noct.) (1).

6. — *Autres Merveilles opérées par la Médaille Miraculeuse. — Le Pilote Salomoné.* — L'Echo de la Nouvelle-Calédonie nous raconte l'histoire d'un pilote de Nouméa, appelé Salomoné, qui échappait à la mort d'une manière extraordinaire, il y a quelques années.

(2) Nous avons connu l'heureux *miracle* de Marie, pendant notre séjour à Jérusalem, et nous avons eu l'avantage de vivre avec lui, dans l'intimité, durant six ans. Tous les livres de piété, dans le temps, tous les mois de Marie ont publié cette éclatante conversion du jeune et très distingué Israélite, Alphonse Ratisbonne. Après son entrée dans l'Eglise catholique, le nouveau converti songea à se préparer au sacerdoce. De son côté, son vénérable frère Théodore Ratisbonne travaillait à la fondation de la belle et sainte Congrégation des Religieuses de Notre-Dame de Sion, qui s'adonnent aux Missions, pour la conversion des âmes, et surtout pour la conversion *des restes dispersés de la Tribu d'Israël*. Le Rév. Père Marie (c'est le nom sous lequel il était connu partout) s'occupait du spirituel et du temporel de trois belles Communautés en Judée : celle du Sanctuaire de l'*Ecce Homo*, à Jérusalem, sur la Voie Douloureuse, communauté fervente et très prospère ; celle de la Paroisse Latine de Saint-Jean-dans-les-Montagnes, dont le site et l'organisation excitaient l'admiration de tous les Visiteurs ; et une communauté de jeunes orphelins, dédiée à saint Pierre, proche de la Ville-Sainte, sur le chemin de Saint-Jean-dans-les-Montagnes.

C'est dans la délicieuse solitude de Saint-Jean, que le grand privilège de Marie s'est éteint doucement dans le Seigneur. Nous avons prié sur sa modeste tombe, et nous lui avons demandé un souvenir d'amis auprès de la douce Reine du Ciel, la Vierge Immaculée.

Un ennemi embusqué dans un massif de verdure tira sur lui : le coup atteignit l'enfant (il était encore jeune alors) en pleine poitrine et le renversa. On le crut mort : il se releva. La balle s'était aplatie sur la Médaille de l'Immaculée Conception que portait ce jeune chrétien, et n'avait produit d'autre effet que d'imprimer les contours de la médaille sur la chair nue.

Salomoné conserve encore cette empreinte sur sa poitrine comme le témoignage éclatant de la protection de Marie.

La Médaille du général Canrobert. — Un général français, distingué par ses vertus privées autant que par ses qualités militaires, venait de recevoir le commandement en chef de la guerre de Crimée.

Canrobert, — c'est son nom, — sur le point de partir, alla offrir ses hommages à l'impératrice Eugénie. Sa Majesté, en lui donnant congé, lui remit une petite médaille de l'Immaculée Vierge Marie, en lui disant : « Général, portez cette médaille avec foi, elle vous protégera. »

Ces paroles, empreintes d'un grand esprit de piété, reçurent leur accomplissement.

Un jour le général fut frappé en pleine poitrine d'un éclat d'obus, qui devait, sinon le tuer, du moins lui faire une blessure grave. Mais il portait sur sa vaillante poitrine l'image de Marie Immaculée ; et le morceau d'airain qui portait la mort avec lui s'arrêta sur la plaque de la médaille bénite.

Ces détails sont contenus dans une lettre écrite de la propre main du général à l'Impératrice pour la remercier.

Sauvés d'un Naufrage. — Le 9 janvier 1896, une barque de pêcheurs de Trani (1), après avoir lutté toute la nuit contre une furieuse tempête, le gouvernail même étant brisé, rasait la plage de Casamicciola dans un péril évident de naufrage.

Le peuple affolé se pressait en pleurant, sans pouvoir porter secours à ces malheureux. Mais voici que les Filles de la Charité qui dans cette île se dévouent auprès des enfants de l'asile, accourent, et la Supérieure jette dans la mer la Médaille miraculeuse de Marie Immaculée. A l'instant même, la barque surmonte les vagues en furie, et, comme par enchantement, elle aborde au rivage : les pêcheurs sont sauvés.

Les bonnes Sœurs accueillent ces pauvres gens chez elles pour les réchauffer et les reconforter.

Le lendemain, M. le Curé de la paroisse dit une messe d'actions de grâces, à laquelle assistèrent les marins, bénissant avec une vive émotion leur Mère bien-aimée qui avait veillé sur eux et les avait arrachés à la mort.

En repassant sur la même barque devant la maison

(1) Ville importante sur le bord de l'Adriatique.

des Filles de Saint-Vincent de Paul pour retourner chez eux, ils se mirent tous à crier :

« Vive Marie Immaculée ! Louée soit Marie Immaculée ! »

La Médaille miraculeuse épouvante les démons. —

Presque dès l'origine de la Médaille miraculeuse, un Missionnaire écrivait de Macao, le 15 août 1941 : « Une veuve chinoise qui n'avait qu'un fils, élevé comme elle dans le paganisme, le vit tomber tout à coup sous l'empire du démon : il était évanoui, et tout le monde se sauvait devant lui et qu'il courait dans les champs, jetant des cris lamentables. Si quelqu'un se trouvait assez hardi pour vouloir l'arrêter, il était aussi saisi et renversé par terre. La pauvre mère était au désespoir et se mourait de chagrin ; mais la divine Providence daigna jeter des regards de bonté sur cette malheureuse famille. Un jour que ce jeune homme était plus que jamais tourmenté, il fuyait de tous côtés comme un vagabond, ne sachant où il allait ; chacun voulait courir après lui pour l'arrêter, mais il repoussait brutalement tous ceux qui le saisissaient. Le Dieu de toute bonté permit qu'il se trouvât un chrétien qui, animé d'une foi vive et voyant le démon maltraiter ce malheureux d'une manière aussi tyrannique, dit à tous ceux qui couraient après lui de se retirer, qu'il se faisait fort de l'arrêter seul, de le calmer et de le ramener tranquillement à

sa mère. Ce langage parut étonner tous les païens ; cependant ils le laissèrent aller, quoiqu'il y eût, selon eux, un grand danger. Ce bon chrétien portait la Médaille miraculeuse de l'Immaculée Marie ; il la prit dans sa main, et dès qu'il se fut approché du possédé il la lui montra en commandant au démon de le laisser en repos et de s'enfuir ; *ce qui fut fait à l'instant même.*

« Ce jeune homme, voyant le chrétien tenir sa médaille, se jeta à terre, humblement prosterné devant cette image miraculeuse, sans savoir ce que c'était. Les païens qui examinaient ce qui se passait, étaient dans le plus grand étonnement. Cependant le chrétien lui dit de se relever et de le suivre ; et, tenant toujours en main sa Médaille, qui était devenue comme une pierre d'aimant pour le jeune païen, il le conduisit à sa mère. A peine fut-il près d'elle qu'il la consola en disant : « Ne pleurez plus, je suis parfaitement délivré. Le démon m'a quitté dès qu'il a aperçu cette Médaille. »

7. — *La Fête de la Manifestation de la Médaille miraculeuse.* — Le Culte des Fidèles pour la Médaille miraculeuse a reçu la sanction de l'autorité de l'Église. Par décret du 10 juillet 1894, le Pape Léon XIII a institué en faveur de la Médaille miraculeuse une fête comme il en existait déjà une en l'honneur du Saint Rosaire et du Scapulaire. Le Rosaire, le Scapulaire,

la Médaille miraculeuse : trois sources de bénédictions, de grâces et de miracles. C'est la pensée exprimée par l'Eglise elle-même dans l'office de ce jour.

« Il convenait, dit-elle, que la tendresse maternelle de Marie, qui s'était manifestée avec tant de puissance et de libéralité par le moyen de la sainte Médaille, ne fût pas oubliée, et en même temps, que le culte du peuple chrétien pour l'Immaculée Conception prit de nouveaux accroissements. Pour atteindre ces fins, le Siège Apostolique a voulu que, comme cela avait déjà été concédé pour le Rosaire et pour le Scapulaire du Mont-Carmel, une fête particulière fût célébrée chaque année en mémoire de cette Apparition de la Très sainte Mère de Dieu et de sa sainte Médaille.

« Aussi après avoir fait examiner avec le plus grand soin tous ces faits par la Sacrée Congrégation des Rites, sur l'avis favorable qui lui en a été donné Léon XIII, Pontife suprême, a autorisé la Société des prêtres de Saint Vincent de Paul, toujours fidèle aux traditions de son saint Fondateur dans la profession et le culte de la Conception Immaculée de Marie, à célébrer, un office et une messe de la Manifestation de la bienheureuse Vierge Immaculée. Pareille faveur est accordée à tous les évêques et aux familles religieuses qui en auront fait la demande. »

D'après le décret du 13 juillet 1894, cette fête solennelle, avec office et messe propres, « sera célébrée

chaque année, par les enfants de la Congrégation de la Mission, sous le rite double de deuxième classe, et sous le rite double majeur par les Ordinaires des lieux et Familles religieuses qui l'auront demandé.»

8. — *Le Couronnement de la Vierge de la Médaille Miraculeuse.* — « Demandez, avait dit Sœur Catherine à M. Aladel, demandez des faveurs spirituelles particulières, demandez sans crainte, tout vous sera accordé. »

Cette prédiction s'est accomplie. Les Supérieurs qui se sont succédé à la tête de la double famille de saint Vincent de Paul ont demandé des faveurs particulières pour le sanctuaire que Marie Immaculée a honoré de sa présence, et l'Eglise a ouvert ses trésors.

Le 11 février 1897, M. Antoine Piat, Supérieur général des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité, demandait au Pape Léon XIII les honneurs du Couronnement pour la statue de la Vierge de la Médaille miraculeuse. Le 2 mars suivant, le Vicaire de Jésus-Christ écrivait au Cardinal Archevêque de Paris pour lui conférer le pouvoir de la couronner en son nom, et il s'exprimait en ces termes :

« Notre cher Fils, le Supérieur général de la famille de saint Vincent, Nous ayant instamment prié de vouloir bien, en vertu de Notre Autorité Apostolique, couronner la statue de la Bienheureuse Vierge Marie Immaculée, dite de la Médaille miraculeuse, qui est eu

grande vénération dans la chapelle de la Maison-Mère des Filles de la Charité en votre ville de Paris, Nous avons cru devoir répondre à ce pieux désir. Notre cœur nous y a porté, et Nous y accédons d'autant plus volontiers que Nous gardons au fond de notre âme le souvenir de la merveilleuse manifestation, en cette chapelle, de la Très sainte Mère de Dieu contre eane péché, ainsi que des nombreux bienfaits dont la eainte Médaille frappée par eon ordre a été l'instrument.

« Une autre considération non moins pressante Nous a engagé à accorder cette faveur: ce eont les mérites de toute la Famille de saint Vincent de Paul qui, s'inspirant des exemples de eon Fondateur et Père, et excitée par le zèle ardent de la charité, consacre tous ees soins au soulagement des âmes et des corps. »

La solennité du couronnement eut lieu le 26 juillet, dernier jour de l'octave de la fête de saint Vincent de Paul, avec un éclat et une ferveur extraordinaires. Pour satisfaire la piété des fidèles, la chapelle fut ouverte pendant toute l'octave: elle ne désemplissait pas. Et ce qui donnait à ce concours un cachet particulier, c'est que les foules se succédaient dans un tel silence, un tel recueillement, qu'on ne pouvait s'empêcher de dire: « Vraiment, la Vierge Mario est là! »

Oui, Marie est bien là, selon sa promesse. Elle parle au cœur de ses enfants; elle leur fait sentir qu'Elle les aime et les protège; et les grâces coulent comme d'une source intarissable sur ceux qui viennent implorer sa protection.



PETIT OFFICE

DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

Approuvé par le Pape Innocent XI

MATINES ET LAUDES

Pater noster, etc. Ave Maria, etc.

Eia labia mea, nunc annuntiate laudes et præconia Virginis beatæ.

V. Domina, in adiutorium meum intende.

R. Me de manu hostium potenter defende.

Gloria Patri, etc.

Notre Père, etc. Je vous salue, Marie, etc.

Ouvrez-vous, mes lèvres, pour chanter les louanges et les grandeurs de la bienheureuse Vierge Marie.

V. Venez à mon secours, puissante reine.

R. Délivrez-moi des mains de mes ennemis.

Gloire au Père, etc.

HYMNE

Je vous salue, souveraine de l'univers, reine des cieux; je vous salue, Vierge des vierges, étoile du matin; je vous salue, pleine de grâce et resplendissante de la lumière divine: hâtez vous de secourir le monde, vous en êtes la souveraine.

Dieu le Père vous a prédestinée de toute éternité pour être la mère de son Fils unique, par qui toutes choses ont été créées, la terre, la mer et les cieux. Pour que vous fussiez son épouse bien-aimée, l'Esprit-Saint a orné votre âme d'une incomparable beauté, que le péché d'Adam n'a jamais souillée.

V. Dieu l'a choisie et prédestinée;

R. Il lui a préparé une demeure dans son tabernacle.

V. Présentez ma prière au Seigneur, puissante reine,

R. Et que mes vœux parviennent jusqu'à vous.

Prions. Sainte Marie, reine des cieux, Mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et souveraine de l'univers, qui n'abandonnez jamais et ne refusez

Salve, mundi Domina,
Cœlorum Regina;
Salve, Virgo Virginum,
Stella matutina.

Salve, plena gratia,
Clara lux divina,
Mundi in auxilium,
Domina, festina.

Ab æterno Dominus
Te præordinavit
Matrem unigeniti
Verbi quo creavit
Terram, pontum, æthera;
Te pulchram ornavit
Sibi sponsam, in qua
Adam non peccavit. Amen.

V. Elegit eam Deus et prælegit eam.

R. In tabernaculo suo habitare fecit eam.

V. Domina, protege orationem meam,

R. Et clamor meus at te veniat.

Oremus. Sancta Maria, regina cœlorum, Mater Domini nostri Jesu Christi et mundi domina, quæ nullum derelinquis et nullum despicias, respi-

ce me, Domina, clementer oculo pietatis : et impetra mihi apud tuum dilectum Filium, cunctorum veniam peccatorum, ut qui nunc tuam sanctam et Immaculatam Conceptionem devoto affectu recolo, æternæ in futurum beatitudinis bravium capiam, ipso, quem virgo peperisti, donante Domino nostro Jesu Christo, qui cum Patre et sancto Spiritu vivit et regnat in Unitate perfecta Deus, in sæcula sæculorum. *R.* Amen.

V. Domina, protege orationem meam,

R. Et clamor meus at te veniat.

V. Benedicamus Domino.

R. Deo gratias.

V. Fidelium animæ per misericordiam Dei requiescant in pace.

R. Amen.

point de nous écouter, daignez abaisser sur moi un regard de bonté ; demandez pour moi à votre Fils bien-aimé le pardon de mes péchés, afin qu'ayant honoré comme je le fais votre immaculée conception, je puisse jouir de l'éternelle félicité, par la miséricorde de votre Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ, que vous avez mis au monde sans cesser d'être vierge, et qui vit et règne avec Dieu le Père et le Saint-Esprit dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

V. Présentez ma prière au Seigneur, puissante reine,

R. Et que mes vœux parviennent jusqu'à vous.

V. Bénissons le Seigneur.

R. Grâces immortelles lui soient rendues.

V. Que les âmes des fidèles défunts reposent en paix par la miséricorde de Dieu.

R. Ainsi soit-il.

PRIME

V. Domina, etc. *R.* Me de manu, etc. Gloria, etc, *comme à Matines.*

V. Venez à mon secours, etc. *R.* Délivrez-moi, etc. Gloire au Père, etc., *comme à Matines.*

HYMNE

Je vous salue, Vierge sage,
temple consacré à la divinité,
soutenu par sept colonnes iné-
branlables, et orné d'une table
couverte de pains descendus
du ciel. Vous êtes sans tache
dès votre conception, vous avez
été préservée de la corrup-
tion commune à tous les
hommes.

Vous êtes la Vierge vivante,
la Porte du Ciel, l'Etoile de Ja-
cob, la Reine des Anges; vous
êtes plus redoutable au démon
qu'une armée rangée en ba-
taille : soyez le port et le re-
fuge des chrétiens.

Ainsi soit-il.

V. Dieu l'a créée par la vertu
de l'Esprit-Saint.

R. Et il l'a élevée au-dessus
de toutes ses œuvres.

Comme à Matines.

Salve, Virgo sapiens,
Domus Deo dicata,
Columna septemplici,
Mensaque exornata,
Ab omni contagio
Mundi præservata,
Ante sancta in utero
Parentis, quam nata.

Tu Mater viventium,
Et Porta es sanctorum,
Nova Stella Jacob,
Domina Angelorum,
Zabulo terribilis,
Acies castrorum;
Portus et refugium
Sis christianorum. Amen.

V. Ipse creavit illum in
Spiritu Sancto,

R. Et extulit illum super
omnia opera sua.

Comme à Matines.

TIERCE

V. Venez, etc. *R.* Délivrez-
moi, etc. Gloire au Père, etc.
comme à Matines.

V. Domina, etc. *R.* Me
de manu, etc. Gloria, etc.
comme à Matines.

HYMNE

Je vous salue, Arche d'al-
liance, Trône de Salomon, ma-

Salve, arca fœderis,
Thronus Salomonis,

Arcus pulcher ætheris,
 Rubus visionis,
 Virga frondens germinis,
 Vellus Gedeonis,
 Porta clausa numinis,
 Favusque Samsonis.

Decebat tam nobilem
 Natum præcavere
 Ab originali
 Labe matris Evæ
 Almam quam elegerat
 Genetricem vere,
 Nulli prorsus sinens
 Culpæ subjacere. Amen.

V. Ego in altissimis habito,

R. Et thronus meus in columna nubis.

Comme à Matines.

gnifique Arc-en-Ciel, Buisson ardent qui apparût à Moïse, Tige verdoyante et fleurie, Toison de Gédéon, Sanctuaire mystérieux de la divinité, Rayon de miel que trouva Samson.

Il était de la gloire du Verbe éternel de préserver du péché originel celle qu'il s'était choisie pour mère ; il était bien juste que la vierge qui devait être la mère de Dieu, ne fût jamais souillée par aucun péché.

Ainsi soit-il.

V. J'habite au plus haut des cieux,

R. Mon trône est placé sur une colonne de nuées.

Comme à Matines.

SESTE

V. Domina, etc. *R.* Me de manu, etc, Gloria, etc., *comme à Matines.*

V. Venez, etc. *R.* Délivrez, etc. Gloire, etc., *comme à Matines.*

HYMNE

Salve, Virgo puerpera,
 Templum Trinitatis,
 Angelorum gaudium,
 Cella puritatis,
 Solamen mœrentium,
 Hortus voluptatis,
 Palma patientiæ,
 Cedrus castitatis.

Je vous salue, Vierge mère, Temple auguste de la Trinité, Allégresse des Anges, Sanctuaire de la pureté, Consolatrice des affligés, Jardin de délices, Palmier de la patience, Cèdre de la chasteté.

Vous êtes la Terre de bénédiction, la Gloire des prêtres du Seigneur ; vous êtes sainte et conçue sans la tache originelle, la Cité du Très-Haut, la porte de l'Orient. Toutes les grâces sont réunies en vous, ô Vierge incomparable !

V. Comme un lis au milieu des épines,

R. Ainsi ma bien-aimée brille au milieu des enfants d'Adam.

Comme à Matines.

Terra es benedicta

Et sacerdotalis,
Sancta, et immunis
Culpæ originalis.

Civitas Altissimi,
Porta orientalis,
In te est omnis gratia,
Virgo singularis. Amen.

V. Sicut lilium inter spinas,

R. Sic amica mea inter filios Adæ.

Comme à Matines.

NONE

V. Venez à mon secours, etc.
R. Délivrez-moi, etc., Gloire au Père, etc., *comme à Matines.*

V. Domina, etc. *R.* Me de manu, etc. Gloria, etc. *comme à Matines.*

HYMNE

Je vous salue, Ville de refuge, Tour de David, environnée de bastions et munie des armes du salut. Tout embrasée du feu de la charité, dès le premier instant de votre conception, vous avez dompté la puissance orgueilleuse du dragon des abîmes.

O femme forte ! ô invincible Judith ! ô belle et chaste Abigail ! vous avez mérité l'amour

Salve, urbs refugii,
Turrisque munita
David, propugnaculis
Armisque insignita.

In conceptione,
Charitate ignita,
Draconis potestas
Est a te contrita.

O Mulier fortis,
Et invicta Judith,
Pulchra Abigail, Virgo,

Verum fovens David.

Rachel curatorem
Ægypti gestavit ;
Salvatorem mundi
Maria portavit.

Amen.

V. Tota pulchra es, amica
mea,

R. Et macula originalis
nunquam fuit in te.

Comme à Matines.

et la tendresse du véritable David. Si Rachel a donné le jour au sauveur de l'Égypte, vous, ô Marie! vous avez enfanté le Rédempteur du monde.

Ainsi soit-il.

V. Vous êtes toute belle, ma bien-aimée,

R. Latache du péché originel n'a jamais terni votre beauté.

Comme à Matines.

VEPRES

V. Domina, etc. *R.* Me
de manu, etc. Gloria, etc.,
comme à Matines.

V. Venez à mon secours, etc.
R. Délivrez-moi, etc. Gloire au
Père, etc., *comme à Matines.*

HYMNE

Salve, horologium
Quo retrograditur
Sol in decem lineis;
Verbum incarnatur;
Homo ut ab inferis
Ad summa attollatur,
Immensus ab Angelis
Paulo minoratur.

Solis hujus radiis
Maria coruscat,
Consurgens aurora,
In conceptu micat.

Je vous salue, Vierge sainte, Cadran admirable sur lequel le soleil de justice a retrogradé de dix lignes en descendant par son incarnation dans votre sein virginal. Le Verbe de Dieu s'est fait chair, le Très-Haut s'est abaissé au-dessous des Anges pour retirer l'homme de l'enfer et l'élever dans les cieux.

Toute resplendissante des rayons du soleil de justice dès le moment de votre conception, ô Marie! vous brillez comme

une naissante aurore, vous êtes
le lis entre les épines ; vous
avez écrasé la tête du serpent.
Belle comme la lune, vous
guidez les mortels égarés.

Ainsi soit-il.

V. J'ai fait naître dans les
cieux une lumière qui ne s'é-
teint pas ;

R. Et j'ai couvert la terre
comme une nuée bienfaisante.

Comme à Matines.

Lilium inter spinas,
Quæ serpentis conterat
Caput, pulchra ut luna
Errantes collustrat.

Amen.

V. Ego feci in coelis ut
oriretur lumen indeficiens,

R. Et quasi nebula texi
omnem terram.

Comme à Matines.

COMPLIES

V. Mère de miséricorde, fai-
tes par vos prières que Jésus-
Christ, votre Fils, convertisse
nos âmes,

R. Et qu'il détourne sa co-
lère de dessus nos têtes.

V. Venez à mon secours, etc.

R. Délivrez moi, etc. Gloire au
Père, etc. *comme à Matines.*

V. Convertat nos, Domina,
tuis precibus placatus Jesus
Christus Filius tuus,

R. Et avertat iram suam a
nobis.

V. Domina, etc. *R.* Me
de manu, etc. Gloria, etc.,
comme à Matines.

HYMNE

Je vous salue, Vierge fé-
conde, Mère sans tache, Reine
de clémence, couronnée de
douze étoiles. Plus sainte, plus
immaculée que les plus purs es-
prits ; vous êtes à la droite du
Roi de gloire, parée d'une robe
éclatante d'or et de pierreries.

Salve, Virgo florens,
Mater illibata,
Regina clementiæ,
Stellis coronata,
Supra omnes Angelos
Pura, immaculata,
Atque ad Regis dexteram
Stans veste deaurata.

Per te, Mater gratiæ,
 Dulcis spes reorum,
 Fulgens Stella maris,
 Portus naufragorum,
 Patens cœli janua,
 Salus infirmorum,
 Videamus Regem
 In aula sanctorum.

Amen.

V. Oleum effusum, Maria,
 nomen tuum.

R. Servi tui dilexerunt te
 nimis.

V. Domina, exaudi oratio-
 nem meam,

R. Et clamor meus at te
 veniat.

Comme à Matines.

Supplices offerimus
 Tibi, Virgo pia,
 Has horas canonicas :
 Fac nos ut in via
 Ducas cursu prospero,
 Et in agonia
 Tu nobis assiste,
 O dulcis Maria.

Amen.

O Marie ! Mère de grâce,
 douce Espérance des pécheurs,
 Etoile de la mer, Port assuré
 de ceux qui ont fait naufrage,
 Porte du ciel toujours ouverte,
 Salut des infirmes, faites, par
 votre intercession, que nous
 voyions le Roi de gloire dans
 le séjour des élus.

Ainsi soit-il.

V. Votre nom, ô Marie ! est
 un parfum qui attire tous les
 cœurs.

R. Vos serviteurs trouvent
 leur bonheur à vous aimer.

V. Exaucez ma prière, puis-
 sante Reine.

R. Et que mes vœux par-
 viennent jusqu'à vous.

Comme à Matines.

PRIÈRE

Prosternées à vos pieds,
 Vierge immaculée, nous vous
 offrons nos cantiques de louan-
 ges, comme un hommage res-
 pectueux de notre piété filiale :
 daignez, ô Mère de bonté et de
 miséricorde, être notre con-
 ductrice durant le triste exil
 de cette vie et nous assister
 de votre protection puissante
 à l'heure de la mort.

Ainsi soit-il.

TOTA PULCHRA ES!

- | | |
|---|--|
| <i>V.</i> Vous êtes toute belle, ô Marie. | <i>V.</i> Tota pulchra es, Maria. |
| <i>R.</i> Vous êtes toute belle, ô Marie. | <i>R.</i> Tota pulchra es, Maria. |
| <i>V.</i> Et la tache originelle n'est pas en vous. | <i>V.</i> Et macula originalis non est in te. |
| <i>R.</i> Et la tache originelle n'est pas en vous. | <i>R.</i> Et macula originalis non est in te. |
| <i>V.</i> Vous êtes la gloire de Jérusalem. | <i>V.</i> Tu gloria Jerusalem. |
| <i>R.</i> Vous êtes la joie d'Israël. | <i>R.</i> Tu letitia Israël. |
| <i>V.</i> Vous êtes l'honneur de votre peuple. | <i>V.</i> Tu honorificentia populi nostri. |
| <i>R.</i> Vous êtes l'avocat des pécheurs. | <i>R.</i> Tu advocata peccatorum. |
| <i>V.</i> O Marie. | <i>V.</i> O Maria. |
| <i>R.</i> O Marie. | <i>R.</i> O Maria. |
| <i>V.</i> Vierge très prudente. | <i>V.</i> Virgo prudentissima. |
| <i>R.</i> Mère très clémente. | <i>R.</i> Mater clementissima. |
| <i>V.</i> Priez pour nous. | <i>V.</i> Ora pro nobis. |
| <i>R.</i> Intercédez pour nous auprès de Notre-Seigneur Jésus-Christ. | <i>R.</i> Intercede pro nobis ad Dominum Jesum Christum. |
| <i>V.</i> O Vierge, vous avez été Immaculée dans votre Conception. | <i>V.</i> In Conceptione tua, Virgo, Immaculata fuisti. |
| <i>R.</i> Priez pour nous le Père dont vous avez enfanté le Fils. | <i>R.</i> Ora pro nobis Patrem, cujus Filium peperisti. |

OREMUS

Deus qui per Immaculatam Virginis Conceptionem dignum Filio tuo habitaculum præparasti; quæsumus, ut qui ex morte ejusdem Filii tui prævisa, eam ab omni labe præservasti, nos quoque mundos ejus intercessionem ad te pervenire concedas. Per eundem Christum Dominum nostrum. Amen.

PRIERE

A LA VIERGE IMMACULÉE

Composée par Sa Sainteté Pie X
et recommandée à tous les fidèles

—•••—

Vierge très sainte, qui fûtes agréable au Seigneur et devintes sa Mère, immaculée dans le corps et dans l'esprit, dans la foi et dans l'amour ; en ce solennel jubilé de la proclamation du dogme qui annonça au monde entier que vous étiez conçue sans péché, de grâce, regardez avec bienveillance les malheureux qui implorent votre puissant patronage.

Le malin serpent, contre qui fut lancée la première malédiction, ne continue que trop à combattre et à tenter les malheureux fils d'Eve.

O vous, ô notre Mère bénie, notre Reine et notre Avocate, qui, dès le premier instant de votre conception, avez écrasé la tête de l'ennemi, accueillez les prières que, unis avec vous d'un seul cœur, nous vous conjurons de présenter au trône de Dieu, pour que nous ne cédions jamais aux embûches qui nous sont tendues, qu'ainsi nous arrivions tous au port du salut et qu'à travers tant de périls l'Eglise et la société chrétienne puissent chanter encore une fois l'hymne de la délivrance, de la victoire et de la paix.

Ainsi soit-il.

A tous ceux qui réciteront cette prière Nous accordons pour une fois par jour l'indulgence de 300 jours.

Du Vatican, le 8 septembre 1903.

PIE X PAPE

TABLE DES MATIERES

	PAGES
Dédicace.....	VII
Approbation de Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin, Archevêque de Québec.....	XI
Préface	XIII

PREMIÈRE PARTIE

L'IMMACULÉE CONCEPTION

CHAPITRE PRELIMINAIRE

Les très Saints Noms de Jésus et de Marie.....	I
--	---

CHAPITRE PREMIER

Marie dans la pensée de Dieu. — Sa prédestination à la Maternité divine.....	20
--	----

CHAPITRE DEUXIÈME

Marie véritablement rachetée par les mérites de Jésus-Christ. — Son Immaculée Conception.....	32
---	----

CHAPITRE TROISIÈME

La doctrine concernant l'Immaculée Conception en vigueur dans les temps les plus anciens.....	44
---	----

CHAPITRE QUATRIÈME

<i>Tota pulchra es.</i> — L'incomparable beauté de la Vierge Immaculée d'après les Pères et les Saints....	61
--	----

CHAPITRE CINQUIÈME

Désir universel de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.....	72
--	----

CHAPITRE SIXIÈME

Proclamation solennelle du dogme de l'Immaculée Conception. — Joie universelle du monde catholique.	83
---	----

DEUXIÈME PARTIE

LOURDES

Prologue.....	101
CHAPITRE PREMIER	
Lourdes à l'époque des apparitions. — Les confrères. — Les Roches Massabielle.....	104
CHAPITRE DEUXIÈME	
La famille Soubirous. — Bernadette.....	114
CHAPITRE TROISIÈME	
Première et deuxième apparition.....	126
CHAPITRE QUATRIÈME	
Rumeur populaire. — Troisième apparition. — La quinzaine.....	142
CHAPITRE CINQUIÈME	
Emotion publique. — Apparition du 21 février....	152
CHAPITRE SIXIÈME	
L'arrestation et l'interrogatoire. — Absence de la vision. — Apparition du 23 février. — Le secret. — La mission	164
CHAPITRE SEPTIÈME	
Bernadette et le curé de Lourdes. — Preuve demandée. — Pénitence ! Pénitence ! Pénitence !....	178
CHAPITRE HUITIÈME	
Apparition du 25 février. — La source miraculeuse. — La première guérison	188
CHAPITRE NEUVIÈME	
L'Apparition veut une chapelle, des processions. — Le dernier jour de la quinzaine. — Apparition du 25 mars. — Je suis l'Immaculée Conception.....	197

CHAPITRE DIXIÈME

Apparition du lundi de Pâques. — Le prodige du cierge allumé. — Actes vexatoires. — Dernière appari- tion. — Un vrai curé. — Ordre impérial.....	209
--	-----

MIRACLES

Les premières guérisons à Lourdes ..	222
Première guérison miraculeuse, Louis Bourriette ..	225
Madame Veuve Madeleine Rizan.....	231
Henri Busquet.....	234
Pierre de Rudder.	238
Madame A. P.....	244
Céleste Ménéel	252

APPENDICE I

Le scapulaire bleu de l'Immaculée Conception.....	261
---	-----

APPENDICE II

La médaille miraculeuse... ..	270
Petit office de l'Immaculée Conception.....	290
Tota Pulchra es.....	299
Prière à la Vierge Immaculée.....	300

TABLE DES GRAVURES

L'Immaculée Conception	IV-V
I. La Porte Dorée.....	38
II. Bernadette à l'époque des apparitions.....	123
III. La Grotte	127
IV. Lourdes. — Vue de la ville et du Château-fort.	141
V. La basilique en 1872	156
VI. La fontaine miraculeuse.....	213
VII. Bernadette religieuse	221
VIII. Les piscines	235
IX. La basilique en 1893.....	245
X. Entrée principale de l'Église du Rosaire	255

